

HISTOIRE SUCCINTE DES PAPES (III)

INNOCENT VI

Innocent VI né Étienne Aubert à Beyssac en Limousin (actuelle Corrèze) en 1282 et mort le 12 septembre 1362, est évêque de Noyon et évêque de Clermont, puis il devient le 199e pape de l'Église catholique à Avignon de 1352 à 1362, succédant au pape Clément VI (1342-1352).

BIOGRAPHIE

Sa famille

Innocent VI est né dans le hameau des Monts, diocèse de Limoges, dans la future commune de Beyssac, dans le sud du Limousin. Le père d'Étienne Aubert, Adhémar Aubert (1265-1303), a pour nom sur les documents *Ademarus Alberti de Pompadour*. Les Aubert rendent hommage à la seigneurie toute proche de Pompadour. Nous ne connaissons de sa famille aux origines obscures que le grand-père, déjà prénommé Étienne et encore vivant en 1273. Mais la famille Aubert figure parmi les premiers bienfaiteurs de la Chartreuse de Glandier [archive] dès 1220.

En 1352, Guillaume Aubert, neveu du pape, se porte acquéreur de la châellenie et du château de Bré, près de Lubersac, sur la commune de Coussac-Bonneval dans la Haute-Vienne.

Sa jeunesse

Étienne est toutefois issu d'une famille suffisamment aisée pour lui permettre de recevoir une formation de juriste. Il obtient un doctorat en droit canonique à la faculté de Toulouse et enseigne le droit civil dans cette faculté[1]. Ce futur pape est tout d'abord avocat à Limoges, puis devient juge-mage en la sénéchaussée de Toulouse.

Sa carrière de prélat

Le futur pape Innocent VI est successivement archidiacre de Cambrai, de Brabant et de Souvigny en Basse-Auvergne, archiprêtre de Laurac, dans le Lauragais et prieur de Rouvignac, en Languedoc[2].

Nommé prieur du prieuré de Romette en 1332[3], Étienne est promu à l'évêché de Noyon, le 23 janvier 1338. Jean-Pierre Besse précise dans son livre *Chantilly et Noyon* : « Si le passage du futur pape Innocent VI sur le siège épiscopal de Noyon fut bref, il n'en honora pas moins grandement le diocèse de saint Éloi. »

Deux ans plus tard en 1340, il est appelé au siège de l'évêché de Clermont d'Auvergne.

C'est un homme digne, vivant simplement, un homme de vie intérieure. Il considère que la tâche des évêques est de « s'élever sur la montagne de la contemplation » après s'être exercés « sur le terrain de l'action »[2].

Le futur pape Innocent VI est aussi conseiller du roi Philippe VI de France et Pair de France, puis nommé deux ans plus tard cardinal-évêque d'Ostie.

Son pontificat

Innocent VI est pape de 1352 à 1362. Il succède à Clément VI. Il est élu le 18 décembre 1352 et siège comme son prédécesseur à Avignon.

Il mène une politique d'économie après les fastes de son prédécesseur et de la cour pontificale. Entre autres réformes, il ordonne à tous les prélats et autres bénéficiers de se retirer chacun dans leurs bénéfices et d'y résider sous peine d'excommunication.

Ce pape veut lever des décimes en France, mais cela lui est refusé. Le royaume de France, désolé par les guerres malheureuses avec les Anglais, est bien loin de pouvoir fournir des sommes d'argent importantes. Il en fait autant en Allemagne et donna des dispenses à ses légats pour accorder des bénéfices, moyennant finances, aux prêtres, évêques ou autres prélats[4].

C'est un grand réformateur mais souvent brutal : il rappelle les ordres religieux à l'observation de leurs règles, brise les résistances en recourant à la force, emprisonne et condamne au bûcher pour venir à bout des fidèles observants des préceptes du *Poverello d'Assise* et des Béguins qui vénèrent

la mémoire de leur inspirateur, Pierre de Jean Olivi. On raconte même que les bûchers sont si nombreux en Languedoc, Provence et Italie que sainte Brigitte de Suède blâme sévèrement Innocent VI[5].

L'humaniste italien Pétrarque en marque toute son indignation dans une lettre qu'il écrit à Nérico Furlì, son ami. Écrivant à l'empereur Charles IV du Saint-Empire lui-même, il lui dit : « Je ne sais ce que tu as promis par serment au pape qui t'a fermé le chemin de Rome. Tu fuis comme si tu avais volé le diadème. Sur quoi, il s'écrie : O infamie ! ô traité honteux ! [...] »[4].

Innocent VI fonde la chartreuse Notre-Dame-du-val-de-Bénédiction à Villeneuve-les-Avignon en 1356[6]. Il la fait décorer de fresques par Matteo Giovannetti, mais en 1358, il est obligé de vendre argenterie et bijoux personnels pour permettre à l'Église de survivre.

Il tente de ramener la papauté à Rome, et pour cela, il envoie le cardinal Gil Álvarez Carrillo de Albornoz, archevêque de Tolède, en Italie, afin de pacifier les États pontificaux, ce qu'il fait brillamment. Il essaie de recouvrer le patrimoine de l'Église en Italie, mais malgré les efforts de son légat le cardinal Albornoz, il échoue en partie.

Il vit en assez bon accord avec les puissances temporelles. Cependant le portrait que Pierre Ozarius en a laissé dans sa *Chronique*, n'est pas avantageux. On lui reproche comme à Clément VI d'avoir trop favorisé ses parents[1], « mais avec cette différence que les siens lui font honneur et qu'il n'en fut pas de même de ceux de Clément VI »[7].

Innocent VI a d'ailleurs toutes les qualités d'un bon pape. C'est aussi un homme ami des lettres et des lettrés, de mœurs régulières et économe dans sa maison, qualités assez rares parmi les pontifes de cette époque. C'est aussi un ami de la justice, plein de charité[7].

Les malheurs de la France excitent vivement sa sensibilité. Il la cache si peu que les Anglais après la bataille de Poitiers en font des plaisanteries. Le père Berthier cite que celle-ci n'est, selon lui, ni spirituelle ni décente : « Le pape, disent-ils, est devenu français, mais Jésus-Christ est tout Anglais... »[7].

Il est néanmoins pour beaucoup dans la signature du traité de Brétigny, signé le 8 mai 1360 près de Chartres, entre Édouard III d'Angleterre et Jean II le Bon. Cet accord permet une trêve de neuf ans dans la guerre de Cent Ans.

En dehors des préoccupations françaises et romaines, Innocent doit faire face à la menace des grandes compagnies, dans le sud du royaume, et plus particulièrement en Languedoc. C'est pour cette raison qu'il fait fortifier Avignon d'une enceinte, toujours visible de nos jours[1].

En décembre 1360, la Compagnie des Tard-venus prend Pont-Saint-Esprit situé à une cinquantaine de kilomètres au nord d'Avignon. Le pape négocie encore leur départ à prix d'or.

Il a fondé à Toulouse pour 24 boursiers le collège de Saint-Martial. Il accorda à la faculté de théologie de cette ville tous les privilèges dont jouissait l'université de Paris, sujet de jalousie pour celle-ci qui tâcha de s'y opposer en disant que jusqu'alors les papes n'avaient égalé aucune université à celle de Paris[8].

La fin de sa vie

Innocent VI meurt le 12 septembre 1362 à Avignon et est inhumé à Villeneuve-les-Avignon dans la chartreuse Notre-Dame-du-Val-de-Bénédiction[9].

Ses obsèques sont célébrées avec plus de pompe que celles de son prédécesseur, mais le cérémonial ne change pas. Elles durent neuf jours, le temps de la neuvaine, selon l'usage établi. Le corps est d'abord exposé durant deux jours, du 12 au 14 septembre, dans la grande chapelle du palais des papes à Avignon ; il y est veillé la nuit par une garde d'honneur et dans la journée des prêtres célèbrent des messes pour le repos de l'âme du pape défunt. Le 14, le cercueil est alors transporté à la cathédrale Notre-Dame des Doms d'Avignon ; à dater de ce jour commence la neuvaine. Le 22 septembre ont lieu les funérailles solennelles pour le transport du cercueil de Notre-Dame des Doms

à la chartreuse Notre-Dame-du-Val-de-Bénédiction à Villeneuve-lès-Avignon, lieu où Innocent VI avait demandé à être inhumé. Dès le mois de décembre 1361, il avait chargé Bertrand Nogayrol, son architecte, de lui édifier un monument et un mausolée qui avait été placé dans la chapelle de la Sainte-Trinité.

Pour ces obsèques ont lieu les mêmes distributions d'argent que pour son prédécesseur, aux ordres mendiants et aux hôpitaux, de robes noires aux fonctionnaires pontificaux. La décoration semble avoir été la même, ayant fait l'objet des mêmes achats de drap cendal (de soie) blanc, rouge et noir. Les frais furent supérieurs à ceux des obsèques de Clément VI[10].

URBAIN V

Guillaume Grimoard, né en 1310 à Grizac[N 1] et mort le 19 décembre 1370 à Avignon devient le sixième pape à Avignon et le 200^e pape de l'Église catholique sous le nom d'**Urbain V** (1362-1370). Originaire des pays de la langue d'oc, comme ses prédécesseurs, natif du Gévaudan dans une famille liée à celle des Sabran, il commence à vivre et à étudier à proximité de la vallée du Rhône[1]. Elzéar de Sabran, un de ses oncles, est alors prieur de la chartreuse de Bonpas, près d'Avignon[2].

Profès de l'ordre de Saint-Benoît, comme Benoît XII et Clément VI, il est rapidement chargé des plus prestigieuses abbayes bénédictines de France et de Provence. Mais là s'arrête le parallèle avec ses devanciers. Ni évêque, ni cardinal, il n'a jamais entretenu de relations suivies avec la Curie. Il reste donc totalement étranger aux querelles de clans du Sacré collège. De plus, sa carrière ne doit rien à l'administration royale française et ses missions diplomatiques l'ont rendu très proche de l'Italie, proximité qui entraîne une tentative avortée de retour de la papauté vers Rome.

Il est à l'origine de nombreux développements architecturaux, de missions dans le monde entier et, avec la guerre de Cent Ans, a eu à arbitrer et à participer à plusieurs conflits.

Urbain V est le seul des pontifes avignonnais à avoir été porté sur les autels avec le titre de *bienheureux*. Béatifié en 1870, sous Pie IX, il est fêté par l'Église catholique le 19 décembre.

BIOGRAPHIE

De sa naissance au conclave

Naissance et enfance

Fils aîné de Guillaume II Grimoard[3], seigneur de Grizac, et d'Amphélise (ou Élise) de Montferrand, près de Banassac, dans la baronnie de Canilhac[N 2], le futur pape Urbain V est baptisé du même nom que son père. Il naît en 1310[N 3] au château familial de Grizac, situé sur la commune de Pont de Montvert - Sud Mont Lozère près de Florac. Ce château a été construit peu avant sa naissance par son père, chevalier-paysan[4]. Il avait deux frères[3] : Étienne[N 4], et Anglic, futur religieux à l'abbaye de Saint-Ruf de Valence et cardinal. Ce dernier qui a survécu dix-huit ans à Urbain V, meurt le 14 avril 1388 et est enterré à l'église de Saint-Ruf de Valence. Le futur pape avait également trois sœurs[3] : Delphine qui épousa Guillaume de Montaut, Isabelle qui épousa Guérin De Sinzelles et Hermessinde.

Guillaume Grimoard fut baptisé en 1310, avec pour parrain Elzéar de Sabran, comte d'Ariano et régent du royaume de Naples, dont il proclama lui-même la sainteté le 15 avril 1369[5]. Elzéar était le parent de son épouse Amphonsie de Sabran[Qui ?] dont il eut une fille Marguerite de Grimoard[réf. nécessaire]. En effet, à la suite du *Grand Dictionnaire historique* de Louis Moréri, il a longtemps été établi qu'Elzéar de Sabran et Amphélise de Montferrand étaient frère et sœur[6]. Dans ses *Recherches sur la famille de Grimoard et ses possessions territoriales*[7], l'abbé Joseph Hyacinthe Albanès remet ce lien en cause. Il semble que les familles de Sabran et de Montferrand (mais aussi Grimoard) soient parentes et alliées sur plusieurs générations, sans pour autant qu'Elzéar de Sabran et Amphélise de Montferrand soient frère et sœur ou cousins de premier degré[6]. La tradition rapporte un miracle accompli par Elzéar de Sabran lors de ce baptême. Le petit Guillaume

serait né difforme[8]. C'est par la prière que le parrain aurait redonné à l'enfant le visage d'un bébé normal[9].

Élève brillant, Guillaume Grimoard quitta le domicile familial vers l'âge de douze ans pour aller étudier à Montpellier. Sa mère lui dit alors[10] : « Mon fils, je ne te comprends pas, mais Dieu, lui, te comprend ». Trop jeune pour entrer directement à l'université, il fit ses premières études au monastère clunisien de Saint-Pierre-de-Clunezet[11]. Il y resta peut-être deux ans avant de poursuivre ses études en droit à Toulouse[12]. Il y serait resté quatre ans, pour obtenir son titre de bachelier en droit civil[12].

Le moine

Après des études de droit, il entra vers 1327[13] dans l'ordre des bénédictins au prieuré du monastère de Chirac (qui devint plus tard le Monastier)[14], où son oncle maternel Anglic de Montferrand — probablement le parrain de son jeune frère — était prieur. Ce monastère, à quelques lieues de Mende, près des bourgs de Chirac et de Marvejols dépendait de la congrégation victorine de Marseille. Son noviciat achevé, il se rendit à Marseille, où il fit sa profession monastique. Durant sa formation, entre Chirac et Marseille, il acheva sa formation universitaire[15]. Il reçoit également, en 1329, son premier bénéfice ecclésiastique, du prieuré de Saint-Mau dans le diocèse d'Auch[15]. Il retourna au Monastier où il reçut l'ordination sacerdotale en 1334[16],[15].

Il devint docteur *ès domès* (droit canon) en 1342 après une soutenance tenue en l'église Notre-Dame des Tables de Montpellier[14],[17]. Il obtint, par la même une chaire à l'Université de Montpellier, où il enseigna et devint un spécialiste renommé du droit. Il se trouvait toujours dans cette ville lorsque se propagea la terrible peste noire de 1348[18]. Cette épidémie causa la mort de 6 cardinaux, et 93 membres de la curie, alors à Avignon. Il semble que le professeur Grimoard a quitté Montpellier durant l'épidémie[18]. Il continua alors sa carrière d'enseignant, sans que l'on ne sache précisément les dates ou les lieux, peut-être à Toulouse, et certainement à Paris[19] et Avignon[20].

La *Gallia Christiana* nous apprend que Pierre d'Aigrefeuille venant d'être nommé évêque de Clermont (1349), le prit comme vicaire général. Une fois transféré à Uzès, l'évêque garda Guillaume Grimoard à ses côtés. Les traces de ce vicariat sont inexistantes, mais elles démontreraient du lien étroit déjà établi entre les Grimoard et les Aigrefeuille[21].

Demeuré moine noir mais rattaché à Cluny, il fut nommé prieur au diocèse d'Auxerre le 13 février 1352, le pape Clément VI le plaçant à la tête de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre[22]. C'est durant ses premières années à la tête de l'abbaye qu'il reçoit ses premières missions en tant que légat du pape. Il semble qu'il avait nommé son frère Anglic vicaire général de l'abbaye, pour la gérer durant ses absences[22].

Le pape Innocent VI, qui lui avait souvent confié des missions de légat, le nomma abbé de Saint-Victor, la prestigieuse abbaye marseillaise, le 2 février 1361, après le décès d'Étienne de Clapier[23]. Dans toutes ses charges, il était dit « moult saint homme et de belle vie, grand clerc et qui moult avait travaillé pour l'Église[24] ».

Le diplomate

Conseiller écouté des papes Clément VI et Innocent VI, il se vit confier plusieurs missions diplomatiques en Italie.

Giovanni Visconti, imprudemment nommé archevêque de Milan par Clément VI, voulait se rendre maître de Bologne. Après une campagne militaire qui se solda par la défaite des armées pontificales, le pape fit appel à Guillaume Grimoard qu'il chargea des négociations. Le 6 septembre 1352 il prit au nom du pape possession de Bologne pour la céder ensuite à Visconti contre un paiement annuel. Guillaume Grimoard se vit confier une mission analogue par Innocent VI auprès de Barnabé Visconti, le neveu de Giovanni.

Moins d'un an après sa nomination à la tête de Saint-Victor, le 10 juin 1362, il reçut mandat du pape

de se rendre à Naples de toute urgence. En effet le prince Louis de Tarente, second époux de la reine Jeanne, comtesse de Provence, venait de mourir. Le pape lui demandait de se rendre auprès d'elle pour porter à la veuve de trente-six ans ses instructions. Le 27 juin 1362 il prit le chemin de l'Italie.

Le pape

Élection

Innocent VI s'éteignit le 13 septembre 1362. Après une neuvaine en l'honneur du pontife défunt, pour procéder à sa succession le conclave ouvrit ses assises le 22 septembre 1362[25]. Au premier tour, avec une majorité de quinze voix, le cardinal Hugues Roger fut élu. Mais le frère de Clément VI refusa cette charge. Le second tour vit alors onze voix se porter sur Raymond de Canillac, autre illustre membre du clan des Roger de Beaufort[26]. C'était insuffisant[N 5].

Le choix d'un prélat étranger au Sacré Collège s'imposa, et le 28 septembre Guillaume Grimoard fut élu. Sa candidature avait été proposée et soutenue par le cardinal Guillaume d'Aigrefeuille, sur les conseils de son frère Pierre, l'évêque d'Uzès[N 6]. Pour l'avertir, à Naples, des courriers partirent dans le plus grand secret de peur que les Italiens ne le retiennent.

L'abbé de Saint-Victor prit immédiatement la mer, arriva à Marseille le 27 octobre, et rejoignit seul Avignon, où il arriva alors que la Durance et le Rhône étaient en crue[N 7]. Il fut d'abord consacré évêque car il était simplement prêtre, puis couronné pape le 6 novembre, dans la chapelle du Palais Vieux, par Étienne-Audouin Aubert, cardinal d'Ostie et neveu du pontife défunt[27].

Il choisit alors le nom d'*Urbain*, qui vient du latin *urbanus*, autrement dit "de la ville". Il a très tôt été employé comme nom de personne, et Guillaume Grimoard le prit comme patronyme pontifical car, expliqua-t-il, « Tous les papes qui ont porté ce nom ont été des saints »[28].

Six jours plus tard, le souverain pontife nomma son frère Anglic, vicaire général du diocèse d'Avignon[29], et Aymar d'Aigrefeuille devint maréchal de la Cour pontificale.

Il est considéré comme le premier des papes humanistes et fut particulièrement attaché à la nature, il aurait déclaré à son arrivée au palais des papes : « Mais je n'ai même pas un bout de jardin pour voir grandir quelques fruitiers, manger ma salade et cueillir un raisin[30] ». Ce fut peut-être à la suite de cette phrase, ou de son manque de jardins tels qu'il les avait connus dans ses Cévennes natales, qu'il entreprit durant son pontificat de coûteux travaux d'extension des jardins[31]. Celui qui jouxtait le palais des papes d'Avignon est toujours nommé « Jardin d'Urbain V[32] ».

Le roi de France auprès du pape

Le 16 novembre 1362, Jean II le Bon arriva à Villeneuve-lès-Avignon, à la tête d'un fort détachement armé sous le commandement du maréchal Boucicaut[N 8].

Quatre jours plus tard, le roi passa le pont Saint-Bénézet pour entrer dans Avignon. Tous les cardinaux étaient là pour l'escorter jusqu'au palais des papes et « le reçut le dit pape Urbain honorablement en consistoire et le détint avec luy à disner[24] ». Dès le 26 novembre 1362, le Souverain Pontife, en présence du roi de France, présida la translation des cendres de son prédécesseur Innocent VI dans la chapelle de la Trinité de l'église de la chartreuse du Val-de-Bénédiction de Villeneuve-lès-Avignon[33].

Le roi Jean était venu d'abord solliciter le Souverain Pontife pour l'aider à payer sa rançon et ensuite l'entretenir de son désir d'unir son fils Philippe le Hardi à la reine Jeanne. Si le pape acceptait d'ouvrir les caisses de la « Révérende Chambre Apostolique », il lui fit savoir que la souveraine de Naples était déjà promise mais qu'il allait plaider en faveur du jeune duc de Bourgogne[N 9]. Le roi de France décida alors de séjourner jusqu'au printemps sur les bords du Rhône. Il passa son temps entre Villeneuve-lès-Avignon, où il fit commencer la construction du fort Saint-André[N 10], son château de Roquemaure et la cité des papes.

Urbain V, à le voir aussi désœuvré, lui proposa de prendre le commandement d'une croisade[34]. L'idée d'Urbain était excellente : elle permettait de se débarrasser des compagnies qui saignaient le royaume de France et la cité des papes[35]. Le moment était propice puisque Murad Ier, le sultan des Turcs ottomans, après un an de siège, venait de conquérir Andrinople dont il voulait faire sa capitale. Le basileus Jean V Paléologue, qui avait vainement fait appel à Louis Ier de Hongrie pour contrer cette avancée, avait dû rendre hommage à l'Infidèle. Le 4 décembre 1362, face à l'urgence des affaires de Castille, Urbain V envoya en légation Guillaume d'Aigrefeuille, le cardinal de Saragosse, auprès de Pierre Ier de Castille, dit Pierre le Cruel[N 11]. Ce dernier venait de tuer son épouse, la sœur de la Dauphine. La Cour de France, outrée par ce meurtre, décida de soutenir Henri de Transtamare, son demi-frère, comme prétendant au trône de Castille.

La venue en Haute Provence de Transtamare n'inspira aucune confiance. En janvier 1363, Urbain V fit commencer les travaux de fortifications de l'abbaye Saint-Victor de Marseille[N 12], tandis que Guillaume de la Garde, archevêché d'Arles, entreprit de faire renforcer les défenses de l'église de Sainte-Marie de Ratis[N 13].

Le 17 avril 1363, Urbain V, après avoir été informé de la victoire de Solaro remportée sur les Visconti, annonça son intention de retourner à Rome[N 14].

Quant à Jean le Bon, il dut revenir sur terre et quitter ses rêves de « croiserie ». Le roi avait appris que Charles le Mauvais et son parent, Jean III de Grailly, Captal de Buch[N 15], s'agitaient et levaient des troupes tant en Normandie qu'en Navarre. Le 3 mai, le monarque décida de rejoindre son château de Vincennes.

Pendant ce temps, escorté par Juan Fernandez de Heredia, le pape était reçu dans la capitale du Comtat Venaissin par le recteur Philippe de Cabassolle, l'évêque Jean Roger de Beaufort et les syndics de [Carpe](#)Le 16 novembre 1362, [Jean II le Bon](#) arriva à [Villeneuve-lès-Avignon](#), à la tête d'un fort détachement armé sous le commandement du maréchal Boucicaut[N 8].

Quatre jours plus tard, le roi passa le pont Saint-Bénézet pour entrer dans Avignon. Tous les cardinaux étaient là pour l'escorter jusqu'au palais des papes et « le reçut le dit pape Urbain honorablement en consistoire et le détint avec luy à disner[24] ». Dès le 26 novembre 1362, le Souverain Pontife, en présence du roi de France, présida la translation des cendres de son prédécesseur Innocent VI dans la chapelle de la Trinité de l'église de la chartreuse du Val-de-Bénédiction de Villeneuve-lès-Avignon[33].

Le roi Jean était venu d'abord solliciter le Souverain Pontife pour l'aider à payer sa rançon et ensuite l'entretenir de son désir d'unir son fils Philippe le Hardi à la reine Jeanne. Si le pape acceptait d'ouvrir les caisses de la « Révérende Chambre Apostolique », il lui fit savoir que la souveraine de Naples était déjà promise mais qu'il allait plaider en faveur du jeune duc de Bourgogne[N 9]. Le roi de France décida alors de séjourner jusqu'au printemps sur les bords du Rhône. Il passa son temps entre Villeneuve-lès-Avignon, où il fit commencer la construction du fort Saint-André[N 10], son château de Roquemaure et la cité des papes.

Urbain V, à le voir aussi désœuvré, lui proposa de prendre le commandement d'une croisade[34]. L'idée d'Urbain était excellente : elle permettait de se débarrasser des compagnies qui saignaient le royaume de France et la cité des papes[35]. Le moment était propice puisque Murad Ier, le sultan des Turcs ottomans, après un an de siège, venait de conquérir Andrinople dont il voulait faire sa capitale. Le basileus Jean V Paléologue, qui avait vainement fait appel à Louis Ier de Hongrie pour contrer cette avancée, avait dû rendre hommage à l'Infidèle. Le 4 décembre 1362, face à l'urgence des affaires de Castille, Urbain V envoya en légation Guillaume d'Aigrefeuille, le cardinal de Saragosse, auprès de Pierre Ier de Castille, dit Pierre le Cruel[N 11]. Ce dernier venait de tuer son épouse, la sœur de la Dauphine. La Cour de France, outrée par ce meurtre, décida de soutenir Henri de Transtamare, son demi-frère, comme prétendant au trône de Castille.

La venue en Haute Provence de Transtamare n'inspira aucune confiance. En janvier 1363, Urbain V fit commencer les travaux de fortifications de l'abbaye Saint-Victor de Marseille[N 12],

tandis que Guillaume de la Garde, archevêché d'Arles, entreprit de faire renforcer les défenses de l'église de Sainte-Marie de Ratis[N 13].

Le 17 avril 1363, Urbain V, après avoir été informé de la victoire de Solaro remportée sur les Visconti, annonça son intention de retourner à Rome[N 14].

Quant à Jean le Bon, il dut revenir sur terre et quitter ses rêves de « croiserie ». Le roi avait appris que Charles le Mauvais et son parent, Jean III de Grailly, Captal de Buch[N 15], s'agitaient et levaient des troupes tant en Normandie qu'en Navarre. Le 3 mai, le monarque décida de rejoindre son château de Vincennes.

Pendant ce temps, escorté par Juan Fernandez de Heredia, le pape était reçu dans la capitale du Comtat Venaissin par le recteur Philippe de Cabassolle, l'évêque Jean Roger de Beaufort et les syndics de Carpentras[N 16].

Le Saint Père notifia officiellement que le 16 mai dernier, Jacques IV de Majorque avait débarqué à Naples à la tête d'une flottille de sept galères et que son mariage avec la souveraine avait été officiellement célébré[N 17]. Puis averti que les Grandes Compagnies descendaient en masse vers le Languedoc par la vallée du Rhône, le 25 mai, il lança un vibrant appel à leurs capitaines afin qu'ils se croisent. L'échec fut total et le pape les excommunia[N 18].

Conflit entre les comtes de Foix et d'Armagnac

Entretiens le pape eut à régler un conflit entre Gaston Fébus, comte de Foix, et Jean Ier, comte d'Armagnac, qui se disputaient la suprématie féodale dans le sud de la France. Dès le 3 décembre 1362, il écrivit aux deux comtes pour leur demander d'accepter la médiation de son légat Pierre de Clermont, l'évêque de Cambrai, qu'il leur envoyait. Ce fut lettre morte, puisque le 5 décembre, en milieu d'après-midi, leurs troupes s'affrontèrent à Launac, au nord-ouest de Toulouse, aux limites des comtés de Fezensaguet et de L'Isle Jourdain, loin des domaines respectifs des deux comtes. Ce fut Gaston de Foix qui remporta la victoire et fit prisonnier son rival.

Le 19 décembre, averti de cette bataille et de son issue, Urbain V leur demanda de négocier. Le lendemain, le pape chargea Pierre de Clermont de demander à Gaston Fébus de ne pas abuser de sa victoire. Et le 29 décembre, il envoya un bref à Béatrix, comtesse d'Armagnac, pour l'engager à prendre patience. Elle ne pouvait rien faire d'autre. Le traité de paix entre Gaston Fébus et Jean Ier, ne fut signé, en l'église Saint-Volusien de Foix[36], que le 14 avril 1363. Le comte de Foix, avec les rançons obtenues, devint dès lors le feudataire le plus riche du midi de la France et allait pouvoir continuer à tenir la balance égale entre les rois d'Angleterre et de France pour sa vicomté de Béarn[37].

Croisade d'Alexandrie

L'appel à se croiser lancé conjointement par le pape et le roi de France avait motivé quelques monarques de la chrétienté. Le premier à répondre fut Valdemar IV Atterdag, roi du Danemark[38]. Le second fut Pierre Ier de Lusignan[39], roi de Chypre. À la mi-mars 1363, il quitta Gênes et se dirigea vers Avignon en passant par la route du front de mer. Il arriva dans la cité des papes le 29 mars 1363[N 19].

Jean II ayant appris par Urbain V « que messire Pierre de Lusignan, roi de Chypre et de Jérusalem, devait venir en Avignon et avait passé mer, si dit le roi de France qu'il attendrait sa venue, car moult grand désir avoit de lui voir, pour les biens qu'il en avoit ouï recorder et la guerre qu'il avoit faite aux Sarrasins, car voirement avoit le roi de Chypre pris nouvellement la forte cité de Satalie[24] », l'attendit à Avignon avec le Maréchal Jean Ier Le Meingre, dit « *Boucicaut* », pour prendre la croix.

Deux jours après, le vendredi saint, Urbain V renouvelait son solennel appel à tous les rois et princes chrétiens[N 20]. Il désignait Jean le Bon comme Capitaine général de la croiserie et le cardinal de Périgord comme son légat[N 21].

Lors d'un banquet, Urbain V plaça le roi Jean à son côté. Comme celui-ci priait le roi de Chypre de s'asseoir près de lui, Pierre de Lusignan lui dit : « Très cher Sire, il ne m'appartient pas de seoir jouxte vous, qui estes le plus noble roy des crestiens, car, au regart de vous, je ne suis qu'ung vostre chevalier[24] ».

Le 31 mai, Pierre Ier de Lusignan quitta Avignon et remonta vers l'Europe du Nord pour convaincre d'autres princes chrétiens de Flandre et du Brabant de se joindre à eux[40]. Il fut de retour à Avignon le 22 juillet, accompagné de Jean le Bon. Les deux rois s'installèrent dans la « noble maison de Saint-Ouen[N 22] ». Le roi de Chypre avait peu à peu convaincu le roi de France de changer l'objectif de leur « croiserie ». Le port d'Alexandrie fut dès lors préféré à Andrinople[39] et le Souverain Pontife, lui-même, donna son aval à la défense des saintes affaires du roi Pierre[N 23].

À l'approche de l'hiver, on parlait toujours du « saint voyage » quand Jean II apprit que son fils Louis, prisonnier sur parole des Anglais à Calais, avait fui. Il dut quitter de toute urgence l'Hôtel du Dauphin à Villeneuve-lès-Avignon. Le 14 novembre, le roi de France fit étape dans la ville du Saint-Esprit et regagna les pays de langue d'Oïl.

Le 1er décembre 1363 une vague de froid s'abattit sur tout le pays[N 24]. Jean le Bon fut surpris par ce froid glacial à Amiens où il avait réuni les États Généraux de langue d'Oïl[N 25]. À leur clôture, le roi annonça qu'il allait retourner en Angleterre se constituer prisonnier en lieu et place de son fils Louis[N 26].

La défection du roi de France n'empêcha point cette « croiserie » d'avoir lieu. Elle ne fut que retardée jusqu'en 1365. Cette année-là, le 30 juin, d'Avignon, Urbain V écrivit au roi de Chypre, pour hâter son départ de Venise vers l'Égypte. Il venait d'embarquer avec ses troupes vers Rhodes et Alexandrie. Aux côtés du roi se trouvaient, entre autres, Jean de la Rivière, chancelier du roi de France, Philippe de Mézières, chancelier du roi de Chypre[N 27], le vicomte de Turenne, Guillaume III Roger de Beaufort, et Gantonnet d'Abzac, neveu du patriarche de Nicosie. Avec eux, près de huit mille croisés étaient prêts à aller combattre les Infidèles à Alexandrie[N 28].

Le port égyptien fut pris le 10 octobre[N 29] et ses installations portuaires consciencieusement pillées durant une semaine[39]. Ce que ne savait pas Urbain V qui, le 15 octobre, écrit à Marco Cornaro, le doge de la Sérénissime. Dans sa lettre, il se plaint des difficultés qu'éprouvaient les croisés pour se rendre de Venise à Chypre ou Rhodes.

An de grâce 1364 : froid, criquets, peste, routiers et Charles le Mauvais

Les mois de janvier, février et mars 1364 furent extrêmement froids. Le Rhône fut pris par la glace[41] et les charrettes pouvaient le traverser. Ces grandes gelées, qui détruisirent oliviers et vignes, compromirent toute récolte d'olives et de vin. L'été fut marqué par un événement inattendu dans la région d'Arles et d'Avignon. Dès la fin juillet, le sirocco apporta une nuée de sauterelles en Provence et en Italie. Le nuage était si grand que le ciel en fut obscurci et que les insectes dévastèrent les céréales et les vignes[N 30].

Et à la fin août, il y eut la peste à Avignon. Fuyant le « mal contagieux » qui ravageait la cité papale, Urbain V se réfugia à Carpentras. Pour accélérer les travaux de fortifications de la ville, il fit donner jusqu'à cinq sous par jour aux ouvriers qui travaillaient sur les remparts. Le Comtat Venaissin n'était pas seul menacé par les Grandes Compagnies. Le 21 novembre 1364, au nom d'Urbain V, Philippe de Cabassolle, patriarche de Jérusalem, adressa une lettre à l'official de Sisteron et au prieur des dominicains de la Baume, les informant des exactions commises par les routiers. Le pape ordonna aux ecclésiastiques de contribuer aux charges nécessaires à la défense du pays.

Alors que sévissaient les premiers froids, deux personnalités arrivèrent dans la cité des papes. La première fut Charles le Mauvais qui avait voulu s'opposer militairement au couronnement de Charles V et dont les troupes venaient d'être écrasées à Cocherel et, le 24 novembre 1364, Urbain V put informer Charles V que son beau-frère de Navarre, réfugié à Avignon, se disait prêt à

traiter[N 31]. La seconde fut le cardinal Pierre Roger de Beaufort. À la demande du pape, il venait de quitter l'Italie pour rejoindre Avignon.

L'affaire de la « *Vinea Vespalis* »

Ce fut après le passage des criquets qu'Anglic Grimoard et Jean Pellegrin, le jardinier pontifical, firent planter une immense « muscadière », aux portes d'Avignon, à Champfleury, sur l'emplacement du cimetière des pestiférés de 1348. Le pape ne jugea pas cela suffisant. Il fallait pourvoir immédiatement à l'approvisionnement du palais épiscopal de son frère.

Dans Avignon, une vigne avait été épargnée par le froid et les criquets. Elle avait pour nom « *Vinea Vespalis*[N 32] » et appartenait aux chanoines du diocèse. Le 11 juillet 1364, de Pont-de-Sorgues, où il s'était installé, Urbain V autorisa son frère Anglic Grimoard, après conseil du Chapitre de son Église et nonobstant une ordonnance impériale, à disposer à sa volonté, à Avignon, de ce vignoble.

Au début de l'année 1365, Anglic Grimoard donna procuration à Isnard Garin et à Sicard du Fresne pour modifier le privilège de l'évêque d'Avignon et de son Église sur la « *Vinea Vespalis* ». Le 25 mars 1365, Sicard du Fresne, en tant que procureur épiscopal, désigna trois juifs pour estimer ce vignoble. Enfin le 10 juillet, par bulle, le pape autorisa son frère à exempter ses feudataires des charges de la « *Vinea Vespalis* ». Pour résumer, le Souverain Pontife avait dépossédé de ses vignes le chapitre canonial d'Avignon pour les octroyer à son frère cadet[42].

Visite de l'empereur Charles IV de Luxembourg au pape

Le 25 mai 1365, l'empereur Charles IV de Luxembourg, à la tête d'un somptueux cortège et d'une imposante armée, descendit la vallée du Rhône. Il vint en Provence pour se faire sacrer roi des deux Bourgognes en la cathédrale Saint-Trophime d'Arles[43]. Depuis Dijon, il était accompagné par le duc de Bourgogne.

Le 23 mai, Charles de Luxembourg s'arrêta à Montélimar, et arriva à Avignon le lendemain de l'Ascension[44]. Il était escorté par Guillaume de Melun, archevêque de Sens, Pierre Aycelin de Montaigut, évêque de Nevers, Guillaume de Dormans, chancelier du Dauphiné, et Bertrand de Loupy[45], gouverneur de la même province.

L'empereur et Philippe le Hardi proposaient au pape que les Grandes Compagnies, qui s'étaient installées dans la vallée du Rhône et menaçaient Avignon, soient dirigées vers la Hongrie, sous la conduite de l'Archiprêtre Arnaud de Cervole, pour soutenir la lutte de Louis Ier contre l'envahisseur turc[N 33]. Le pape accueillit avec enthousiasme cette proposition. L'empereur s'installa avec sa suite dans Tour Campana.

On note une élévation significative des dépenses de bouche pour recevoir l'empereur à Avignon. Raymond André, un officier chargé des achats de la cuisine, dépense du 22 au 29 mai 1365, 837 livres, alors que ce poste oscillait entre 74 et 73 livres les semaines précédentes. Les comptes indiquent que cette somme fut consacrée à l'achat de 4 bœufs, 9 veaux, 39 moutons, 49 chevreaux, 139 brochets, 82 barbues, 116 carpes, 16 tanches. Ces vivres complétaient les provisions faites le mois précédent en prévision de la visite impériale. Avaient été stockés 21 bœufs gras, 177 moutons, 100 chevreaux, 28 oies, 54 chapons et 300 poules vivantes. S'y ajoutaient un lot de poissons vivants en provenance du Lyonnais, convoyé dans un bateau par Étienne Faget, chanoine de Saint-Dié[46].

La boisson ne fut pas en reste. Pour la venue de Charles IV, l'un des bouteillers du pape, Barthélémy Maderne, se rendit à Pont-de-Sorgue le 12 mai pour acheter du vin. Les comptes que furent consommés 29 tonneaux de vin ordinaire et 5 tonneaux de vin de Beaune pris sur la provision du pape. Le service impérial nécessita d'augmenter les récipients nécessaires, des tonneaux aux brocs et aux pichets, en passant par les verres et les gobelets. Le palais des papes de Sorgues fournit 1 000 gobelets de verre et 1 000 autres en métal pour le palais d'Avignon[46].

Le lendemain de la Pentecôte, couronne en tête et sceptre en main, l'empereur assista à la messe pontificale. Le jour suivant, le 2 juin, il quitta la cité papale pour Arles où il fut couronné roi pour la

vigile de saint Boniface[N 34]. L'empereur revint à Avignon le 6 juin et en repartit trois jours plus tard[N 35]. Il avait obtenu du pape, à la suite de la mort de Ludovic de la Torre, patriarche d'Aquilée, la nomination comme nouveau patriarche du suève Marquard de Randeck, évêque d'Augsbourg, homme possédant une grande expérience des armes.

Le pape et Avignon menacés par Bertrand du Guesclin

En France le désordre le plus total régnait. Les Routiers démobilisés erraient à travers le territoire, vivant sur le pays traversé où ils pillaient et trucidait. Par une bulle de 27 février 1364, Urbain V, qui les avait déjà excommuniés, accorda une indulgence plénière à ceux qui engageraient la lutte contre eux[N 36].

Après la paix de Guérande, les Bretons démobilisés après des années de guerres, les pillages et les meurtres perpétrés par les Grandes Compagnies devinrent plus qu'inquiétants. La bulle pontificale du 25 mai 1365, faisant obligation aux Capitaines des routiers de se croiser avec leurs troupes pour aller guerroyer contre les Infidèles, resta sans effet. Le cardinal Pierre Roger de Beaufort proposa au pape de lancer l'excommunication contre ces Routiers. Espérant toujours dans la promesse de l'empereur et du duc de Bourgogne, Urbain V préféra n'en brandir que les foudres[N 37].

Entretiens, le pape, par lettre bullée, avait convoqué le concile des trois provinces ecclésiastiques de Provence : Arles, Aix et Embrun[N 38]. Le lieu choisi fut Apt où Raimond Savini, le prince-évêque de la ville, avec sa vie fastueuse et le relâchement de ses mœurs, était le parfait exemple de la dérive de l'Église romaine[47].

Le 4 mai 1365, le troisième dimanche après Pâques, le concile commença à tenir ses assises au couvent des cordeliers. Urbain V se déplaça lui-même à Apt, le 22 octobre 1365. Il se rendit sur le tombeau d'Elzéar de Sabran, accompagné des seuls cardinaux Pierre Roger de Beaufort et Hugues de Saint-Martial. Le pape voulait bénir le vitrail de la cathédrale Sainte-Anne[N 39] où il était représenté avec son parrain. Ce vitrail était l'œuvre du maître verrier Audibert Chacharelli[48],[49].

Puis le Souverain Pontife se rendit à Marseille, pour bénir cette fois les fortifications de l'abbaye Saint-Victor et consacrer le nouvel autel[N 40]. L'évêque Guillaume Sudre l'informa alors que Bertrand Du Guesclin avait pris la tête des Routiers et rassemblait une « Longue Route » en Bourgogne pour descendre la vallée du Rhône[N 41]. Les promesses de Charles IV et de Philippe le Hardi n'avaient pas été tenues. Le pape demanda aux édiles marseillais de lui envoyer cent cinquante arbalétriers. Mais le 12 novembre 1366, alors que les Grandes Compagnies campaient devant Avignon, il attendait toujours ces renforts[N 42].

Les Grandes Compagnies menées par le « Dogue Noir » étaient sur la rive droite du Rhône où elles furent rejointes par les troupes d'Henri de Transtamare[N 43].

Le maréchal d'Audreheim, aide de camp de Bertrand du Guesclin, obtint une audience. Au cours de celle-ci, il demanda au pape l'absolution des péchés que les Routiers allaient commettre en Castille au service d'Henri de Transtamare et 200 000 francs[50]. Cette somme fut négociée et réduite de moitié. Mais le 13 novembre 1365, le Trésorier du Comtat imposa les communes du Venaissin de 540 florins forts pour payer les gens d'armes protégeant Avignon et fit lever, en janvier 1366, une taille exceptionnelle de 5 000 florins destinée à couvrir la part pontificale achetant le départ des Routiers. Le 23 novembre, Urbain V écrivit d'ailleurs au cardinal Raymond de Canillac pour s'en justifier : « D'innombrables gens d'armes, appelés compagnons, sortant du royaume de France et partant en guerre, disaient-ils, contre les infidèles, avaient envahi la Sénéchaussée de Beaucaire et menaçaient d'entrer en ennemi dans le Venaissin, ce qui leur était facile, si les habitants de ce comté ne leur versaient pas un subside. Pour éviter de très graves périls et de très gros dommages, nous avons donné mission d'emprunter, au nom des dits habitants, la somme de 5 000 florins d'or et de la remettre à ces Routiers, ainsi que l'ont déjà fait les habitants des pays voisins ».

Aussi le 17 novembre, pour faire déguerpir les Grandes Compagnies, Urbain V[51], au nom de la ville d'Avignon, emprunta 17 000 florins aux banquiers de la cité des papes[N 44]. Trois jours plus

tard, par bulle, il charge Philippe de Cabassolle, Recteur du Comtat, de recouvrir 30 000 florins auprès du clergé provençal[N 45]. La rançon put être remise au Breton le 22 novembre et le souverain pontife y joignit son absolution. La cité des papes était sauvée[N 46].

Dès que la « Longue Route » des Grandes Compagnies eut quitté les rives du Rhône, une somptueuse ambassade envoyée par la Seigneurie de Florence se présenta devant Avignon. Parmi les émissaires se trouvait Boccace. Les Florentins étaient à Avignon afin d'implorer le pardon pontifical pour avoir traité avec John Hawkwood et sa Compagnie de Saint-Georges[N 47].

Projet de retour à Rome

Depuis 1360, une nouvelle constitution avait été établie à Rome. Appliquée et défendue par une milice populaire, la « *Felix Societas Balestriorum et Pavestorum* », dont les capitaines étaient membres du gouvernement, elle avait chassé les nobles, rétabli l'ordre et tenu à distance les « compagnies d'aventure[52] ». Aussi quand le 22 mai 1363, Urbain V, reçut une délégation d'ambassadeurs romains, il leur avait déclaré :

« Notre retour à Rome, nous le souhaitons et nous ne tarderons pas à l'effectuer, si des empêchements de la plus haute importance ne nous retenaient ici. Mais nous l'espérons, le Très Haut lèvera les obstacles[53]. »

En effet, en Italie même, la situation évoluait. Le 2 mars 1364, le légat Androin de la Roche signait avec Barnabò Visconti un traité lui rachetant Bologne pour 500 000 florins alors que le Grand Sénéchal de Naples, Nicola Acciajuoli, traitait pour 100 000[N 48]. Au printemps 1364, le cardinal Gil Albornoz, qui n'était plus légat qu'en Toscane, souhaitait rentrer. Urbain V refusa tout en lui confiant la légation du Royaume de Naples et de la Trinacrie[N 49]. Dès sa prise de fonction, le cardinal d'Espagne nomma son neveu Gomez Albornoz Capitaine Général et Réformateur de Justice du Royaume[N 50].

Après ce traité, le retour prévisible à Rome n'enthousiasmait que modérément la Cour pontificale qui avait vite oublié Bertrand du Guesclin et ses Grandes Compagnies. À tel point qu'Urbain V décida de frapper un grand coup en menaçant d'excommunication Jean de Bussières, abbé de Cîteaux, s'il continuait à approvisionner la Cour pontificale d'Avignon en Clos Vougeot. Le bruit courait, en effet, que les cardinaux se refusaient d'aller à Rome où ils ne retrouveraient pas un tel cru[N 51].

En juin 1364, Urbain V put donc écrire à l'empereur Charles IV : « Non seulement nous avons le désir mais encore la ferme détermination de visiter la cité des Apôtres ». Pour préparer son installation, le pape adressa un bref à l'évêque d'Orvieto, le 13 novembre 1365, afin de remettre en culture les jardins du Vatican, planter des vignes et des fruitiers et faire réparer le mur de clôture[54]. À la même époque, il écrivit au cardinal Albornoz pour qu'il protège son architecte Gaucelin de Pradalhe qu'il envoyait à Rome afin de faire toutes les restaurations nécessaires à sa venue et à celle des cardinaux[55].

Mais il fallut pourtant encore attendre pour que la situation dans la péninsule devînt favorable. À la fin de l'été 1366, à Avignon, il était de plus en plus question du retour à Rome[N 52]. Le pape avait à nouveau écrit dans ce sens à l'empereur, le 14 septembre 1366, ainsi qu'au roi de France Charles V et à Marco Cornero, le Doge de la Sérénissime[N 53]. Un jour après, il avait informé de sa décision Galeazzo Visconti, tandis que le peuple de Rome, le 19 septembre, apprit la nouvelle du haut des chaires de toutes ses églises.

Deux victoires militaires confortèrent la décision pontificale. Celle d'Ugolino de Montemarte, Capitaine du cardinal Gil Albornoz qui, le 22 septembre, battit la Compagnie de Saint-Georges de John Hawkwood l'obligeant à s'enfuir du Patrimoine de Saint-Pierre. Puis celle de Gomez Albornoz, à la fin du mois, qui écrasa les troupes d'Ambrogio, le bâtard de Visconti, sur la terre d'Otrante. Mais l'automne passe et l'hiver arrive sans que le convoi pontifical ne se forme à Marseille.

Dernière visite à Montpellier

Avant son départ pour Rome, le pape voulut revoir une dernière fois son université de Montpellier. Au début janvier 1367, il en prit la route, suivi des cardinaux de Boulogne, de Canillac, de Tarragone et de Saragosse. Il fut accueilli à Castelnau-le-Lez par le clergé sous la conduite de Pierre de la Jugie, archevêque de Narbonne. À partir de là, le cortège pontifical fut escorté par les officiers du roi de France et du roi de Navarre ainsi que par les consuls de la ville.

Ceux-ci abritaient le pape sous un dais à huit bâtons garni de vingt-quatre clochettes d'argent et orné d'écussons aux armoiries pontificales et à celles de Montpellier. À l'entrée de la ville, Urbain V fut accueilli par Louis Ier d'Anjou. Le cortège pontifical, après un arrêt à l'Hôtel de la Ville se dirigea vers l'église de Notre-Dame des Tables. Puis après une collation, le pape visita l'église de Saint-Benoît en construction. Il apostropha l'architecte en ces termes : « J'avais mandé de bâtir une église et vous n'avez fait qu'une chapelle »[56].

Le 30 janvier, en présence du pape, l'archevêque Pierre de la Jugie célébra la première messe en l'église Saint-Germain sur l'autel où avait été placé un tabernacle d'argent dans lequel était enchâssée une image de la Vierge en argent doré offerte par le pape. Le 14 février, Urbain V consacra la nouvelle église Saint-Benoît dont il consacra le maître-autel à Notre-Dame, à Notre-Seigneur et à saint Benoît. Dans les absidioles, à droite un autel est dédié à saint Blaise et à gauche à saint Germain. Cette cérémonie fut suivie d'une messe chantée pontificalement. Puis du 15 février au 7 mars, le pape désigna de nouveaux évêques à Cahors, Maguelone et Nîmes. Le 8 mars 1367, il quitta Montpellier pour retourner à Avignon escorté par les consuls et les notables de la ville. Il était maintenant prêt à partir pour Rome[57].

Retour à Rome

Urbain V avait, bien avant son élection, considéré que le pape devait siéger à Rome et non ailleurs. Au cours de ce printemps 1367, le mercenaire John Hawkwood et sa compagnie de Saint-Georges, passés du côté pontifical, défirent les troupes à la solde de Pérouse. Ce qui permit au cardinal Gil Albornoz d'enlever à cette cité les villes d'Assise, Nocera et Galdo[N 54], « terres d'Église »[59]. Un calme relatif étant apparu en Italie à la suite de ses succès militaires, le pape estima pouvoir s'installer à Rome. Cela imposa un déplacement complet de la cour avec ses services, ses archives et son approvisionnement.

Le temps du départ pontifical approchant, le roi Charles, opposé par principe au retour à Rome, fit une dernière tentative en envoyant une ambassade conduite par le comte d'Étampes. Après avoir descendu la Saône et le Rhône, elle fut reçue par Urbain V le 22 avril 1367. Le pape notifia aux Français que son départ aurait lieu dans une semaine. Le chancelier de l'Université de Paris se lance alors, dans la salle du consistoire, dans un dialogue non improvisé dans lequel il mit en scène le roi et le pape.

« Seigneur, où allez-vous ?

- Je vais à Rome.

- Pour vous faire crucifier une seconde fois[60] ? »

Le 30 avril, tenant sa promesse, en dépit de ces pressions, le pape quitta Avignon pour retourner à Rome[61]. Son cortège s'arrêta d'abord à Pont-de-Sorgues où il coucha deux nuits au château pontifical[54].

Urbain V quitta cette cité le 1er mai 1367, pour passer la Durance à Bonpas et coucher à Noves. De là, le 2 mai, il se dirigea avec toute sa Cour vers le port de Marseille. Il fit étape à Orgon, le lendemain, puis entra à Aix-en-Provence, le 4 mai. Deux jours plus tard, le cortège pontifical arriva au grand port où l'attendaient les galères venues de Naples, de Rhodes, de Gênes, d'Ancône et de Pise[54].

Le 6 mai 1367, en attendant de s'embarquer, le pape consacra cardinal un jeune homme de vingt-huit ans, Guillaume d'Aigrefeuille, homonyme de son oncle. La flotte quitta Marseille le 19 mai

1367. En tête du convoi se trouvait le Grand Maître de l'Hôpital, Raymond Béranger, sur sa célèbre galère noire. Urbain V, en compagnie des cardinaux Pierre Roger de Beaufort et Guillaume de la Jugie, était monté sur une galère vénitienne, envoyée par le doge Marco Cornero[N 55]. Il était protégé par cinq galères rouges des chevaliers de Rhodes.

Le 25 mai, la galère pontificale fit escale à Gênes[62]. Puis le 2 juin, le convoi relâcha à Porto-Pisano. Le pape fut accueilli le 3 juin à Corneto par Albornoz, cardinal-évêque de Sabine, qui le conduisit ensuite à Viterbe au milieu d'une foule enthousiaste[N 56]. Albornoz ne survit guère à ce jour de gloire et mourut deux mois plus tard le 24 août 1367[54]. Le pape arrivait à Orvieto où il fut salué par Nicola Orsini, comte de Nola et Recteur de la cité, qu'accompagnait Nicola Spinelli da Giovinazzo, le Garde des Sceaux du royaume de Naples[N 57].

L'entrée triomphale d'Urbain V dans Rome ne se fit que le 16 octobre[62]. Nicolas d'Este, marquis de Ferrare, ouvrait le cortège à la tête de mille cavaliers. Amédée VI de Savoie tenait la bride du cheval du pape et derrière lui, à cheval, Rudolphe de Camerino tenait l'étendard de l'Église déployé au-dessus de la tête d'Urbain V[54]. Le pape et ses cardinaux étaient aussi accompagnés par Nicola Spinelli et Nicola Orsini. Ce dernier, en cette occasion, avait été nommé Recteur du Patrimoine. En dépit de la satisfaction d'avoir atteint son but, la différence avec Avignon était trop criante et Urbain V ressentit comme un malaise[63]. Les cardinaux maugréaient.

Le seul à afficher une joie sans détour fut Pétrarque. Il en fit part à son ami Francisco Bruni :

« Jamais mes paroles n'ont égalé ce que je pense de ce pontife. Je lui ai fait des reproches que je croyais justes, mais je ne l'ai pas loué comme je voulais. Mon style a été vaincu par ses mérites. Ce n'est point l'homme que je célèbre, c'est cette vertu que j'aime et que j'admire avec étonnement. »

Une des premières personnes à demander audience au pape fut Brigitte Birgersdotter, comtesse de Suède, devenue religieuse (elle sera canonisée en 1391) [64]. Urbain V ne put que lui accorder l'entrevue demandée. Mais pour diminuer la rudesse prévisible de cet entretien, il sollicita la présence à ses côtés du cardinal de Beaufort plus armé que lui, par son séjour italien, pour répliquer à cette religieuse. En fait, elle venait réclamer au pape la reconnaissance pontificale pour l'ordre du Saint-Sauveur qu'elle avait fondé en 1346, deux ans après la mort de son mari. Il promit à Brigitte de l'autoriser à fonder deux monastères distincts, pour les femmes et les hommes, à Vadstena, suivant la règle de saint Augustin[N 58].

Le 17 mars, la reine Jeanne se rendit à Rome auprès du pape. Et pour Lætare, le quatrième dimanche de Carême, tandis que Nicola Spinelli était armé chevalier par le roi de Chypre, Urbain V lui remit la rose d'or[65],[N 59], distinction attribuée pour la première fois à une femme. Le pape lui dit : « Je te donne, ma chère fille, cette rose à la couleur pleine de joie, au parfum exaltant et dont la forme est l'image même de la félicité. »

Certains prirent pour un geste de galanterie ecclésiastique cet acte politique qui marquait le soutien pontifical à la reine-comtesse dont les États de Provence étaient menacés par le frère du roi de France. Aux membres du Sacré et Antique Collège qui s'étonnaient de cette distinction remise à une Dame et qui vantaient les mérites de roi de Chypre, victorieux en croisade, Urbain V répliqua : « On n'avait jamais vu non plus l'abbé de Marseille devenir pape ! »

Louis d'Anjou et Bertrand du Guesclin attaquent la Provence

Profitant du départ du pape, Louis d'Anjou, dont les sénéchaussées étaient infestées par les Compagnies de routiers, décida de les regrouper. Sur la rive droite du Rhône, les plus avertis craignirent que le frère du roi de France utilisât ces soudards à des fins toutes personnelles. C'était le sentiment de Philippe de Cabassolle, le recteur du Comtat Venaissin. Averti du passage dans les différents diocèses languedociens d'une multitude de gens d'armes, le 11 juillet 1367, il annonça au pape la menace que faisaient peser ces « *societates* » sur les frontières occidentales du Comtat et de la Provence[N 60]. Le recteur, inquiet, ordonna à Pons Bernard, Capitaine de Carpentras, de fermer les portes des remparts de sa ville et d'élever des murs de terres du château de Serres jusqu'à la

Porte d'Orange.

Urbain V, qui passait l'été à Viterbe dans la forteresse construite par le cardinal Alborno[54], prit cette menace très au sérieux. Face à la volonté évidente de Louis d'Anjou d'envahir la Provence et d'occuper le Comtat, le pape demanda aux Provençaux de rester fidèles à la reine Jeanne par une lettre bullée datée du 30 juillet.

Au fil des jours, la menace se précisa. Vers la mi-septembre, sur ordre de l'Angevin, les capitaines des routiers firent mouvement vers la vallée du Rhône. Enfin le 25 septembre, Olivier de Mauny[N 61] et ses troupes s'installèrent à Beaucaire en compagnie du duc. Ils s'y cantonnaient dans l'attente de la venue de Bertrand du Guesclin, toujours prisonnier du Prince Noir à Bordeaux.

L'affaire fut jugée si grave à Rome que le 27 septembre 1367, une bulle d'Urbain V excommunia tous ceux qui apporteraient aide aux routiers. D'autant que le pape jugeant Raymond d'Agoult incapable comme sénéchal de Provence, se sentit obligé, le 11 décembre, de donner son sentiment à la comtesse-reine : « Nous croyons qu'il conviendra à ton honneur et état et nous te suggérons d'un conseil paternel ». Il lui proposa de le remplacer par Guillaume Augier de Forcalquier, le sire de Viens[N 62].

Des bruits de mauvais augures traversèrent le Rhône. Dans la sénéchaussée de Beaucaire la rumeur courait que, le 7 février précédent, Bertrand du Guesclin, de passage à Montpellier, avait regroupé tous ses Capitaines routiers[N 63]. Ce fut là qu'il apprit que le duc d'Anjou et son cousin Olivier de Mauny l'espéraient à Nîmes. Le Breton décida de les rejoindre en compagnie du maréchal Arnould d'Audrehem[N 64].

Il fallait se préparer à la guerre. Elle fut déclenchée le 26 février 1368 quand Louis d'Anjou donna ordre aux troupes placées sous le commandement de du Guesclin d'envahir la Provence. Le Sénéchal de Beaucaire, Amiel des Baux, organise leur passage sur l'autre rive du Rhône grâce à des ponts de barques[N 65]. La réaction de Raymond d'Agoult, sénéchal de Provence, se faisant attendre, personne ne fut surpris d'apprendre que, le samedi 4 mars 1368, Bertrand du Guesclin avait mis le siège devant Tarascon[66],[N 66]. Au cours de celui-ci, Béranger de Raymond, chevalier d'Avignon, fut tué, tandis que Louis de Trian, vicomte de Tallard, Bernard d'Anduze, seigneur de la Voulte, et Foulques d'Agoult, furent fait prisonniers.

Avant qu'ils ne menacent Avignon, Philippe de Cabassolle fit immédiatement entamer des négociations préliminaires avec les Capitaines de Louis d'Anjou. Un accord fut passé le 23 mars. Pour détourner les Bretons de la cité pontificale, les Avignonnais avaient accepté de leur payer 37 000 florins avec la promesse d'en verser immédiatement 5 000. Pour recouvrir cette créance, Bertrand du Guesclin, dès le lendemain, délégua Janequin le Clerc, son procureur anglais, auprès du banquier avignonnais, André de Tis, mandant de Michel de Baroncelli qui avançait la somme. Mais dans le même temps les Sociétés à la solde du duc d'Anjou mirent pieds dans le comté de Provence.

Le 3 avril, le pape dépêcha un émissaire au roi Charles V[67]. Il était chargé de lui remettre des lettres dénonçant l'agression de son frère contre la Provence, comté de leur parente Jeanne de Naples, ainsi que le scandale de cette invasion sans cause, sans prétexte et sans déclaration de guerre. Pour bien se faire comprendre Urbain V menaçait même le roi de France d'une réplique menée par une coalition contre la Sénéchaussée de Beaucaire et le Dauphiné. Deux jours plus tard, le Doge de Gênes reçut un bref pontifical lui enjoignant de ne pas soutenir les attaques dirigées de la France contre la Provence.

Le Sénéchal Raymond d'Agoult, qui avait enfin levé des troupes, se porta au secours de Tarascon et d'Arles, assiégées depuis le 23 mars par messire Bertrand. Au cours de ce siège, Guiraud de Simiane, Arnaud de Villeneuve et Isnard de Glandevès, seigneur de Cuers, furent faits prisonniers. La rencontre des deux armées eut lieu devant cette cité le 11 avril.

Luquet de Girardières, le lieutenant du sénéchal, se heurta au « Dogue Noir »[N 67], qui à la tête de ses troupes attaque la cavalerie provençale. L'affrontement se solda par la déroute des troupes

fidèles à la reine Jeanne.

La débâcle des nobles provençaux imposait de mettre en place des mesures rapides pour éviter le désastre. Les États de Provence se réunirent d'urgence le 21 avril, à Aix-en-Provence, et chargèrent Louis de Trian, libéré après rançon, de prendre la défense de la capitale du comté. Pendant ce temps, une bulle pontificale, datée du 18 avril, porta condamnation des Avignonnais qui ravitaillaient les Bretons assiégeant Tarascon. Tandis que le 27 du même mois, Urbain V se vit obligé de rassurer par lettre la reine Jeanne. Le pape lui confirma qu'il ne se laisserait jamais abuser par les mensonges de ses adversaires et l'exhortait à secourir et aider ses très fidèles provençaux.

Ce ne fut pas pour inquiéter les Français et les Bretons. Leur seul problème, pour l'instant, était de transférer de nouveaux renforts sur la rive provençale du Rhône, le pont de barques mis en place par Amiel des Baux ayant cédé. Il fut réglé le 20 mai, Louis d'Anjou ayant débauché Rainier Grimaldi, seigneur de Monaco, qui remonta le Rhône pour assurer le passage des derniers routiers de du Guesclin. Deux jours plus tard Tarascon capitula[68].

L'incapacité du sénéchal de Provence ayant miné la confiance, même dans le Comtat, il fallut une bulle pontificale, datée du 26 mai, pour remettre les esprits en place. Urbain V ordonna à tous les nobles comtadins de suivre à la lettre les directives données par le recteur Philippe de Cabassolle.

Bataille de Céreste et révolte des Laborieux

Face à une telle agression, toute la Provence s'inquiéta. Le 5 juin 1368, le Conseil de Ville de Sisteron, instruit des sévices de Bertrand du Guesclin, décida de suivre l'exemple des cités voisines qui fermèrent leurs portes « en criant que le diable venait ». Le Conseil statua que tous ceux qui refuseraient de monter la garde aux remparts ou qui abandonneraient leur poste sans qu'ils en aient eu l'ordre seraient passibles d'une amende de 100 marcs d'argent ou auraient une main ou un pied coupé[N 68].

Le 12 juin, le sénéchal de Provence se dit informé que « *Bertrandus de Cliquino* »[N 69] - comprendre Bertrand du Guesclin - se dirigeait avec ses compagnies vers Barjols, Flayosc et Draguignan.

Mais le mercredi 5 juillet, elles se trouvaient devant Aix défendue par le vicomte de Tallard. Et pendant que les Bretons mettaient le siège avec leurs machines de guerre, Raymond d'Agoult, fils du sénéchal, en profitait pour faire attaquer Aigues-Mortes afin de bloquer les arrières français[N 70]. L'archevêque d'Arles, Guillaume de la Garde, s'étant ouvertement déclaré pour Louis d'Anjou, fut mis en accusation pour trahison et crime. Le sénéchal donna ordre à son lieutenant Luquet de Girardières de se saisir du temporel de l'archevêque.

Les Bretons, tout en continuant à ravager la province convoitée par le frère du roi, envisageaient une jonction avec les troupes de Grimaldi à Nice. Certaines compagnies se dirigèrent déjà vers la côte. De plus on disait qu'Olivier du Guesclin, le frère de Bertrand, s'en allait vers les Baronnie pour s'installer dans cette région où s'entremêlaient les terres adjacentes dauphinoises et provençales. Il installa, en effet, ses troupes dans les fiefs baronniers de la maison des Baux[N 71].

Confirmation fut donnée le 18 juillet 1368 quand Raymond d'Agoult leva quatre cents lances[N 72], la fine fleur de la noblesse provençale, pour traverser le Luberon et rejoindre la vallée du Calavon. Les Bretons avaient évité d'attaquer Apt car la ville était trop bien protégée par ses remparts et ses bouches à feu, trente bombardes garnies « per lo passage de Mosenhor Bertran de Cliquin »[N 73]. Immédiatement les lances du Sénéchal se lancèrent à la poursuite de cette « Longue Route ».

Arrivée en vue du village de Céreste[69], l'avant-garde du sénéchal traversa le village et se trouva face aux Routiers. Les cavaliers provençaux se lancèrent à l'attaque. Ils furent secoués, malmenés, bousculés et taillés en pièces aux cris de « Notre-Dame Guesclin » ! Ce fut à nouveau une cuisante défaite.

Le 9 août, Raymond, le prince d'Orange, mit sa ville en état d'alerte. Le 20 août, Perrin de Savoie et

le Bâtard de Comminges, qui avaient quitté les Baronnie où se cantonnait Olivier du Guesclin, traversaient le fleuve au pont du Saint-Esprit. Ils avaient averti le Prince d'Orange qu'ils ne feraient que passer sur ses terres[N 74]. Ce qui ne les avait point empêchés de mettre à sac le village de Sainte-Cécile dans la vallée de l'Aigues.

Le passage des Sociétés de « *Mosenhor de Cliquin* » avait laissé le pays exsangue. Tout avait été ravagé. Des villages, hameaux, bastides et écarts avaient été mis à sac, brûlés ou vidés de leurs provisions. Dans le Comtat, les impositions pontificales[N 75] qui arrivaient à la suite de ces exactions et pillages provoquaient une émotion qui se mua bien vite en rébellion armée des « Laborieux »[70].

C'était tout un peuple qui s'insurgeait. La répression des nobles provençaux fut terrible. Dans chaque hameau et village nombre de paysans furent pendus pour l'exemple, d'autres enterrés vifs, enfin certains furent tout bonnement broyés sous des meules de moulins. Leurs femmes et leurs filles furent violées.

À Montefiascone, les nouvelles des événements de Provence firent l'effet d'une catastrophe. Bien que coincé entre sa sympathie pour la cause française et son écœurement face aux exactions commises par le frère du roi en Provence, Urbain V ne balançait point. Une bulle datée du 1er septembre 1368 excommunia Bertrand du Guesclin et sa clique. Elle fut totalement occultée en France. Immédiatement Charles V fit intervenir les cardinaux du parti français pour la faire annuler. Urbain V ne céda pas et l'excommunication fut rendue publique le 14 septembre[N 76].

Croisade contre les Visconti et réception à Rome de deux empereurs

Au printemps 1368, Charles IV de Luxembourg quitta Prague, sa capitale, et entreprit sa dernière *calata*, cette visite si redoutée des cités de la péninsule. Officiellement, il arrivait pour le couronnement d'Élisabeth de Poméranie, sa quatrième épouse, mais surtout pour tenter de reprendre en main la situation en Toscane.

Craignant peu l'empereur, au cours du mois d'avril, Barnabò Visconti et Can Signorio, seigneur de Vérone, avaient envahi la région de Mantoue[71]. Le 30 mai, Urbain V décréta Visconti coupable de révolte contre l'Église et prêcha la croisade contre lui. Le pape avait alors espoir que Charles de Luxembourg en prit la tête.

L'empereur arrivé d'ailleurs à Padoue le 17 mai 1368. Le 12 juin, il s'installa à Figheruola où il fut rejoint par le cardinal Anglic de Grimoard à la tête des troupes pontificales puis par celles de la reine Jeanne. Pétrarque, lui-même quitta Arqua pour se rendre à Udine auprès de Charles IV, et participer à la guerre que l'Empire allait faire aux Visconti. Urbain V nomma son frère Anglic légat à la place du cardinal Androin de la Roche. Mais le 27 août 1368, pour se débarrasser de l'affaire milanaise, l'empereur conclut une trêve avec Barnabò Visconti[72].

C'est encore à Montefiascone que le pape apprit les nouveaux ravages causés par les condottiers italiens. Barnabò Visconti s'était retourné contre la Toscane qu'il avait dévastée et désolée, son gendre John Hawkwood – le Faucon des Bois – avait pillé et mis à sac Ravenne.

Urbain V n'appréciait ni ce pays qui lui était étranger sinon étrange, ni les Italiens avec leurs *combinazioni*. Il le fit savoir à son frère Anglic, qui venait de le rejoindre. Choqué, autant par la vie qui lui était faite en Italie que par la volonté française de mettre la main sur la Provence en son absence, il lui fit part de son intention de retourner à Avignon et de lui confier la direction des États pontificaux italiens[72].

Ce fut sans doute pourquoi, le 22 septembre 1368, quand il désigna les nouveaux membres du Sacré et Antique Collège, sur les huit incardinés, un seul était d'origine italienne. Le tollé à Rome fut général. Ces aigres récriminations prennent un ton plus feutré quand l'empereur germanique arriva avec toute sa suite[N 77]. Urbain V le reçut dans la résidence d'été à la mi-octobre et agréa la demande de Charles pour couronner son épouse impératrice[N 78]. Le 21 octobre, les deux Vicaires du Christ rejoignirent ensemble Rome pour la cérémonie du sacre. Elle déroula ses fastes

le 1er novembre. Puis l'empereur fit négocier une nouvelle trêve avec les Visconti jusqu'au début du mois de mai 1369.

Le 15 avril 1369, profitant de l'accalmie, Urbain V proclame saint son parrain Elzéar de Sabran en la basilique Saint-Pierre de Rome[73], en présence de Louis de Sabran, sénateur de Rome[N 79].

À la fin avril, la trêve avec Milan ne fut pas prorogée. Le pape et les Visconti étaient à nouveau en « grande discorde et guerre ». Et la Compagnie de Saint-Georges de John Hawkwood recommença à ravager les États pontificaux[N 80],[71]. Ce fut pourtant le moment que choisit Jean V Paléologue, empereur de Constantinople, pour se rendre en Italie auprès du pape. Le besoin urgent d'une aide des chrétiens d'Occident aux chrétiens d'Orient face aux Turcs l'avait poussé à abjurer sa foi. Il le proclama solennellement le 18 octobre 1369 dans l'église du Saint-Esprit à Rome mettant théoriquement fin au schisme[N 81]. Cette initiative isolée eut peu de succès dans ce qui restait de son empire et les « armées franques » n'étant pas venues à son aide la grande union des chrétiens n'eut jamais lieu.

Ayant passé l'hiver à Rome, Urbain V rejoignit ensuite sa résidence au début de l'été 1370. Au cours de celui-ci, le pape apprit la révolte de Pérouse. Inquiet, il choisit de quitter Montefiascone pour se réfugier à Viterbe. À son tour la ville fut menacée par les Pérugins venus l'assiéger avec la Compagnie de Saint-Georges. Le 4 août, les Napolitains firent céder Pérouse qui avait reçu le renfort des Milanais, des Florentins, des Romains et des Vénitiens.

Retour à Avignon et mort

Le pape, lassé, prit alors la décision publique de retourner en Avignon[N 82]. Informée, Brigitte Birgersdotter lui jetait une malédiction : « S'il retourne au pays où il a été élu pape, il recevra rapidement un coup ou une gifle tels que ses dents se serreront et grinceront. Sa vue sera obscurcie, il pâlera et tout son corps en frémira (...) »[74]. Ce que lui promettait la comtesse suédoise lui semblait peu à côté de ce qu'il subissait en Italie. Le 26 juin 1370, dans une bulle datée de Montefiascone, Urbain V informa les Romains de son retour en Avignon[75] :

« Nous ne doutons pas, chers fils de Rome, qu'après vous être réjouis de notre présence, vos cœurs ne s'attristent en apprenant l'éloignement de votre père. Vous craignez que les Pontifes romains, nos successeurs, ne renoncent à venir à Rome, en voyant qu'au lieu d'y fixer notre séjour, comme vous l'espériez, nous y sommes resté fort peu de temps. Cet événement, nous le déplorons ; mais, pour votre consolation, pour l'instruction de ceux qui vivent aujourd'hui ou qui viendront après nous, nous affirmons à nos successeurs, au monde, à la postérité que nous n'avons pas été troublé pendant les trois ans passés au milieu de vous. En nous proposant de passer la mer avec l'aide du Seigneur, nous avons la pensée d'être utile à l'Église universelle et au pays où nous allons. Notre cœur reste au milieu de vous. Éloigné, nous vous soutiendrons comme si vous nous étiez présents. C'est pourquoi nous vous prions, nous vous ordonnons de vous consoler de notre départ, ainsi que des hommes pleins de force et de sagesse. Gardez la paix et la concorde, faites en sorte que notre ville persévère dans ces bons sentiments et s'améliore même, afin que, si nous ou nos successeurs avons la pensée de revenir à Rome pour de justes raisons, nous n'en soyons pas détournés par les troubles qui pourraient y régner. »

La reine Jeanne donna immédiatement mission à Nicola Spinelli, le nouveau sénéchal de Provence[N 83], de préparer le retour pontifical. À sa demande, parti de Marseille, Estève Brandis accostait le 5 septembre à Corneto avec ses trente-quatre galères. Urbain V, usé par la vie que lui avaient menée les Italiens depuis son arrivée, rembarquait vers la Provence. Le 16 septembre, le pontife arriva au Vieux Port et rejoignit Avignon, par petites étapes, onze jours plus tard.

Épuisé, Urbain V décida, pour se reposer, de se rendre à Châteauneuf, où les vendanges battaient leur plein. Puis, à la fin de septembre, un peu remis, le pape fit une visite à Carpentras, où il fut reçu par l'évêque Jean Roger de Beaufort et le recteur Philippe de Cabassolle[N 84].

Une de ses premières décisions fut de nommer un nouveau recteur du Comtat en la personne

d'Étienne Aubert, abbé de Saint-Allyre. Puis il voulut mettre un terme à la lutte frontalière qui perdurait entre les troupes provençales et celles du Dauphiné alliées aux Bretons d'Olivier du Guesclin. Pour cela, il négocia une trêve. Elle fut signée le 19 décembre 1370 entre Nicola Spinelli, sénéchal de Provence, et Amiel des Baux, sénéchal de Beaucaire. La « Longue Route » des Bretons quitta la région.

Le jour même de la signature de la trêve, le pape, tourmenté par la maladie de la pierre, s'éteignit à Avignon[76] dans la Livrée de son frère. Il fut d'abord inhumé à Notre-Dame des Doms à Avignon. Ayant souhaité que son corps fût enseveli à la manière des pauvres, à même la terre, puis réduit en cendres et que ses ossements fussent portés à l'église abbatiale de Marseille, le 31 mai 1372, sous la direction de son frère, le cardinal Anglicus, ses restes furent exhumés du tombeau de la cathédrale avignonnaise[77] et transférés à Saint-Victor. Le 4 juin 1372, sa dépouille fut accueillie par l'abbé Étienne Aubert, Recteur du Comtat, et le cardinal Guy de Boulogne prononça son éloge funèbre[78]. Dans l'abbaye, son tombeau de style gothique flamboyant, aujourd'hui disparu, fut commandé par Grégoire XI et exécuté par le lapidaire Joglarii[53]. À Montpellier une cérémonie grandiose en sa mémoire eut lieu la même année à la veille de Noël. Le tombeau du pape à Saint-Victor a disparu sans doute durant les troubles révolutionnaires. En lieu et place du tombeau, dans le chœur de l'abbaye, a été placé en 1980 un moulage du gisant qui se trouvait sur le cénotaphe de l'ancienne église de Saint-Martial en Avignon[79]. Le cercueil qui était cerclé de fer et couvert de velours n'a pas été retrouvé[80].

SES REALISATIONS

Réalisations architecturales

Guillaume Grimoard fut un homme d'étude surtout préoccupé de développer la culture et la science tant des étudiants que des moines qui lui avaient été confiés « pour assurer leur foi orthodoxe et donner un intérêt profond à leur vie[1] ». Devenu pape, il enrichit considérablement la bibliothèque pontificale qui contient un grand nombre d'ouvrages d'histoire du droit, de théologie et de philosophie. Sa déclaration d'intention sur la nécessité du savoir et de la connaissance nous est connue :

« Je souhaite que les hommes instruits abondent dans l'Église de Dieu. Tous ceux que je fais élever et que je soutiens ne seront pas ecclésiastiques, j'en conviens. Beaucoup se feront religieux ou séculiers, les autres resteront dans le monde et deviendront père de famille. Eh bien ! quel que soit l'état qu'ils embrasseront, fussent-ils même exercer des professions à travaux manuels, il leur sera toujours utile d'avoir étudié[81]. »

Urbain V, si préoccupé des intérêts spirituels, se montra très généreux pour financer de nombreux travaux.

Il profite de sa position pour favoriser l'enseignement par la fondation de plusieurs « studia », sortes de maison d'études supérieures destinées à préparer les jeunes gens aux universités notamment à Trets, Manosque, Saint-Germain-de-Calberte[N 85], Saint-Roman-de-Codières, etc.

Il œuvra à la création de plusieurs collèges universitaires (Orange, Cracovie[82] en 1364, Vienne[83] en 1365), d'une école de musique à Toulouse. Mais ce fut surtout l'université de Montpellier, fortement ébranlée par les pestes et le passage des routiers, qui bénéficia de sa mansuétude.

En Avignon et en Comtat Venaissin

Urbain V fit réaliser des jardins jouxtant le palais des papes et construire la *Roma*, une longue galerie à un étage, perpendiculairement à la Tour des Anges. Pour cette réalisation, l'architecte fut Bertrand Nogayrol et le pape fit décorer cette galerie, de nos jours disparue, par Matteo Giovanetti, noté Matthieu Janet dans les registres pontificaux[84].

De plus il donna une nouvelle impulsion au vignoble de Châteauneuf, qui faisait partie de l'État d'Avignon, en ordonnant qu'y fut planté du raisin muscat[85].

Sous son pontificat, en 1363, l'enceinte sud-ouest de [Malaucène](#) fut remise en état. Une inscription signale cette restauration au-dessus de la « Porte Chaberslain » :

« L'an de Notre Seigneur 1363, sous le pontificat de Noutre Seigneur le pape Urbain, cette porte fut faite par ordre des seigneurs Philippe, Recteur, et Jean, Capitaine du Comté Venaissin, et par les soins de Guillaume Chaberslain[86]. »

En Gévaudan

Très proche de ses origines gévaudanaïses[87], et il eut à cœur, tout au long de sa vie pontificale, de favoriser son pays. Ceci se traduisit en particulier par un enrichissement de l'actuelle Lozère en édifices religieux et en voies d'accès. C'est ainsi qu'il fit édifier une église à La Canourgue, une église paroissiale à Grizac son village natal, des embellissements au prieuré de Chirac et un pont à Quézac sur lequel fut construite une chapelle. Sur ses ordres furent érigées la Collégiale de Bédouès, en 1363[88], un prieuré fortifié servant à accueillir le tombeau de ses parents dans la commune où il fit son baptême, ainsi que la Collégiale de Quézac, en 1365[89].

S'étant réservé l'évêché de Mende pour des raisons économiques, il en affecta les revenus à la construction de la cathédrale Notre-Dame et Saint-Privat, en remplacement de la cathédrale primitive. La cathédrale précédente ne fut pas détruite, mais plutôt magnifiée.

Il fit restaurer le prieuré de Grizac, situé sur la paroisse de Bédouès, et cette seigneurie se vit, de plus, exemptée de tout impôt devenant ainsi une terre franche. Ce privilège, conservé jusqu'au XVIIIe siècle, fut accordé par le roi Charles V, en remerciement au pape.

Enseignement

Yves Renouard, analysant son action apostolique et universitaire a expliqué : « Sa bonté et son désir de diffuser la science se manifeste par ses générosités à l'endroit de bon nombre d'abbayes dont celle du Mont-Cassin et des principales Universités : il aime à fonder, auprès de celles-ci, des collèges qui accueilleront des étudiants pauvres »[90]. Ce fut dans ce cadre que, afin d'aider ses jeunes compatriotes, il fonda à Montpellier, en 1360, le collège des Douze-Médecins[N 86], placé sous l'invocation de Saint-Matthieu, pour des étudiants en médecine issus du Gévaudan[30]. Cet attachement à la médecine s'explique, en partie, par son amitié avec l'un des pères de la chirurgie, Guy de Chauliac. Puis en 1364, il fonda le collège des SS. Benoît et Germain, destiné à accueillir les étudiants en théologie, droit canon et arts libéraux.

Il fonda l'université de Cracovie en 1364, la faculté de théologie de Padoue, un collège à Bologne et réforma les statuts des universités de Paris, d'Orléans et de Toulouse[28].

Afin d'aider à l'instruction des jeunes de son pays (le Gévaudan), il fonda à Saint-Germain-de-Calberte un « *studium* », sorte de séminaire avant l'heure, entièrement réservé aux moines[91]. Les étudiants devaient ensuite se rendre à Avignon pour y passer leur examen. Dans le même esprit, il fit de l'abbaye de Saint-Roman près de Beaucaire un *studium* et la fit fortifier.

Missions

Il favorisa les missions des îles Canaries, et redressa le premier évêché de Pékin[92], nommé alors Khanbalik[93] érigé par Jean XXII, où il envoya Guillaume de Prato accompagné de douze frères mineurs. C'est aussi à Urbain V que l'on doit l'envoi de missionnaires en Dalmatie, Moldavie, Valachie, Bulgarie, Crète, Arménie, Scythie, Russie, Scandinavie et Afrique du Nord[28].

Béatifications et canonisation

La canonisation la plus marquante de son pontificat est celle d'Elzéar de Sabran, son parrain, qui fut célébrée le 15 avril 1369 à Rome[94]. Il canonisa également Pons de Lauzière, prieur de Saint-Martin-de-Colombe, dans le diocèse de Lodève[95].

C'est par deux bulles en 1369 et en 1370, qu'il prescrit de commencer le procès en canonisation de Charles de Blois. Ce dernier peut-être canonisé au XIVe siècle, mais la bulle a disparu, fut

ensuite béatifié par Pie X en 1904[96].

Economie

Avignon fut un grand centre de consommation qui fit vivre l'agriculture dans les régions proches et est un partenaire important du commerce européen. Urbain V créa donc des officiers spécialisés dans les régions (par exemple Languedoc ou Bourgogne) missionnés pour négocier et ramener tel ou tel produit ou denrée[97]. Ils visitaient les centres de productions, étaient assidus aux foires. Cette pratique permit d'économiser sur les marges des marchands qui convoyaient habituellement les produits jusqu'à Avignon.

En 1363, à Avignon, Francesco, fils de Marco Datini[98], un toscan originaire de Prato, en dépit de l'annonce du départ d'Urbain V, jugea opportun de développer son affaire de négoce. Il s'associa avec Niccoli di Bernardo pour vendre, auprès de la Cour pontificale, des articles venus des villes lombardes et toscanes. Son succès commercial fut tel qu'en moins de deux décennies, il devint le plus grand et le plus riche marchand d'Europe occidentale.

La même année, le pape donna licence au maître confiturier Ausetta de s'installer à Apt. Deux ans plus tard, en 1365, quand il se rendit sur le tombeau de son parrain Elzéar de Sabran, le confiturier aptésien lui offrit des « fruits confits au raisiné »[99],[100]. C'est la première mention de la fabrication des « confitures sèches » dans la cité provençale.

En date du 18 mars 1368, de Rome, Urbain V rendit publique un bulle pour préserver l'activité économique d'Avignon après son départ[101]. Afin d'éviter toute récession, il chargea ses cardinaux Raymond de Canillac et Jean de Blauzac, en accord avec le recteur Philippe de Cabassolle, d'accorder libertés et privilèges aux artisans. Les premiers cités étaient les marchands et négociants en laine, qui devaient être exemptés de taille, les seconds, les meuniers, qui avaient le droit d'installer des moulins sur les berges de la Sorgue et de la Durance[102]. Ce que ne put empêcher le pape fut la crise de surproduction des vins en pays d'Apt. Les volumes que lui et ses cardinaux faisaient venir étaient tels que le départ d'Avignon d'Urbain V puis de Grégoire XI provoqua un marasme économique jusqu'en juin 1396[103].

SA BEATIFICATION

Avant son départ pour Rome, Grégoire XI, pour atténuer la peine des Provençaux et des Comtadins, avait profité de son séjour en l'abbaye de Saint-Victor pour ordonner une enquête sur la « *fama de sanctitate* » de son prédécesseur. Durant des mois, les notaires pontificaux recueillirent des milliers d'attestations décrivant par le menu les miracles et les guérisons attribués à Urbain V. Cette enquête fut interrompue en 1379, pour être reprise en 1390 sur ordre de Clément VII, le premier pape avignonnais du Grand Schisme.

Les premières demandes

Entre 1372 et 1376, Louis d'Anjou, décida de financer de ses propres deniers les frais de procès en canonisation de son beau-père Charles de Blois. Sur sa lancée, il fit instruire celui du défunt pape Urbain V et de Delphine, « la femme de saint Elzéar, comte d'Ariano ». Un nouveau procès en canonisation fut demandé par Valdemar IV de Danemark et promis par le pape Grégoire XI dès 1375. Mais la crise du Grand Schisme qui secoua l'église catholique eut tôt fait de le stopper. Ainsi c'est seulement le 10 mars 1870 qu'il fut déclaré bienheureux par le pape Pie IX[104].

LES FAITS MARQUANTS DE SON PONTIFICAT

Le **22 septembre 1362**, les vingt cardinaux du Sacré Collège entrèrent en conclave.

En 1363, Urbain V s'attribua le choix et la nomination des évêques ayant un revenu de plus de 200 florins et de tous les abbés dont le revenu excédait 100 florins[105].

Le 18 septembre 1366, Urbain V nomma pour la première fois en consistoire des cardinaux. Cette promotion en comprit trois : Anglic Grimoard, son frère, Guillaume Sudre et Marco de Viterbe.

Le 12 mai 1367, avant son départ pour Rome, Urbain V décida pour la seconde fois de remettre le chapeau de cardinal. Il y eut un seul promu : Guillaume d'Aigrefeuille le Jeune qui devint cardinal-prêtre de Saint-Étienne au Mont-Cœlius.

Le 22 septembre 1368, Urbain V, lors de sa troisième promotion de cardinaux, désigna : Arnaldo Bernardi (ou Bertrandi)[106], Philippe de Cabassolle, Simon Langham, Bernard du Bosquet, Jean de Dormans, Étienne de Poissy (ou Paris), Pierre de Chinac (ou de Bagnac) et Francesco Thebaldeschi.

Le 7 juin 1370, Urbain V procéda à sa quatrième et ultime nomination de cardinaux. Cette promotion n'en compta que deux : Pierre d'Estaing et Pietro Corsini.

HOMMAGES

Des villes

Plusieurs villes qu'il avait côtoyées lui ont depuis rendu hommage. Ainsi, en 1874 une statue à son effigie a été érigée sur le parvis de la basilique-cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Privat de Mende. La place où elle se situe porte depuis son nom. À Avignon, le palais des papes possède un jardin qui porte son nom et qui est un des hauts lieux du festival, une polyclinique porte aussi le nom d'Urbain V[N 87]. Une rue de Marseille a été appelée de son nom et un gisant a été placé dans la crypte de Saint-Victor. La ville de Montpellier, où il a fait une partie de ses études, a également baptisé une rue en son honneur. En 2015, l'archiprêtre de la Cathédrale d'Uzès baptise une sacristie en son honneur.

Le Chemin Urbain V Chemin de grande randonnée GR

En 2010, l'association « Les Amis du Bienheureux pape Urbain V » propose aux départements de la Lozère et du Gard le tracé d'un chemin de randonnée qui passe par les lieux de mémoire liés à la vie et à l'œuvre du pape Urbain V. Ce tracé est homologué en tant que GR par la Fédération française de la randonnée pédestre (FFR) le 15 juin 2014 sous le nom de chemin Urbain V ou GR 670. Ce tracé de 329 km joint Nasbinals (Lozère) à Avignon (Vaucluse) en traversant le Gard. C'est un chemin de grande randonnée qui relie quatre sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO : le GR 65 qui va vers Compostelle, les Causses et Cévennes, le pont du Gard et le Palais des papes à Avignon[107] et plus récemment[Quand ?] les chemins de transhumance[pas clair]. En 2023 le départ du chemin est déplacé à Saint-Flour. Il fait désormais 427 km].

Des hommes

Bien que pape français, qui plus est pape d'Avignon, Urbain V a tout de même gagné le respect des Italiens influents. Ainsi **Pétrarque**, peu enclin au compliment envers la France, ce « pays de barbares »[88], montra une grande admiration envers ce pontife :

« Ô grand homme, sans pareil dans notre temps, et dont les pareils, en tous temps, sont trop rares. »

— Pétrarque[108]

L'opinion de Sainte Brigitte :

« De même ce pape Urbain est du bon or qui peut servir à bien, mais il est entouré des soins de ce monde[109]. »

Et celle de Jean de Noyal, chroniqueur et abbé de Saint-Vincent de Laon:

« Il remist sur l'estude, qu'estoit déchue dou tems son devancier ; il pourveust aux clerics et à personnes qui le valoient, desquels il avoit grande connaissance par la volonté de Dieu et la bonne intelligence qu'il mettoit. Il étoit de moult sobre vie et de bon exemple à tous ceux qui conversoient avec lui[81]. »

GREGOIRE XI

Pierre Roger de Beaufort, né en 1329 ou en 1331 dans l'actuelle commune de Maumont en Corrèze et mort le 25 ou le 27 mars 1378 à Rome, est le 201^e pape du 30 décembre 1370 à sa mort sous le nom de Grégoire XI[1]. Il est à ce jour le dernier pape français.

SA VIE

Naissance et jeunesse

Pierre Roger, fils de Marie de Chambon et de Guillaume Roger, comte de Beaufort, neveu du pape Clément VI, naît en 1329, dans une famille de neuf frères et sœurs dont :

- Guillaume III Roger de Beaufort, vicomte de Turenne, époux d'Aliénor de Comminges dont le fils aîné est Raymond de Turenne[2] qui participe aux opérations militaires de Grégoire XI et, par la suite, à partir de 1389, s'oppose militairement à Clément VII et à Benoît XIII ;
- Delphine, épouse de Hugues de la Roche, recteur du Comtat Venaissin et maréchal pontifical ;
- Jean, évêque de Carpentras, archevêque d'Auch, puis archevêque de Narbonne ;
- Roger, fait prisonnier par Jean de Grailly en septembre 1370 et pour la libération duquel Grégoire XI dès son élection intervient de nombreuses fois ;
- Élise (ou Alix ou Hélène), épouse d'Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, nommé recteur du Comtat par Grégoire XI[3] ;
- Nicolas, comte de Beaufort, vicomte de La Mothe, seigneur de Saint-Exupéry, Ligny, Savennes, Chambon et Rosiers ;
- Tristan, le Bâtard de Beaufort ;
- Marthe, épouse Guy de La Tour.

Il accède immédiatement au sommet de la hiérarchie ecclésiastique : à dix-neuf ans, son oncle Clément VI le nomme cardinal le 28 mai 1348. Le jeune homme se rend à Pérouse pour suivre les cours de droit de Pietro Baldo degli Ubaldi. Il devient docteur en droit canonique et théologien, fort habile d'après ses pairs. « Là, il gagna l'estime de tous par son humilité et sa grande pureté de cœur »[4].

De 1357 à 1364, il est prieur du prieuré Saint-Martin de Mesvres, poste qu'avait occupé son oncle Hugues Roger en 1344.

Le 23 juin 1364, grâce à ses nombreuses relations, il réunit la rançon pour faire libérer Brioude[5].

Cet homme habile et de grandes qualités morales est de faible constitution physique. À la mort d'Urbain V, les cardinaux se réunissent en conclave à Avignon le 29 décembre 1370 et, dès le lendemain matin l'élisent pape à l'unanimité des voix. Il faut l'ordonner prêtre le 4 janvier 1371 pour l'ordonner évêque, et le couronner comme pape, le jour suivant. Il choisit le nom de Grégoire XI[4].

Le pape

La méditation l'a habitué à la compagnie des livres, dont il est un amateur éclairé, ce qui le porte à la recherche de manuscrits précieux. C'est aussi un amateur de toutes les manifestations de la culture. Il a un grand talent de diplomate, ce qui lui est d'un grand secours pour les difficiles négociations qu'il doit entreprendre.

Il poursuit la réforme de l'Église entreprise par ses prédécesseurs. Il apporte tous ses soins à ramener les Hospitaliers dans la discipline et dans l'observation de leurs règles. Il entreprend la réforme intérieure de l'ordre des Dominicains. Devant la recrudescence des hérésies, il relance l'Inquisition et fait poursuivre les pauvres de Lyon (Vaudois), les béguins et les flagellants en Allemagne.

Dès son accession, il tente de réconcilier les rois de France et d'Angleterre, mission vouée à l'échec. Il pacifie la Castille, l'Aragon, la Navarre, la Sicile et Naples. Il déploie également beaucoup d'efforts pour réunir les églises grecque et romaine, pour entreprendre une nouvelle croisade et pour réformer le clergé[4].

Lutte contre les Visconti

Il accorde rapidement toute son attention aux affaires turbulentes de l'Italie. À la mort du marquis de Montferrat, Jean II Paléologue, à la mi-mars 1372, les Milanais tentent de s'emparer de cette région. Ayant mesuré l'ambition de Bernabo Visconti, ennemi de la papauté, qui s'est emparé, en 1371, de Reggio et d'autres places que détenaient les vassaux du Saint-Siège en Italie du Nord, Grégoire XI forme une ligue[4].

Elle comprenait plusieurs participants : Othon de Brunswick, Amédée VI de Savoie, son légat Philippe de Cabassolle, John Hawkwood — qui vient d'abandonner les Visconti — et Nicola Spinelli.

Quand Grégoire XI s'aperçoit que tous les moyens diplomatiques ont échoué, il frappe Bernabo d'interdit. Ce dernier contraint les légats qui lui ont apporté la bulle d'excommunication à manger le parchemin sur lequel son excommunication est écrite et les abreuve d'injures et d'insultes.

Grégoire XI lui déclare alors la guerre en 1372. Au début, Bernabo remporte quelques succès ; quand Grégoire XI obtient l'appui de l'empereur, de la reine de Naples et du roi de Hongrie, puis prend à son service (contre 10 000 ducats sonnants et trébuchants) le *condottiere* anglais John Hawkwood, les armées de la Ligue papale remportent plusieurs succès avec notamment la prise de Verceil. Bernabo penche pour la paix. En subornant certains des conseillers papaux, il obtient même une trêve favorable le 6 juin 1374. Ces victoires dans le Piémont incitent le pape à annoncer en février 1374 son départ prochain pour Rome[4].

Lutte contre Florence

Les choses auraient pu s'arrêter là. Comme ses prédécesseurs d'Avignon, Grégoire XI commet l'erreur fatale de nommer des Français comme légats et gouverneurs des provinces ecclésiastiques d'Italie. Or, les Français ne sont pas familiers des affaires italiennes et les Italiens les détestent[4].

La trêve signée le 4 juin 1375 avec Bernabo Visconti pousse Florence à l'action, car elle craint le retour du Saint-Siège à Rome et le relèvement de cette ville à son détriment. Florence exploite avec habileté le mécontentement suscité par l'administration des officiers pontificaux (français ou non), et entraîne le soulèvement des États de l'Église. Les villes et les bourgades des États pontificaux rejoignent peu à peu le parti des Florentins. D'octobre 1375 au mois de mars 1376, l'Église perd ses domaines[4].

Les Florentins voient ainsi échapper des charges ecclésiastiques qui sont traditionnellement leurs (et de plus, fort lucratives). Craignant que le renforcement de la puissance papale dans la péninsule n'altère leur propre influence en Italie centrale, ils s'allient avec Bernabo, en juillet 1375. Bernabo et les Florentins tentent de faire éclater des insurrections dans le territoire pontifical, spécialement chez ceux (et ils sont nombreux) qui sont exaspérés par l'attitude des légats du Pape en Italie. Ils réussissent si bien qu'en peu de temps le Pape est dépossédé de la totalité de son patrimoine.

Ce mécontentement général est accentué, pour ce qui concerne les États pontificaux, par l'arrêt des préparatifs du retour du pape à Rome. En effet, après la trêve de Bruges du 27 juin 1375, Grégoire XI demande à Venise et à la reine Jeanne d'envoyer, pour son voyage de retour à Rome, des galères dans le port de Marseille pour la période du 25 au 31 juillet 1375. Sous la pression du roi de France Charles V le Sage et dans l'espoir de la signature d'un traité de paix entre la France et l'Angleterre conduit par Édouard III dont il peut mieux suivre l'élaboration à partir d'Avignon, Grégoire XI reporte sa décision.

Florence entre donc en rébellion ouverte, d'où la guerre dite des Huit Saints ainsi dénommée par allusion aux huit chefs que Florence s'était donnés à cette occasion. Le pape réagit avec une vigueur extrême en mettant la ville de Florence au ban de la chrétienté (31 mars 1376), et place Florence sous interdit, excommuniant tous ses habitants. Cette implacable condamnation s'explique par le risque de voir le retour du pape impossible. Outre l'interdit prononcé contre la ville, Grégoire XI invite les monarques européens à expulser de leurs terres les marchands florentins et à confisquer

leurs biens[4].

Retour à Rome

Pétrarque, mort le 28 juillet 1374, était intervenu à plusieurs reprises pour plaider le retour du pape à Rome. De même, Catherine de Sienne vient à Avignon pour pousser Grégoire XI à ce retour. Le pape reçut d'abord son confesseur, Raymond de Capoue, puis la dominicaine qui arriva le 18 juin 1376. Elle venait tout simplement demander au pape d'organiser une croisade contre les infidèles et de faire la paix avec Florence. Ce qui n'était pas du tout dans les intentions de son interlocuteur[6].

De plus, Grégoire XI, dès le 9 mai 1372, avait déjà annoncé son intention de rejoindre Rome, volonté qu'il avait à nouveau confirmée lors du consistoire de février 1374. Il demanda simplement à la Siennoise de soutenir cette intention, ce qu'elle fit. Pour la remercier de son aval, il lui accorda, par privilège pontifical, l'octroi d'un autel portatif sur lequel la messe pouvait être célébrée là où elle se trouvait[6].

Comme le constate l'historien Jacques Chiffolleau, l'influence de Catherine de Sienne a été exagérée, la décision d'abandonner Avignon étant déjà prise depuis longtemps. L'intervention de Catherine de Sienne vient seulement raffermir le pape dans son choix[7].

Le voyage de retour est bien connu grâce à un fidèle compte rendu établi par Pierre Amiel de Brénac, évêque de Sinigaglia, qui accompagne Grégoire XI durant tout le voyage[8]. Le départ d'Avignon, via le palais des papes de Sorgues, a lieu le 13 septembre 1376 à destination de Marseille pour s'y embarquer le 2 octobre. La flotte pontificale fit de nombreuses escales (Port-Miou, Sanary, Saint-Tropez, Antibes, Nice, Villefranche) pour arriver à Gênes le 18 octobre. Après des arrêts à Porto Fino, Livourne, Piombino, l'arrivée à Corneto a lieu le 6 décembre 1376. Le 13 janvier 1377, il quitta Corneto, débarqua à Ostie le jour suivant, et remonta le Tibre vers le monastère San Paolo. Le 17 janvier 1377, Grégoire XI descend de sa galère amarrée sur les berges du Tibre et pénètre dans Rome entouré des soldats de son neveu Raymond de Turenne et des grands seigneurs provençaux et napolitains[9].

Séjour italien et romain

Dès son arrivée, il travaille à la soumission définitive de Florence et des États pontificaux. Il doit faire face à la résistance des uns, ainsi qu'à l'indiscipline et les excès des troupes pontificales, comme le massacre de la population de Césène, près de Rimini, où environ 4 000 personnes furent tuées le 1er février 1377 par les compagnies bretonnes commandées par le cardinal Robert de Genève, qui va devenir l'antipape Clément VII, avec l'appui de celles de Hawkwood[4].

Les émeutes romaines quasi continues conduisent le pape à se retirer à Anagni vers la fin du mois de mai 1377. La Romagne se soumet, Bologne signe un traité et Florence accepte la médiation de Bernabo Visconti pour aboutir à la paix. Progressivement remis de ses émotions, il revient à Rome le 7 novembre 1377. Se sentant menacé, il envisage de rentrer à Avignon.

Mort

Un congrès quasiment européen se réunit à Sarzana, en présence des mandataires de Rome et de Florence, des représentants de l'empereur, des rois de France, de Hongrie, d'Espagne et de Naples. Les participants de ce congrès apprennent que le pape est mort dans la nuit du 26 au 27 mars 1378[4].

Comme son oncle Clément VI, Grégoire XI avait souhaité une sépulture dans l'église de l'abbaye de La Chaise-Dieu. Les Romains refusèrent de laisser emporter le corps et il fut enterré à Rome. Son monument funéraire se trouve dans le transept droit de la basilique Santa Francesca Romana, connue aussi sous le nom de basilique Santa Maria Nova.

Les clefs de voûte de l'abbaye de La Chaise-Dieu portent les armes de Clément VI aux premières travées et de Grégoire XI aux dernières[10].

Grégoire XI est le dernier pape français. Instruit et pieux, il a eu une certaine tendance

au népotisme.

À sa mort, s'ouvre le grand schisme d'Occident (1378-1417).

OEUVRE APOSTOLIQUE

1371 : sur ordre de Grégoire XI, les inquisiteurs condamnent les propositions de Pierre de Bonageta et Jean de Lalone sur la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie ;

- 1372 : constitution de Grégoire XI contre des propositions fatalistes Albert d'Alberstadt (ou d'Halberstadt) en Allemagne ;
- 1372 : Grégoire XI excommunie le mouvement des Turlupins (sobriquet qu'on appliqua à l'époque aux adeptes du Libre-Esprit). Jeanne Daubenton, membre très active des Turlupins, est brûlée vive, à Paris, en place de grève. Les Turlupins étaient les héritiers des adamistes qui prêchaient un dénuement complet, associé à une totale nudité ;
- 1374 : il agrée l'ordre espagnol des ermites de saint Jérôme ;
- 1377 : le 22 mai, il publie cinq bulles condamnant les erreurs de Wyclif.
- s.d. : *Vidimus* par Grégoire XI d'une bulle de Grégoire X du 5 avril 1275 portant confirmation des possessions et collation de l'exemption de l'abbaye Saint-Sauveur de Redon, moyennant un cens de trois besants d'or. Publié par Guillaume Mollat (1877-1968), dans *Bulletins régionaux des Annales de Bretagne, tome XXVII, Rennes, 1911-1912.*

PORTRAIT DE GREGOIRE XI

Le peintre Henri Serrur imagine, entre 1839 et 1840, neuf portraits des papes d'Avignon dont les tableaux se trouvent actuellement exposés dans une salle du palais des papes d'Avignon[11]. Si celui de Grégoire XI retient l'attention par le port élégant du pape, ce n'en est pas moins un faux historique tout comme son gisant dans le transept droit de la basilique Sainte-Françoise Romaine, à Rome, dont le tombeau a été gravement endommagé lors du sac de la ville, en 1527, par les troupes de Charles Quint. La réfection du visage du pontife avignonnais par Olivieri, en 1585, ne respecte en rien ses traits originels[12].

Il existe pourtant, en Italie, parmi les fresques et tableaux représentant le retour de la papauté à Rome, une œuvre sans doute très proche de la réalité historique. C'est la fresque de Girolamo di Benvenuto, peinte sur l'arc triomphant de l'Ospedale Santa Maria della Scala à Sienne[12].

La seule contre-vérité historique est la présence au départ d'Avignon et à l'arrivée à Rome de Catherine de Sienne, qui n'assista à aucun de ses deux événements. C'est une constante, en Italie, de faire parrainer le retour de la papauté par la dominicaine[13].

Fait plus important, sur la partie gauche de la fresque, au-dessus du dai pontifical, la seconde rangée des cardinaux présente une particularité insigne. Sur les trois représentés, deux ont leur visage rendu méconnaissable par une couche d'enduit. Il ne s'agit en rien d'un hasard, puisque l'un de ceux-ci, portant camail et robe noires, se retrouve traité de la même façon sur le volet droit de la fresque. De plus c'est le seul cas de caviardage observable sur celle-ci[14].

Ce sont les portraits, fort identifiables, des cardinaux Pierre de Genève et Pedro La Luna, futurs papes avignonnais du Grand Schisme, qui ont subi un tel traitement[14]. Un siècle après le retour de la papauté à Rome, le peintre semble avoir travaillé d'après des cartons d'époque, ce qui permet de considérer que le portrait de Grégoire XI, qui se retrouve à l'identique sur les deux côtés d'arc triomphant, reproduit sa vraie figure[15].

URBAIN VI

Urbain VI, né **Bartolemeo Prignano** en 1318 à Itri et mort le **15 octobre 1389** à Rome, est le 202e pape de l'Église catholique romaine.

BIOGRAPHIE

Il est le premier pape né en péninsule italique depuis le retour du Saint-Siège dans la ville éternelle (le 17 janvier 1377). Il est élu pape à Rome et succède au dernier pape d'Avignon Grégoire XI au mois d'avril 1378[1].

C'est un pape très autoritaire ; le collège des cardinaux, composé majoritairement de cardinaux français, lui reproche alors d'avoir été élu sous la pression de la population romaine en insurrection. Il est le dernier homme élu pape alors qu'il n'était pas cardinal, *a fortiori* pas électeur.

Urbain VI se rend tellement odieux auprès des cardinaux français que, six mois plus tard et malgré les avertissements et les reproches de la mystique Catherine de Sienne, ceux-ci se réfugient à Fondi dans le royaume de Naples et élisent l'un des leurs, Robert de Genève, qui prend le nom de Clément VII. Celui-ci reçoit bientôt l'appui du roi Charles V de France qui espère voir la papauté s'installer de nouveau à Avignon afin de pouvoir mieux la contrôler.

Effectivement, Clément VII s'installe à Avignon, d'où il entreprend de lutter contre Urbain VI.

Ce dernier perd peu à peu ses alliés, devenant un tyran paranoïaque. Il fait torturer et disparaître ses propres cardinaux[2] mais nomme 29 cardinaux afin de contrer les rebelles. Il meurt le 15 octobre 1389.

C'est le début du grand schisme d'Occident, qui verra deux (et même parfois trois) papes sur le trône de saint Pierre et qui ne prendra fin qu'en 1417 avec le concile de Constance.

Il excommunie en 1380 la reine de Naples Jeanne Ire et couronne l'année suivante le nouveau roi de Naples, Charles III, qui exécutera Jeanne Ire en 1382.

Les relations entre Urbain VI et Charles III se détériorent après que Charles III avait refusé de conférer la principauté de Capoue à l'un de ses neveux.

Cette mauvaise relation avec le royaume de Naples est aussi visible avec le successeur de Charles III, Ladislas Ier. Urbain VI opère des pressions lors des premières années de règne de celui-ci. À l'aube du XVe siècle, Ladislas finit par s'imposer vis-à-vis de la papauté.

BONIFACE IX

Boniface IX (*Pietro Tomacelli*), noble napolitain né vers 1355, est élu pour devenir le 203e pape de l'Église catholique le 2 novembre 1389, consacré le 9 novembre à Rome, décédé le 1er octobre 1404 à Rome[1]. Pendant son règne, les antipapes Clément VII et Benoît XIII continuent à tenir une cour papale à Avignon sous la protection de la monarchie française.

BIOGRAPHIE

Pietro Tomaselli venait d'une famille baronniale de Naples ancienne mais appauvrie. Une source germanique contemporaine, hostile, Dietrich de Nieheim (**de**), assurait qu'il était illettré. Il est fait cardinal par Urbain VI le 21 décembre 1381. À défaut d'être un théologien entraîné ou habile dans les relations avec la Curie, il a su être plein de tact et prudent dans une période difficile. L'Allemagne, l'Angleterre, la Hongrie, la Pologne et la plus grande partie de l'Italie l'acceptèrent comme pape.

Le jour avant son élection, l'antipape Clément VII couronna un prince français, Louis II d'Anjou, roi de Naples. Boniface IX soutint lui son rival, le jeune Ladislas Ier de Naples. Ce dernier était l'héritier de droit de Charles III de Naples (assassiné en 1386) et de Margaret de Durazzo, descendante d'une famille qui avait traditionnellement soutenu les papes dans leurs querelles romaines contre le parti anti-impérial de la cité elle-même. Boniface IX fit couronner Ladislas roi de Naples à Gaeta le 29 mai 1390 et travailla avec lui à l'expulsion des forces angevines du sud de l'Italie.

Durant son règne, Boniface IX réussit finalement à supprimer l'indépendance de la Commune de Rome et à y établir son pouvoir temporel, bien que, pour y parvenir, il dut non seulement fortifier le Château Saint-Ange, mais également tous les ponts et fut obligé de résider durant de nombreuses

années à Assise ou à Pérouse. Il prit également le port d'Ostie à son Cardinal-évêque. Il reprit également progressivement le contrôle des châteaux et des villes des États pontificaux. Il leur donna la forme qu'ils auront au cours du XVe siècle.

Le 20 mai 1394 il vendit, contre rétribution, la principauté de Masséran à Ludovico Fieschi.

Clément VII mourut à Avignon le 16 septembre 1394, mais les cardinaux français élurent rapidement un successeur : le cardinal Pedro de Luna, qui prit le nom d'antipape Benoît XIII. Durant les quelques années qui suivirent, Boniface IX fut poussé à abdiquer, même par ses plus proches alliés : le roi Richard II d'Angleterre, la Diète de Francfort en 1397 et l'empereur Venceslas Ier. Il refusa, tout comme il refusa la tenue d'un concile œcuménique qui était pourtant considéré comme le seul moyen de mettre fin au Grand Schisme.

Deux Années saintes furent célébrées à Rome durant le règne de Boniface IX. La première, en 1390, avait été décidée par son prédécesseur, le pape Urbain VI, et connut un fort afflux de pèlerins allemands, hongrois, polonais, bohémiens et anglais. Plusieurs villes allemandes obtinrent les privilèges de l'Année sainte, comme étaient nommées les indulgences. L'Année sainte de 1400 causa à nouveau un fort afflux de pèlerins à Rome, notamment de France, alors même qu'il y régnait une épidémie de peste désastreuse. Le pape demeura dans la ville.

Durant la deuxième partie de l'année 1399, un nouveau mouvement de flagellants, les pénitents blancs, se développa en Provence, moins d'un siècle après l'extermination des Albigeois, et se répandit en Espagne et dans le nord de l'Italie. Cela rappelait les processions massives des flagellants de l'époque de la peste noire, en 1348 et 1349. Ils se rendaient en processions de ville en ville, habillés en blanc, portant une croix rouge dans leurs dos et suivant en meneur qui portait une grande croix. Les rumeurs de l'imminence du Jugement dernier et les témoignages de visions de la Vierge Marie abondèrent. Ils chantaient l'hymne *Stabat Mater*, qui était populaire depuis peu. Boniface IX et la curie soutinrent un temps ce mouvement lorsqu'il s'approchait de Rome, mais lorsqu'il y arriva, Boniface IX fit pendre leur chef et les flagellants se dispersèrent rapidement.

En Angleterre, les prêches anti-pontificaux de John Wyclif aidaient l'opposition du roi et du haut clergé à l'habitude de Boniface IX d'attribuer des bénéfices anglais, lorsqu'ils devenaient vacants, à ses favoris à la Curie. Le pape avait en effet introduit une nouvelle forme de revenu, l'*annates perpetuæ*, qui attribuait au pape la moitié du revenu engrangé lors de la première année de tout bénéfice attribué au sein de la curie. Afin de s'opposer à cette pratique, le Parlement anglais confirma et étendit les droits du roi, lui donnant un droit de veto sur ses nominations en Angleterre. Boniface IX dut céder face à l'unité anglaise et satisfaire aux exigences du roi.

En 1398 et 1399, Boniface IX appela l'Europe chrétienne à soutenir l'empereur byzantin Manuel II Paléologue, menacé à Constantinople par le sultan Bayezid Ier. L'enthousiasme pour une nouvelle croisade fut très restreint.

En Allemagne, les Princes-Électeurs se réunirent à Rhense le 20 août 1400 pour déposer Venceslas Ier et choisirent à sa place Robert Ier du Saint-Empire, duc de Bavière et Comte palatin du Rhin. En 1403, Boniface IX approuva la déposition de Venceslas et reconnut Robert.

Boniface IX canonisa Brigitte de Suède en 1391. Il fonda les universités de Ferrare la même année et de Fermo en 1398. En 1392, il confirma également celle d'Erfurt, en Allemagne.

Il mourut en 1404 après une brève maladie.

INNOCENT VII

Innocent VII (Cosimo de' Migliorati ou *Cosmato Gentile de' Migliorati*), né à Sulmona en 1336, est le **204^e** pape de l'Église catholique de 1404 à 1406. Pendant son règne, l'antipape Benoît XIII tint une cour papale à Avignon.

BIOGRAPHIE

Cosimo de' Migliorati est né dans une famille modeste de Sulmona, dans les Abruzzes. Il se distingua en apprenant tant le droit civil que le droit canon, qu'il enseigna un temps à Pérouse et à Padoue. Son maître Lignano l'aide à aller à Rome, où le pape Urbain VI le fit entrer à la Curie, l'envoya pendant dix ans en Angleterre, le nomma évêque de Bologne en 1386 puis archevêque de Ravenne en 1387.

Le pape Boniface IX le fit cardinal et l'employa comme légat dans plusieurs missions importantes et délicates. Lorsque Boniface IX décéda, des délégués du pape d'Avignon Benoît XIII étaient présents à Rome. Les cardinaux romains demandèrent à ces délégués si leur maître abdiquerait si les cardinaux retardaient l'élection. Les délégués répondirent que non et les cardinaux élurent alors un nouveau pape le 17 octobre 1404, Innocent VII. Ils prêtèrent toutefois d'abord serment de faire tout leur possible pour mettre fin au Grand Schisme.

À l'annonce de cette élection, les Gibelins provoquèrent une émeute à Rome, mais le roi de Naples Ladislas Ier envoya des troupes à Rome pour aider le pape à rétablir l'ordre. En échange de cet appui, Ladislas obtint plusieurs concessions du pape, dont la promesse qu'aucun accord pouvant nuire à ses droits sur le royaume de Naples ne serait conclu avec le pape d'Avignon. Les droits de Ladislas étaient en effet contestés par Louis II d'Anjou. Cela convenait à Innocent VII, qui n'avait aucune intention de signer un accord avec Avignon qui aurait pu compromettre ses droits sur les États pontificaux. Il sut ainsi se débarrasser au plus vite des obligations découlant de son serment.

En revanche, Innocent VII fit l'erreur de nommer cardinal son neveu Ludovico Migliorati – un condottiere ayant mené une violente carrière de soldat, jusque-là au service du duc de Milan Jean Galéas Visconti. Cet acte de népotisme lui coûta cher. En août 1405, Ludovico Migliorati attaqua par surprise onze Romains qui revenaient d'une conférence avec le pape. Il les assassina dans sa maison et jeta leurs corps dans la rue depuis les fenêtres de l'hôpital de Santo Spirito. Cela provoqua du tumulte et le pape, sa cour et les cardinaux – y compris Migliorati – durent fuir à Viterbe. Les Romains, furieux, poursuivirent les fuyards, qui perdirent trente hommes, dont l'abbé de Pérouse qui fut tué sous les yeux du pape.

En janvier 1406, Ladislas Ier envoya à nouveau des troupes à Rome pour faire cesser les émeutes et les Romains reconnurent à nouveau l'autorité temporelle du pape, qui put retourner à Rome. En contrepartie, Ladislas souhaita toutefois étendre son autorité sur Rome et les États pontificaux. Ses troupes occupèrent le château Saint-Ange et ce ne fut qu'après avoir été excommunié par le pape qu'il retira ses troupes.

GREGOIRE XII

Grégoire XII, né **Angelo Correr** à Venise en 1327 et mort à Recanati en 1417, est le **205^e** pape de l'Église catholique de 1406 à sa renonciation en 1415.

BIOGRAPHIE

Issu de la famille noble Venise des Correr, il était le fils de Niccolò di Pietro et de Polissena. Il était l'oncle du cardinal Antonio Correr, c.r.s.a., et du cardinal Gabriele Condulmer, le futur pape Eugène IV.

La carrière ecclésiastique

Angelo Correr a obtenu le diplôme d'enseignement en théologie et est devenu professeur à l'université de Bologne. Il devint chanoine du chapitre de la cathédrale de Venise, à l'époque la basilique San Pietro di Castello. En octobre 1380, il fut nommé évêque de Castello, poste qu'il occupa pendant dix ans. Légat pontifical en Istrie et Dalmatie au nom du pape Urbain VI en 1387, il fut créé patriarche latin de Constantinople en 1390. En 1399, il redevint légat pontifical, au nom cette fois du pape Boniface IX (Pietro Tomacelli-Cybo), dans le royaume de Naples avec le roi Ladislas Ier. En 1405, il fut nommé gouverneur de la marche d'Ancône. Au consistoire du 12 juin 1405, il fut nommé cardinal par le pape Innocent VII, et reçut le titre de cardinal presbytre de San Marco.

Le concile de Pise

L'Église se trouvait dans l'impossibilité de résoudre la bicéphalie, ne pouvant démettre l'un des deux pontifes[1]. Certains cardinaux unionistes choisirent la voie du conciliarisme pour mettre fin au schisme. Ils firent connaître par lettre leur volonté de convoquer un concile pour le printemps 1409. Les cardinaux durent déployer une grande énergie pour gagner à leur projet un maximum de participants. L'appel se fit jusqu'à l'Empire byzantin. L'entreprise fut couronnée de succès puisque 500 représentants de deux obédiences se réunirent à Pise, du 25 mars au 7 août[2]. Ils y décidèrent de déposer les deux papes et d'en élire un nouveau. Le 5 juin, la condamnation des deux pontifes rivaux fut prononcée et les cardinaux pisans élurent Alexandre V (1409-1410) le 26 juin. Mais les cardinaux furent excommuniés par les deux papes rivaux et la situation empira : il y avait alors trois papes (dont deux antipapes)[1].

Le 3 mai 1410, Alexandre V mourut à Rome. Les cardinaux pisans décidèrent de poursuivre l'aventure, et le conclave présidé par le cardinal Jean Allarmet de Brogny élut Baldassarre Cossa le 17 mai. Il fut ordonné prêtre quelques jours plus tard et couronné le 25 sous le nom de Jean XXIII. Il prit parti en faveur de Sigismond de Hongrie lors de l'élection impériale qui eut lieu la même année.

En 1410, la chrétienté resta alors partagée en trois obédiences : celle de Jean XXIII, qui comprenait la France, l'Angleterre, la Pologne, la Hongrie, le Portugal, les royaumes du Nord, avec une partie de l'Allemagne et de l'Italie ; celle de Benoît XIII, composée des royaumes de Castille, d'Aragon, de Navarre, d'Écosse, du duché de Bretagne, des îles de Corse et de Sardaigne, des comtés de Foix et d'Armagnac ; celle de Grégoire XII, qui conservait en Italie plusieurs villes du royaume de Naples et toute la Romagne ; en Allemagne, la Bavière, le palatinat du Rhin, les duchés de Brunswick et de Lunebourg, le landgraviat de Hesse, l'électorat de Trèves, une partie des électors de Mayence et de Cologne, les évêchés de Worms, de Spire et de Werden[3].

Renonciation au concile de Constance

Jean XXIII, antipape à Pise, chassé de Rome en 1413 par Ladislas, roi de Naples et de Hongrie, se mit sous la protection de l'empereur Sigismond. De concert avec ce prince, il convoqua un concile général à Constance pour le 1er novembre 1414. Les motifs allégués de la convocation étaient l'extirpation du schisme et la réunion des fidèles sous un seul et même pasteur, la réforme de l'Église et la confirmation de la foi contre les erreurs de Wyclif, de Jean Hus et de Jérôme de Prague[3]. Grégoire XII y envoya Carlo Malatesta et le cardinal Giovanni Dominici de Raguse comme représentants, ce dernier convoquant lui aussi le concile et entérinant ses actes, ce qui le rendit légitime et préserva la fiction juridique de l'autorité papale.

C'est lors de ce concile, présidé par le cardinal Jean Allarmet de Brogny que se trouva, entre 1414 et 1418 résolu le problème de la bicéphalie (voire de tricéphalie) de l'Église. Constance, durant quatre années d'activité, vit sa population plus que quadrupler et devint, pour un temps, la nouvelle capitale du monde chrétien[4].

Les membres du concile eurent recours au conciliarisme pour mettre fin à la crise. Fort du soutien impérial, le concile proclama sa supériorité sur le pape : « Ce synode, légitimement assemblé au nom du Saint-Esprit, formant un concile général représentant l'Église catholique militante, tient immédiatement de Jésus-Christ son pouvoir, auquel toute personne de tout état, de toute dignité, même papale, est tenue d'obéir, en ce qui regarde l'extinction et l'extirpation du dit schisme (*Obedire tenetur in his quæ pertinent ad fidem et extirpationem dicti schismatis*) »[5]. L'assemblée des évêques se positionna au-dessus du pape et prévint ses prochaines convocations.

Devant cette situation, Jean XXIII quitta Constance le 21 mars 1415 et fut déposé le 29 mai. Le légat de Grégoire XII reconvoqua le concile, qui semblait donc à nouveau formellement soumis au pape, mais dut négocier sous la pression de l'Empereur. Ces négociations indiquèrent que les cardinaux qu'il avait créés resteraient en poste, ce qui satisfait les membres de son clan (la faction Corrano) et Grégoire dut, à son tour, accepter, pour faire « table rase » de l'ensemble de la crise, de

renoncer à sa charge par procureur le 4 juillet 1415. Ce qui mit fin, canoniquement, au Grand Schisme. Grégoire était nommé évêque de Frascati, doyen du Sacré Collège et légat perpétuel à Ancône. Les partisans de Benoît XIII ayant tenté de plaider sa cause, le concile le déposa ce qui permit à Sigismond de le faire poursuivre militairement en Espagne et au Portugal.

Les deux dernières années de la vie de Grégoire XII semblent avoir eu pour cadre Ancône, dans une discrétion paisible. Il y mourut en 1417. Pendant ces deux années, le siège papal était réputé vacant, et c'est le concile qui dirigeait l'Église depuis Constance.

Après l'annonce de son décès, Martin V fut élu à la quasi-unanimité le 11 novembre 1417, fête de saint Martin. Le conclave comportait les cardinaux de toutes les obédiences et avait été renforcé par six députés de chaque nation du concile : France, Angleterre, Allemagne, Italie, Espagne. Martin V avait confirmé au préalable qu'il ne remettrait pas en cause les nominations de cardinaux effectuées par les deux autres antipapes, ce qui facilita le consensus à son sujet.

Grégoire XII a été le dernier pape à renoncer à sa charge, puisque Benoît XVI 598 ans plus tard n'a renoncé qu'à son ministère tout comme Benoît VIII, même si on a attendu son décès pour élire son successeur.

CLEMENT VII

Robert de Genève, né en 1342 au château d'Annecy et mort le 16 septembre 1394 à Avignon, est un prélat successivement évêque, puis cardinal puis pape — sous le nom de **Clément VII** —, ainsi que comte de Genève^{[[Note 1](#)]} de 1393 à 1394.

Son élection comme pape a été acquise avec le soutien de celui qui sera son successeur, le futur Benoît XIII qui a mis à son profit ses compétences juridiques. La revendication à la papauté et l'installation en Avignon de Clément VII créent le Grand Schisme d'Occident. Il est aujourd'hui considéré comme un antipape par l'Église catholique.

BIOGRAPHIE

Origine

Robert de Genève est né en 1342^[2], au château comtal d'Annecy^[3],^[4]. Il est le fils du comte de Genève Amédée III, et de Mathilde d'Auvergne, dite « Mahaut d'Auvergne », dite aussi « Boulogne »^[3], fille de Robert VII, comte d'Auvergne et comte de Boulogne (1314-1325), et de Marie de Flandres, sa seconde femme^[2],^[5],^[6],^[7]. Il porte le nom de son grand-père maternel^[8].

Il a quatre frères, Aymon († 1367), Amédée († 1368), Jean († 1370), Pierre († 1393), qui se succéderont à la tête du comté^[6],^[2],^[5].

Carrière ecclésiastique

Robert a quinze ans lorsqu'il est notaire, en décembre 1359^[9]. En 1361, il est nommé évêque de Thérouanne^[9], en Artois (il a alors 19 ans). Il est transféré en 1368 sur le siège de Cambrai.

Le 30 mai 1371, il est élevé au cardinalat^[9].

Il est cardinal-prêtre Douze Apôtres (1371-1378).

Élection papale

Les papes siègent à Avignon. Cinq papes successifs et 80 % des cardinaux sont français^[10] (et généralement proches du roi de France) et nomment des Français comme légats et gouverneurs des provinces ecclésiastiques d'Italie. Or les Français ne sont pas familiers des affaires italiennes. Grégoire XI commet l'erreur de perpétuer cette mauvaise habitude^[réf. nécessaire]. Il entre en conflit avec les Florentins. Poussées par Florence, les villes des États pontificaux se révoltent contre l'administration injuste de légats français.

Au milieu de ces graves troubles, Grégoire XI décide de replacer le siège pontifical à Rome car la situation en Italie menace de lui échapper^[11]. En dépit des protestations de Charles V le roi de

France et de la majorité des cardinaux, il quitte Avignon le 13 septembre 1376 et embarque à Marseille le 2 octobre pour l'Italie. Il parvient à Corneto, via Gênes, le 6 décembre. Il y reste jusqu'à ce que les arrangements nécessaires aient été pris à Rome au sujet de son gouvernement et de sa future installation. Le 13 janvier 1377, il quitte Corneto, débarque à Ostie le jour suivant et remonte le Tibre vers le monastère San Paolo, d'où il effectue son entrée solennelle dans Rome le 17 janvier 1377.

Cette même année, le pape le pourvoit du canonicat et de l'archidiaconat de Lyon[12].

Mais son retour vers Rome ne met pas terme aux hostilités. Robert de Genève devenu cardinal est un homme d'action et se charge de mater la rébellion : le terrible massacre de Césène révolte encore plus les Italiens contre la papauté. Les émeutes romaines quasi-continues conduisent Grégoire XI à se retirer sur Anagni vers la fin du mois de mai 1377.

L'accession, au mois d'avril 1378[4], au titre de pape d'Urbain VI (1378–1389), successeur à Rome de Grégoire XI (qui avait résidé un temps au Palais des Papes d'Avignon) déclenche le Grand Schisme d'Occident. Urbain VI est un pape très autoritaire. Le collège des cardinaux, dominé par une majorité française, lui reproche alors d'avoir été élu à Rome sous la pression de la population en insurrection.

Soutenus par le royaume de Naples, ils organisent un conclave à Fondi, à l'issue duquel ils élisent, le 31 octobre 1378[13],[14], le cardinal Robert de Genève qui prend le nom de Clément VII. Il s'installe à Avignon. Le Sacré Collège dénonce la précédente élection d'Urbain VI, l'Église a maintenant deux papes, c'est le début du Grand Schisme. L'Occident chrétien est alors séparé en deux suivant le clivage de la guerre de Cent Ans : alors que l'Angleterre et le Saint Empire maintiennent leur fidélité à Rome, la France, l'Écosse et les États espagnols soutiennent Clément VII.

Antipape Clément VII

À Avignon, Clément VII entreprend de lutter contre [Urbain VI](#). Ce dernier perd peu à peu ses alliés, devenant un tyran paranoïaque, allant jusqu'à faire torturer et mettre à mort les cardinaux qui l'avaient élu mais qui songeaient à le remplacer[15].

Mais Clément VII essuie un échec dans le royaume de Naples où la reine Jeanne est assassinée par Charles de Duras, un partisan d'Urbain VI. Le manque d'initiative et d'opportunisme de ses alliés ne lui permet pas de renverser Urbain VI. À la mort de ce dernier le 15 octobre 1389, ses cardinaux lui élisent un successeur, Boniface IX, perpétuant ainsi le schisme.

La confusion des temps profite à Raymond, vicomte de Turenne, seigneur des Baux-de-Provence, qui emploie des bandes de routiers et écume la région[16]. Le pape est contraint de lui payer une rançon pour qu'il cesse ses exactions[15].

Comte de Genève (1392 - 1394)

À la suite de la mort de son père, trois de ses frères lui succèdent à la tête du comté de Genève. Pierre meurt en 1392 sans descendance. Robert hérite du titre comtal.

Lorsque Robert meurt, c'est Humbert de Villars, de la famille de Thoire et Villars, son neveu, qui hérite du titre[17]. Le second membre de cette famille vendra le titre à la maison de Savoie en 1401[17].

LE SAINT-SUAIRE DE LIREY

Au cours de l'automne 1390, Clément VII dut s'occuper d'un suaire que l'on faisait passer pour celui du Christ. Une affaire qui était en train de déclencher un beau scandale en Champagne. Le frère du pape, Aymon, comte de Genève, venait récemment de convoler avec Jeanne de Vergy, la veuve de Geoffroi de Charny[18]. Les premières ostensions du suaire avaient commencé en 1357[19], et s'étaient immédiatement heurtées aux sévères remontrances de Henri de Poitiers, évêque de Troyes, qui les avait interdites[18].

Cette belle-sœur avait demandé et obtenu, en 1389, l'autorisation du pontife avignonnais d'exposer à nouveau dans la petite église en bois de Lirey ce suaire. Elle en faisait faire l'ostension lors de la tenue des six foires de Champagne[18].

Cet accord pontifical avait provoqué de vives remontrances de la part de Pierre d'Arcis, le nouvel évêque de Troyes, qui avait écrit au pape pour porter, respectueusement mais fermement, à sa connaissance que tout le monde dans le diocèse savait que ce suaire était un faux[18]. Il précisait même que son prédécesseur, Henri de Poitiers, avait connu la personne qui avait réalisé cette fausse relique[18]. Assez vexé de s'être ainsi laissé gruger, Clément VII envoya alors une bulle aux chanoines de Lirey leur enjoignant d'expliquer aux pèlerins que « chaque fois qu'ils montreront le suaire à la foule, ils aient soin de dire à haute et intelligible voix que ce n'est pas le vrai linceul de Notre Seigneur, mais une toile peinte qui représente le Christ ». Mais il ordonnait en même temps à l'évêque de Troyes de garder un « silence éternel » sur cette affaire sous peine d'excommunication. L'évêque ne céda pas. Il fit connaître les faits au roi Charles VI. Celui-ci parut convaincu, puisque immédiatement, il envoya un bailli pour se saisir de cette relique au nom de la couronne[20]. Les chanoines de Lirey et leurs paroissiens s'y opposèrent par la force. L'évêque de Troyes, pour faire respecter son autorité et celle du roi, envoya cette fois un mémorandum complet au pape d'Avignon pour lui demander d'interdire l'exposition de ce faux. Il y expliquait :

« Le seigneur Henri de Poitiers, de pieuse mémoire, alors évêque de Troyes, connaissant cela et pressé par de nombreuses personnes pieuses de prendre des mesures... après une enquête diligente et après examen, décela la fraude et comme ledit linge avait été habilement peint ; à savoir que c'était une œuvre de l'art humain et non pas miraculeusement faite et conçue[20]. »

Le pape intervint alors auprès de sa parente pour calmer la tension. Il y resta cependant à Lirey jusqu'en 1418. Le suaire arriva par héritage à Geoffroy II de Charny qui le fit transférer à Saint-Hippolyte de 1418 à 1452. Puis il le légua à sa fille Marguerite. Celle-ci en fit don en 1453 à Louis de Savoie. Conservé à Chambéry, il brûla le 4 décembre 1532. En 1578, la maison de Savoie le fit déposer à Turin où il prit le nom de Saint-Suaire.

Lorsque Clément VII meurt le 16 septembre 1394, il n'aura pas pu réconcilier l'Église divisée, ni prendre un avantage décisif sur son concurrent Urbain VI puis Boniface IX.

BENOIT XIII

Pedro Martínez de Luna, ou Pierre de Lune (Illueca, royaume d'Aragon, 1329 - Peníscola, royaume de Valence, 27 novembre 1422[1]), est un cardinal aragonais qui devient pape d'Avignon sous le nom de Benoît XIII. Bien que l'Église catholique ne se soit jamais prononcée sur le fait qu'il fut antipape, tout comme Clément VII, son prédécesseur, les papes suivants reprendront néanmoins les noms de Clément VII et Benoît XIII comme s'ils n'étaient pas légitimes[2].

BIOGRAPHIE

Cardinal au début du grand schisme d'Occident

Pedro de Luna est issu d'une famille noble d'Aragon. Il s'adonne d'abord à la jurisprudence civile et canonique, quitte cette étude pour porter les armes, la reprend ensuite, enseigne le droit canonique comme professeur à l'université de Montpellier[3]. Il écrit de nombreux ouvrages de droit, et même des manuels de théologie et d'ascèse.

Il est nommé cardinal en 1375. Familier de Grégoire XI, il est prévôt de Valence (Espagne) et cardinal diacre de *Sainte-Marie in Cosmedin*.

En 1377, il revient à la Rome du pape Grégoire XI et, au conclave de 1378 qui marque le début du grand schisme d'Occident, il prend parti pour Clément VII.

Pape à Avignon

À la mort de Clément VII (en 1394) qui siège à Avignon, les cardinaux avignonnais l'élisent pape

le 28 septembre 1394 (il est ordonné prêtre et consacré évêque) ; il prend le nom de Benoît XIII.

Dans le camp de Benoît XIII se rangent la France, la Castille, l'Aragon, le Portugal, l'Écosse, la Bretagne, la Savoie et le royaume de Chypre.

Cette année-là, Philippe le Hardi, régent du royaume de France depuis la folie du roi Charles VI, demande à l'Université de Paris de lui présenter une recommandation sur les moyens de mettre fin au schisme. En effet, avec une politique fiscale agressive qui prive le clergé d'une grande part des bénéfices issus de ses charges, Benoît XIII s'est mis à dos nombre de religieux[4]. Philippe le Hardi qui suit une politique conciliante vis-à-vis de la papauté de Rome pour ménager les Flamands, a tout intérêt à mettre fin au Schisme. Après plusieurs mois de délibérations, l'Université présente trois solutions : la *voie de compromis* (laisser aux pontifes le soin de mettre fin eux-mêmes au schisme), la *voie de cession* (il faut les démettre simultanément et en élire un autre) ou la réunion d'un concile qui aurait pour but de trancher le problème.

En février 1395, le Conseil du roi appuie le principe d'une démarche pour la voie de cession (Louis d'Orléans, partisan de la voie de fait qui sert ses intérêts italiens, a été évincé par Philippe le Hardi) [4]. Cependant, ni Benoît XIII, ni Boniface IX, n'acceptent de se démettre. On décide alors de les y obliger en ayant recours à une soustraction d'obédience. Entre l'Université de Paris et le Saint-Siège, les positions se raidissent. Dès lors, les Parisiens font valoir leurs vieux projets de réforme de l'Église et voient en Philippe le Hardi leur champion[4]. En 1398, un Conseil national des évêques tenu à Paris vote une ordonnance retirant au pape les bénéfices et les taxes ecclésiastiques au profit du roi de France. Autrement dit, l'Église de France se gouvernera elle-même et c'est le roi qui légifèrera en matière religieuse. Seule l'autorité spirituelle est reconnue au pape d'Avignon. La France est bientôt imitée par la Sicile, la Castille et la Navarre.

Benoît XIII s'enfuit d'Avignon

Après la soustraction d'obédience du 28 juillet 1398, le pontife avignonnais s'enferme alors dans son palais où vient l'assiéger Geoffroy le Meingre, dit Boucicaut, en septembre[5].

La cuisine du Grand Tinel fut, lors de ce premier siège, le théâtre d'une intrusion de la part des hommes de Boucicaut et de Raymond de Turenne, le neveu de Grégoire XI. Martin d'Alpartil[6], un chroniqueur aragonais (d'Alpartil) contemporain, narre leur coup de force. Ayant réussi à pénétrer sous l'enceinte du palais en remontant la Durançole et les égouts des cuisines, ils empruntèrent un escalier à vis qui les mena dans la cuisine haute. Alertées, les troupes fidèles à Benoît XIII les repoussèrent en leur jetant des pierres détachées de la hotte et des fascines enflammées[7].

Ce récit est corroboré par le facteur avignonnais de Francesco di Marco Datini, le grand marchand de Prato auquel il écrivit :

« Hier, 25 octobre, nous étions ce soir-là à table, lorsqu'il vint un chevalier espagnol qui s'arma dans la boutique : nous eûmes bien de lui 200 florins. »

Questionné, l'acquéreur indiqua que lui et les siens allaient pénétrer dans le palais par les égouts.

« Bref à minuit, 50 à 60 des meilleurs qui se trouvaient là, entrèrent dans ce palais. Mais, lorsque tous ces gens furent dedans, une échelle, dit-on, se renversa et la chose fut découverte sans qu'ils pussent retourner en arrière. Le résultat fut que tous les nôtres furent faits prisonniers, la plupart blessés et que l'un d'eux fut tué. »

Le facteur attribue l'échec de ce coup de main à la fièvre et à la précipitation de ses auteurs :

« Ils étaient si désireux d'entrer dans ce palais, et Dieu sait que c'était une belle proie ! Pensez qu'il y a dedans plus d'un million d'or ! Depuis quatre ans ce pape a toujours ramassé de l'or. Ils eussent été tous riches, et maintenant ils sont prisonniers, ce qui afflige beaucoup la ville d'Avignon[8]. »

Après trois mois de combats intenses, le siège s'éternisa et le blocus du palais fut décidé. Puis en avril 1399, seules les issues furent gardées pour empêcher Benoît XIII de s'enfuir. La

correspondance envoyée à Prato continue à faire vivre le quotidien du siège vu par des Avignonnais. Une lettre datée du 31 mai 1401 avertit l'ancien négociant avignonnais de l'incendie de son ancienne chambre :

« Le dernier jour du mois passé, la nuit, avant prime, quatre maisons ont brûlé devant chez vous, exactement en face de la chambre du haut dans laquelle vous aviez coutume de dormir ; et puis le feu fut chassé par le vent contraire dans votre chambre et la brûla avec lit, courtines, quelques marchandises, écritures et autres choses, parce que le feu était fort et prit à une heure où tout le monde dormait, si bien que nous ne pûmes sortir ce qui était dans votre chambre étant occupés à sauver des choses de plus grande valeur. »

Celle du 13 novembre informe le marchand du bombardement de sa maison :

« L'homme du palais (le pape) a commencé à tirer la bombarde, ici, dans les Changes et dans la rue de l'Épicerie[9]. Il a lancé dans votre toit une pierre de 25 livres qui en a enlevé un morceau et qui est venue tomber devant la porte sans faire de mal à personne, grâce à Dieu[10]. »

Finalement, en dépit de la surveillance dont il était l'objet, le pontife réussit à quitter le palais et sa ville de résidence le 11 mars 1403, après un éprouvant siège de cinq ans[11]. Il parvient à se réfugier au château de Châteaurenard, chez le comte de Provence Louis II d'Anjou, qui s'opposait depuis le début à la soustraction d'obédience[12].

Selon Frédéric Mistral, qui rapporte la légende, avant de partir, il aurait entreposé dans un sous-sol du palais des papes, un trésor composé d'objets et de statues en or massif. Seul l'ambassadeur de Venise fut mis dans le secret. Le poète provençal a imaginé dans son *Poème du Rhône (Lou Pouèmo dóu Rose)* que trois belles Vénitiennes, mises dans la confidence, seraient venues dans l'ancienne cité des papes et, grâce à l'aide de mariniers avignonnais, auraient réussi à soulever la dalle. Mais la salle se révéla totalement vide[13].

La soustraction d'obédience s'avère vouée à l'échec. Plusieurs évêques commencent à se plaindre, surtout lorsque le gouvernement français commence à taxer les revenus des paroisses[12]. Le camp de Louis d'Orléans prend, dès 1401, parti contre la soustraction d'obédience, entraînant derrière lui les Universités de Toulouse, Orléans et Angers. Le 29 avril 1403, la Castille restitue son obédience au pape. La France suit le 28 mai. On en revient aux tractations diplomatiques qui ne donneront aucun résultat, les pontifes de Rome et d'Avignon campant sur leurs positions. Pour remercier Louis d'Orléans de son soutien, le pape lui offre 50 000 francs (aux dépens de la fiscalité imposée aux clercs), ce qui a pour effet de dresser l'Université contre lui et de la faire basculer un peu plus en faveur du Parti bourguignon[14].

En 1407, l'Université de Paris, avec l'appui du duc de Bourgogne et du Parlement de Paris, décide par elle-même une nouvelle soustraction d'obédience qui ne donnera pas plus de résultat que la première.

Du 15 novembre 1408 au 26 mars 1409, se tient dans l'église de la Réal à Perpignan le *concile de la Réal*, convoqué par Benoît XIII afin de chercher une solution. Durant cette période ont lieu quatorze réunions, auxquelles participent 349 *Pères*, comprenant notamment sept cardinaux, trois patriarches, onze archevêques et trente-six évêques. L'assemblée finit par produire le 1er février un avis d'abdication commune à négocier pour Grégoire XII et Benoît XIII, mais le concile se termine sans que ce dernier aie pris une décision[15].

Le concile de Pise de 1409

L'Église se trouve dans l'impossibilité de résoudre la bicéphalie, elle ne peut démettre l'un des deux pontifes[16]. Certains cardinaux unionistes choisissent la voie du conciliarisme pour mettre fin au schisme. Ils font connaître par lettre leur volonté de convoquer un concile pour le printemps 1409. Les cardinaux durent déployer une grande énergie pour gagner à leur projet un maximum de participants. L'appel se fit jusqu'à l'empire byzantin. L'entreprise est couronnée de succès puisque

500 représentants de deux obédiences se réunissent à Pise, du 25 mars au 7 août[17]. Ils y décident de déposer les deux papes et d'en élire un nouveau. Le 5 juin, la condamnation des deux pontifes rivaux est prononcée et les cardinaux pisans élisent Alexandre V (1409–1410) le 26 juin. Mais les cardinaux sont excommuniés par les deux papes rivaux et la situation empire : il y a alors trois papes. Personne n'est alors capable d'arbitrer la querelle de légitimité qui les oppose[16].

Le 3 mai 1410, Alexandre V meurt à Rome. Les cardinaux pisans décidèrent de poursuivre l'aventure, et le conclave présidé par le cardinal Jean Allarmet de Brogny élit Baldassare Cossa le 17 mai. Il est ordonné prêtre quelques jours plus tard et couronné le 25 mai sous le nom de Jean XXIII. Il prend le parti de Sigismond de Hongrie lors de l'élection impériale qui a lieu la même année.

En 1410, la chrétienté reste alors partagée en trois obédiences : celle de Jean XXIII, qui comprend la France, l'Angleterre, la Pologne, la Hongrie, le Portugal, les royaumes du Nord, avec une partie de l'Allemagne et de l'Italie ; celle de Benoît XIII, composée des royaumes de Castille, d'Aragon, de Navarre, d'Écosse, du duché de Bretagne, des îles de Corse et de Sardaigne, des comtés de Foix et d'Armagnac ; celle de Grégoire XII, qui conserve en Italie plusieurs villes du royaume de Naples et toute la Romagne ; en Allemagne, la Bavière, le palatinat du Rhin, les duchés de Brunswick et de Lunebourg, le landgraviat de Hesse, l'électorat de Trèves, une partie des électors de Mayence et de Cologne, les évêchés de Worms, de Spire et de Werden[18].

Fin du grand schisme et déchéance papale

Jean XXIII, pape à Pise, chassé de Rome en 1413 par Ladislas, roi de Naples et de Hongrie, se met sous la protection de l'empereur Sigismond. De concert avec ce prince, il convoque un concile général à Constance pour le 1er novembre 1414. Les motifs allégués de la convocation sont l'extirpation du schisme et la réunion des fidèles sous un seul et même pasteur, la réforme de l'Église et la confirmation de la foi contre les erreurs de Wyclif, de Jean Hus et de Jérôme de Prague[18].

C'est lors de ce concile, présidé par le cardinal Jean Allarmet de Brogny que devait, entre 1414 et 1418 être résolu le problème de la bicéphalie (voire de la tricéphalie) de l'Église. Constance, durant quatre années d'activité, vit sa population plus que quadrupler et devint, pour un temps, la nouvelle capitale du monde chrétien[19].

Les membres du concile ont recours au conciliarisme pour mettre fin à la crise. Fort du soutien impérial, le concile proclame sa supériorité sur le pape : « Ce synode, légitimement assemblé au nom du Saint-Esprit, formant un concile général représentant l'Église catholique militante, tient immédiatement de Jésus-Christ son pouvoir, auquel toute personne de tout état, de toute dignité, même papale, est tenue d'obéir, en ce qui regarde l'extinction et l'extirpation du dit schisme (*Obedire tenetur in his quae pertinent ad fidem et extirpationem dicti schismatis*) »[20].

L'assemblée des évêques se positionne au-dessus du pape et prévoit ses prochaines convocations.

Jean XXIII, qui déjà quittait Constance le 21 mars 1415, est déposé le 29 mai. Le pape romain Grégoire XII est, lui, poussé à abdiquer, ce qu'il accepte pour faire « table rase » de l'ensemble de la crise. Il reconvoque le concile par la voix de son légat et abdique par procureur le 4 juillet 1415.

Sigismond de Hongrie se rend en Roussillon à la mi-septembre 1415. Il y rencontre à Perpignan Ferdinand Ier d'Aragon et Benoît XIII. Il en repart le 5 novembre 1415 sans avoir réussi à convaincre Benoît XIII d'abdiquer[21].

Martin V est élu à la quasi-unanimité le 11 novembre 1417, fête de saint Martin, par un conclave élargi pour la circonstance : le collège des cardinaux de toutes obédiences, renforcé par six députés de chaque nation du concile : France, Angleterre, Allemagne, Italie, Espagne. Martin V avait eu l'idée d'annoncer au préalable qu'il ne remettrait pas en cause les nominations de cardinaux effectuées par les deux autres antipapes, ce qui facilita le consensus à son sujet.

Benoît XIII à Peníscola

Mais le pape d'Avignon, Benoît XIII, retiré à Peñíscola, à la Couronne d'Aragon (dernier État à le reconnaître, avec le comté d'Armagnac), refuse de s'incliner, quoique quasiment dépourvu de tout appui. Le 18 juillet 1414, il avait tenté une ultime démarche au cours d'une rencontre tenue à Morella avec le roi Ferdinand Ier d'Aragon et le dominicain Vincent Ferrer[22]. Sentant sa mort proche, il désigne, le 24 mai 1423, un nouveau collège cardinalice[23], il était composé de Jean Carrier, archidiacre de Rodez et chapelain du comte Jean IV d'Armagnac, Julián Lobera y Valtierra, aumônier, scribe de lettres apostoliques et administrateur du diocèse de Tarazona, Ximeno Dahe, auditeur de la Chambre pontificale, et Domènec de Bonafè, prieur du monastère de Montealegre, à Tiana, près de Barcelone[24].

Retiré à Peñíscola, dans le dernier État à le reconnaître, Benoît XIII y serait mort en novembre 1422, mais la nouvelle de sa mort ne serait rendue publique qu'en mai 1423, laissant ainsi une partie du trésor pontifical disparaître[25],[26].

Trois de ses quatre derniers cardinaux élisent, à Peñíscola, l'antipape Clément VIII, qui finit par renoncer quand le roi d'Aragon Alphonse V, lui-même, se rallie au pape de Rome Martin V[27].

Jean Carrier, le quatrième cardinal, jugeant l'élection de Clément VIII en Aragon irrégulière, forme un conclave à lui seul et proclame Benoît XIV « pape » à Rodez, menant à un nouveau schisme minoritaire, non reconnu des anciennes obédiences, et par ce fait non assimilé au Grand Schisme, que l'élection régulière de Martin V par les cardinaux des trois anciennes obédiences avait résolu, avant que son neveu et homonyme succède à Benoît XIV et entame la lignée dite des antipapes imaginaires dans les anciens textes, puisqu'aucune élection officielle ni aucun conclave officiel n'eut lieu. Aucun des clergés des Églises de Rome, Pise, Avignon et Aragon ne confère d'ailleurs au successeur de Clément VIII (qui lui s'était rallié à Rome) le titre de pape ou même celui d'antipape, car sa nomination ne relève d'aucun cardinal reconnu. Ce schisme minoritaire perd vite tous ses appuis, et ses derniers soutiens dans le clergé sont totalement réprimés en 1467 ou se soumettent au pape de Rome.

Aujourd'hui, l'Église catholique romaine ne compte pas Benoît XIII dans la suite des papes, mais seulement comme antipape à Avignon. Son nom et son numéro furent repris au XVIIIe siècle par le pape Benoît XIII à Rome, lequel fut dans un premier temps appelé Benoît XIV avant de devenir Benoît XIII.

Les évêques de la région d'Aragon se sont récemment exprimés en faveur de la reconnaissance comme pontife légitime de Benoît XIII[28].

Benoît XIII et les Juifs

La bienveillance des papes d'Avignon qui protégeaient les Juifs de la violence populaire habituelle ou des corvées humiliantes dans le Comtat venaissin (mais pas ailleurs) n'oubliait pas la politique traditionnelle de l'Église à l'égard du judaïsme et les conciles du XIVe siècle continuent à discriminer concrètement la communauté juive de la communauté chrétienne (comme celui d'Avignon de 1326 qui exige qu'une rouelle soit appliquée sur la poitrine de tout Juif de plus de 14 ans ou le port de cornailles pour les Juives de plus de 12 ans, décrets confirmés et augmentés de nouvelles restrictions et taxes aux conciles suivants)[29]. Des mesures de pression s'exercent contre les Juifs au fur et à mesure de la *Reconquista* avec les campagnes de prédication intensives de Vicent Ferrer ou celles de conversion forcée culminant avec les baptêmes sanglants de 1391[30].

Dès son élection en 1394, Benoît XIII interdit aux « Juifs du pape » d'exercer les métiers de banquier ou de médecin[26].

Pour combler le vide produit dans son trésor par le Schisme, Benoît XIII s'empare notamment des revenus de l'évêché de Carpentras et exige des Juifs tous les droits féodaux qu'ils payaient auparavant à la mense épiscopale, pourtant tombés en désuétude (**en**), et voudrait même qu'ils fournissent les draps des lits de l'évêché. Un arrangement permet le rachat de cette corvée en 1401, à hauteur de 20 florins annuels payés par la communauté juive[29].

La conversion en 1390 de Salomón ha-Lévi, grand rabbin de Burgos, qui enseignait le Talmud et prend le nom de Pablo de Santa Maria, a une grande influence sur la conversion d'autres intellectuels juifs en Espagne[31] comme le docteur Josué ha-Lorki, qui a été son élève et lui demande les raisons de cette conversion puis se convertit lui-même au catholicisme en 1412, et à son baptême par Vicent Ferrer, prend le nom de Jerónimo de Santa Fe. Il écrit deux traités contre les Juifs, *Tractatus contra perfidiam Judaeorum* et *De judaieis erroribus ex Talmud*. Médecin de Benoît XIII, il lui propose d'organiser une *disputatio* avec des rabbins à Alcañiz pour montrer que la Bible hébraïque atteste la venue de Jésus comme messie. Benoît XIII décide donc d'organiser la longue disputation de Tortosa entre rabbins de communautés et catholiques. « Le discours d'ouverture fut prononcé par Benoît XIII. Il y déclara qu'une discussion était inutile quant à savoir quelle était la vraie religion. Tout ce qu'on demandait aux Juifs, c'était de répondre aux arguments de Geronimo « basés » sur les Saintes Écritures »[32]. Très rapidement, la disputation sur le messie se bloque car pour les rabbins, le messie est un personnage secondaire qui ne peut pas changer la Torah, la Loi, source de la vie spirituelle alors que cette position est incompatible avec le point de vue catholique qui fait de Jésus le Verbe incarné. Dans une dernière réunion, en 1415, et malgré les menaces pesant sur eux, les rabbins présents affirment que leur foi est la « véritable foi ».

Benoît XIII fulmine la bulle *Etsi doctoris gentium*, à Valence, le 11 mai 1415, qui constitue l'une des plus importantes collections de lois anti-juives[26]. Il attaque particulièrement le Talmud, accusant ce livre d'être une hérésie, la principale cause de l'aveuglement des Juifs et de leur exil perpétuel, et attribuant sa composition aux « fils du diable », il ordonne de le faire brûler[33],[34], [26]. Il y fait obligation aux Juifs à partir de douze ans d'aller trois fois par an, en des jours déterminés, écouter les sermons sur la venue du « vrai Messie » chrétien, Jésus Christ ou sur les hérésies du Talmud, sous peine de fortes amendes[35],[36]. Par ordonnance, le roi Alphonse V d'Aragon rappelle la mise en œuvre de cette obligation, en 1419[36]. Outre des signes distinctifs pour les juifs, la bulle impose ce qu'on appellerait aujourd'hui une ségrégation sociale de chaque instant : résidence dans les *juderías* (des ghettos) dont les portes restent fermées la nuit, le dimanche et les jours de fête religieuse catholique, repas pris à part à l'auberge, aliments vendus de même à part, métiers interdits aux Juifs (charges gouvernementales, intendances), interdiction de procurations leur donnant quelque pouvoir sur les Chrétiens[37],[38]... Ces mesures sont moins respectées après la mort de Benoît XIII.

Toutefois, les politiques de prédication et les sermons infatigables amplifient l'idéologie anti judaïque et développent une image particulièrement négative du Juif et du judaïsme, qui provoque souvent une hostilité ouverte des communautés chrétiennes englobantes et dégénère en épisodes de violence dans l'Espagne des XIVe et XVe siècles, notamment « un sentiment général d'aversion contre les Juifs, stigmatisés comme élément schismatique dès le début du Xve siècle par Benoît XIII »[36] et de façon plus imagée par Vincent Ferrer[39].

CLEMENT VIII

Gil Sanchez Muñoz y Carbón (1370 - 1446) a été élu successeur de l'antipape Benoît XIII au château de Peñíscola, de 1424 à 1429 sous le nom de **Clément VIII**. Il n'est cependant pas reconnu comme antipape par le Vatican.

LES DERNIERS CARDINAUX DE BENOIT XIII

Sentant sa mort proche, Benoît XIII désigna le 24 mai 1423 un nouveau collège cardinalice[1], composé de Jean Carrier, archidiacre de Rodez et chapelain du comte Jean IV d'Armagnac, Julián Lobera y Valtierra, aumônier, scribe de lettres apostoliques, administrateur du diocèse de Tarazona, Ximeno Dahe, auditeur de la Chambre Pontificale, et Domingo de Bonnefoi, prieur du monastère de Montealegre à Tiana près de Barcelone[2].

L'ELECTION DE SON SUCCESSEUR

Après le décès de Benoît XIII, en l'absence de Jean Carrier, les trois autres cardinaux, se réunirent en conclave, au château de Peñíscola, le 10 juin 1424, et lui choisirent comme successeur Gil

Sanchez Muñoz y Carbón, qui a pris le nom de Clément VIII. Natif de Teruel, en 1370, il en était l'archiprêtre, fonction qu'il cumulait avec un canonicat à Barcelone. Il résida à Peñíscola jusqu'au 26 juillet 1429, date à laquelle il abandonna les lieux après avoir abdicé auprès de Martin V. Il avait cédé aux pressions d'Alphonse V d'Aragon, désireux de conquérir le royaume de Naples et de s'en faire reconnaître roi par le pape de Rome qui en était le suzerain[3]. Sa reconnaissance du pape romain lui valut, en contrepartie, d'être nommé à la tête de l'évêché de Majorque[4] où il décéda le 28 décembre 1446[2].

CONTESTATION PAR JEAN CARRIER

De son côté, le quatrième cardinal, Jean Carrier, avait déclaré l'élection invalide pour cause de simonie et réunit à lui seul un conclave pour désigner un autre pontife à sa convenance l'antipape Benoît XIV[5].

L'antipape Clément VIII n'est pas inscrit dans la liste officielle des papes et antipapes de l'*Annuario Pontificio* publié par Vatican. Il apparaît dans une note en bas de la page consacrée à l'antipape Benoît XIII dans l'édition 2007, p. 17, no 30[2].

BENOIT XIV

Bernard Garnier (né vers 1370 dans le sud de la France, et mort vers les années 1430), clerc du diocèse de Rodez, fut élu pape sous le nom de **Benoît XIV** par les ultimes partisans de la papauté d'Avignon après la fin du grand schisme d'Occident. Considéré comme un antipape dans la tradition catholique, il fut le dernier antipape d'Avignon.

BIOGRAPHIE

Il reçoit le 15 juillet 1412 collation apostolique d'un bénéfice avec cure de quarante livres tournois, et sans cure d'âmes de trente livres. Il est attesté comme vicaire de l'archidiacre de **Millau**, Guirard Calhol, en 1413 et 1414. Il se rend en 1414 à la cour pontificale comme procureur de Bertrand Déodat acquitter le versement de l'**annate** pour le prieuré de Saint-Saturnin de Creissels.

Il obtient de Benoît XIII plusieurs faveurs : le 20 novembre 1418, il reçoit provision du prieuré de Saint-Martin des Faux, puis le privilège de pouvoir choisir son confesseur. L'année suivante, Benoît XIII le désigne comme sous-collecteur apostolique pour le diocèse de Rodez, sous l'autorité de Jean Carrier. Il est désigné parmi les schismatiques condamnés par Martin V en juillet 1420.

En 1425, devenu sacriste au chapitre cathédral de Rodez, il bénéficie de la bienveillance du comte d'Armagnac qui lui attribue le 14 novembre 1425 l'office de conservateur du domaine comtal de Rouergue, deux jours seulement après avoir été secrètement élu pape par Jean Carrier.

Une seule pièce d'archive cite nommément Bernard Garnier comme Benoît XIV, mais il est vrai qu'un faisceau d'éléments en fait le personnage désigné pour avoir été celui qui a été élu par Jean Carrier. Il apparaît d'ailleurs dans les sources pontificales en même temps que ce dernier. Il disparaît curieusement des sources d'archives pendant les années critiques autour de 1430. Il est donc impossible de connaître son attitude. Il réapparaît à partir de 1437, rétabli comme sacriste, signifiant bien ainsi qu'il avait été démis de sa prébende. Réintégré dans le chapitre et même élu en 1437 comme bayle, il est malgré lui rattrapé par son passé. Jean d'Estaing lui conteste en 1450 la sacristie de Rodez devant le parlement de Toulouse l'accusant d'avoir soutenu le parti de Jean Carrier : il répond qu'il « ne fust jamais au service ou familier dudit Carrier, mais estoit au service et du conseil du comte d'Armagnac [...] et s'est toujours bien et honorablement gouverné ».

Qui croire ? Les laïcs qui rapportent la tradition selon laquelle Bernard Garnier fut pape sous le nom de Benoît XIV, ou Bernard Garnier lui-même qui assure n'avoir jamais soutenu Jean Carrier ? Ou ici encore on aurait un cas d'homonymie oncle-neveu, vu que Benoît XIV serait mort en 1429 ? S'il fut « contendans du papat », il est peu probable qu'il fut aussi convaincu que celui qui l'avait élu[1].

Bernard Garnier, avant sa disparition (mort ou démission ?) en 1429, avait nommé quatre cardinaux. Ceux-ci se réunirent en conclave, en 1430, et on a longtemps cru qu'ils élurent Jean Carrier (le

cardinal de Benoît XIII), qui aurait aussi pris le nom de **Benoît XIV**. En fait, ce Jean Carrier était le neveu de l'électeur de Bernard Garnier et il prit le nom de Benoît XV[2].

ALEXANDRE V

Pierre Phylargis ou *Philarges* ou *Filargo*, dit *Pierre de Candie* (*Pietro di Candia* en italien), (né en 1340 et mort le 3 mai 1410) a été élu pape à Pise sous le nom d'**Alexandre V** durant le Grand schisme d'Occident. Comme tous les papes d'Avignon et les papes de Pise de cette époque, il est aujourd'hui considéré par l'Église catholique romaine comme un antipape.

Il naît en Crète (alors vénitienne et appelée Candie) de parents inconnus et entre chez les Franciscains. Ses talents sont tels qu'on l'envoie étudier à l'université d'Oxford puis à celle de Paris. Le Grand Schisme d'Occident se produit pendant son séjour à Paris. Il soutient alors le camp du pape de Rome Urbain VI. Il s'installe en Lombardie où, grâce au duc de Milan Jean Galéas Visconti, il devient évêque, d'abord à Plaisance en 1386, puis à Brescia en 1387, Vicence en 1388, à Novare en 1389, avant de devenir archevêque de Milan en 1402. Il enseigne également la théologie à Pavie et mène de nombreuses missions diplomatiques dans toute l'Europe.

CARDINAL ET PAPE

Créé cardinal par le pape de Rome Innocent VII le 12 juin 1405, le même jour que les futurs papes Grégoire XII, futur pape de Rome, et Martin V, futur pape élu après le concile de Constance, il consacre toute son énergie à la réunification de l'Église, divisée entre deux papes rivaux. Il est l'un des promoteurs du concile de Pise, ce qui provoque le mécontentement de Grégoire XII qui le prive alors de son archevêché et de sa dignité de cardinal.

Le concile de Pise, ouvert le 25 mars 1409, dépose le pape de Rome, Grégoire XII, et celui d'Avignon, Benoît XIII, mais ceux-ci refusent de s'effacer. Les cardinaux présents choisissent Pierre de Candie pour occuper le trône pontifical qu'ils tiennent pour vacant. Il est élu pape sous le nom d'Alexandre V le 26 juin 1409 et couronné le 7 juillet 1409. Son élection ne réussissant qu'à créer un troisième pape rival.

Pendant les dix mois de son règne, il promet plus qu'il ne réalise un certain nombre de réformes : il abandonne les droits de *dépouille* et de *procuration* et rétablit le système de l'élection canonique pour les cathédrales et les principaux monastères. Il distribue avec prodigalité les faveurs papales dont profitent avant tout les ordres mendiants. Pour contrer Grégoire XII et pour étendre son influence avec l'assistance de la France, il excommunie Ladislas Ier, roi de Naples, et nomme à sa place Louis II d'Anjou, prétendant à ce royaume soutenu jusqu'alors par le pape d'Avignon. Il lève des troupes qui s'emparent de Rome en janvier 1410, mais il préfère s'installer à Bologne.

MORT

C'est dans cette ville qu'il meurt subitement dans la nuit du 3 au 4 mai 1410 à l'âge de 69 ans. Une rumeur a couru selon laquelle il aurait été empoisonné par le cardinal Baldassare Cossa, impatient de lui succéder et qui lui a d'ailleurs succédé sous le nom de Jean XXIII. Cependant on n'a jamais pu prouver qu'il s'agissait d'un crime, même s'il semble qu'un médecin milanais, chargé de disséquer le corps du défunt, crut avoir trouvé des traces de poison[1].

Sépulture

Alexandre V avant de mourir, avait exprimé le vœu d'être enseveli, dans sa robe de cordelier, à l'église conventuelle de son ordre. Sa dépouille mortelle fut déposée dans le caveau de l'église Saint-François del Borghetto à Bologne. Soixante-douze ans après sa mort, le célèbre sculpteur mantouan Sperandio Mantovano (it) fut chargé par Sixte IV, d'exécuter un monument à la mémoire d'Alexandre V. Sperandio représenta le pape, entouré de figures allégoriques. Après la paix de Tolentino, Bologne fut réunie à la République cispadane ; les sécularisations commencèrent, la plupart des églises et les couvents furent fermés. L'église de Saint-François subit le même sort. Le corps d'Alexandre V arraché de sa tombe, fut enterré sous un portique de la chartreuse de Bologne.

Après la restauration de Pie VII en 1814, l'église est rendue au culte et le couvent aux Cordeliers. Le gouvernement italien s'en empare en 1860 pour en faire de nouveau un magasin militaire. La charité catholique peut racheter au fisc en 1889, l'église et une partie du couvent. Le pape donne alors l'ordre de restaurer l'église, de relever le beau maître-autel, datant de 1388, et de réédifier le monument de son prédécesseur Alexandre V. Le 10 octobre, Mgr Zoooli, évêque de Sébaste, vicaire capitulaire durant la vacance du siège de Bologne, et les Pères cordeliers, ont procédé, à la déposition de la dépouille mortelle de ce pape, exhumé de la chartreuse, sous le monument du Sperandio relevé et restauré aux frais du Souverain Pontife Léon XIII[2].

PAPE OU ANTI-PAPE

Le concile de Pise a échoué dans sa volonté de réunifier l'Église catholique. Le Grand Schisme ne prit fin qu'en 1415 au concile de Constance qui déposa le pape d'Avignon et celui de Pise et reçut la démission du pape de Rome le 4 juillet 1415, avant d'élire le 11 novembre 1417 Martin V.

Déterminer si Alexandre V doit être considéré comme un pape légitime ou un antipape légitime est encore aujourd'hui matière à débats : si les « papes de Pise » figurent encore dans la liste officielle de succession des pontifes de l'*Annuario Pontificio* entre 1913 et 1946, la liste établie en 1947 par le préfet de la Bibliothèque Vaticane, Angelo Mercati, qui se réfère à des critères théologiques issus du concile Vatican I, les exclut ; ce sans fondement historique et à l'opposé de la position des historiens, qui, dans leur ensemble, affirment l'impossibilité de trancher[3]. Le Saint-Siège relève d'ailleurs lui-même les difficultés de numérotations pour quelques cas et avoue son impuissance à trancher[4].

Ainsi quand en 1492 Rodrigo Borgia est élu pape, il choisit le nom d'Alexandre VI, se gardant de reprendre le nom et le numéro d'Alexandre V, attestant de la légitimité de ce dernier au XVe siècle; a contrario, en 1958, le cardinal Angelo Giuseppe Roncalli, élu après la publication de la liste de Mercati, reprend le nom et le numéro de Jean XXIII, nom de règne de Baldassarre Cossa, second pape de Pise[4].

JEAN XXIII

Baldassarre Cossa (Procida, province de Naples, v. 1360 – Florence, **22 décembre 1419**), élu pape par le concile de Pise en 1410 sous le nom de **Jean XXIII**, déposé par le concile de Constance en 1415, est considéré comme un antipape par l'Église catholique romaine.

JEUNESSE

Baldassarre naquit dans une famille noble, les Cossa, seigneurs de l'île de Procida, au large de Naples. Dans sa jeunesse, il aurait participé aux activités de piraterie de sa famille et paraissait davantage fait pour ce genre d'affaires que pour l'état clérical[1]. On soupçonna la fortune paternelle d'avoir beaucoup contribué à l'obtention de son doctorat en droit canonique auprès de l'université de Bologne en 1389. Il devint chanoine de Bologne.

En 1386, dans le contexte du grand schisme d'Occident, il fut admis comme familier de Boniface IX, pape de Rome. En 1392, il fut nommé chambrier puis en 1396, archidiacre de Bologne. En 1402, Boniface IX le promut au rang du cardinalat. Peu après, il reçut la charge de légat à Bologne, ville alors dominée par les Visconti, que le pape souhaitait récupérer. Il entra dans la cité en 1403, à la tête de son armée victorieuse. Sa fortune personnelle s'accrut beaucoup de son gouvernement de Bologne.

LE CONCILE DE PISE

En mai 1408, devant le refus de Grégoire XII de convoquer un synode, une poignée de cardinaux firent dissidence. Le cardinal Cossa en faisait partie. Ces cardinaux convoquèrent un concile à Pise qui rassembla près de 500 évêques, abbés, docteurs, et déposèrent les deux candidats à la véritable papauté, Grégoire XII et Benoît XIII.

En remplacement, ils élurent Pierre Philargès de Candie, qui prit le nom d'Alexandre V. Cependant,

aucun des deux rivaux n'accepta sa déposition. L'Église catholique se retrouva donc avec trois papes prétendus.

PAPE

Le 3 mai 1410, Alexandre V mourut à Bologne. Les cardinaux pisans décidèrent de poursuivre l'aventure, et le conclave présidé par le cardinal Jean Allarmet de Brogny élit Cossa pape le 17 mai. Il fut ordonné prêtre quelques jours plus tard et couronné le 25 sous le nom de Jean XXIII. Il prit parti en faveur de Sigismond de Hongrie lors de l'élection impériale qui eut lieu la même année.

En 1411, allié à Louis d'Anjou, il mit en déroute les armées de Ladislas Ier de Naples, mais ne sut pas exploiter sa victoire. Quand Anjou rentra en France, les forces de Ladislas se regroupèrent. Jean XXIII dut négocier avec lui. Ladislas le reconnut comme pape légitime en échange de l'approbation pontificale de sa conquête de la Sicile. En 1412, Jean XXIII convoqua un concile à Rome. Le faible nombre de cardinaux présents réduisit beaucoup les ambitions du concile, qui se borna à condamner les écrits de John Wyclif.

LE CONCILE DE CONSTANCE

Quand Ladislas se retourna contre lui, Jean XXIII dut faire appel à Sigismond. Celui-ci décida de se substituer au concile défaillant, et contraignit le pape à convoquer un concile dans une ville d'Empire. Ce fut le concile de Constance en 1414. Peu après l'ouverture du concile, les intentions de Sigismond devinrent claires : il souhaitait déposer les trois apprenti-papes, et ainsi mettre fin au schisme. Jean XXIII refusa : il bénéficiait du soutien de nombreux cardinaux italiens. Sigismond passa outre en modifiant le mode de scrutin. Le vote par nation réduisit les voix italiennes à un seul et unique suffrage.

Prévoyant sa défaite, Jean XXIII s'enfuit dans la nuit du 20 mars 1415, déguisé en civil et accompagné d'un seul serviteur. Il alla trouver refuge dans divers châteaux en Autriche antérieure en passant par Steckborn, Schaffhouse et Fribourg-en-Brigau. Il fut finalement capturé à Brisach et emmené prisonnier en la forteresse de Radolfzell le 27 avril. Quand les Pères adoptèrent le décret *Hæc sancta* (**de**), proclamant la supériorité du concile sur le pape, Jean XXIII renonça à dissoudre le concile et s'inclina. Le 29 mai, il fut formellement déposé par l'évêque d'Arras, Martin Poré, au nom du concile. Soixante-dix chefs d'accusation étaient portés contre lui (mais seuls une cinquantaine fut retenue), notamment la simonie, le viol, la sodomie, l'inceste, la torture et le meurtre. On le soupçonnait aussi d'avoir empoisonné son prédécesseur, ainsi que son médecin[2]. Il fut confié à la garde de Louis le Palatin, qui avait toujours été son ennemi.

Après l'élection de Martin V le 28 décembre 1417, il fut libéré. Il fit son hommage au nouveau pape, qui le nomma cardinal-évêque de Tusculum en juin 1419. Moralement brisé, Cossa mourut le 22 décembre de la même année à Florence. Son corps fut inhumé au baptistère Saint-Jean-Baptiste de Florence, dans un tombeau commandité par les Médicis et sculpté par Donatello.

RECONNAISSANCE PAR L'EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Comme Jean XXIII est considéré comme antipape par l'Église catholique, son nom et son numéro d'ordre furent utilisés par le cardinal Roncalli qui devint Jean XXIII lors de son élection comme pape plusieurs siècles plus tard, en 1958.

MARTIN V

Oddone Colonna (Genazzano, 1369-1370 – Rome, 1431) est le 206^e pape (1417-1431) sous le nom de **Martin V**.

BIOGRAPHIE

Premières années

Il suivit des études de droit à l'université de Pérouse et entra dans la Curie romaine en tant que

protonotaire apostolique. En 1405, il fut promu cardinal-diacre de San Giorgio in Velabro. Il prit part au concile de Pise et à l'élection des antipapes Alexandre V et Jean XXIII dans la tentative échouée de réconcilier les obédiences d'Avignon et de Rome issues du Grand Schisme d'Occident. Dès 1410 il s'engagea dans les poursuites à l'encontre de Jan Hus[1].

Le pape

Il fut élu pape lors du concile de Constance le **11 novembre 1417** et prit le nom de Martin V en hommage à Martin de Tours, dont la fête était célébrée le jour de son élection. Consacré le **21 novembre** par le président du Concile, le cardinal Jean Allarmet de Brogny, il mit fin au Grand Schisme d'Occident, sans toutefois parvenir à contenir un schisme minoritaire de l'Église d'Avignon.

Retour à Rome

Au début de 1418, Jeanne II de Naples occupait encore Rome avec son armée, et les États pontificaux avaient sombré dans l'anarchie : c'est pourquoi Martin dut d'abord s'établir à Mantoue puis Florence, et ce n'est que trois années après son élection, le 29 septembre 1420, qu'il put faire son entrée à Rome. Martin V peine aussi à faire reconnaître sa légitimité dans les terres du comte Jean IV d'Armagnac et mande Géraud de Brie le 1er octobre 1419 avec ordre d'arrêter les partisans de Benoît XIII. Ce dernier réagit et charge Jean Carrier à son tour, le 17 août 1420, de pourchasser les partisans de Martin V résidant sur les terres du comte[2].

À Rome, Martin s'attaque à la reconstruction de la ville pour qu'elle reprenne son rôle dans le développement économique, artistique et culturel des États de l'Église : premier pape de la Renaissance, il revivifie les arts en attirant à sa cour, grâce aux cardinaux qu'il a nommés, plusieurs artistes, dont Pisanello et Gentile da Fabriano[3]. Il laissa un excellent souvenir aux Romains[4].

En 1425, il envoie son parent et condottiere Ludovico Colonna, à qui il confia le commandement des troupes pontificales, dans les Marches et en Ombrie pour assister le légat pontifical Pietro Emilio Colonna contre les seigneurs locaux[5].

Martin délaisse par contre la réforme spirituelle de l'Église. Il proclame cependant en 1430 les Constitutions Martiniennes[6], acte de compromis qui cependant n'enraya pas la division des ordres franciscains. Quoiqu'il fût un homme déterminé, son népotisme assumé mit bientôt tout le Latium aux mains de sa famille. Les Colonna, par alliance avec les familles aristocratiques du pays, se constituèrent en une lignée princière influente dans la papauté jusqu'au XVIe siècle. Le trésor des Colonna fut mis à contribution dans la reconstruction des États de l'Église.

À Naples, Jeanne II est désormais en difficulté face à son rival, Louis d'Anjou, soutenu par le pape Martin depuis 1420. Pour trouver un appui, elle adopte le prince Alphonse d'Aragon mais par suite d'un différend, elle annule cet acte et reconnaît à son tour Louis d'Anjou. Alphonse d'Aragon doit donc s'imposer par la force : il sera roi de Naples en 1442 ; mais ce conflit de succession est avant tout un énorme succès diplomatique pour la papauté, qui lui permet de reprendre en main la curie sans plus craindre d'intercession de Naples.

Martin V concentra tous les pouvoirs et réunit le concile de Pavie-Sienne (**it**) en 1423, puis celui de Bâle en 1431.

Par une bulle de 1425, il donna son consentement au duc Jean IV de Brabant de fonder à Louvain une Université qui comprendra les facultés des arts, des deux droits et de médecine sans toutefois recevoir la permission d'enseigner la théologie.

Pape de miséricorde

Ce souverain pontife s'efforça en vain de protéger les Juifs de Vienne, victimes de pogroms en 1420-1421, en menaçant d'excommunication ceux qui chercheraient à les convertir de force au christianisme[7]. Il se distinguait également par sa miséricorde en faveur des fidèles. Par une autre bulle expédiée en 1427, un droit d'indulgence fut attribué à l'évêque de Cahors, en faveur d'un

« Grand Pardon » au sanctuaire de Rocamadour en 1428. Il s'agissait du premier événement, selon les documents sûrs, à ce village en France, lorsque la fête de saint Jean Baptiste, le 24 juin et juste 6 mois avant Noël, coïncide la Fête-Dieu[8]. Il est assez probable que Martin V soutenait le jubilé du Puy-en-Velay, en 1418 et 1429, en prorogeant exceptionnellement leur durée. À cette époque-là, d'autres papes n'accordaient que 24 heures d'indulgence. Cependant, les documents au regard de ces jubilé restent introuvables, vraisemblablement à cause des incendies aux archives de la cathédrale Notre-Dame du Puy-en-Velay.

Ceux qui concernaient ce pape étaient au moins :

- 1.1418 : cathédrale du Puy-en-Velay, du vendredi 25 mars au mardi 29 mars, présidé par l'évêque Élie de Lestrangé ;
- 2.1428 : sanctuaire de Rocamadour, pour la première fois avec un calendrier particulier pour l'inauguration, du samedi Saint 3 avril jusqu'au 3e jour après la Pentecôte ; expédition de la bulle de Martin V en 1427 ; présidé par l'évêque de Cahors Guillaume VI d'Arpajon ;
- 3.1429 : cathédrale du Puy-en-Velay, du vendredi 25 mars au dimanche 3 avril, présidé par l'évêque Guillaume de Chalença.

EUGENE IV

Eugène IV, né Gabriele Condulmer à Venise en 1383 et mort le **23 février 1447**, est un moine augustin italien, avant de devenir le **207^e** pape de l'Église catholique de 1431 à 1447. Son pontificat est marqué par le concile de Bâle qui affirme explicitement l'autorité des conciles sur le pape. Ce concile, transféré à Ferrare puis à Florence, est également une ultime tentative de rapprochement des Églises d'Orient et d'Occident.

BIOGRAPHIE

Carrière

Gabriele est né dans la famille Condulmer, riche famille de marchands de Venise originaire de Pavie et est le fils d'Angelo Condulmer. Il est le neveu par sa mère de Grégoire XII, un des trois papes simultanés lors du grand schisme d'Occident.

Il entre dans l'ordre des Augustins au monastère Saint-George de Venise. Âgé de 24 ans, il est nommé évêque de Sienne par son oncle le pape Grégoire XII. Devant l'opposition de la classe politique locale à la nomination d'un jeune et étranger, il renonce à cette charge. Il est nommé trésorier, protonotaire et cardinal-prêtre de Saint-Clément en 1408. Il ne participe pas au concile de Pise en 1409, mais participe au concile de Constance à partir de 1414.

En 1415, Grégoire XII renonce à la tiare pontificale afin de permettre la fin du grand schisme d'Occident. Le 3 janvier 1420, le nouveau pape, Martin V, nomme Gabriele légat (administrateur), avec un traitement annuel de 4 000 florins, de la marche d'Ancône, alors dans les États pontificaux mais occupée par des condottieres.

Il quitte Florence le 7 février pour s'installer à Ancône. Il y reste trois ans jusqu'à sa nomination comme légat à Bologne[1]. Cependant, devenu pape, il n'oubliera pas la cité et y financera la restauration de diverses églises et des murs du port[2].

Le pape Martin V lui donne le titre de cardinal-prêtre de Sainte-Marie-du-Trastevere en 1426.

Pontificat

Gabriele Condulmer est élu pape le 3 mars 1431, devenant le 207^e pape de l'Église catholique, sous le nom d'Eugène IV.

Par un accord écrit conclu avant son élection, il accepta de distribuer la moitié de tous les revenus de l'Église aux cardinaux et promit de les consulter sur toutes les questions d'importance spirituelle ou temporelle, mais commettant l'erreur de confirmer ce qui était accepté dans le siège électoral.

Lors de son élévation au rang de pontife, Eugène prend des mesures répressives contre divers membres de la famille Colonna, à qui son prédécesseur Martin V avait plutôt accordé des terres et des châteaux. Les nouveaux élus s'aliènent ainsi la famille la plus puissante de Rome ; sa décision a également limité l'action de la papauté dans la capitale elle-même.

En quelques années, les Colonna se vengent du traitement subi et enlèvent au pape la domination de Rome (établie en 1398 par Boniface IX) en imposant un gouvernement municipal autonome.

Eugène IV se sauve en s'exilant le 4 mai 1434. Déguisé en habit de moine, il est conduit par une chaloupe au centre du Tibre, poursuivi par la milice municipale et sous les jets de pierres lancés des deux rives, jusqu'à Ostie, où l'attendait un vaisseau florentin. Bien que la ville soit ramenée à l'obéissance par Giovanni Maria Vitelleschi, évêque de Recanati, en octobre suivant, le pape réside à Florence et à Bologne. Le pontife a été absent de Rome pendant près de dix ans.

Le concile de Bâle

Invoquant la maladie, le nouveau pape italien Eugène IV n'ose pas se présenter au [concile de Bâle](#) qu'il voulait œcuménique, mais en l'absence de l'Église d'Orient, il le nomme « concile général ». Profitant de son absence, les évêques réaffirment la supériorité d'un concile d'évêques par rapport à la voix d'un pape.

Eugène ayant dissous le concile, les évêques refusent d'obéir. Quelques semaines plus tard, une émeute populaire dans Rome oblige le pape Eugène IV à venir s'installer à Florence pour neuf ans.

Le concile de Bâle poursuit ses travaux malgré la dissolution ordonnée par le pape. En 1438, il envoie Nicolas de Cues auprès de l'empereur byzantin Jean VIII Paléologue qui cherche du soutien pour faire face à la menace turque. Eugène IV donne son accord pour que l'Église d'Orient puisse participer à un concile œcuménique, sous réserve qu'il soit organisé sur les bords de la mer Adriatique, afin qu'en cas d'attaque turque les Orientaux puissent retourner rapidement dans leur pays. Eugène IV transfère donc le concile de Bâle à Ferrare.

La majorité des prélats comprennent le but de ce transfert et l'acceptent, mais quelques évêques et 300 ecclésiastiques considèrent ce geste comme un abus d'autorité de la part du pape et s'y opposent en élisant le 5 novembre 1439 un antipape, Félix V (le duc Amédée VIII de Savoie), qui n'était même pas cardinal, et ne fut reconnu que par la Lituanie et la Pologne.

Le 24 janvier 1439, Eugène IV rencontre à Ferrare le patriarche Joseph II de Constantinople. Cette même année, au concile transféré à Florence le 16 janvier, il essaye de réaliser enfin l'union de Rome et des Églises d'Orient. Un moment interrompu par une épidémie de peste, le concile s'enlise seize mois sur la version byzantine du Credo de Nicée. Eugène IV parvient bien à signer un concordat avec les Arméniens le 22 novembre 1439, ainsi qu'avec une partie des Jacobites de Syrie (1443), et reçoit en 1445 une délégation de Nestoriens et de Maronites^{[3],[4]} ; mais en 1440, une invasion turque et la mort du patriarche Joseph II de Constantinople le 10 juin 1439 à Florence accélèrent une rapide proclamation d'union (alliance) entre les deux Églises qui n'entra jamais en vigueur. En effet le 5 juillet 1439 à Florence est signée la bulle *Lætentur cæli*, puis le 6 juillet 1439, Basilius Bessarion, métropolitain de Nicée, lit la version grecque du *Décret d'Union des Églises* à Santa Maria del Fiore, la version latine est lue par le cardinal Giuliano Cesarini.

Eugène IV s'efforce de contrer l'invasion ottomane, offrant de verser un cinquième des revenus de l'Église pour financer une croisade, lancée en 1443 ; mais la défaite de Varna, où le Cardinal légat Cesarini trouve la mort, met un terme à cette campagne^[4].

Autres actions

Eugène peut retourner à Rome, mais à Byzance, ni le monde orthodoxe grec, ni l'Église slave n'acceptent cette union sacrée.

À part quelques centaines de soldats vénitiens et génois venus défendre leurs intérêts, Constantinople, la vieille Byzance assiégée par les Turcs en 1453, est abandonnée par

l'Occident à son sort.

Eugène IV instaure une taxe sur le vin pour recueillir des fonds pour l'université de Rome « La Sapienza » mais cet argent sert à construire un palais près de Saint-Eustache, que l'on baptise à son tour « la Sapienza » (la sagesse).

En 1435, alors que les Espagnols envahissent les Canaries et exploitent sa population, Eugène IV, informé de l'entreprise, lance la bulle *Sicut dudum*, interdisant catégoriquement l'esclavage. Ceci sous peine d'excommunication. Mais l'autorité papale est alors peu reconnue, et singulièrement par l'Espagne : cet appel a peu d'échos sur l'évènement en question.

En 1440, il envoie un légat à Milan avec pour mission d'évincer le rite ambrosien, qui se maintient dans la région de Milan malgré la prédominance du rite romain ailleurs[5]. Cependant, comme plusieurs de ses prédécesseurs avant lui, il échoue dans cette entreprise[6].

En 1442, il autorise la fondation de l'Hôtel-Dieu de Beaune par la chancelier de Bourgogne Nicolas Rolin et sa femme Guigone de Salins[7].

BULLES

1431 :

- Portant commission adressée au prieur de l'abbaye de Saint-Symphorien d'Autun, pour rétablir l'abbaye de Saint-Martin d'Autun et les prieurés de sa dépendance dans les biens meubles et immeubles dont ils avaient joui ou dû jouir[8].
- La même année, le 29 mai, le pape autorise via une bulle la création de l'université de Poitiers, effective par lettres patentes de Charles VII, le 16 mars 1432[9].
- 1433 : confirmant l'élection de Jean Petitjean, comme abbé de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, successeur de Guillaume du Bois[10].
- 1435 : *Sicut dudum*. Interdisant l'esclavage, sous peine d'excommunication.
- 1437 : *Ineffabilis summi providentia*. Cette bulle incite tous les inquisiteurs, où qu'ils soient établis, à engager des poursuites contre ceux « qui invoquent les démons pour leur offrir des sacrifices, qui les adorent, qui requièrent d'eux des réponses et les reçoivent, leur rendent hommage et portent sur eux une charte écrite ou un autre objet en signe des engagements conclus avec eux ». Le texte vise également ceux qui, en vertu de ce pacte et trompés par les démons, administrent ou ôtent les maléficés, guérissent les maladies, provoquent des intempéries et qui ont l'audace de revendiquer de tels méfaits ; il dénonce encore ceux qui détournent les sacrements tels que le baptême et l'eucharistie à des fins sacrilèges, baptisent des figurines de cire à l'aide d'invocations, profanent les sacrements et méprisent les symboles de l'Église, notamment le crucifix et le signe de croix[11]. Selon Martine Ostorero, historienne et professeure associée à l'université de Lausanne[12], cette bulle papale serait à l'origine de la chasse aux sorcières de la fin du Moyen-Âge en Europe, et « pourrait être considérée comme la première bulle contre les sorciers démoniaques au XV^e siècle, bien avant celle toujours citée de 1484 »[13].
- 1438 :
- Transférant le concile à Ferrare.
- Accordant aux Portugais, le monopole du commerce sur les côtes d'Afrique.

AMEDEE VIII

Amédée VIII, dit « le Pacifique », né le 4 septembre 1383 au château de Chambéry et mort le 7 janvier 1451 à Genève, est comte de Savoie, duc de Chablais et d'Aoste, prince de Piémont, marquis en Italie (1391-1416), comte de Genève (1401), vicaire impérial (1398)[Note 1], puis duc de Savoie (1416-1440), et antipape sous le nom de Félix V (1439-1449). Il est le fils d'Amédée VII dit *le comte Rouge* et de Bonne de Berry.

Amédée VIII est considéré comme le plus sédentaire des souverains de la maison de Savoie et

parvient à ce que jamais sous son règne il n'y eut de combat en Savoie, en plein cœur de la guerre de Cent Ans. Cependant, il emploie la force à plusieurs reprises, créant une armée de vingt mille hommes, souvent sollicitée. Ces soldats sont répartis en différents corps auxiliaires, que le duc envoie selon ses besoins dans le royaume de France, dans les cantons confédérés de la Suisse primitive, dans la péninsule italienne, dans le saint-Empire romain germanique, et même jusque dans l'empire byzantin. Mais cette puissance militaire ne lui a pas servi d'instrument de conquête. Elle était plutôt un soutien à son activité diplomatique, particulièrement intense. Ses ambassadeurs et courriers sillonnent pour lui toute l'Europe, de Londres à Budapest, Prague, Paris, Francfort, Naples...

Il est considéré comme l'un des principaux fondateurs des États de Savoie, grâce à l'érection du comté en duché le 19 février 1416 par l'empereur Sigismond en visite à Chambéry. Cette érection s'explique avant tout par l'aide apportée par la diplomatie de Savoie à l'empereur germanique pour résoudre le Grand Schisme d'Occident. Elle s'explique cependant aussi par l'acquisition par les États de Savoie du puissant comté indépendant de Genève en 1401 (sans Genève, possession de l'évêque, mais avec Annecy, capitale politique et économique du comté). Amédée a su profiter de la mort du dernier comte de Genève, en 1394, et des intérêts politiques de l'héritier légal du comté, le récent gouverneur de Nice, à l'époque en disgrâce auprès de la Savoie, Odon de Villars. Ce dernier a en effet vendu le Genevois à la Savoie et obtenu son retour en grâce. Sous le règne d'Amédée, la Savoie a aussi bénéficié du retour de la principauté du Piémont, en 1418. Elle était jusqu'ici possédée en apanage par la branche cadette de Savoie-Piémont, et quand la descendance mâle de cette branche s'est éteinte, le Piémont est revenu dans le domaine personnel du comte de Savoie. En 1419, Amédée VIII obtient le rattachement définitif aux États de Savoie du Comté de Nice dont la dédition (sujétion volontaire reconnue par contrat) datait de 1388.

En 1434, la convergence de plusieurs situations, échecs politiques, malheurs qui frappent sa famille, notamment la mort de sa femme quelques années auparavant, ainsi que sa foi, l'amène à prendre sa retraite à Ripaille. Cinq ans plus tard, il apprend que le concile de Bâle l'a élu pape. Malgré beaucoup d'hésitation, il accepte la charge et prend le nom de Félix V. Il s'engage à réformer l'Église, cependant l'ancien pape Eugène IV n'a pas démissionné et s'évertue à saper l'action de Félix V. Afin d'éviter le prolongement de ce schisme, Félix V démissionne laissant au nouveau pape Nicolas V la primauté et se retire dans ses terres de Savoie.

Ces différentes raisons font qu'Amédée de Savoie est vite surnommé le « Pacifique », comme son aïeul le comte Aymon (1329–1343). Æneas Sylvius Piccolomini, qui fut son secrétaire et le futur pape Pie II, le qualifie même de « Nouveau Salomon » ou « Salomon de son siècle »[3],[4], un arbitre « [manifestant] la vaine et habile sagesse de ce monde »[5].

JEUNESSE D'UN PRINCE DEVENU TRÈS TÔT COMTE DE SAVOIE

Une éducation princière

Amédée naît le 4 septembre 1383 au château de Chambéry[6],[7]. Il est le fils aîné du comte de Savoie Amédée VII, dit *le comte rouge*, et de Bonne de Berry[8],[9], dite « Madame la Jeune »[10]. Celle-ci est la fille de Jean de France, duc de Berry, et également la nièce du roi de France Charles V[DHS 1]. Deux sœurs naissent quelques années après, Bonne (1388 † 1432) et Jeanne (1392 † 1460)[8]. Il a également un demi-frère, Humbert (né vers 1377), dit le « Bâtard de Savoie », et une demi-sœur Jeanne (ou Jeannette), nés d'une liaison adultérine de son père[11],[DHS 2].

Il passe son enfance au château de Ripaille, où sa grand-mère, Bonne de Bourbon, surnommée « Madame la Grande »[10], fait aménager une résidence[6]. Elle est entourée d'une petite cour et elle accueille son fils Amédée VII qui participe à de grandes chasses sur le domaine de Ripaille[6].

La grand-mère du futur Amédée VIII se trouverait à l'origine de son goût pour la musique, tandis que sa mère l'initie aux manuscrits[6]. Le jeune prince reçoit une éducation due à son rang, notamment sous la direction du prévôt de Lausanne, Jean de Bettens[6],[12]. Il semble être « affligé

d'un léger strabisme et bégayait un peu »[13]. Jean de Grandville, le médecin de son père, s'était proposé de le guérir de ce défaut visuel[14].

Son père Amédée VII chute de cheval lors d'une partie de chasse, dans les environs de Ripaille : grièvement blessé, il meurt au château, des suites de ses blessures le jour des Morts de l'année 1391[8],[10]. Mal soigné, le bruit court qu'il aurait été empoisonné[15], alors que l'on soupçonne plutôt aujourd'hui, une grave crise de tétanos[16]. On dénonce l'incompétence de son médecin, Jean de Granville, et de son apothicaire Pierre de Lompnes[17].

Le jeune Amédée devient comte de Savoie, alors qu'il n'a que huit ans[18]. Par son testament, le comte rouge laissait la tutelle de son héritier à sa mère, Bonne de Bourbon et non à son épouse, Bonne de Berry, ce qui provoque une vive opposition entre les deux princesses[19].

Des soupçons se font à l'encontre de Bonne de Bourbon et de son entourage par les proches de la comtesse Bonne de Berry[10]. Jean de Granville avait en effet tenté de se réfugier auprès d'Othon de Grandson, protégé de la comtesse de Bourbon, mais il a été pris[20]. Soumis à la torture, il accuse Bonne de Bourbon et Othon de Grandson[20]. La situation de Madame la Grande devient sensible.

Un début de régence difficile

Mineur, Amédée est soumis à la tutelle de sa grand-mère, Bonne de Bourbon[10],[21], sous l'autorité de son gouverneur, Odon de Villars[19].

Face aux suspicions d'empoisonnement, une véritable crise touche la régence de Bonne de Bourbon, pour les sept années à venir[10]. Les deux princesses s'opposent[10],[DHS 1],[22]. Elles sont chacune soutenues par leurs partisans à la cour de Savoie dans deux camps: l'un à Chambéry pour Bonne de Bourbon, l'autre à Montmélian pour Bonne de Berry[23]. Elles sont aussi soutenues par leurs familles respectives, les Bourbon d'un côté et les Berry avec les Bourgogne de l'autre, auxquels s'ajoutent les membres de la famille de Savoie qui n'ont pas été mentionnés dans le testament, notamment le prince d'Achaïe, Amédée de Piémont[10],[21]. Ce dernier souhaite jouer un rôle, devenant « le seul homme de la famille, il [est] aussi l'héritier présomptif du comté aussi longtemps qu'Amédée VIII n'aurait pas d'enfants »[21].

Le duc de Bourbon fait appel à l'arbitrage du roi de France, Charles VI[10]. Le 8 mai 1393, le conseil royal de France trouve un compromis[10],[20]. Le testament du défunt comte Amédée VII doit être respecté : le conseil de régence, sous l'autorité de Bonne de Bourbon, est désormais composé de douze conseillers choisis par moitié entre les deux partis[Note 2], et l'on pousse Bonne de Berry à quitter Chambéry[10],[20]. Écartée de la tutelle et même de l'éducation de son fils, elle se désiste de son douaire et quitte la Savoie. Bonne de Bourbon s'entoure des conseillers de justice de son défunt fils Amédée VII et continue une existence fastueuse et occupée dans ses belles résidences des lacs : Le Bourget, Chillon, Lausanne, Évian, Thonon, Ripaille[25]. L'apothicaire est condamné à mort et Othon de Grandson à l'exil avec confiscation de l'ensemble de ses biens[20].

Le duc de Bourgogne Philippe, dit *le Hardi* profite de l'accord pour marier sa fille[10],[20]. Ce projet d'alliance entre les deux principautés voisines est imaginée par le duc depuis la naissance de sa fille en 1386[20]. Il est par ailleurs le frère du duc de Berry, donc proche de sa fille Bonne de Berry, et la soutient pour la régence[26].

Amédée, alors âgé de dix ans, épouse le **30 octobre 1393**[Note 3],[20], jour de la saint Michel[31],[30],[32] à Chalon, Marie de Bourgogne, la fille de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne et de Marguerite III de Flandre, qui a sept ans. Elle ne se rend auprès du comte que lorsqu'elle atteint 18 ans[30]. Toutefois, il semble que le comte lui rendait de nombreuses visites[30],[33].

Vers l'émancipation

Lors du mariage, le duc de Bourgogne élève Amédée au rang de chevalier[10]. Cette action permet

d'émanciper le jeune prince de la tutelle des deux comtesses ; il rentre alors dans le jeu politique de la Savoie[10]. Par ailleurs, les ducs de Berry et de Bourgogne se sont accordés pour qu'Amédée malgré son jeune âge, « [agirait] désormais "comme s'il estoit de plein aige" et toutes les lettres seraient expédiées en son nom »[20]. Bonne de Berry se remarie dès décembre avec Bernard VII d'Armagnac[10]. Madame la Grande est convoquée à Lyon, en mai 1395, par les ducs de Berry, Bourbon et d'Orléans qui lui intiment de ne plus s'immiscer dans les affaires politiques de la Savoie[10]. Comme le rappelle le médiéviste Bruno Galland « L'empoisonnement d'Amédée VII fournissait un prétexte idéal à tous ceux qui voulaient se débarrasser de la grande comtesse. »[20]. Le conseil comtal est constitué, à la suite de l'ordonnance du 2 novembre 1393 des ducs de Bourgogne et de Bourbon, par Odon de Villars, qui s'occupe du gouvernement du comte, Aimon d'Aspremont, qui obtient la garde du jeune prince, le seigneur de Montjovet, Girard de Thury, ainsi que le chancelier Jean de Conflans[22].

Malgré la mise en place de ce conseil comtal, ce sont les deux ducs qui contrôlent la politique de la principauté de Savoie[26]. Cette situation dure cinq ans[26]. Toutefois les tensions au sein du conseil du royaume de France entre les ducs de Bourgogne et d'Orléans permettent au jeune comte l'obtention d'une émancipation. En effet, cette rivalité accapare l'attention de Philippe le Hardi, qui délaisse peu à peu les affaires de la Savoie. Le 2 juin 1398, le jeune comte se rend à Paris, ce qui lui permet d'assister aux dernières séances de l'assemblée du clergé du royaume à propos de la soustraction d'obédience ou non envers le pape Benoît XIII[34]. Amédée, entre sa quinzième et dix-septième année, trouve le chemin de l'émancipation politique et commence à gouverner seul[33], [35]. Cette année est marquée également par l'« obtention du vicariat impérial perpétuel » et donc par la reconnaissance de l'autonomie politique retrouvée de la Savoie[29].

Les historiens de *La Savoie de l'an mil à la Réforme, XIe au début du XVIe siècle* (1984) observent que face aux différentes épreuves endurées, le jeune prince développe un comportement « méditatif, voire taciturne et déjà diplomate »[33]. Ils considèrent que cette propension à ménager les différents partis ait été un enseignement d'Odon de Villars, qui a su gérer avec les influences diverses sur la Savoie depuis 1393[33]. Plus récemment, Bernard Demotz (2000) observe qu'Amédée est un prince « plus fragile physiquement, préférant la méditation pieuse ou politique à la chasse », que ses prédécesseurs, mais souligne qu'il leur ressemblera tout de même en ayant développé un « sens de l'État et surtout par une diplomatie qu'il dut sans cesse perfectionner »[29]. L'arrivée de Marie de Bourgogne à partir de 1403 apportera « un nécessaire équilibre » à son époux[33].

La jeune comtesse, « passionnée de chasse », prend l'habitude de venir résider dans le nouveau château de Thonon[33], qu'elle a fait reconstruire « plus grand et plus confortable »[36],[37]. Amédée, à partir de 1410, fera d'ailleurs défricher « l'emplacement du manoir de Bonne de Bourbon »[36] et construire un prieuré dédié à saint Maurice[37].

UN PRINCE DIPLOMATE

L'alliance bourguignonne

L'alliance contractée par Amédée avec la Bourgogne l'engage dans la guerre que le duc Jean Sans Peur fait contre les révoltés de la province de Liège. Ces révoltés avaient pris les armes en grand nombre, et en 1408 le duc de Bourgogne lui-même part attaquer les révoltés aux portes de Liège. Longtemps après la mort de Philippe II, quand Philippe III devint duc de Bourgogne, Amédée fait passer huit cents de ses soldats (sous le commandement du sire de Salenove) au service de la Bourgogne, et il saisit toutes les occasions de réconcilier le duc de Bourgogne avec le roi de France. À la bataille de Hashain, la Bourgogne et la Savoie laissèrent plus de vingt mille Liégeois morts sur le champ de bataille. Le capitaine du corps savoyard, Amédée de Viry, se comporta ce jour-là si bien que le duc de Bourgogne décida de l'employer directement, lui et tous ses soldats.

En 1410, il envisage un pèlerinage à Jérusalem mais y renonce finalement, alors que deux galères sont affrétées. En effet, des émeutes agitent alors Paris, à la suite de l'opposition entre les partis ennemis, Armagnacs (auquel appartient le duc de Berry, grand-père maternel d'Amédée)

et Bourguignons (dirigés par le duc de Bourgogne, beau-frère d'Amédée). Le comte de Savoie préfère se rendre avec ses soldats dans son hôtel de Gentilly, au sud de Paris, et participe à la signature du traité de Bicêtre, qui ramène temporairement le calme dans la ville et en France.

En 1412, Amédée et Jean de Bourgogne rassemblent à nouveau leurs soldats. Cette fois le dauphin de France envoie l'armée royale les soutenir contre leurs ennemis. Le parti des Armagnacs a en effet noué une alliance avec le roi Henri IV d'Angleterre pour affaiblir le parti des Bourguignons. L'Angleterre étant l'ennemi héréditaire, ses alliés sont automatiquement des ennemis de la France, et le vieux duc de Berry est donc assiégé dans sa ville de Bourges, jusque qu'à ce qu'Amédée convainque le dauphin que le duc de Bourgogne ne cherche qu'à affaiblir ses ennemis personnels en menant cette guerre, et que le bien du royaume demande de réintégrer les Armagnacs.

En 1430, Philippe III de Bourgogne et son allié Amédée font traverser le Rhône à leurs troupes et envahissent le Dauphiné avec leurs troupes. Bien qu'ils puissent compter sur les garnisons du prince d'Orange dans divers châteaux du Dauphiné, leur méconnaissance du pays les fait tomber à Anthon dans l'embuscade tendue par les troupes françaises, qui ont recruté pour l'occasion Rodrigue de Villandrando, un chef mercenaire surnommé l'empereur des brigands. Les Orangistes sont massacrés, et des dizaines de chevaliers bourguignons et savoyards sont faits prisonniers. Les ducs ne sont pas présents physiquement et le prince d'Orange, vicaire de l'empereur en Bourgogne, ancien capitaine de la reine de France Isabeau de Bavière, et membre éminent du parti des Bourguignons, parvient à fuir les Dauphinois en franchissant le Rhône.

En 1431, Antoine de Vaudémont, candidat malheureux à la couronne de Lorraine, envahit avec ses troupes les terres qu'il revendique. Il est soutenu par les troupes de Philippe de Bourgogne et par conséquent par celles d'Amédée de Savoie. Les alliés remportent sur le nouveau duc de Lorraine, René d'Anjou, une éclatante victoire à la bataille de Bulgnéville. Si elle ne suffit pas au comte de Vaudémont pour accéder lui-même à la couronne ducal, elle autorise son petit-fils à y accéder, trente ans plus tard. Les capitaines savoyards sont Humbert de Meximieux et François de la Palu.

En 1435, alors que le duc Philippe III de Bourgogne cherche à prendre ses distances avec ses alliés anglais, Amédée, son oncle, sert de médiateur entre Français, Anglais et Bourguignons, dans une conférence à laquelle participent quasiment tous les royaumes concernés par la guerre de Cent Ans (France et Angleterre, mais aussi Aragon, Castille, Portugal, Écosse, et même des pays d'Europe centrale et orientale, comme le Saint-Empire romain germanique et la Pologne). Le traité d'Arras est signé à la suite de cette conférence, et marque un tournant dans la guerre, en isolant les Anglais et en mettant fin à la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons.

Érection du comté en duché (1416)

Le 19 février 1416, l'empereur Sigismond Ier érige le comté de Savoie en duché[38]. Cette élévation offre, enfin, une autonomie politique sans précédent à la principauté de Savoie[38]. Il s'agit d'une récompense de la fidélité au parti de l'empereur par la maison de Savoie[38].

La cérémonie se déroule au château de Chambéry en présence des cours allemande et savoyarde.

ACCROISSEMENT DE LA FORMATION DE LA PRINCIPAUTE DE SAVOIE

En ce début du XVe siècle, peu avant l'érection du comté en duché, les terres du comté de Savoie sont constituées d'environ 175 châtelainies organisées en treize bailliages ou équivalents[38],[39]. Le comte Amédée cherche donc à donner une cohérence à cet ensemble, qui va des préalpes fribourgeoises aux rives de la Méditerranée, depuis la dédition de Nice en 1388, et surtout à résorber les enclaves en son sein[33].

Acquisition du comté de Genève

Le comté de Genève et ses seigneurs est depuis le XIe siècle l'une des puissances rivales de la maison de Savoie. Après un long conflit qui oppose les deux maisons au cours des XIIIe et XIVe siècles, les comtes de Genève se reconnaissent vassaux des comtes de Savoie, mais tout en

maintenant indépendant leur seigneurie. Amédée cherche à réunir ce territoire et surtout sa cité, Genève, aux terres comtales de Savoie[33].

Le dernier comte de Genève, Robert, meurt, sans héritier, en 1394[33]. Son cousin, Humbert de Villars, de la famille de Thoire et Villars, hérite des biens et du titre[40]. La succession agite les différents prétendants[41]. Le comte Amédée VIII intervient en tant que suzerain pour le règlement de la question en plaçant le comté sous son autorité et en organisant un procès de succession[41]. Avant la fin du procès, en 1400, Humbert de Thoire meurt et lègue le titre à son oncle Odon de Villars[41]. Odon de Villars, dernier membre de sa famille, sans descendant, semble ne pas vouloir de cet héritage encombrant[41].

Le 5 août 1401, Odon de Villars vend le comté à Amédée pour 45 000 livres d'or et quelques terres en Valromey[42],[DHS 3],[40]. Cette obtention n'est définitivement réglée qu'en 1424, à la suite de contestations de cette vente[41],[DHS 3],[40]. Par ailleurs, la ville de Genève reste entre les mains de l'évêque[41].

Achat des droits du dernier héritier de Thoire-Villars

Il obtient au cours de cette période, en octobre 1402, en échange de la somme de 30 000 livres tournois, l'ensemble des droits sur les seigneuries du Bugey et de la Bresse — les villes et châteaux de Villars, Loyes, Poncin, Cerdon, Montreal, Arbent, Matafelon, Beauvoir et plus généralement tout ce qu'il y avait en deçà de la Saône, à l'exception des seigneuries de Rossillon et de Montdidier— du dernier seigneur de Thoire-Villars, Humbert VII[44],[45],[46]. Il s'agissait pour le comte de Savoie d'éviter que ces terres ne tombent sous l'influence des Bourbons[43],[46]. Il n'obtient définitivement ces terres qu'à partir du 13 septembre 1414[47].

Le voisinage avec les Suisses

Depuis quelque temps, la ville de Berne gagne en puissance. En 1401, elle signe un traité de combourgeoisie avec sa voisine, la ville de Gessenay ou *Saanen*, dans le comté de Gruyère, dont les seigneurs sont vassaux de la maison de Savoie[DHS 4]. Gessenay par cet accord rompt cette alliance. Amédée ordonne alors à ses soldats d'aller châtier les habitants de Gessenay. Ces derniers font appel aux gens de Berne, qui prennent les armes. La guerre est sur le point d'éclater, quand l'évêque de Lausanne convainc Amédée de rappeler ses troupes et de laisser Gessenay et Berne s'allier. Amédée comprend l'avantage qu'il y a à être l'allié de Berne : il autorise la combourgeoisie entre les deux villes si elles s'allient toutes les deux avec lui, et la crise s'éteint[réf. nécessaire].

En 1406, la guerre éclate entre les confédérés des cantons d'Uri et d'Unterwald et leur voisin milanais. Les Suisses envahissent une vallée milanaise, et plutôt que de défendre sa frontière contre eux, le duc de Milan vend à Amédée la vallée voisine d'Ossola, sur laquelle la Savoie a des prétentions, et nécessaire aux confédérés pour envahir Milan. L'empereur reconnaît l'acquisition de cette possession en 1412[48]. Les Suisses perdent alors l'envie de faire la guerre, et rentrent chez eux, laissant à Amédée les terres qu'ils ont envahies, en plus de celles qu'il avait déjà reçues de Milan. Il n'a pourtant pas vraiment pris les armes, mais sa puissance est connue, d'autant plus qu'il peut compter sur l'aide des cantons de Berne et de Fribourg.

En 1417, des troubles opposent les montagnards du Haut-Valais et l'évêque de Sion. L'évêque fait appel à Amédée, mais la situation dégénère. Amédée s'allie alors formellement avec Milan et envoie ses troupes, tandis que Milan envoie les siennes. Les confédérés, de leur côté, soutiennent les Haut-Valaisans et remportent les premiers succès. Mais quand Berne parvient à triompher de l'Autriche, elle se joint à la guerre aux côtés de Sion et de la Savoie. Les Haut-Valaisans sont écrasés, et les autres cantons acceptent de négocier. Amédée fait signer à tous les belligérants la paix d'Évian du 8 février 1420[49].

Les interventions en Italie

Déjà du temps du comte précédent, Amédée VII, la Savoie s'est opposée militairement au marquis Théodore II de Montferrat, descendant de l'empereur byzantin Andronic II Paléologue et

allié (plus ou moins volontaire) du duc de Milan. En 1396, les troubles reprennent, à cause d'un problème de reconnaissance de frontière entre le Piémont savoyard et le Montferrat, qui est lui indépendant. La compagnie mercenaire du condottiere Facino Cane, au service de Théodore, envahit le Piémont. Louis de Savoie, beau-frère d'Amédée et héritier du Piémont, prend à sa solde, avec l'aide de la Savoie, des mercenaires français, et parvient à repousser Cane et à s'emparer de plusieurs villes du Montferrat. Ces villes sont laissées au Piémont dans le traité de paix, malgré la médiation des Milanais. Elles passent sous l'autorité directe d'Amédée VIII en 1418, quand Louis, qui est devenu seigneur du Piémont en 1403 et a épousé la sœur d'Amédée la même année, mais n'a pas de fils, lègue dans son testament l'intégralité de ses terres au duc de Savoie.

En 1427, alliée (notamment) à Venise et Florence pour empêcher Milan de contrôler toute l'Italie du Nord, la Savoie rassemble une grande armée (14 000 hommes), et menace la capitale adverse. Le duc de Milan, Philippe-Marie Visconti, dont les troupes ont été repoussées par les Vénitiens, décide alors de faire sortir la Savoie de l'alliance formée contre lui, dans l'espoir de pouvoir plus facilement faire la paix ensuite avec les autres. Il accepte de donner des terres à Amédée (la province de Verceil, qui est située à l'exact mi-chemin entre Turin et Milan), et épouse la fille aînée d'Amédée, Marie.

En 1431, à la demande de l'empereur Sigismond et poussé par son nouveau gendre, Philippe-Marie, Amédée VIII envoie son fils aîné Amédée, héritier du duché de Savoie, combattre contre Venise. Venise ne faisait pas partie du Saint-Empire romain germanique, contrairement à Milan et à la Savoie, et l'empereur n'acceptait pas que des terres lui soient enlevées. De plus, Venise se sent assez puissante, grâce à la faiblesse de Milan, pour tenter de s'emparer de l'Italie du Nord. L'armée de l'empereur envahit le Frioul (partie est de la république de Venise), et les Milanais battent les Vénitiens sur le Pô, capturant la quasi-totalité de la flotte vénitienne envoyée sur le fleuve. Les Vénitiens envoient cependant une autre flotte devant le port de Gênes et remportent cette fois la victoire. Le jeune Amédée participa aux combats sur le territoire de la république de Gênes, et il y trouva la mort. Cet événement suffit à ramener la Savoie dans une neutralité scrupuleuse.

En 1432, le marquisat de Montferrat accepte la suzeraineté d'Amédée de Savoie sur ses terres situées au Nord du Pô. C'est encore une des conséquences de la guerre entre Milan et Venise. Milan, soutenue désormais par l'empereur, et ami de la Savoie, a pu stopper les Vénitiens à l'est, et le condottiere Francesco Sforza a ensuite envahi le Montferrat, allié des Vénitiens. Après avoir perdu la plupart de ses possessions, le marquis Jean Jacques de Montferrat (fils de Théodore II) se décide à demander l'aide de la Savoie, pour éviter la disparition complète du marquisat. En échange de cette suzeraineté offerte à Amédée, la Savoie intervient auprès des Milanais pour faire cesser le conflit. Milan restitue même au marquis les terres envahies, quand Venise et Milan font la paix à Ferrare l'année suivante.

GESTION DU COMTE PUIS DU DUCHE DE SAVOIE

Les « Statuts de Savoie »

En 1430, Amédée cherche à refondre et d'unifier les multiples lois du duché en promulguant les *Statuta Sabaudiae* (« Statuts de Savoie ») ou Réformes universelles de Savoie, qui, bien plus qu'une codification administrative et judiciaire, se rapprochent d'une véritable constitution[50], [51]. C'est une façon pour le prince de mieux contrôler l'ensemble de la société savoyarde à travers des lois détaillées.

Les « Statuts de Savoie » abordent notamment l'aspect religieux[52]. S'il est fait « répression du blasphème, de la sorcellerie et de l'hérésie », les Statuts rappellent les « devoirs d'un chrétien [comme] aller à la messe, ne pas travailler le dimanche et les jours de fête, [de même que de] se tenir convenablement pendant les offices, [ou encore] entretenir les lieux de cultes »[52].

Politique économique et monétaire

Les comtes de Savoie ont le droit de battre monnaie depuis les premiers Humbertiens, au XI^e siècle.

Les historiens attribuent à Amédée VIII l'usage de la croix de Saint-Maurice (c'est-à-dire une croix grecque avec des trèfles aux extrémités de chaque branche) sur ses pièces de monnaie[53]. Dans un article dédié à la question, le numismate suisse Colin Martin (1906-1995) relève que cet usage semble bien antérieur[53]. Il constate également que si les numismates ont eu des difficultés pour l'attribution des pièces de trois comtes successifs portant le même nom, Amédée VI, Amédée VII et Amédée VIII, la plupart portant la mention « *AMEDEVS COMES SABAVDIE* », ils ont attribué « les pièces à la devise FERT, aux lacs ou celles à la croix de Saint-Maurice » au comte Amédée VIII[53]. Toutefois, Colin Martin fait observer que ces symboles réunis sont apparus en 1362, avec le comte Amédée VI lors de la création de l'ordre de l'Annonciade et que l'usage doit très probablement remonter au Comte Vert[53].

Amédée fait émettre un ducat d'or en 1430 (voir photographie ci-avant) le représentant vêtu du manteau et du bonnet ducal, et agenouillé devant saint Maurice, le saint patron de la Savoie[54].

Le comte concède à Rolle l'ouverture d'un marché en 1425[55].

Amédée VIII et les Juifs

La présence des Juifs en Savoie relève de deux facteurs, une principauté prospère et une législation favorable[56]. En effet, les comtes de Savoie ont mis en œuvre dès le XIIe siècle et ce jusqu'au XVe siècle une politique considérée généreuse à l'égard de cette communauté[57]. Les Juifs ont dans le comté un statut d'étranger[56]. Leur présence est attestée principalement dans la partie nord du comté, mais leur implantation suit la progression de l'avancée du comte puis du duc en direction du Piémont, à partir du XIVe siècle, puis surtout sous le règne d'Amédée VIII[58],[59]. La ville de Chambéry possède, dès 1302, un cimetière particulier[60].

Timoléon Chapperon fait remarquer « Cependant les Princes, qui les faisaient poursuivre lorsqu'ils les trouvaient trop riches [...] & plusieurs de nos comtes et ducs ont eu des Juifs pour médecins en titre avec appointements »[60]. Ainsi Isaac d'Annecy, médecin juif, assiste à la naissance du futur comte Amédée[61]. La politique princière a ainsi une politique ambiguë vis-à-vis de cette communauté, elle oscille entre l'accord d'une protection, mais aussi l'exploitation financière, liée au crédit, fortement taxée par l'administration comtale puis ducale[58],[59]. À partir des années 1380, la communauté juive ne paye plus un impôt collectif, le *censiva casanarum*, mais chaque individu paye un cens, la *censiva Judeorum*[58].

Avec l'avènement du nouveau comte, la situation des Juifs en Savoie va devenir plus difficile. Amédée est à l'origine d'un « statut des Juifs »[62]. Lors de la promulgation de statuts en 1403, les Juifs perdent tous les acquis obtenus précédemment sous le règne d'Amédée VII[63]. Entre 1416 et 1417, il fait confisquer les livres des Juifs pour qu'ils soient examinés par des censeurs chrétiens[64]. Le 17 janvier 1417, les livres sont livrés au bûcher à Chambéry[58],[60],[64]. Dans la décennie suivante, plusieurs procès contre des Juifs ont lieu[58]. Les *Statuta Sabaudiae* de 1430 poursuivent les différentes dispositions prises à l'égard des juifs en 1403[63], voire les précises à travers seize articles[58],[59]. Ainsi, désormais les Juifs doivent s'installer dans des quartiers spécifiques (article 5), porter un signe distinctif[59],[65] ou encore posséder des boucheries éloignées des boucheries chrétiennes[63].

UN PRINCE CROYANT

À la suite d'un incendie en 1404, la chapelle du château de Chambéry est détruite[66]. Quatre ans plus tard, des nouveaux travaux sont lancés pour la construction d'une « Chapelle neuve », dans un style gothique flamboyant[66],[67]. Cette chapelle prendra plus tard le nom de Sainte-Chapelle[66].

Les croisades

En 1396, la chevalerie occidentale est appelée à la croisade par le pape Boniface IX, pour combattre contre les Turcs désormais installés dans les Balkans. L'obédience de la Savoie ne va pas à Boniface IX (voir le Grand Schisme d'Occident). Le comté de Savoie participe toutefois par l'envoi de soixante-dix chevaliers[68], dont le demi-frère du comte, Humbert[DHS 2]. Ils accompagnent de

nombreux Français, surtout originaires de Bourgogne, et sont vaincus lors du désastre de Nicopolis, (Nicopolis se trouve aujourd'hui en Bulgarie), où les croisés furent vaincus par le sultan Bayezid Ier[69]. De nombreux chevaliers sont faits prisonniers, la *Chronique du religieux de Saint-Denys* indique « de ce nombre étaient un illustre comte hongrois et un bâtard du feu comte de Savoie »[70]. Le comte paye la rançon le 20 juillet 1402, Humbert rentre durant l'hiver[69].

Particulièrement pieux, Amédée VIII, peu de temps après son accession au titre ducal en 1416, émet le souhait de se rendre à Jérusalem sur le tombeau du Christ. Toutefois, les vicissitudes d'une existence tumultueuse, déchiré entre l'exercice du pouvoir et l'aspiration au recueillement divin, l'empêcheront de mener à bien ce projet.

En 1426, le sultan d'Égypte Jaqmaq, avec l'accord du sultan ottoman, décide d'envahir l'île de Chypre et base de repli de tous les pirates chrétiens de la Méditerranée orientale. Le roi de Chypre, Janus, fait appel au duc Amédée qui lui envoie son chambellan, Jehan de Compey, seigneur de Thorens[71] et François de la Palu, seigneur de Varenbon, à la tête d'une petite armée[72],[73]. L'armée chrétienne (Chypre, Petite Arménie, Rhodes, Savoie) est vaincue à la bataille de Chérodié (Choirokoitia)[74]. Le roi capturé doit sa rançon au duc[72].

Entre 1426 et 1430, le duc et ses armées sont régulièrement appelés pour défendre la foi chrétienne[75]. Ainsi en 1426, une armée savoyarde se joint aux troupes rassemblées par le pape Martin V et l'empereur Sigismond en vue de combattre les hérétiques hussites. Cette armée, composée de quelques milliers de chevaliers mais surtout d'une majorité de paysans inexpérimentés, retraite sur la Saxe quand les chevaliers sont vaincus à Aussig-sur-Elbe.

La retraite

En 1434, il se retire au château de Ripaille[76]. Pour l'accompagner dans cette retraite, Amédée est accompagné de six chevaliers[76] dont les deux premiers Henri du Colombier et Claude du Saix[77], ou encore Louis de Chevelu[78]. Ils forment ainsi un ordre qui semble plus religieux bien que militaire, l'ordre de Saint-Maurice[76]. Les chevaliers étant les seuls à vivre avec lui à Ripaille. Ils portent une « grise robe, long mantel et chaperon gris à courte cornette d'un pied ou environ et un bonnet vermeil par-dessous son chaperon et par-dessus ladite robe, ceinture dorée, et par-dessus le mantel, une croix d'or », selon la chronique d'Enguerrand de Monstrelet[77]. Ils gardent par ailleurs la barbe et les cheveux longs[79]. Ils sont « appelés tantôt « chevaliers de Ripaille », tantôt « chevaliers de Saint-Maurice » »[77].

Le dimanche 7 novembre 1434, il réunit son conseil et les grands personnages de Savoie à Ripaille[77],[80]. Ses deux fils sont faits chevalier à cette occasion[77]. Louis devient prince de Piémont et lieutenant général du duché et Philippe Monseigneur est fait comte de Genève[81]. Louis obtient par ailleurs la lieutenance générale du duché[80], afin qu'il se forme au gouvernement de l'État[82]. Le choix de Louis comme successeur vient du fait que son frère aîné, également prénommé Amédée, héritier présomptif du Duché de Savoie, est mort en 1431[9].

Le prince Louis de Savoie, nouvel héritier du duché, semble à son père moins doué pour les affaires, et il avait besoin d'être formé. Malgré sa retraite, Amédée a encadré son fils dans la direction du duché, en lui adressant régulièrement des consignes. Il n'a réellement quitté le pouvoir que six ans plus tard, lors de son abdication le 6 janvier 1440, à la suite de son élection en tant que pape par le concile de Bâle[80].

Deux jours par semaine les chevaliers de Ripaille s'occupent des affaires de la Savoie, et les cinq autres, ils se consacrent à une vie presque monacale.

L'anti-pape Félix V

Sous le nom de **Félix V**, Amédée VIII de Savoie fut antipape au temps du concile de Bâle. Sa mitre est exposée dans le trésor de l'Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune.

L'élection de Félix V résulte d'une lutte d'influence entre le pape Eugène IV et les membres du concile de Bâle. Après une série de conflits, Eugène IV décide de transférer le concile

de Bâle à Ferrare en 1438. Seule une minorité accepte d'abord cette décision et le concile décide de continuer à siéger à Bâle. Le 30 octobre 1439, s'appuyant de manière erronée sur le décret *Haec sancta* du concile de Constance, la majorité du concile resté à Bâle prétend déposer Eugène IV et élit à sa place Amédée VIII de Savoie, alors âgé de 56 ans, sous le nom de Félix V.

L'antipape Félix V est intronisé le 23 juillet 1440 sur la place de la cathédrale de Bâle. Il prend comme secrétaire Enea Silvio Piccolomini, futur pape Pie II, et qui prit rapidement ses distances avec Bâle.

Félix V se soumet en 1449 au successeur d'Eugène IV, le pape Nicolas V. Son renoncement à la tiare est négocié à Lyon, par les ambassadeurs du roi de France Charles VII, du duc de Savoie Louis Ier, de René d'Anjou, roi titulaire de Sicile, du roi d'Angleterre Henri VI, de l'archevêque de Trêves Jacques de Sierck, de l'archevêque de Cologne Thierry II de Moers et de l'électeur de Saxe Frédéric II.

Félix V met quatre conditions à son abdication :

- Qu'elle doit avoir lieu dans le cadre d'un concile qu'il convoque.
- Qu'il puisse rétablir dans leur dignité, par une bulle, tous les ecclésiastiques qui avaient été punis par Eugène IV et Nicolas V parce qu'ils l'avaient soutenu.
- Qu'il puisse lever, par une bulle, les excommunications qu'il avait fulminées contre des personnes ou des lieux parce qu'elles avaient soutenu Eugène IV et Nicolas V.
- Qu'il puisse confirmer, par une bulle, tout ce qu'il avait décrété pendant la durée de son pontificat discuté.

Après que ces conditions eurent été acceptées et que Nicolas V et le dauphin de Viennois Louis II[Note 4] se furent portés garants de leur exécution, Félix V transfère à Lausanne, le 5 avril 1449, le concile de Bâle où il publie les bulles auxquelles il s'était engagé. Il renonce à la tiare le 7 avril 1449. Les pères du concile y élisent pape Nicolas V, le 19 avril 1449. Il est le dernier antipape officiellement reconnu comme tel par l'Église catholique.

Une fin de carrière épiscopale symbolique

Bien qu'il abdique officiellement en la cathédrale de Lausanne en avril 1449, Amédée reste cardinal et obtient la fonction de légat et vicaire général du Saint-Siège pour le duché de Savoie[62],[83],[84], mais aussi pour une partie du territoire bernois, inclus le diocèse de Lausanne. Ses ambassadeurs présentent son serment d'obéissance au pape à Spolète, le 20 juin 1449[85]. Administrateur depuis 1444 de l'évêché de Genève, qu'il s'est adjugé[86], il en devient l'évêque en 1449[62], et nommé au siège suburbicaire de Sainte-Sabine[83],[84].

Doyen du Sacré Collège[87], il se retire dans le prieuré créé par lui à Ripaille[88].

DEPLACEMENTS

Durant ses 43 ans de règne, en dehors de la Savoie, il ne s'aventura que sept fois sur ses terres du Piémont, en passant par la vallée d'Aoste, mais n'alla jamais plus loin que Turin et Ivree. Il se rendit sur sa terre de Nice (1420) où il embarqua même jusqu'à Villefranche-sur-Mer, mais il n'alla jamais dans ses terres qu'il considérait trop lointaines de Rome, Milan, Venise et Florence.

Il n'aimait pas la haute montagne avec ses reliefs tourmentés, ses neiges, son dur climat, qu'il considérait comme une antichambre de l'enfer, aussi protégea-t-il particulièrement les hospices du col du Grand-Saint-Bernard et du col du Mont-Cenis qui étaient chargés d'héberger les voyageurs aidés dans leur traversée par les *marrons* (les guides). Il n'aimait pas beaucoup non plus s'aventurer sur le lac Léman, en 1403, il le traversa avec ses sœurs sur une galère d'apparat mue par 25 rameurs. L'été, par belle journée il acceptait de le traverser en barque pour aller à Morges, à Lausanne ou au château de Chillon, sinon il préférait le contourner par la route en chariot tiré par des mules plus calmes que les chevaux.

Il se rendit plusieurs fois à Dijon, ville de son épouse, mais une fois à Avignon (1395), trois fois

à Paris (1398, 1401, 1410) mais il refusa d'y retourner. Il y possédait pourtant un bel hôtel résidentiel et aussi un château à Gentilly où son ancêtre Édouard le Libéral mourut en 1329. Il se rendit aussi une fois à Lyon (1415) en descendant le Rhône en barque depuis Seyssel en compagnie de l'empereur Venceslas. Il séjourne au château de Rumilly en 1419.

En Suisse, il se rendit plusieurs fois à Berne et à Fribourg mais refusa en 1414 de se rendre au Concile de Constance qui devait pourtant mettre fin au Grand schisme. En 1427, il passa l'été au château de Saint-Prex. En 1439, il vécut quelque temps à Bâle.

L'escalier à vis du château de Colombier-sur-Morges abrite son portrait présumé qui le montre coiffé de sa tiare. Ce portrait en médaillon est peint à même le mur, à la détrempe sur chaux, sans doute vers la fin du XVe siècle (restauré à la fin du XXe siècle). Henri de Colombier, l'un de ses intimes les plus proches, était en effet l'arrière-grand-père de Jean Donat de Colombier, constructeur du château[89].

MARIAGE ET ENFANTS

Amédée de Savoie est marié à l'âge de 10 ans, à Chalon, le 30 octobre 1393, par sa grand-mère, Bonne de Bourbon, à Marie de Bourgogne, âgée de 7 ans[30]. Elle est la fille de Philippe le Hardi (1342-1404), duc de Bourgogne et quatrième fils du roi Jean II de France (1319-1364), et de Marguerite II de Flandre (1350-1405).

De ce mariage sont issus 9 enfants[81],[9] (le site de généalogie *Foundation for Medieval Genealogy* ajoute deux enfants[90]) :

1. Marguerite (I) (1405-1418), morte à 13 ans ;
2. Antoine (I) (1407-1407), mort à 3 mois[Note 5] ;
3. Antoine (II) (1408-1408), mort avant l'âge de un an[Note 6] ;
4. Marie (*Maria*) (1411-1469). Elle épouse le 2 décembre 1427, Philippe Marie Visconti (1392-1447), duc de Milan[94],[95] ;
5. Amédée (1412-1431), héritier présomptif du trône de Savoie, prince de Piémont, mort à l'âge de 19 ans, sans alliance ni postérité[Note 7] ;
6. Louis (1413-1465), qui succède, en 1440, à son père, élu pape sous le nom de Félix V. Il devient duc et souverain des États de Savoie sous le nom de Louis Ier de Savoie. De son mariage avec Anne de Lusignan (1419-1462), princesse de Chypre, il eut 18 enfants, dont l'aîné, Amédée (1425-1472), dit *le Bienheureux*, lui succède ;
7. Bonne (1415-1430), morte à l'âge de 15 ans, fiancée, à l'âge de 10 ans (janvier 1426), à François de Bretagne, devenu comte de Montfort l'année suivante[97],[92],[95] ;
8. Philippe (1417-1444), mort à l'âge de 27 ans, sans alliance ni postérité, comte apanagiste de Genève[Note 8] ;
9. Marguerite (II) (1420-1479). Elle épouse en premières noces, en 1432, Louis III d'Anjou (1403-1434), duc d'Anjou et comte de Provence ; en deuxièmes noces, en 1445, Louis IV von Vittelbach (1424-1449), électeur palatin ; en troisièmes noces, Ulrich V de Wurtemberg (1413-1480), comte de Wurtemberg[95].

Aucun enfant illégitime connu[101].

MORT ET TESTAMENT

Amédée meurt le jeudi 7 janvier 1451[7],[102], à Genève[103]. Il est enterré dans le chœur du « prieuré » de Ripaille[7],[Note 9].

Amédée a rédigé son testament le 6 décembre 1439[88],[93], soit entre la date de son élection du 6 novembre et son acceptation le 17 décembre[104]. Le texte contient essentiellement les directives

pour ses funérailles[104],[93]. Au-delà des précisions traditionnelles, il indique qu'il souhaite que son cœur soit mis dans le prieuré de Ripaille et que sa dépouille soit placée en l'abbaye d'Hautecombe, qui est la nécropole des Savoie[104],[93], depuis 1233[105] :

« Quant à mon corps, à l'exception du cœur, par son testament, ce même duc désire et ordonne qu'il soit défermé et conduit honorablement au monastère de Hautecombe de l'ordre des Cisterciens dans la chapelle qui se trouve dans l'église anciennement fondée en souvenir de mes prédécesseurs, à savoir dans le sépulcre de mes parents dans lequel il reposera ; que ce corps soit inhumé, que de nombreuses messes soient célébrées, accompagnées d'aumônes et de prières ; où que soit le testateur, que son corps soit enseveli dans ce lieu. »

— Bernard Andenmatten, Agostino Paravicini Bagliani, « Le testament d'Amédée VIII »[106].

Il prévoit notamment l'organisation de 3 000 messes et une quantité de 800 cierges et 500 petites chandelles afin d'éclairer son corps[107]. Il envisage de nombreux dons aux principales abbayes du duché Saint-Maurice d'Agaune, Hautecombe et la chartreuse de Pierre-Châtel[108]. Il gratifie également la Sainte-Chapelle de Chambéry, le prieuré de Ripaille, mais aussi l'ordre des Saints-Maurice qu'il a fondé en 1434[108]. D'autres institutions bénéficient des largesses du comte. On estime que seulement 5 % des distributions prévues ont été réalisées[102].

Le lendemain de sa mort, « trois cents messes furent célébrées en la cathédrale de Genève »[108]. Le 9, le corps est transporté à Ripaille « où, après une cérémonie expédiée en toute hâte », et il est enterré « dans un cercueil de plomb »[104],[109].

Lors de l'invasion de la partie nord du duché de Savoie (Chablais et Faucigny) par les Bernois de 1536, son tombeau est détruit[110]. Ses ossements, « recueillis par un gentilhomme d'Évian », du nom de Merlinge, et conservés secrètement jusqu'à ce qu'ils soient remis duc Emmanuel-Philibert et transférés dans la cathédrale de Saint-Jean de Turin, en 1576[9],[81].

NICOLAS V

Tommaso Parentucelli, né le 15 novembre 1397 à Sarzana, est le 208^e pape de l'Église catholique sous le nom de **Nicolas V**, du 6 mars 1447 au 24 mars 1455[1]. Il met fin au schisme de l'antipape Félix V et fonde la Bibliothèque vaticane.

Par la bulle *Romanus pontifex* de 1455 — aujourd'hui objet de polémique —, Nicolas V est souvent accusé d'avoir légalisé la colonisation de l'Afrique et l'esclavage des Africains par Alphonse V, roi du Portugal. Son règne voit aussi la chute de Constantinople et la fin de l'empire romain d'Orient qui, depuis le Schisme de 1054, est orthodoxe.

FAMILLE ET FORMATION

Il est le fils de Bartolomeo Lucando di Parentucelli et d'Andreola Bosi della Verrucola aussi appelée Andreola Tomeo dei Bosi (ce qui signifie en italien fille de Tomeo de la famille des Bosi[2]). Cette famille était originaire de Fivizzano.

Veuve, elle se remarie avec Ser Giarente Calandrini avec lequel elle a Filippo Calandrini, évêque de Bologne et cardinal (1403, Sarzane - 18 juillet 1476).

Dans sa jeunesse, il perd son père, médecin pauvre mais talentueux, ce qui l'empêche d'achever ses études à Bologne. Tuteur à Florence des familles Strozzi et Albizzi, il y rencontre les penseurs les plus marquants de son époque, dont Ambrogio Traversari, Poggio Bracciolini, Leonardo Bruni et Leon Battista Alberti.

De retour à Bologne, il termine ses études de maître en théologie et entre au service de Niccolò Albergati, évêque de Bologne, devenant bibliographe pour l'évêché. Parentucelli met en pratique ses connaissances patrologiques et scolastiques lors du concile de Florence, ce qui lui permet de dialoguer avec les évêques grecs. Le pape Eugène lui confie alors des tâches diplomatiques de première importance, et après la mort de ce dernier, en 1447, il lui succède et choisit le

prénom *Nicolas*.

LA BULLE *ROMANUS PONTIFEX* ET L'ESCLAVAGE

La bulle *Romanus Pontifex* de 1455 est un des éléments marquants du pontificat de Nicolas V, sanctionnant la possession des territoires du cap Boujdour en Afrique au roi Alphonse V. Elle accorde aussi une base légale à la colonisation et l'esclavage des non-chrétiens[3].

« Nous [donc] pesant tous et singulièrement les lieux avec la méditation voulue, et notant que puisque nous avions autrefois par d'autres lettres de la nôtre accordé entre autres choses la faculté libre et ample au roi Alfonso susdit — d'envahir, rechercher, capturer, vaincre, et soumettre tous les Sarrasins et païens quels qu'ils soient, et les autres ennemis du Christ où qu'ils soient placés, et les royaumes, duchés, principautés, dominions, possessions, et tous les biens mobiliers et immobiliers qu'ils détiennent et possédaient et pour réduire leurs personnes à l'esclavage perpétuel. »[4],[5],[6]

Par la bulle *Romanus Pontifex*, Nicolas V se pose en arbitre des empires espagnols et portugais et assure la portée universelle de l'autorité du pontife, y compris dans la christianisation des peuples indigènes et musulmans. Dans cette même bulle, il donne au Roi du Portugal Alfonso V et à ses descendants l'autorisation de saisir et de maintenir « *in perpetuam servitudinem* » (en servitude perpétuelle) les Africains considérés comme infidèles et ennemis du Christ. Nicolas V est, pour cette raison, considéré comme le pape qui a légalisé l'esclavage dans la chrétienté[5].

L'historien contemporain Norman Cantor a accusé le pape de complaisance envers les traiteurs portugais ; il fut en cela opposé à son prédécesseur Eugène IV, auteur de l'encyclique *Sicut Dudum* qui interdit clairement la possession d'hommes. Au siècle suivant, Paul III écrivit en 1537 *Veritas ipsa*, puis *Sublimus Dei* pour réaffirmer cette prise de position.

Par sa bulle *Romanus pontifex*, Nicolas V est souvent accusé d'avoir légalisé la colonisation de l'Afrique et l'esclavage des Africains par Alphonse V, roi du Portugal. Cependant, les différentes sources explicatives, la précision du texte une année plus tard, ainsi que la non-utilisation de cette bulle pour justifier l'esclavage, suggèrent que ces accusations ne sont pas fondées[7],[8].

PONTIFICAT

Devenu le pape Nicolas V, il met en place à Rome de nouveaux équilibres politiques et internationaux. Constructeur de fortifications et restaurateur d'églises, il commence son pontificat en embellissant la grande ville (il commence la construction du palais du Vatican voulant en faire le plus grand palais du monde), et en invitant les peintres, les architectes et avant tout les écrivains.

Reconnu comme seul véritable souverain pontife (1449), il stabilise ses rapports avec le royaume de Naples, et garde une position de neutralité en Italie, jusqu'à la paix de Lodi (1454). L'anti-pape Félix V publie une lettre : « ...au nommé Thomas de Sarzana, qui a eu l'audace de monter sur le Saint-Siège apostolique et de prendre le nom de Nicolas V... », suivie d'une sommation de renoncer à cette prétention et de comparaître devant son tribunal (Mansi, t. XXXI, p. 189). Dans ses états, il accorde aux dirigeants municipaux un certain nombre de privilèges tout en gardant fermement le contrôle de la commune.

Voulant assurer la réussite de la réforme catholique, il envoie plusieurs légats, dont Nicolas de Cues, Jean de Capistran et Guillaume d'Estouteville, au nord et au sud de l'Allemagne, en Angleterre, et en France. Il donne des gages à ses puissants voisins : à la demande de Charles VII, Jeanne d'Arc est réhabilitée, et en 1448, il conclut le concordat de Vienne avec le roi Frédéric de Habsbourg.

La fin de son pontificat est cependant marquée par la tentative à plusieurs reprises de Stefano Porcari, homme politique cultivé et favori du défunt pape Martin V, d'instituer une république à Rome.

Malade, Nicolas V rassemble autour de lui les cardinaux et résume les labours qui avaient guidé sa vie et son pontificat, avant de mourir le 24 mars 1455 âgé de 57 ans.

LE « PAPE HUMANISTE »

Surnommé le « pape humaniste », il a connu à Florence, dans l'entourage de Cosme de Médicis, Leonardo Bruni, Niccolò Niccoli et Ambrogio Traversari. Parvenu au trône de saint Pierre, il réalise l'un de ses projets en fondant la Bibliothèque vaticane :

« Rome, centre de la religion, devait devenir aussi le centre des lettres et des arts. La ville qu'il avait trouvée en ruine devait se transformer en un vaste ensemble de monuments, renfermant dans son sein la plus belle bibliothèque du monde entier ; et la ville éternelle, résidence de la papauté, serait désormais pour elle un asile inviolable[9]. »

À sa mort, la bibliothèque renferme plus de 16 000 volumes, soit plus que toutes les autres bibliothèques princières. Il accueille à sa cour Lorenzo Valla en tant que notaire apostolique. Les œuvres d'Hérodote, Thucydide, Polybe et Archimède sont réintroduites en Europe occidentale sous son patronage. L'un de ses protégés, Enoch d'Ascoli, découvre un manuscrit complet des *Opera minora* de Tacite dans un monastère d'Allemagne. Outre ces derniers, il appelle à sa cour Poggio Bracciolini, Gianozzo Manetti, Leon Battista Alberti, Giovanni Aurispa, Fortello, Pietro-Candido Decembrio et maints autres[10]. Blessé par les dommages faits à la culture grecque, il tente sans succès de lancer une croisade en représailles de la prise de Byzance par les Ottomans. Pour cela, il met sur pied une armée et augmente les rentrées fiscales.

Il avait préparé avant de devenir pape un catalogue standard dédié à Côme de Médicis pour la bibliothèque du couvent San Marco de Florence, célèbre sous le nom d'*Inventaire du pape Nicolas V*, et qui servit de modèle à de nombreuses bibliothèques dont celle de Frédéric de Montefeltro. Il commence par la liste des ouvrages sacrés qui trouvent tout naturellement une place privilégiée dans la collection d'un prince chrétien: la Bible, les écrits des Pères de l'Eglise, ceux des théologiens, les philosophes avec Aristote, ses commentateurs et Platon. Viennent ensuite les auteurs latins profanes et quelques poètes classiques comme Virgile, Horace, Ovide, Stace et Lucain.

CALIXTE III

Calixte III (Alonso de Borja i Llançol, plus connu sous le nom de **Alfonso Borgia**), né à Canals dans le royaume de Valence le **31 décembre 1378**, mort le **6 août 1458** à Rome, est le **209^e** pape de l'Église catholique, élu le **8 avril 1455**. Âgé de 76 ans, cardinal, évêque de Valence, candidat de compromis, il est couronné le **20**. Il est généralement jugé comme faible, en particulier à cause de son népotisme.

BIOGRAPHIE

L'ascension

Alonso est le fils de Domingo de Borja et de Francina Llançol. Il fait ses études à l'université de Lérida où il étudie le droit canon avant de devenir un professeur reconnu notamment pour son éloquence. Remarqué par Alphonse V d'Aragon pour son tact et son habileté diplomatique, il prend part au concile de Bâle-Ferrare-Florence-Rome durant lequel il obtient l'abdication de l'antipape Clément VIII. En guise de remerciement, Alphonse en fait son secrétaire et conseiller et avec l'accord de Martin V lui permet d'accéder à l'évêché de Valence en 1429. Il accompagne par la suite Alphonse V lors de la conquête de Naples en 1442[1], qui tombera le 12 juin de la même année. Naples étant *de jure* sous l'égide de la Papauté, son suzerain l'envoie prêter allégeance devant Eugène IV. Son talent diplomatique le fait élever au rang de cardinal en mai 1444.

L'élection

Le conclave réuni en séance ne parvient pas en trois tours de scrutin à élire un pape en raison de l'opposition des Colonna et des Orsini[2]. Le choix se porte « par accession » — par ralliements successifs — sur un candidat neutre et vieux, et Alfonso Borja, alors âgé de 76 ans, est le candidat idéal. L'élection ne suscite aucun enthousiasme auprès des Italiens qui voient d'un mauvais œil un

valencien originaire du royaume d'Aragon accéder au Saint-Siège (le royaume d'Espagne n'existait pas alors).

Le pontificat

Le projet principal de son pontificat est la lutte contre les Ottomans qui, après la chute de Constantinople, avancent dans les Balkans. Dans le but de lever une croisade, il fait plusieurs gestes en direction des souverains d'Occident. Il autorise dans la bulle *Inter Caetera* le Portugal à asservir des infidèles ce qui autorise implicitement l'esclavage des noirs, qu'avait interdit le pape Eugène IV dans la bulle *Sicut Dudum* de 1435.

En juin 1455, Calixte III donne à une commission ecclésiastique le soin de réviser le procès par lequel Jeanne d'Arc a été condamnée en 1431, comme « relapse et hérétique ». Par le jugement solennel qui intervient le 7 juillet 1456, il est déclaré que « ladite Jeanne, ses parents et les demandeurs eux-mêmes, n'ont été entachés d'aucune souillure d'infamie à l'occasion des prémisses, et qu'ils en doivent être réputés exempts et saufs ; les en disculpant autant que de besoin est »[3]. Calixte ne la béatifie pas pour autant, mais il autorise les expiations religieuses qui ont eu lieu à Rouen sur le lieu de son supplice.

D'après la tradition, la Vierge Marie lui serait apparue au début de l'année 1450 pour lui demander de porter assistance aux habitants de Sienne touchés par la peste. Une peinture de Sano di Pietro, réalisée vers 1456-60, illustre cette apparition. Ce fut apparemment l'un des rares papes à prétendre avoir reçu une vision de Marie.

Il finance le Hongrois Jean Hunyadi dans son combat contre les Ottomans en vendant une partie des bijoux pontificaux.

Le 29 juin 1456, il lance un appel à la croisade, accompagné du commandement de faire sonner toutes les cloches de la chrétienté à midi. Cette volée de cloches est associée à la victoire sur les Ottomans qui assiégeaient Belgrade, dont le siège est levé le 22 juillet. Cette victoire est célébrée lors de la fête de la Transfiguration le 6 août. Une légende posthume[4] rapporte qu'il aurait excommunié la comète de Halley parce qu'on la considérait comme un mauvais présage pour les assiégés[5],[6].

Toutefois, il échoue à mobiliser les princes chrétiens qui sont englués dans des conflits territoriaux. Le roi Alphonse de Naples profite habilement de la mobilisation d'une flotte sous la bannière du Christ, pour l'envoyer combattre les Génois, et détourne à son profit une grande partie des fonds récoltés au titre de la dîme de croisade pour mener la guerre sainte en Orient ce qui constitue un véritable affront envers le pape[7].

Il meurt après trois ans de pontificat. On lui reproche surtout son népotisme en faveur de sa famille, les Borgia, népotisme qu'il a pratiqué avant tout pour s'entourer de gens de confiance[8]. Il a un enfant naturel, François, cardinal et archevêque de Cosenza et évêque de Teano et de Chieti, mort en 1511. Il a également fait cardinaux deux de ses neveux dont Rodrigo, le futur pape Alexandre VI.

PIE II

Pie II, de son nom de naissance **Enea Silvio Piccolomini**, et généralement connu dans la littérature sous son nom latin **Æneas Sylvius** (né le 18 octobre 1405 à Corsignano, dans la république de Sienne et mort le 15 août 1464 à Ancône), est le 210^e pape de l'Église catholique (du 19 août 1458 au 14 août 1464).

Sa vie est illustrée par les dix fresques du Pinturicchio (et de Raphaël) dans la *libreria Piccolomini*.

PRINCIPALES ETAPES DE SA VIE JUSQU'A SON AVENEMENT

Il est né le 18 octobre 1405, et est le fils de Silvio Piccolomini de la famille Piccolomini. Formé à Sienne et à Florence, alors foyers d'humanisme, Enea Silvio commence très jeune sa carrière dans

le domaine diplomatique.

Il participe au concile de Bâle (1431-1449), où il assume une charge prééminente comme orateur et secrétaire.

Il avait au moins deux enfants illégitimes (nés hors mariage), un à Strasbourg et un autre en Écosse, tous deux nés avant son entrée dans les ordres. Pie a tardé à devenir prêtre en raison de la nécessité de respecter la chasteté[1].

Quand le pape Eugène IV transfère le concile à Ferrare, en 1438, Enea reste à Bâle avec les dissidents. Il fait partie de la délégation qui porte à Amédée VIII de Savoie l'annonce de sa nomination au pontificat. Devenu l'antipape Félix V (1439-1449), celui-ci le nomme son secrétaire.

Couronné poète lauréat en 1442 par l'empereur Frédéric III, pour son œuvre poétique et romanesque, il devient secrétaire de cet empereur qui l'utilise comme ambassadeur.

En 1445, au cours d'une mission, il choisit de se rallier au pape légitime de Rome, Eugène IV, et abjure devant lui ses erreurs. Il est nommé en 1446 secrétaire apostolique du pape. Il joue un rôle majeur dans le ralliement de l'Allemagne, qui jusque-là était restée neutre, à Eugène IV.

Il est ordonné prêtre le 4 mars 1447 et nommé évêque de Trieste le 19 avril 1447, puis de Sienne le 23 septembre 1450.

Il est envoyé comme nonce en Autriche et en Bohême par le pape Nicolas V. Pendant son séjour en Autriche, il écrit (1450) pour le jeune roi de Hongrie et de Bohême Ladislas un traité de l'éducation des enfants : *Tractatus de liberorum educatione ad Ladislaum Ungariae et Bohemiae regem*.

Créé cardinal le 17 décembre 1456 par le pape Calixte III, il est nommé évêque de Varmie le 12 août 1457. Il est élu pape le 19 août 1458, sous le nom de Pie II, et couronné le 3 septembre à la basilique Saint-Pierre de Rome.

LES GRANDES DATES DE SON PONTIFICAT

Comme son prédécesseur, Pie II consacre toute son activité de pontife à la préparation de la croisade contre les Turcs, qui viennent de s'emparer de Constantinople (en 1453) et menacent la chrétienté.

Il crée un ordre de chevaliers appelé l'ordre de Jésus, institué à Rome en 1459 pour organiser avec leur concours une croisade populaire.

Le 11 janvier 1459, il réorganise l'université d'Avignon, y refondant une faculté de médecine qui n'a encore pratiquement jamais fonctionné et dont la chaire ne sera occupée pour la première fois qu'en 1467[2]. Puis le 12 novembre, il publie la bulle de fondation de l'université de Bâle, dotée d'une faculté de médecine dès sa création[3].

Il réunit un congrès à Mantoue (Lombardie) du 1er juin 1459 au 14 janvier 1460, immédiatement après son élection, où il convoque tous les princes chrétiens d'Europe pour tenter de laver l'affront subi par son prédécesseur, lorsque le roi Alphonse de Naples, profitant habilement de la mobilisation d'une flotte sous la bannière du Christ, l'envoya combattre les Génois, et détourna à son profit une grande partie des fonds récoltés au titre de la dîme de croisade pour mener la guerre sainte en Orient. Mais le succès est mitigé. Il en profite pour entreprendre une inspection générale de ses Etats[4].

Le 18 janvier 1460, à Mantoue, il publie la bulle *Execrabilis* qui interdit les appels au concile et condamne le conciliarisme, comme doctrine de la supériorité du concile sur le pape.

À son retour à Rome, il réprime une conjuration qui s'est dressée contre le pouvoir temporel des papes, et se termine par l'exécution de Tiburzio et des principaux meneurs, le 31 octobre 1460.

En 1461, il écrit une Lettre à Mehmet II le Conquérant ottoman qui a pris Constantinople en 1453 (*Epistola a Maometto*) lui promettant de le reconnaître comme nouvel Empereur d'Orient s'il se

convertit au catholicisme et protège l'Église. Cette lettre, très controversée, n'a jamais été envoyée[5].

Il canonise Catherine de Sienne le 29 juin 1461 au milieu de grandes festivités.

Cette même année 1461, Giovanni di Castro découvre les gisements d'alun de La Tolfa, sur le territoire pontifical, qui procurent au Saint-Siège d'importants revenus.

Le 12 avril 1462, réception solennelle à Rome du chef (de la tête) de saint André, enlevé à Patras par le despote de Morée, Thomas Paléologue. Le pape promet à cette occasion que la précieuse relique sera rendue à son siège « quand Dieu le voudra ». Cette promesse est réalisée par le pape Paul VI.

Le 12 avril 1462, dans la lettre *Rubicensem*, adressée à l'évêque de Guinée portugaise, il qualifie l'esclavage des Noirs de grand crime (*magnum scelus*)[6].

En 1462, il élève son village natal de Corsignano au rang de ville et de résidence épiscopale, sous le nouveau nom de « Pienza », dérivé de *Pius*. Il entreprend un vaste programme confié à l'architecte Bernardo Rossellino, destiné à faire de Pienza une cité idéale de la Renaissance.

Profitant d'une période favorable de paix entre les États d'Europe, le 22 octobre 1463, il déclare la guerre aux Ottomans.

Le 18 juin 1464, il se dirige vers Ancône, sur l'Adriatique, où il attend les Vénitiens et le duc Philippe de Bourgogne, pour conduire la guerre contre les Turcs.

Pie II meurt d'épuisement le 15 août (souffrant depuis longtemps de la goutte), et l'entreprise est abandonnée. Son corps est inhumé à Rome dans l'église Sant'Andrea della Valle.

BULLES

1460 - *Execrabilis*, qui interdit les appels au concile et condamne le « conciliarisme ».

- 4 avril 1460 - création de l'université de Nantes, à la demande du duc de Bretagne François II
- 1463 - Pour l'union du Prieuré de Thil-sur-Arroux à la manse conventuelle de l'abbaye Saint-Martin d'Autun, à la suite de la requête du cardinal Jean V Rolin, exécutée le 6 avril 1463[7].

ACTIVITE LITTERAIRE

Aeneas Sylvius fait partie des écrivains de l'humanisme du Quattrocento. Son œuvre variée, en latin, aborde divers genres. Il reste le seul pape ayant laissé de son temps et de son règne une chronique détaillée : les *Commentarii*. Cet homme curieux (l'une de ses fréquentes remarques était « L'avare n'est jamais satisfait de son argent, ni le sage de son savoir ») se faisait ainsi appeler « *varia videndi cupidus* », « désireux de voir une quantité de choses ».

PAUL II

Pietro Barbo, né le **23 février 1417** à Venise et mort le **26 juillet 1471**, est un religieux italien du XVe siècle, neveu par sa mère d'Eugène IV, qui est abbé, évêque, cardinal, et est élu pape le **30 août 1464**[1], pour succéder à Pie II. Il devient le **211e** pape de l'Église catholique et prend le nom de **Paul II**.

BIOGRAPHIE

D'abord éduqué comme futur homme d'affaires, le jeune Pietro entre dans la prêtrise lorsque son oncle maternel devient pape sous le nom d'Eugène IV. Il devient rapidement archidiacre de Bologne et évêque de Cervia, Padoue et Vicence. Il a aussi été abbé du Mont-Cassin. En 1440, âgé de 23 ans, il reçoit la barrette de cardinal des mains de son oncle.

Il a également été grand maître de l'ordre des hospitaliers du Saint-Esprit vers 1440 jusqu'en 1447[2].

Lors du conclave suivant la mort de Pie II, il rassemble sur son nom les cardinaux mécontents du règne du feu pape. Il aurait préféré choisir le nom de Formose II, mais les cardinaux l'en dissuadent. Amateur de magnificence, il introduit à Rome un carnaval plus spectaculaire et fait bâtir le palais Saint-Marc, actuel palais de Venise (*palazzo Venezia*). Il dépense 200 000 florins d'or pour une tiare ornée de saphir. En 1464, il accueille à Rome[4] le prince albanais George Castriote Skanderbeg, lui accordant une aide de 3 000 écus, confiés à son trésorier Dhimiter Frangu, une somme dérisoire, à ce grand prince et combattant, pourtant gratifié comme le défenseur du Christianisme contre l'empire ottoman. En 1469, il accorde une dispense pour permettre le mariage entre Charles de France, fils de Charles VII de France et frère de Louis XI, et Marie de Bourgogne en raison de leur lien de parenté. Il décrète également l'année sainte de 1475.

Il entame son pontificat en destituant un certain nombre d'humanistes nommés par ses prédécesseurs. Soupçonnant que ces derniers complotent contre lui, Paul II dissout l'académie romaine, saisit bon nombre de ses membres et les accuse de trahison. Plusieurs partisans de l'humanisme sont torturés puis tués sans qu'aucune conspiration contre le pape ait été fomentée. À défaut de cette inculpation, les humanistes sont condamnés pour hérésie, étant accusés de cultiver des idées et des rituels païens.

Par ailleurs, à la suite d'une demande de Louis XI, il autorise la création de l'université de Bourges le 12 décembre 1464[5]. En 1469, il inaugure de grands travaux pour la basilique de la sainte Maison de Lorette.

Il meurt deux ans plus tard d'une crise cardiaque, dans des circonstances indéterminées, officiellement d'une indigestion de melon, attestée par son médecin.

C'est à ce pape que les cardinaux doivent la couleur pourpre de leur vêtement, jusque-là l'apanage du pontife romain. D'après une autre source, ce serait le pape Innocent IV, au concile œcuménique de Lyon, en 1245, qui aurait décrété que ses cardinaux, pour marquer leur disposition perpétuelle à défendre la foi catholique jusqu'à verser leur sang pour elle (« *usque ad effusionem sanguinis* »), seraient habillés de pourpre.

SIXTE IV

Francesco della Rovere, né le **21 juillet 1414** à Celle Ligure, près de Savone, et mort le **12 août 1484** à Rome, devient le 212^e pape de l'Église catholique le **25 août 1471** sous le nom de **Sixte IV**.

BIOGRAPHIE

Fils d'un marchand de draps aisé, il est oblat à 9 ans au couvent San Francesco de Savone, où il prononce ses vœux. Il fait par la suite des études de théologie à Chieri, Bologne et Pavie. Après avoir obtenu sa licence, il est nommé professeur de théologie ; il enseigne tour à tour la logique et la philosophie dans plusieurs villes italiennes dont l'université de Padoue. Il devient ensuite prédicateur et gravit successivement la hiérarchie franciscaine jusqu'à devenir ministre général en 1464. En 1467, il est élevé à la dignité de cardinal par Paul II. Il résigne sa charge de général en 1469.

En 1471, il est élu pape après quatre jours de conclave. Ses premiers efforts sont consacrés à la guerre contre les Turcs. Comme ses prédécesseurs, il connaît l'échec. De même, il ne parvient pas à réunir les Églises orthodoxes et catholiques par le mariage de Sophie Paléologue et d'Ivan III de Russie.

Par ailleurs, il prend la décision de taxer les prostituées et les prêtres concubinaires de Rome, ce qui rapporte au Saint-Siège chaque année près de 20 000 ducats (par les prostituées), soit des sommes considérables[1]. N'étant pas parvenu à emprunter de l'argent aux Médicis qui lui sont opposés, le scandale des Pazzi qui le soutiennent éclate. Et son neveu Raphaël est emprisonné quelque temps[1].

S'appuyant sur le théologien Gaspard van Baerle du XVI^e siècle, Juan Antonio Llorente rapporte

qu'il a autorisé la sodomie durant les mois d'été à cause « de l'ardeur brûlante de cette saison »[2], [3], affirmation estimée peu vraisemblable[4].

En 1480, Sixte soutient la guerre de Venise contre Ferrare.

Il est inhumé dans la chapelle de la Conception de la basilique Saint-Pierre.

Réputation

Jusqu'à son élection, Sixte IV jouit d'une bonne réputation. Sous son pontificat, il fait l'objet de jugements controversés dus à l'emprise que ses neveux prennent sur lui. Il est soupçonné de simonie par ses contemporains[5] et pratique un népotisme éhonté[6].

Machiavel, Alexandre Dumas, et, au XVI^e siècle, le théologien anglican Baele accentuent cette mauvaise réputation, au service de causes idéologiques.

De fait et « contrairement à ce qu'il avait solennellement promis au moment de son élection », il nomme cardinal de nombreux jeunes gens, célèbres par leur beauté ; il promeut des parents indignes à de hautes fonctions ecclésiastiques[3] parmi lesquels son neveu Raffaele Sansoni Riario, cardinal à 16 ans en 1477, accusé d'être son amant[1],[7],[8],[4], ainsi que d'autres neveux comme Giovanni della Rovere (préfet de Rome à partir de 1475), Girolamo Riario, les cardinaux Giuliano della Rovere (futur pape Jules II) ou Pietro Riario[9].

MECENAT ET PATRONAGE PRINCIER

Sous son pontificat, il embellit [Rome](#) :

- fondation des musées capitolins ;
- don au peuple romain des statues détenues au palais du Latran, dont la fameuse louve romaine ;
- ouverture, alignement et pavage de nombreuses voies (via Recta, via Sistina, via Papale et via Florea) ;
- restauration de l'aqueduc de l'Aqua Verfina ;
- construction du pont Sisto confié à l'architecte Baccio Pontelli ;
- construction et restauration de nombreux édifices religieux (basilique Saint-Jean de Latran, Église Sainte-Marie-de-la-Paix de Rome, Basilique Santa Maria del Popolo et Sant'Agostino) ;
- construction de la chapelle Sixtine au Vatican, entre 1477 et 1483 (d'où le nom de cette célèbre chapelle, décorée par Michel-Ange).

Ses contemporains baptisent son œuvre *restauratio Urbis* : la restauration de la Ville. Il fait aménager la chapelle Sixtine qui porte son nom. Il se montre également un mécène humaniste, en partie pour des fins politiques. Il reconstitue l'Académie romaine (**en**), embauche des chanteurs pour la chapelle pontificale, accroît les fonds de la bibliothèque apostolique vaticane.

Il fait appel à l'architecte florentin Giovannino de' Dolci pour reconstruire entièrement le château de Ronciglione, apanage de la famille Della Rovere. Les travaux sont effectués de 1475 à 1480. Cette forteresse massive est flanquée de quatre puissantes tours, raison pour laquelle on l'appelle « *I Torrioni* » ou « *La Rocca* ».

POINTS DE DOGME ET THEOLOGIE

Immaculée Conception

Il fait dédier expressément la chapelle Sixtine à l'Immaculée Conception[10].

En 1483, par la Constitution *Grave Nimis*, il interdit, sous peine d'excommunication, de taxer de faute grave contre la foi la croyance en l'Immaculée Conception ou la célébration solennelle de l'office de la Conception de Marie. Mais, de crainte que cette décision ne soit considérée comme une décision dogmatique proprement dite, la constitution est suivie d'une déclaration formelle précisant que le Siège apostolique ne s'est pas encore prononcé sur le fond et qu'en conséquence il n'est pas permis non plus de taxer d'hérésie les adversaires de l'opinion immaculatiste soutenue par Jean Duns Scot et l'ancienne université de Paris (Extrav. commun.,

Indulgences

Le 8 février 1475, Sixte IV institue par une [bulle pontificale](#) le [Grand Pardon de Chaumont](#) à la demande de Jean de Montmirel qui accorde à perpétuité une indulgence plénière à tous ceux qui, chaque fois que la Saint-Jean-Baptiste (24 juin) tombera un dimanche, visiteront la collégiale Saint-Jean-Baptiste, s'y confesseront et y communieront.

Dix-huit mois plus tard, la bulle *Salvator noster* du 3 août 1476 attribue des indulgences pour les défunts aux donateurs pour la reconstruction de l'église Saint-Pierre de Saintes[12], inaugurant ce que l'on a appelé plus tard le « commerce des indulgences »[13], l'un des déclencheurs de la Réforme luthérienne.

Inquisition

Par la bulle *Exigit sinceræ devotionis* du 1er novembre 1478, il accorde aux souverains espagnols, Ferdinand le Catholique et Isabelle la Catholique, l'autorisation de nommer des inquisiteurs de la foi[14]. Le 11 février 1482, il valide le choix des cinq nouveaux Grands inquisiteurs dont Tomás de Torquemada en tant qu'inquisiteur de Castille par les rois catholique d'Espagne ; il confirme l'étendue des pouvoirs de Torquemada en 1483 et 1486 en Aragon et en Catalogne[15].

Le caractère sommaire des jugements rendus par les tribunaux inquisitoriaux espagnols, la brutalité des méthodes et des tortures employées choquèrent en Espagne comme à l'extérieur du royaume. Ainsi, le pape Sixte IV, pourtant connu pour sa grande sévérité à l'égard des Juifs[16],[17], dès 1481, écrivit « pour se plaindre de la trop grande rigueur des inquisiteurs de Séville »[18] :

« Sans tenir compte des prescriptions juridiques, ils ont emprisonné nombre de personnes en violation des règles de justice, leur infligeant des tortures sévères et leur imputant, sans le moindre fondement, le crime d'hérésie, confisquant leurs biens à ceux qu'ils condamnaient à mort, si bien que pour fuir une telle rigueur un grand nombre d'entre eux se sont réfugiés auprès du Siège Apostolique, en protestant de leur orthodoxie. »

Rome recevait un flot constant de demandes de réhabilitation émanant de personnes condamnées par les tribunaux inquisitoriaux espagnols ou de leurs familles, et, par trois fois, Torquemada dut envoyer un émissaire auprès du Saint-Siège pour se justifier sur ses pratiques[19].

Politique

Soucieux de compenser, dans les États pontificaux, l'absence de famille princière héréditaire, il crée cardinaux ses neveux, Giuliano della Rovere, futur Jules II, Pietro Riario et Girolamo Riario qu'il associe à l'exercice du gouvernement politique, prêtant le flanc aux accusations de népotisme. Leonardo Riario et Giovanni Riario (**ca**), frères des précédents, sont quant à eux nommés préfets de Rome.

Il conclut, en 1479, une alliance avec les cantons suisses qui prévoyaient la levée de troupes mercenaires[20].

POLITIQUE ECONOMIQUE

Jean de Sismondi rapporte que le pape Sixte IV inaugure une politique d'accès aux terres inexploitées pour les paysans du Latium. Ceux-ci obtiennent du pape le droit de retourner devant les tribunaux pour exiger des propriétaires le droit de défricher et d'exploiter un tiers de leurs champs. Le tribunal fixe également la redevance. Cette politique est rendue possible, selon l'historien, parce que ce pape inspire la crainte, et se poursuit pour les mêmes raisons sous son neveu Jules II, mais est abandonnée après[21].

INNOCENT VIII

Giovanni Battista Cybo-Tomasello, né à Gênes le 5 novembre 1432 et mort à Rome le 25 juillet

1492, est un ecclésiastique catholique génois, qui devient le 213^e pape de l'Église catholique le 12 septembre 1484 sous le nom d'**Innocent VIII** (en latin *Innocentius VIII*, en italien *Innocenzo VIII*).

Il est connu pour la bulle *Summis desiderantes affectibus* qui étend le rôle de l'Inquisition à la chasse aux sorcières, ainsi que pour son soutien à l'Inquisition espagnole menée par Torquemada.

BIOGRAPHIE

Jeunesse et carrière

Fils d'Arano Cybo (ou Cibo) et d'une patricienne génoise, Giovanni Battista Cybo passe sa jeunesse à la cour de Naples. Il entre ensuite dans les ordres et reçoit en 1462 l'évêché de Comminges, puis de Savone des mains de Paul II en 1467. En 1472, il est nommé évêque de Molfetta. Grâce à la protection du cardinal Giuliano della Rovere, futur Jules II, il entre à la Curie romaine. En 1473, il est élevé à la dignité de cardinal. À la mort de Sixte IV, il est élu pape lors du conclave de 1484, en partie grâce aux intrigues des cardinaux della Rovere (futur Jules II) et Borgia (futur Alexandre VI).

Pontificat

Népotisme

Sous son pontificat, il recule les limites de l'opprobre par une vénalité effrénée des charges. Corruption, vénalité, népotisme (jugé « aussi somptueux qu'éhonté »[1]), faux privilèges, fausses bulles, intrigues sont des mesures courantes[2]. Il est le premier pape à reconnaître ses enfants illégitimes, cependant nés avant qu'il ne devienne clerc[3] et pour lesquels il organise des noces au Vatican[4],[5]. Il marie son fils aîné Franceschetto Cybo à la fille de Laurent de Médicis, et fait en échange cardinal le fils de ce dernier, Giovanni, alors âgé de treize ans. Ce dernier deviendra pape en 1513 sous le nom de Léon X. Son frère Maurizio Cibo est gouverneur de Pérouse, et père du cardinal Lorenzo Cibo[5],[6]. Le prédicateur Jérôme Savonarole fustigea ses ambitions mondaines[5].

Affaires italiennes

En Italie, il fait appel à Florence, dirigée par Laurent le Magnifique, pour obtenir des finances. En remerciement, il marie son bâtard Franceschetto à la fille de Laurent, Maddalena, ce qui fait murmurer ses contemporains, et il élève à la dignité de cardinal le fils de Laurent, Giovanni, âgé seulement de 13 ans — le futur Léon X.

Il mène la guerre contre Ferdinand I^{er} de Naples, qui avait refusé à plusieurs reprises de payer le tribut d'investiture au pape. Une première campagne se solde par une paix mitigée en 1486, qui n'apaise pas l'hostilité entre les deux monarques. En 1489, Innocent VIII excommunie son adversaire et demande l'intervention de Charles VIII de France, lui promettant officiellement le royaume de Naples. Le conflit ne prend fin qu'en 1492.

Islam et chrétiens d'Orient

Djem, frère cadet du sultan Bajazet II, avait dû fuir Constantinople pour échapper à son frère. Après diverses pérégrinations, à Rhodes, à Nice, à Bourgneuf, il est confié au pape à Rome. Le sultan, désireux de tenir éloigné un rival pour son trône, offre au pape la somme de 120 000 ducats pour le retenir prisonnier dans ses États.

Paradoxalement, Innocent VIII tente, à l'instar de ses prédécesseurs, de lancer une croisade contre les Turcs. Mais ce pragmatique est peu convaincu du succès de celle-ci. Il finit par nouer des relations diplomatiques lucratives avec le sultan Bayezid II, qui, en gage d'amitié et en échange de la garde de son frère, lui remet la Sainte Lance, censée avoir transpercé Jésus-Christ. Pour les chrétiens d'Orient, abandonnés aux Turcs, tout espoir d'un quelconque soutien par l'Église de Rome est désormais enterré.

Il reconnaît Henri VII comme monarque légitime au sortir de la guerre des Deux-Roses.

Durcissement de l'Inquisition

Ce pape superstitieux a attaché son nom à la chasse aux magiciens et sorcières. Il publie la bulle *Summis desiderantes affectibus* (5 décembre 1484), autorisant l'Inquisition à agir en matière de sorcellerie, pratiquée à la fois par les hommes et les femmes. Plus précisément, elle autorise Henri Institoris et Jacques Sprenger à instruire le procès de deux sorcières présumées en Allemagne. À leur retour, les deux dominicains publient le fameux *Malleus Maleficarum* (*Le Marteau des sorcières*) en 1486 avec le soutien d'Innocent VIII, mais qui en raison de ses excès et de ses aberrations, est peu après interdit par l'Église elle-même en 1490.

Il approuve la très dure répression menée par l'Inquisition espagnole dirigée par Torquemada contre les marranes, juifs convertis et soupçonnés de continuer à pratiquer leur religion originelle. Il le confirme dans ses fonctions de Grand Inquisiteur et supprime la possibilité pour les accusés de faire appel auprès de l'évêque de Séville[7].

Il accorde le titre de « Rois catholiques » à Ferdinand II d'Aragon et Isabelle de Castille et leur confère le droit de nommer les successeurs du grand Inquisiteur.

Lorsque l'humaniste Pic de la Mirandole suggère de réunir à ses propres frais un congrès de philosophes pour instituer un projet de paix universelle où il se propose de prononcer un discours sur la dignité de la personne humaine, le pape s'y oppose et les thèses de Pic de la Mirandole sont condamnées.

Mécénat

Il restaure plusieurs églises romaines. Il fait bâtir le palais du Belvédère. Il fait travailler Antonio Pollaiuolo, le Pinturicchio, Andrea Mantegna ou encore le Pérugin.

Mort

Innocent VIII meurt à Rome le 25 juillet 1492. Son corps repose à Rome dans la basilique Saint-Pierre.

Le Pape agonisant aurait bénéficié de la première tentative de transfusion recensée dans l'Histoire : un médecin juif, Giacomo di San Genesio, aurait tenté de lui injecter le sang de trois enfants, ce qui aurait provoqué leur mort[8]. Cependant, selon le médecin et essayiste Gérard Tobelem, « aucun récit historique fiable ne permet d'authentifier » l'événement[9].

DESCENDANCE

Innocent VIII (alias Giovanni Battista Cybo) a eu sept enfants dont deux nés avant son entrée dans le clergé[10],[6].

• Il marie en 1487 son fils aîné Franceschetto Cybo (mort en 1519) à Madeleine de Médicis (1473-1519), fille de Laurent de Médicis, qui en retour obtient le chapeau de cardinal pour son fils de 13 ans Giovanni, connu plus tard comme le pape Léon X. D'où :

•- Innocenzo (1491-1550), cardinal, archevêque de Gênes, de Turin et de Marseille ;

•- Ippolita (1503-1562), x Roberto Ambrogio (**it**) di Sanseverino di Caiazzo, fils de Gianfrancesco (**it**) et petit-fils de Roberto ;

•- Eleonora, religieuse ;

•- Caterina (**it**) (1501-1557), x Giovanni Maria da Varano de Camerino : parents de Giulia Varano, femme de Guidobaldo II della Rovere ;

•- Giambattista (1501-1552), archevêque de Marseille en 1530 après son frère ;

•- Lorenzo Cybo (**it**) (1500-1544/1549), x Ricciarda Malaspina héritière de Carrare et Massa

• Sa fille Teodorina Cybo se marie à Gherardo Usodimare :

• par son fils Aranino *Cibo*, † 1586, elle est la grand-mère du naturaliste Gherardo Cibo

•Peretta, x lo Alfonso del Caretto (d'où deux fils : - Giovanni Ier, † 1535, et la suite des del Caretto ;

•Battistina, x Luigi d'Aragon-Naples (1474-vers 1519), petit-fils de Ferdinand Ier et cardinal dès 1494, après le décès prématuré de sa femme.

SCEAU

Matrice en amande en bronze (49 mm), prise diamétrale à double ressaut percé. Deux saints religieux, l'un tenant un livre, l'autre les mains levées paumes vers les fidèles, dans une double niche sommée de deux blasons aux clefs croisées ; dans la partie inférieure le blason : « bande échiquetée, chef chargé d'une croix », timbré de la tiare à double fanon crucifère dont la légende est : « *Scti coffessores XPI orate p nobis* »[11].

ALEXANDRE VI

Rodrigo de Borja, né **Roderic Llançol i de Borja** le 1er janvier 1431 à Xàtiva (royaume de Valence, couronne d'Aragon) et mort à Rome le 18 août 1503, devenu **Rodrigo Borgia** après son arrivée en Italie, est le 214e pape de l'Église catholique sous le nom d'**Alexandre VI** de 1492 à 1503.

Il est connu pour ses mœurs dissolues, à l'image des habitudes pontificales de l'époque[1]. Son pontificat est marqué en 1493 par la bulle *Inter cætera*, qui partage le Nouveau Monde entre l'Espagne et le Portugal.

BIOGRAPHIE

Origines

Issu d'une famille noble installée dans le royaume de Valence après avoir participé à sa *Reconquista*, Rodrigo de Borja est le neveu et fils adoptif du pape Calixte III (Alphonse de Borja)[2].

Homme d'Eglise

Alphonse de Borgia donne un premier poste ecclésiastique à Rodrigo en 1445, alors que ce dernier n'a que quatorze ans[2]. Il le fait ensuite venir à Rome[2], où il lui offre la meilleure éducation, dispensée par l'humaniste Gaspard de Vérone. Rodrigo obtient son doctorat en droit civil et canonique à Bologne[3].

En 1455, trois semaines après qu'Alphonse de Borgia est devenu pape sous le nom de Calixte III, ce dernier donne une série de bénéfices ecclésiastiques à Rodrigo et le nomme notaire apostolique[2]. Une année plus tard, Rodrigo, âgé de vingt-cinq ans, est nommé archevêque titulaire de Valence et créé cardinal par son oncle au grand scandale du Sacré Collège puis, l'année suivante, fait camerlingue et vice-chancelier de l'Église romaine (le poste le plus élevé du Saint-Siège après le pape, puisqu'il n'y a pas de chancelier) ; il le reste jusqu'à son élévation au souverain pontificat[2]. Au moment de ces nominations en 1456, le poste de vice-chancelier de l'Église romaine et celui d'archevêque de Valence rapportent chacun 20'000 ducats par année[2]. À la mort de son oncle Calixte III en 1458, il sait qu'il est encore trop tôt pour ambitionner la succession de celui-ci. En dépit de la colère de la rue et du pillage de sa maison, il maintient sa position et pèse dans l'élection de plusieurs pontifes[2].

Il représente le pape Sixte IV en qualité de légat en Castille et en Aragon pour arbitrer les différends familiaux au couronnement de Ferdinand II d'Aragon. En 1462 il est chargé de rapporter la relique de saint André depuis Patras jusqu'au Saint-Siège. En 1471, il est à nouveau envoyé en Castille et en Aragon pour mettre en garde contre la progression de l'Empire ottoman[4].

En 1468, douze ans après sa nomination au rang de cardinal, il est ordonné prêtre.

Pontificat

Conclave et élection pontificale de 1492

Le **11 août 1492**, il est élu pape à la majorité canonique des deux tiers des cardinaux réunis en conclave. Il est possible qu'il ait acheté certains votes, la simonie demeurant une pratique commune jusqu'à la Contre-Réforme tridentine. Il est couronné le **26 août** de la même année. En tant que pape, il prend le nom d'Alexandre VI, alors qu'Alexandre V, pape de Pise, est aujourd'hui considéré comme un antipape, ce qui crée un hiatus dans la liste officielle des souverains pontifes.

Bulles

1493 : *Inter cætera* qui partage le Nouveau Monde entre l'Espagne et le Portugal.

•1503 — du 16 des calendes de juin — données au cardinal d'Amboise légat en France pour faire réformer les monastères de Provence[5].

Politique

Avec la mort de Laurent le Magnifique le 8 avril 1492, le garant de la paix de Lodi disparaît et Jérôme Savonarole prophétise qu'un pape débauché va s'asseoir sur le trône de Pierre. Alexandre VI est élu le 11 août suivant.

Au lendemain de son élection, Alexandre VI doit faire face aux grands seigneurs romains qui tiennent la ville sous leur coupe. Ce qui reste des États pontificaux est mal défendu et attise les envies des voisins napolitains, florentins ou vénitiens. De surcroît demeure le risque d'une « descente » française, les Valois utilisant le prétexte de leurs droits sur Milan ou sur Naples. Il joue néanmoins pour partie la carte française, ce qui lui crée de nouveaux ennemis.

Le 6 juin 1494, le traité de Tordesillas conclu entre les rois catholiques et Jean II de Portugal confirme, à l'exception de quelques modifications, la bulle *Inter cætera* qui divise le Nouveau Monde en attribuant le Brésil au Portugal et le reste de l'Amérique latine à l'Espagne, les autres nations ayant été écartées. Cette décision ne sera pas sans conséquence lorsque éclatera la Réforme.

En 1494, Charles VIII progresse vers Naples. Lorsque les troupes françaises pillent Rome sur leur passage, encouragées par la famille Colonna qui prend sa revanche et des condottieres de toute provenance attirés par le sang et les écus, il doit se réfugier avec César dans le château Saint-Ange[6].

Pour Alexandre VI, ces conflits sont l'occasion d'affirmer l'autorité papale face aux puissances séculières. En 1495, pour lutter contre la présence française en Italie, il forme avec Milan, Venise, l'empereur Maximilien et les rois catholiques d'Espagne, la ligue de Venise qui connaît une lourde défaite à la bataille de Fornoue, remportée par Charles VIII grâce à la supériorité de son artillerie[7].

Louis XII, roi de France, cherchant, après son accession au trône, à faire annuler son mariage afin d'épouser Anne de Bretagne, Alexandre VI consent à lui rendre ce service, en échange de quoi il obtient pour son fils César le Valentinois, promu duché à cette occasion.

César Borgia, prototype du *Prince* de Machiavel, conquiert la Romagne, puis Urbino et Camerino. Dépouillant les unes après les autres les grandes familles romaines, les Colonna, les Savelli, les Caëtani, les Orsini, il ne vise rien de moins que la royauté sur l'Italie. Pour mener toutes ces guerres, il faut de l'argent. L'année 1500, proclamée année sainte par le souverain pontife, va renforcer les finances avec les revenus du pèlerinage. Et la vente du chapeau de cardinal rapporte de gros revenus au pape et à ses enfants[8].

Mécène et administrateur

Aimant s'entourer d'œuvres d'art et d'objets précieux, Alexandre VI a été un mécène généreux. Il a protégé les artistes (Pinturicchio, notamment, à qui il commande le célèbre décor des appartements Borgia, au Vatican) et montra de grandes capacités dans la remise en ordre de l'administration de l'Église.

Vie privée

Homme d'Église sans vocation, Rodrigo Borgia n'observe pas les exigences du célibat sacerdotal. Il ne cache d'ailleurs pas son attirance pour les femmes. Il fut le père de six enfants reconnus (il en aurait eu sept[9] ou huit de trois ou quatre maîtresses différentes).

Un des témoins les plus crédibles de son inconduite est Johann Burchard (ou Jean Burckhardt) de Strasbourg. Ce prélat, maître des cérémonies de la cour pontificale, a tenu de 1483 à 1508 un journal très précis, jour par jour, parfois même heure par heure, de tous les événements qui se sont déroulés à la Cour pontificale[10].

En 1470, alors qu'il est déjà ordonné prêtre, Rodrigo Borgia fait la connaissance de Vannozza Cattanei, jeune patricienne romaine de dix ans sa cadette[6], qui va lui donner quatre enfants (Jean ou *Juan*, César, Lucrèce, et Geoffroi ou *Joffre*), tout en continuant de mener une vie conjugale avec ses époux successifs qui sont des obligés de Borgia. Geoffroi est promis à Sancia, une fille naturelle d'Alphonse II, roi de Naples[6]. Il a déjà eu un fils, Pedro Luis de Borja, légitimé par Sixte IV. Durant son pontificat, il engendre d'autres fils dont la ou les mères restent inconnues : Jean, né en 1498, futur duc de Camerino et de Nepi, et Rodrigue Borgia, né en 1502 ou 1503. Il entretient également une relation avec la jeune Giulia Farnèse (sœur du cardinal Alexandre Farnèse, le futur pape Paul III), mais sans qu'aucun enfant ne naisse manifestement de leur union[11].

Selon l'historien Ferdinand Gregorovius, il aurait eu également deux autres filles, nées de mères inconnues, Girolama de Borja et Isabelle[12].

En 1494, un parti de prélats à la tête duquel se trouve Giuliano Della Rovere, le futur pape Jules II, tente de faire déposer ce pontife qu'ils accusent, non sans raison, de simonie et de corruption de toutes sortes. Sa vie privée fait aussi scandale : François Guichardin rapporte un épisode au cours duquel un Borgia aurait attiré au château Saint-Ange le jeune et beau Astorre Manfredi, seigneur de Faenza, qu'il viole et fait jeter dans le Tibre[13]. Mais il pourrait plutôt s'agir de César Borgia, qui a tenu prisonniers les deux frères Manfredi.

Le népotisme et les scandales suscitent de bruyantes remontrances de la part du moine dominicain Jérôme Savonarole[3]. Sans scrupules, Alexandre VI fait arrêter Savonarole, qui est torturé et exécuté le 23 mai 1498.

Alexandre VI va encore plus loin dans la débauche et se rend célèbre par les fêtes somptueuses organisées à l'occasion du mariage de sa fille Lucrèce avec Alphonse Ier d'Este[14], le 31 octobre 1501, pendant lesquelles ses convives, au cours d'une orgie organisée dans le Palais apostolique, ont été invités à faire preuve de la plus grande virilité auprès d'une cinquantaine de danseuses dévêtues. La compétition a été arbitrée par les propres enfants d'Alexandre VI, César et Lucrèce, ce qui déclenche l'un des plus grands scandales de la chrétienté[15]. Selon le prélat Johann Burchard, témoin muet, mais indigné, la débauche du pape Alexandre et de sa progéniture atteint son paroxysme en cette nuit orgiaque du 31 octobre 1501. Les dépêches envoyées aux cours d'Europe par leurs ambassadeurs, et figurant dans de nombreuses archives diplomatiques, confirment l'incroyable témoignage de Burchard. On comprend dès lors pourquoi tant de récits faisant référence à un pacte avec le Diable ont pu circuler à la mort d'Alexandre VI[16].

Mort

Plusieurs hypothèses entourent la mort du pape Alexandre VI. En effet, le 6 août 1503, il aurait dîné avec son fils César chez le cardinal **Adriano di Castello**. Tous deux furent pris par la fièvre. La première hypothèse attribue ce malaise à la **malaria**, très présente à Rome à cette époque. L'autre hypothèse est que le pape aurait voulu se débarrasser de certains de ses ennemis. Il aurait lui-même empoisonné le vin et serait donc tombé dans son propre piège. Cependant, on peut se référer au témoignage de **Johann Burchard**, qui a organisé un certain nombre de cérémonies de 1483 à sa mort en 1503. Les responsabilités de Burchard étaient de surveiller l'application du protocole et des procédures lors des cérémonies officielles. Il a tenu un journal détaillé de ses expériences et nous

donne, en même temps, un aperçu du règne des Borgia. Présent lors de la mort d'Alexandre VI, il témoigne :

« Le samedi matin, le 12 août, le pape se sentit mal, et à 3 heures de l'après-midi il devint fiévreux. [...] Tôt le 17 août, on lui donna des médicaments mais son état empira et à 6 heures le lendemain matin, il fit ses dernières confessions à Don Pietro Gamboa, l'évêque de Carinola, qui a ensuite célébré la messe en présence de Sa Sainteté. Après s'être communié, il donna au pape l'hostie et continua la messe. Le service était suivi par cinq autres évêques : Serra, Francesco Borgia, Giovanni Castelar, Casanova et Loris de Constantinople, à qui Sa Sainteté déclara qu'il était tombé malade. À la dernière heure, l'évêque de Carinola lui donna l'extrême-onction et il mourut en présence de l'évêque, des cardinaux et serviteurs qui étaient là. Son corps avait tellement enflé qu'on ne put le mettre dans le cercueil qu'on lui destinait. On le roula ainsi provisoirement dans un tapis, pendant que ses appartements furent livrés au pillage. »

Postérité

Alexandre VI laisse la chrétienté en proie à un grave malaise qui va s'amplifier avec les années. Même parmi les historiens chrétiens, il ne trouve pas de véritable défenseur. Le nom de Borgia, notamment par la vie de son fils César, qui a inspiré *Le Prince* de Machiavel, est devenu synonyme d'ambition et d'absence de scrupules[17]. Rome, sous le pape Alexandre VI, ne connaît « ni loi, ni divinité ; [mais] l'or, la violence et l'empire de Vénus »[18].

Le problème de l'esclavage

Alors que les explorateurs de l'Espagne et du Portugal se hâtaient d'asservir les peuples autochtones qu'ils rencontraient en Afrique et dans le Nouveau Monde[19], certains papes se prononcèrent contre cette pratique. En 1435, le pape Eugène IV avait publié une condamnation de l'esclavage dans sa bulle *Sicut Dudum* par laquelle étaient frappés d'excommunication tous ceux qui se livraient à la traite des esclaves. Une forme de servitude était cependant permise, analogue aux obligations d'un serf envers son seigneur en Europe.

À la suite de l'arrivée de Christophe Colomb dans le Nouveau Monde, la monarchie espagnole demanda au pape Alexandre de confirmer qu'elle était bien propriétaire des terres nouvellement découvertes[20]. Les bulles publiées par le pape Alexandre VI : *Eximiae devotionis* (4 mai 1493), *Inter Cætera* (4 mai 1493) et *Dudum siquidem* (23 septembre 1493), accordèrent à l'Espagne, sur les terres nouvellement découvertes dans les Amériques, des droits semblables à ceux que le pape Nicolas V lui avait précédemment conférés par les bulles *Romanus pontifex* et *Dum Diversas*[21],[22],[23]. Morales Padron (1979) conclut que ces bulles donnaient le droit d'asservir les indigènes[24]. Minnich (2005) affirme que ce « commerce d'esclaves » était autorisé pour faciliter les conversions au christianisme[22]. D'autres historiens et des chercheurs du Vatican sont en désaccord total avec de telles accusations et affirment que jamais le pape Alexandre VI n'a donné son approbation à la pratique de l'esclavage[25]. Par la suite, d'autres papes, comme Benoît XIV dans *Immensa Pastorum* (1741) et Grégoire XVI dans *In supremo apostolatus* (1839), ont renouvelé la condamnation de l'esclavage.

Thornberry (2002) affirme qu'*Inter Cætera* s'appliquait au *Requerimiento* qu'on devait lire aux Indiens d'Amérique (qui ne comprenaient pas la langue des colonisateurs) avant de commencer les hostilités contre eux. On leur laissait le choix entre accepter l'autorité du pape et de la couronne espagnole ou courir le risque d'être attaqués et subjugués[26],[27]. En 1993, l'Institut de droit autochtone a appelé le pape Jean-Paul II à révoquer *Inter Cætera* et à faire amende honorable pour « cet évènement si triste dans l'histoire ». Appel qui a été suivi par un autre similaire en 1994 émanant du Parlement des religions du monde[26].

PIE III

Francesco Todeschini Piccolomini (Sarteano ou Sienne, **29 mai 1439** — Rome, **18 octobre 1503**), devient le **215^e** pape de l'Église catholique le **22 septembre 1503** sous le nom

de **Pie III** (en latin *Pius III*, en italien *Pio III*). Il demeure chef de l'Église seulement 26 jours avant de mourir de la goutte.

JEUNESSE ET EDUCATION

Il est le descendant d'une très ancienne famille de Sienne, **guelfe**, connue dès le XI^e siècle : la **famille Piccolomini**.

Il est le fils de Nanno Todeschini et de Laudomia Piccolomini, elle-même sœur d'Aenas Silvius Piccolomini, futur pape Pie II. Son éducation est prise en main par son oncle maternel qui lui donne son nom et les armes de la famille des Piccolomini. L'un des points importants de son éducation fut l'apprentissage et la maîtrise des langues notamment de l'allemand.

Son oncle, Pie II, le nomme premier archevêque au siège, nouvellement créé, de Sienne en 1460, alors qu'il est seulement âgé de 21 ans, puis le fait cardinal le 5 mars de la même année. Il a alors la charge de la bibliothèque de la cathédrale de Sienne, qui contient aussi des antiques, dont une version des Trois Grâces[1]. Francesco Piccolomini favorise et défend les arts. Il fait d'ailleurs peindre par Pinturicchio les fresques magistrales de la bibliothèque de la cathédrale de Sienne, représentant la vie de Pie II (peintes tardivement entre 1502 et 1507)[2].

Le 23 avril 1459, il avait déjà obtenu les insignes d'archevêque, mais n'avait pas reçu la consécration épiscopale qui ne lui fut conférée qu'avec son élection comme pontife, 44 ans plus tard. Pendant de nombreuses années, il fut le protecteur des royaumes d'Angleterre et d'Allemagne.

VIE DE CARDINAL

Le cardinal Piccolimini fait ses preuves, se montrant studieux et efficace dans l'entreprise de ses travaux. Sous le pontificat de Pie II, il est envoyé pour gouverner la marche de Picenum. Il participe à de nombreux conclaves, à celui qui élit Paul II en **1464**, pas à celui de l'élection de Sixte IV en **1471**, présent lors des conclaves qui élisent Innocent VIII en **1484** et Alexandre VI en **1492**. Sous le pontificat de Paul II, celui-ci l'envoie comme légat en Allemagne pour tenter de restaurer l'unité religieuse au sein du Saint-Empire romain germanique alors divisé à la suite des réformes protestantes. Le pape Sixte IV le charge également de rétablir l'autorité ecclésiastique en Ombrie.

CONTEXTE DE SON ELECTION

« On entend partout un fourmillement d'armes, et j'ai bien peur que l'élection du prochain Pape ne soit le résultat d'un coup de force, un grand scandale et au grand détriment de l'Église » déclare le cardinal Oliviero Carafa en août 1503 à un ambassadeur de Venise[3], au moment où l'on s'inquiète encore de la maladie d'Alexandre VI. Le 18 août 1503, celui-ci meurt.

SITUATION TENDUE

L'Église est dans une situation tendue, son pape est sur son lit de mort, et des cardinaux déferlent d'Espagne et de France, pensant déjà à sa succession. César Borgia, bien que malade, tente de jouer un rôle dans cette future élection, si bien qu'il est mis à l'écart pour ne pas influencer les cardinaux, et quitte Rome[4]. Il y a une réelle tentative des États de mettre fin au règne des Borgia.

LE VOTE

Le **16 septembre 1503**, on assiste à l'ouverture du conclave avec 37 cardinaux présents, ce qui représente un grand nombre face aux chiffres de présence lors des autres conclaves. Deux candidats s'opposent : le cardinal Georges d'Amboise (**1460-1510**), ministre de Louis XII, soutenu par César Borgia, et le cardinal Julien della Rovere, le futur Jules II. Avant de procéder au vote, les cardinaux rédigent une capitulation électorale stipulant que le prochain pape sera dans l'obligation de convoquer un concile dans les deux ans suivant son élection et que par la suite il devra en convoquer un tous les trois ans. Pour éviter de longues discussions, les électeurs se mettent d'accord, le **22 septembre**, sur le nom du cardinal François Todeschini-Piccolomini. Celui-ci prend alors le nom de Pie III en mémoire de son défunt oncle. Déjà faible et très malade, on le transporte en litière dans la basilique Saint-Pierre et c'est allongé qu'il reçoit l'hommage des cardinaux.

SON PONTIFICAT

Dès que son élection est rendue publique, de nombreux espoirs se tournent vers ce nouveau pape qui semble être le portrait contraire de son prédécesseur. On lui prête de nombreuses qualités.

Un programme ambitieux

Dès le 25 septembre, Pie III annonce son programme qui se caractérise en deux points[5] :

- une réforme immédiate de l'Église avec la réunion hâtive d'un concile pour convenir des mesures à prendre, chaque cardinal devant s'y présenter avec des points à améliorer ou changer. Il envisage également une stricte économie des dépenses de l'Église ;
- restauration de la paix.

Ainsi, il ne fait rien à l'encontre de César Borgia, s'en remettant au jugement de Dieu.

DECLIN

Le 8 octobre, se déroule son couronnement officiel, mais il est déjà très affaibli par la goutte. Cinq jours plus tard, le 13, il est sur son lit de mort. Il meurt le 18 octobre 1503 après avoir été pape seulement 26 jours. Et pourtant, sa mort est déplorée, car il était le symbole d'un nouveau départ et de nombreux changements. Il est inhumé à la basilique Saint-Pierre, puis ses restes sont transférés à l'église San Andrea della Valle, aux côtés de ceux de Pie II. Avant d'être élu pape, il avait émis l'intention d'être enterré devant l'autel Piccolomini dans le duomo de Sienne. Dans cette intention, il avait commissionné le jeune Michel-Ange, rencontré à Rome, pour décorer les quatre niches par des statues de saints dont celle de son oncle[6].

JULES II

Giuliano Della Rovere, né le 5 décembre 1443 à Albisola près de Savone et mort dans la nuit du 20 au 21 février 1513 à Rome, est un homme d'Église. Successivement évêque de Carpentras, Lausanne, Coutances, puis de Viviers et enfin archevêque d'Avignon, il est élu pour devenir le 216^e pape de l'Église catholique le 1^{er} novembre 1503 sous le nom de **Jules II** (en latin *Julius II*, en italien *Giulio II*) à la suite du conclave d'octobre 1503.

Préoccupé de l'équilibre des puissances en Italie, cet ambitieux chef d'État, plus séculier que religieux, élimine tour à tour César Borgia, les Vénitiens puis les Français avec le concours des Espagnols de la Romagne et du Milanais, accroissant simultanément le territoire des États pontificaux. Sur le plan artistique on lui doit un mécénat qui a donné l'actuelle basilique Saint-Pierre, la décoration du plafond de la chapelle Sixtine ainsi que celle des chambres de Raphaël, la création d'un musée d'art.

L'ACCESSION A LA PAPAUTE

Originaire d'une riche famille de marchands de Savone, l'accession de son oncle Sixte IV au pontificat en 1471 lui permet de gravir rapidement les échelons de la hiérarchie ecclésiastique. Formé chez les franciscains, son oncle devenu général de l'ordre le fait entrer au noviciat au couvent de Pérouse. Il ne semble pas avoir embrassé la vie monastique. En 1471, il est ordonné évêque de Carpentras puis cardinal[1]. Il est évêque de Lausanne jusqu'en 1476, puis de Coutances, diocèse duquel il se démet en faveur de son neveu Galeas Della Rovere en 1477[2].

En 1474, il conduit les troupes pontificales lors d'une campagne militaire pour ramener l'ordre à l'intérieur des États du pape. Après avoir soumis les cités de Lodi et Spolète, il assiège Città di Castello, dont le seigneur, Niccolò Vitelli, était un allié de Laurent de Médicis.

Archevêque d'Avignon de 1474 à 1503, il exerce pendant la même période dans la cité la fonction de légat du pape, ainsi que la fonction d'évêque de Mende (1478-1483). Il est également évêque de Bologne du 3 novembre 1483 au 20 septembre 1499. Peu respectueux de l'obligation de continence (à différencier cependant du vœu de chasteté des moines et des religieux), il engendre trois filles dont Felice della Rovere.

Le roi Louis XI accueille le légat à Lyon le 15 juin 1476[3],[4]. Le cardinal quitte de nouveau Rome le 5 juin 1480 et arrive à Paris le 4 septembre. En effet, les Turcs ont tenté d'occuper Rhodes en mai. Afin d'organiser une croisade unie, il faut établir diligemment une paix stable entre Louis XI et Maximilien Ier du Saint-Empire. À cause de Maximilien, il ne réussit pas à réaliser ce projet. Cependant, en fin d'année, le légat peut libérer le cardinal Jean de la Balue enchaîné depuis 11 ans. Si l'on ignore sa mission suivante, il reste encore à Paris, puis à Avignon jusqu'au 18 novembre 1481[6].

En 1492, à la mort du pape Innocent VIII, Rodrigo Borgia, son ennemi personnel, réussit à se faire élire sous le nom d'Alexandre VI. Jaloux et fâché de son échec, Della Rovere accuse le nouveau pape d'avoir acheté un certain nombre de voix dont celle du cardinal Ascanio Sforza qui, après s'être présenté au premier tour de vote, s'est finalement rallié au cardinal Borgia. Craignant pour sa vie, il part en France à la cour de Charles VIII qu'il convainc de mener une campagne militaire en Italie, afin de déposer Alexandre VI et de récupérer le royaume de Naples. Accompagnant le jeune roi dans sa campagne, il entre dans Rome avec lui fin 1494 et se prépare à lancer un concile pour enquêter sur les agissements du pape en vue de le déposer. Mais Alexandre VI parvient à circonvenir les machinations de son ennemi, en achetant l'ambassadeur français Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux, auquel il promet le chapeau de cardinal.

SON PONTIFICAT

Après la mort d'Alexandre VI, le 18 août 1503, et le règne très court (moins d'un mois) de Pie III, cardinal très âgé alors élu à titre de compromis, il est élu au pontificat le 1er novembre 1503, par 37 voix sur 38 votants, après le désistement en sa faveur du cardinal d'Amboise.

Jules II veut faire de l'État pontifical une grande puissance, ce qui lui vaut le surnom de *Jules César II* pour ses admirateurs. Pour cela, il n'hésite pas à la fois à utiliser les armes spirituelles contre ses ennemis et à participer personnellement aux campagnes militaires. Ce véritable condottiere de l'Église[7] laisse l'image du « pape-soldat », son ardeur à guerroyer lui valant le surnom de « pape de fer »[8]. Dans un premier temps (1503-1509), il rétablit son autorité sur les États de l'Église, oblige César Borgia à restituer ses forteresses et à se réfugier en France. Il enlève Pérouse aux Baglioni et Bologne à Giovanni II Bentivoglio.

Une fois César Borgia éliminé, il peut s'emparer d'une partie de la Romagne, et exige alors de la république de Venise la cession de nouveaux territoires. Désavoué par le Sénat, il suscite la ligue de Cambrai, fulmine une bulle d'excommunication contre la république de Venise le 27 avril 1509, et appelle l'empereur Maximilien à attaquer la Sérénissime République. Prétextant de son couronnement comme empereur pour son voyage à Rome, Maximilien s'enfonce en territoire vénitien en février 1508 à la tête d'une imposante armée et marche sur Vicence, mais il est défait par l'armée vénitienne de Bartolomeo d'Alviano. Ce sont les Français, membres de la Ligue, qui portent l'année suivante le coup décisif aux Vénitiens (bataille d'Agnadel).

Inquiet des progrès de Louis XII, le pape n'a plus qu'un but : chasser les Français d'Italie. Il se réconcilie avec Venise, avec la restitution de Faenza et de Ravenne (en février 1510), et s'allie avec le cardinal de Sion, Matthieu Schiner, adversaire des Français, qui rallie à sa cause les cantons suisses. Louis XII réplique en suscitant contre Jules II une campagne de pamphlets et en convoquant le concile de Pise pour destituer ce pape.

Jules II riposte par sa bulle *Sacrosanctæ*, convoquant un concile au Latran, qui excommunie tous les membres du concile de Pise, et en formant une Sainte Ligue contre la France. L'Église frôle le schisme. Malgré leur victoire de Ravenne, le 11 avril 1512, les Français évacuent l'Italie en juin 1512. Les Médicis rentrent à Florence et les Sforza à Milan. Ils restituent Parme et Plaisance au Saint-Siège. Alors qu'il vient de se rapprocher de l'empereur Maximilien, le pape Jules II meurt le 21 février 1513.

Sous son pontificat, Jules II convoque le Ve concile du Latran, crée la Garde suisse pontificale en 1506, pose la première pierre de la basilique Saint-Pierre de Rome commencée par Bramante,

qu'acheva son successeur Léon X. Grand amateur d'arts il protège Michel-Ange, auquel il commande les grandes fresques de la Sixtine. Il fait venir à Rome de nombreux artistes. Il redessine la ville de Rome, faisant entrer son architecture et son urbanisme dans la modernité.

Haï des Français, Jules II a été l'objet en France de représentations de plusieurs soties et moralités, dont les plus célèbres, la *Chasse du cerf des cerfs* et le *Jeu du Prince des Sots*[9] de Pierre Gringore. Jean Lemaire de Belges publie un *Traité des conciles et des schismes*, qui prend la défense de Louis XII contre le pape. Érasme écrit contre lui une satire, *Iulius exclusus de caelis*, peut-être inspirée de l'*Apocoloquintose*[10].

TIARES PONTIFICALES

Tout au long de son pontificat, Jules II n'a eu de cesse d'acheter des tiaras qu'il enrichissait, la plus importante comptant jusqu'à sept étages, chacun ornés de plusieurs pierres précieuses et de bijoux.

UN BÂTISSEUR ET UN MECENE

Le mécénat de Jules II couvre cinq projets majeurs : la reconstruction de la basilique Saint-Pierre et l'agrandissement du Vatican par Bramante, la décoration des nouveaux appartements par Raphaël, l'édification d'un tombeau pour lui-même et la décoration de la chapelle Sixtine par Michel-Ange.

C'est à Jules II, reprenant des projets antérieurs dus aux architectes Leone Battista Alberti et Bramante, que l'on doit la construction de la basilique Saint-Pierre, en partie financée par la vente des indulgences. Bramante est chargé de la nouvelle construction, dont la première pierre est posée le 18 avril 1506[14]. Après la mort de Jules II en 1513 et de Bramante l'année suivante, les travaux sont loin d'être achevés, et sont repris sous la direction de Giuliano da Sangallo, de Antonio da Sangallo le Jeune et de Raphaël.

Jules II, sans doute conseillé par Bramante, transforme singulièrement la voirie de Rome. Afin que toutes les voies convergent vers la basilique Saint-Pierre, « il ordonna de percer la *Via Giulia* sur la rive gauche et de transformer en une véritable rue la *Lungara*, les chemins qui serpentaient le long du fleuve sur la rive droite »[15]. Sa mort interrompt les grands travaux qu'il envisage, notamment la construction d'une avenue monumentale conduisant à Saint-Pierre et celle d'un pont pour décongestionner celui de Saint-Ange dont il a d'ailleurs facilité l'accès en élargissant la rue y conduisant[16].

L'ampleur des travaux entrepris pose le problème des matériaux ; bien qu'il fût, en principe, interdit de s'en prendre aux monuments antiques, la réalité fut tout autre, et Bramante y gagne le surnom de *ruinante*[17].

Le pape charge Michel-Ange de dessiner et sculpter son tombeau. Le célèbre *Moïse* qui se trouve dans la basilique de Saint Pierre-aux-Liens, à Rome, devait en faire partie. Le mausolée est resté inachevé et le corps de Jules II se trouve aujourd'hui sous une simple dalle dans la basilique Saint-Pierre auprès de son oncle Sixte IV.

Pour tous les architectes, sculpteurs et peintres qu'il fait travailler, Jules II est un véritable mécène. Est-il besoin de rappeler les admirables décorations des appartements du pape, dites les chambres de Raphaël (*Stanze di Raffaello*) et les fresques de la chapelle Sixtine, notamment celles dues à Michel-Ange ?

LEON X

Jean de Médicis (italien : Giovanni di Lorenzo de' Medici), né le **11 décembre 1475** à Florence et mort à Rome le **1er décembre 1521**, est le **217^e** pape de l'Église catholique sous le nom de **Léon X** (en latin *Leo X*, en italien *Leone X*, ou *Leon X*) de 1513 à 1521. Il est le second fils de Laurent le Magnifique et de Clarisse Orsini.

JEUNESSE

Très jeune, ses parents le destinent à l'état ecclésiastique. Il a plusieurs précepteurs hommes de

lettres : Niccolò Michelozzi, secrétaire de son père, écrivain et homme politique, les humanistes Ange Politien, Démétrius Chalcondyle et Gregorio da Spoleto. Il se lie d'amitié avec son cousin Jules, futur pape Clément VII, et avec Bernardo Dovizzi, futur cardinal Bibbiena, qui restent proches de lui toute sa vie. Il reçoit la tonsure en 1482, puis connaît une série de promotions dues au pouvoir et à la richesse de ses parents. En 1483, il est nommé protonotaire apostolique par Innocent VIII. Il reçoit en 1486 la célèbre abbaye du Mont-Cassin, fondée par Benoît de Nursie, en commende.

En 1489, alors qu'il a seulement 13 ans, il entre à l'université que son père a rétablie à Pise, et étudie pendant trois ans la philosophie et la théologie. Il reçoit le chapeau de cardinal au titre de *Santa Maria in Domnica* des mains d'Innocent VIII. Il doit néanmoins s'abstenir de porter les insignes de sa dignité jusqu'en 1492, à 17 ans. Cette année-là, il participe au conclave qui porte au trône Rodrigo Borgia sous le nom Alexandre VI, élection à laquelle le cardinal Médicis est farouchement opposé.

Après l'élection, il retourne à Florence, où son père vient de mourir. Sa famille est expulsée de la ville en 1494, et il doit lui-même fuir, accoutré en franciscain. Il mène alors une vie de dilettante, conservant cependant des mœurs personnelles plus réservées que celles de ses collègues cardinaux, la maladie de Jules II, en 1511, lui ayant donné l'idée de se porter candidat à sa succession. La même année, il est nommé légat à Bologne et en Romagne. En 1512, alors qu'il séjourne avec l'armée pontificale, il est fait prisonnier à la suite de la bataille de Ravenne. Il réussit à s'évader, alors que sa famille regagne le pouvoir à Florence.

Le 21 février 1513, Jules II meurt et Jean de Médicis est élu pape le 11 mars suivant, sous le nom de Léon X.

PAPE

Léon X s'avère un grand protecteur des arts. Il fait travailler pour lui Raphaël, qui peint son portrait, que l'on peut admirer de nos jours à la galerie des Offices de Florence. Raphaël achève également les chambres (*stanze*) du palais pontifical commandées par Jules II. Il commande une édition critique de Dante et constitue une grande collection de manuscrits.

Par ailleurs, il donne au début de son règne des fêtes fastueuses, ce qui a pour résultat de dilapider la fortune laissée par Jules II. Léon X a alors recours à la création d'offices et à la vente d'indulgences, moyen auquel Jules II a déjà eu recours pour financer la reconstruction de la basilique Saint-Pierre.

En 1514, le pape Léon X approuve l'union de l'abbaye Saint-Honorat de Lérins à la congrégation de Sainte-Justine de Padoue et à l'abbaye du Mont-Cassin[1].

Par une bulle du 8 décembre 1514, Léon X étend les privilèges donnés par ses prédécesseurs aux religieuses de l'abbaye Saint-Félix-de-Montceau à Gigean[2].

Sous son règne se déroule l'affaire Reuchlin : Jean Reuchlin, auteur d'une grammaire de l'hébreu, soutenu par les humanistes de l'époque, affronte l'Inquisition au sujet du Talmud.

En 1515, Léon X prend parti en faveur du savant. Il s'entoure d'amis d'Érasme et paraît ouvert aux idées nouvelles. Il importe de savoir que son éducation a été soignée, ayant eu pour tuteur dans sa jeunesse le philosophe Marsile Ficin. Il a appris le grec avec Déméter Chalcondyle et la philosophie avec Bernardo da Bibbiena[3].

Le 13 octobre 1515, il signe avec François Ier le traité de Viterbe, par lequel il reconnaît à François Ier le titre de duc de Milan, en échange de sa protection.

Concordat de Bologne

En **décembre 1515**, le roi de France François Ier vient à sa rencontre, et en 1516, après plusieurs décennies de crise entre la papauté et le royaume de France, le concordat de Bologne est signé, par l'intermédiaire du chancelier Antoine Duprat. Il abroge la Pragmatique Sanction édictée en 1438 par

le roi Charles VII, ordonnance qui limitait fortement les interventions du pape dans la nomination du clergé de France, et en contrepartie donne au roi un pouvoir sur l'Église catholique dans son royaume, en lui permettant notamment de nommer désormais la plupart des responsables ecclésiastiques, évêques et abbés.

Réaction à la réforme luthérienne

Son pontificat est confronté aux prémices de la réforme protestante. C'est dans cette optique que Martin Luther, en août 1518, lui dédie ses *Resolutiones*. Jusqu'alors, Léon X ne s'est guère préoccupé de théologie. Néanmoins, Luther est déjà accusé d'hérésie. Léon X lui envoie en octobre un légat apostolique, le cardinal Thomas Cajetan, général des dominicains, à la diète d'Augsbourg. Luther refuse de se rétracter. Conciliant, Léon X poursuit dans la voie de la diplomatie en chargeant son nonce apostolique allemand, Karl von Miltitz, de négocier une réconciliation. Ces tentatives de conciliation tiennent davantage de la politique que de la théologie, pour laquelle Léon X n'a pas grande affinité. Le pape souhaite alors ménager Frédéric *le Sage* et empêcher, si possible, le futur Charles *Quint* — dont il redoute l'ascendant — d'être élu empereur du Saint-Empire. En vain, le petit-fils de l'empereur Maximilien Ier est élu en 1519.

Léon X, ne souhaitant pas de rupture avec Luther, revient sur les questions théologiques. Mais, entre-temps, Luther s'est fait le champion de la nation allemande. Le 15 juin 1520, Léon X fulmine la bulle *Exsurge Domine*, condamnant les positions de Luther. Cependant, Luther brûle la bulle papale en place publique le soir de Noël. Le 3 janvier 1521, Léon X excommunie le moine saxon par la bulle *Decet Romanum Pontificem*. Léon X meurt peu après, à seulement 45 ans.

Selon Michel de Montaigne, Léon X serait mort d'une fièvre provoquée par « un excès de joie », après avoir pris connaissance de la prise de Milan[4].

Un pape mécène

Esthète, cultivé, Léon X, fils de Laurent *le Magnifique*, offre l'image typique d'un prince de la Renaissance. En 1513, il contribue à la réunion de deux institutions romaines érudites et appauvries : le *Studium sacri palatii* (le Collège du Sacré-Palais) et le *Studium urbis* (le Collège de la Ville), dès lors l'université de Rome (logée dans un édifice surnommé Sapienza)[5]. De tous les papes, il reste avec Jules II le plus grand des mécènes. Rome lui doit quantité de chefs-d'œuvre. Par ailleurs, nul historien n'a pu lui imputer de crimes comparables à ceux d'Innocent VIII ou d'Alexandre VI.

UNE CITATION APOCRYPHE FAMEUSE

Le polémiste anglais anticatholique John Bale (1495-1563), dans un pamphlet contre la papauté : *Acta Romanorum Pontificum*, traduit en anglais par John Studley (**en**) en 1574 sous le titre *The Pageant of the Popes*[6] mit dans la bouche de Léon X une réponse au cardinal Pietro Bembo, citation apocryphe qui allait devenir célèbre[7] (en latin « *Quantum nobis nostrique ea de Christo fabula profuerit, satis est omnibus seculis notum* », en français « On sait de temps immémoriaux combien cette fable du Christ nous a été profitable. »).

La même légende semble avoir été déjà colportée sur Boniface VIII puisque Voltaire écrit dans *L'Essai sur les Mœurs* qu'au cours du procès intenté par Philippe *le Bel* à la mémoire de Boniface VIII treize témoins auraient déclaré avoir entendu dire à ce pape : « Ah ! que de biens nous a faits cette fable du Christ ! » Voltaire ajoute d'ailleurs : « Le grand nombre de témoins fortifie ordinairement une accusation, mais ici il l'affaiblit : il n'y a point du tout d'apparence qu'un souverain pontife ait proféré devant treize témoins ce qu'on dit rarement à un seul[8]. »

ADRIEN VI

Adriaan Floriszoon Boeyens (*Adrien Florensz*), né à Utrecht aux Pays-Bas le 2 mars 1459 et mort à Rome le 14 septembre 1523, est le 218^e pape de l'Église catholique du 9 janvier 1522 au 14 septembre 1523 sous le nom d'**Adrien VI** (en latin *Hadrianus VI*, en italien *Adriano VI*)[1].

Il est également connu comme « Adrien d'Utrecht » ou « Adrien de Tortosa » quand il était au service de Charles de Gand (futur Charles Quint) en Espagne.

Unique pape originaire des Pays-Bas, relevant alors du Saint-Empire romain germanique, il est donc considéré comme le dernier pape allemand avant Benoît XVI, et en tout cas le dernier pape non italien avant l'élection de Jean-Paul II en 1978[2].

JEUNESSE

D'origine très modeste, Adrien voit son père, un menuisier d'origine allemande, mourir alors qu'il est encore très jeune. Il semble qu'il est alors confié par sa mère à un groupe de Frères de la vie commune qui lui donnent une bonne formation de base, spirituelle (la *Devotio moderna*) et intellectuelle. À 17 ans, Adrien entre comme étudiant à l'université de Louvain.

A LOUVAIN, THEOLOGIEN, PROFESSEUR ET RECTEUR

Par vocation et compétence, Adrien est d'abord un théologien et professeur de théologie. Il passe la plus grande partie de sa vie à l'université de Louvain, d'abord comme étudiant et ensuite comme enseignant. Il parcourt toute l'échelle des honneurs académiques. De professeur, il devient recteur en 1493, doyen de l'église Saint Pierre en 1497, de nouveau recteur de l'université en 1501 puis chancelier jusqu'en 1507.

Il a laissé un commentaire du livre des *Sentences* de Pierre Lombard et des *quodlibet* sur des questions théologiques alors débattues. Comme théologien, il se montre solide, orthodoxe mais sans originalité. Adrien est déjà respecté comme homme de Dieu et homme d'études.

Ordonné prêtre le 30 juin 1490, il est également chanoine au chapitre d'Anderlecht, de la collégiale des Saints-Pierre-et-Guidon.

PRECEPTEUR DE CHARLES QUINT

En 1507, il est nommé précepteur de l'archiduc Charles d'Autriche, futur empereur Charles Quint, d'abord à Gand (où se trouvait la cour des Pays-Bas bourguignons) puis en Espagne, où Charles Quint, qui l'estime beaucoup, l'emmène comme principal conseiller lors de son accession sur le trône de Castille en 1516. Adrien y est fait archevêque de Tortosa en Catalogne le 18 août 1516 et inquisiteur du royaume d'Espagne. Peu après, le 1er juillet 1517, Charles-Quint lui obtient du pape Léon X le titre de cardinal avec titre de saints Jean et Paul à Rome.

Jouissant de toute la confiance de l'empereur, Adrien était également vice-roi durant les absences de Charles-Quint. L'austère flamand au caractère calme et réfléchi était détesté à la cour d'Espagne, en partie parce qu'il s'y était entouré d'hommes de son pays.

CONCLAVE 1522

Le **conclave** chargé d'élire un successeur à **Léon X** est une fois de plus divisé en partis intransigeants. La solution est trouvée en l'élection le 9 janvier 1522 d'Adrien Florensz, quasi inconnu des cardinaux et absent du conclave. Un chroniqueur contemporain commenta l'élection ainsi : « Conformément à la décision de Dieu, les cardinaux, jusque-là désunis, ont élu contre leur propre gré Adrien de Tortose qui n'était pas présent au conclave. C'est un homme tout simple, qui ne s'est distingué jusqu'ici que par la crainte de Dieu ; à Louvain il ne vivait que de science ». Et encore : « À la nouvelle de son élection, il n'a donné aucun signe de joie, mais a soupiré profondément »[3]. Le soutien de l'empereur Charles-Quint contribua certainement à son élection[4].

Mais à Rome c'est la consternation. Adrien n'y est pas connu, et, venant du nord de l'Europe, considéré sans nul doute comme un « barbare », un ennemi, un homme de l'empereur. Le fait qu'il ne soit pas italien est très mal accepté[2] et les cardinaux regrettent vite leur choix. Il surprend également en gardant son nom de baptême et devenant donc Adrien VI.

UN PONTIFICAT COURT ET DIFFICILE

Pour des raisons politiques diverses, consistant surtout à éviter les invitations pressantes et intéressées des rois de France et d'Angleterre, Adrien met six mois pour passer d'Espagne à Rome. Il marque même immédiatement son indépendance vis-à-vis de son ancien élève : pas plus que les souverains de France et d'Angleterre, il n'accepte de rencontrer Charles Quint avant de quitter l'Espagne. Le 23 août 1522, il débarque à Livourne, en route pour Rome.

Son style de vie, simple, pieux et austère[2], impressionne d'abord le peuple romain. Il réduit le nombre de ses serviteurs à quatre (de 100 qu'avait son prédécesseur). Il évite les banquets et se contente d'un plat de viande à sa table. Il se lève la nuit pour réciter l'office divin et se relève à l'aube pour célébrer la messe. Il interdit le port d'armes dans la ville et en expulse les femmes de mauvaise vie. Au lieu de poètes et de bouffons, il s'entoure de pauvres et de malades. L'édification augmente en même temps que l'inquiétude : il est un reproche vivant pour beaucoup.

Adrien VI, théologien classique, est cependant intransigeant sur les questions de doctrine. Luther doit être puni pour ses hérésies et interdit d'enseignement, comme décidé à Worms en 1521. Il est le tout premier pape à reconnaître que les sources de l'hérésie et de l'attraction qu'elle suscite sont à trouver dans le désordre même de la curie romaine et le comportement déréglé de nombreux prélats de l'Église[2]. Lors de son premier consistoire, cinq jours après son arrivée à Rome (1er septembre 1522), il est brutal dans son constat : il faut commencer la réforme par Rome même. Adrien VI s'attaque vigoureusement aux abus (simonie, cumul des bénéfices, etc.), mais il le fait à coups de décrets et ordonnances sans s'entourer suffisamment de soutiens efficaces. Il ne fait rien pour se concilier les sympathies. Même les cardinaux favorables à la réforme de la curie romaine se tournent contre lui : « Il manque d'égards pour le Sacré Collège ».

De plus, Adrien VI ne possède en rien les manières élégantes si prisées à Rome, ne cherchant d'ailleurs pas à être romain. Il mésestime les chefs-d'œuvre présents dans son palais et commence à les distribuer en cadeaux. Il ne manifeste aucun intérêt pour les arts et la littérature, dont ses prédécesseurs étaient de grands mécènes. Aux yeux de la noblesse romaine, des artistes et de l'*intelligentsia* en général, Adrien reste un « barbare inculte », un « buveur de bière ». Très rapidement, ce sera le déchaînement contre lui, d'autant plus qu'après avoir limogé les fonctionnaires corrompus de son administration, il s'entoure d'hommes nouveaux, étrangers à Rome et inexpérimentés, tel que Jan van Scorel, qu'il nomma conservateur des collections pontificales du Belvédère[5]. Personnellement intègre, il interdit aux membres de sa famille de venir à Rome pour y chercher près de lui faveurs et bénéfices.

Politiquement, ce n'est pas un succès non plus. Ses tentatives faites pour unir les grandes nations chrétiennes d'Europe contre Soliman et les Turcs qui viennent de prendre Belgrade (1521) et menacent la Hongrie et Rhodes, n'aboutissent à rien. Adrien VI n'a pas l'étoffe d'un chef d'État : les erreurs diplomatiques sont nombreuses. Lorsque, après la chute de Rhodes en 1522, il tente d'imposer une trêve entre les nations chrétiennes (avec menace d'excommunication à la clé) pour faire face au péril turc, il provoque la colère de François Ier qui envahit la Lombardie, forçant Adrien VI à chercher une alliance qu'il ne désirait pas avec les autres souverains, à commencer par l'empereur Charles-Quint.

Sa grande dignité et son sens du devoir (il n'a pas souhaité être pape mais n'a pas songé non plus à refuser la charge) sont illustrés par son attitude lors de l'épidémie de peste qui se déclare à Rome un mois après son arrivée : alors que très rapidement cardinaux, ambassadeurs et tous ceux qui le pouvaient quittent la ville, Adrien VI refuse de les suivre.

Adrien VI crée un seul cardinal Willem van Enckenvoirt lors du consistoire du 10 septembre 1523.

Cependant, vers la fin de sa vie, il lui arrive d'exprimer un regret à un ami : « Comme on serait mieux si j'étais encore paisiblement à Louvain ! » et il meurt le 14 septembre 1523, dans l'indifférence, sinon l'hostilité, générale.

Son pontificat est en général perçu comme une occasion manquée pour la réforme de l'Église. Sur son sarcophage se trouve cette inscription latine : « *Proh dolor, quantum refert in quae tempora vel*

optimi cujusque virtus incidat » (« Quelle douleur de voir la vertu des meilleurs s'exercer en de telles conjonctures ! ») qui est peut-être une citation de Pline le Jeune.

ANECDOTES

L'impopolarité d'Adrien VI est l'objet d'une boutade de **Diderot** dans *l'Entretien d'un père avec ses enfants* (paru en 1773). Anecdote avérée ou bien inventée par Diderot, ce dernier rapporte que les Romains avaient fait inscrire sur la porte du médecin du pape (mort peu de temps après son arrivée à Rome) l'inscription suivante : « Au libérateur de la patrie ». Le philosophe raille ici autant l'incurie des médecins que l'impopolarité d'Adrien VI dans cette Rome du XVI^e siècle.

Au cinéma, son personnage apparaît dans *Carlos, rey emperador*, une série espagnole de 2015, où il est interprété par Francesc Orella.

CLEMENT VII

Jules de Médicis (en italien *Giulio di Giuliano de' Medici*[N 1]), né le 26 mai 1478 à Florence et mort le 25 septembre 1534 à Rome, est le 219^e pape de l'Église catholique de 1523 à 1534 sous le nom de **Clément VII** (en latin *Clemens VII*, en italien *Clemente VII*).

Durant son pontificat, il s'oppose au roi d'Espagne et empereur germanique Charles Quint et au roi d'Angleterre Henri VIII.

UN MEDICIS

Fils posthume et illégitime de Julien de Médicis et de sa dernière maîtresse, Fioretta Gorini, Jules de Médicis est le neveu de Laurent le Magnifique et le cousin du pape Léon X, deux personnages qui useront de leur influence pour le légitimer. Adolescent, il est reçu encore mineur dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et promu à sa majorité chapelain conventuel et bientôt pourvu du prieuré de Capoue. En 1513, il est créé cardinal peu après l'élection de Léon X, dont il devient un des principaux conseillers. Il conserve son influence sous le pontificat d'Adrien VI. Il sera Archevêque d'Embrun entre 1510 et 1514 puis de Narbonne entre 1515 et 1523.

Le conclave destiné à élire le successeur d'Adrien VI est l'un des plus longs de l'histoire[N 2]. Il s'ouvre au début d'octobre pour se clore le 19 novembre 1523. Deux factions s'opposent : l'une soutenant le cardinal Pompeo Colonna, l'autre favorable à Jules de Médicis. Ce dernier finit par l'emporter à la suite d'une médiation des trois cardinaux français et de la promesse de faire de Pompeo Colonna le chancelier du Saint-Siège[2].

LA GUERRE DE LA LIGUE DE COGNAC

Clément VII s'avère avant tout un politique peu préoccupé de théologie. Inquiet de la puissance grandissante de l'empereur Charles Quint en Italie, en particulier à la suite de la bataille de Pavie où François I^{er} est fait prisonnier, il organise une alliance (la ligue de Cognac) entre la France, Venise, Florence — la ville des Médicis —, le duché de Milan et l'Angleterre pour contrer l'empereur. Le traité d'alliance est signé le **22 mai 1526**. En représailles, Charles Quint favorise l'agitation de la noblesse romaine, groupée autour des Colonna, dont les troupes envahissent Rome par surprise le **20 septembre 1526** et pillent la basilique Saint-Pierre. Réfugié dans le château Saint-Ange, Clément VII négocie avec les Colonna et Hugues de Moncade une trêve au prix de 60 000 ducats et licencie ses troupes. Il est en outre contraint de rétablir Pompeo Colonna dans la dignité de cardinal qu'il lui avait retirée.

LE SAC DE ROME

Les mercenaires allemands de Georg von Frundsberg, venus en Italie du Nord, et passés sous les ordres du connétable de Bourbon après la maladie de leur chef, décident de descendre sur Rome afin de se rétribuer par le pillage. Ils sont rejoints par des troupes espagnoles et celles de *condottieri* italiens. Le connétable de Bourbon trouve la mort lors de l'assaut donné contre les murailles du Vatican le 6 mai 1527. Rome est investie et fait l'objet d'un sac impitoyable les jours suivants.

Le pape, escorté discrètement par 42 Gardes suisses pontificaux (le reste du Corps militaire se faisant massacrer en tentant de ralentir l'avancée des envahisseurs entre la place Saint-Pierre, le palais et la caserne), quitte ses appartements du palais apostolique pour se réfugier dans le château Saint-Ange en empruntant le fameux *Passetto* (muraille qui relie les deux édifices) construit un siècle auparavant, et amélioré sous Alexandre VI Borgia et Léon X.

C'est à cette occasion que Clément VII se laisse pousser la barbe que les papes n'avaient plus portée depuis Jules II (mort en 1513). Ainsi, nous possédons des portraits de Clément VII sans barbe, tel celui peint par Sebastiano del Piombo, et d'autres, postérieurs au sac de Rome, où le Pape apparaît barbu. Tous les successeurs de Clément VII porteront la barbe (ou la barbiche) durant les XVI^e et XVII^e siècles, jusqu'au pontificat de Clément XI. Clément VII reste reclus au château Saint-Ange jusqu'au mois de juin, date à laquelle il est contraint de signer avec le prince d'Orange Philibert de Chalon et les principaux officiers des lansquenets une capitulation au terme de laquelle il s'engage à leur verser la somme énorme de 400 000 ducats, payable en plusieurs fois. Le pape doit en outre remettre dans les mains de l'empereur diverses places fortes ou cités. En décembre, après avoir signé avec Hugues de Moncade, vice-roi de Naples, un traité confirmant la capitulation précédente, par lequel il s'engage à ne plus intervenir contre l'empereur, Clément VII quitte Rome clandestinement le 9 décembre 1527 pour se réfugier à Orvieto, ville faisant partie des États pontificaux[3]. Il revient à Rome en octobre 1528.

Les républicains de Florence profitent de cette situation pour chasser une nouvelle fois les Médicis du pouvoir en mai 1527.

LE RETOUR A L'ORDRE

Deux ans plus tard, pape et empereur finissent par s'accorder : un traité est signé à Barcelone le 24 juin 1529, et Charles Quint est couronné solennellement par Clément VII à Bologne le 24 février 1530. En échange de diverses concessions, l'empereur s'est engagé à rétablir les Médicis à Florence.

Les troupes impériales, commandées par Philibert de Chalon, assiègent Florence la même année. Le siège durera onze mois[4]. Le 3 août 1530 à Gavinana les troupes de Florence sont défaites. Philibert de Chalon trouve la mort dans le combat. Florence est investie et Clément VII peut y restaurer le pouvoir des Médicis en la personne de son « neveu » Alexandre, que l'empereur fera duc de Toscane deux ans plus tard.

Clément VII, qui fait partie de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, intercède auprès de Charles Quint en faveur de l'Ordre contraint d'abandonner Rhodes en 1522 au terme d'un siège de six mois conduit par le sultan Soliman en personne. C'est à Castelfranco, proche de Bologne, le 24 mars 1530, que Charles Quint signe l'acte concédant à l'Ordre « en fief perpétuel, noble et franc, les villes, châteaux et îles de Tripoli, Malte et Gozo avec tous leurs territoires et juridictions » en échange d'un faucon chasseur chaque année[5].

LE CONFLIT AVEC HENRI VIII D'ANGLETERRE

En 1533, un autre coup sévère frappe la papauté : Henri VIII n'ayant pu obtenir du pape l'annulation de son mariage avec Catherine d'Aragon — en partie du fait du soutien de Charles Quint à cette dernière, à une époque où Clément VII ne peut s'opposer à l'empereur — décide de passer outre et de rompre avec le catholicisme pour fonder l'Église anglicane. Mais, plus essentiellement, dans cette grave affaire, le pape se trouve également lié par le dogme de l'indissolubilité du mariage catholique.

Clément VII crée Jean Le Veneur cardinal du titre de Saint Barthélémy en l'Île[6] le 5 novembre 1533 à Marseille. Lors de ce voyage à Marseille, François Ier et le tout nouveau cardinal Le Veneur obtinrent par ailleurs du pape Clément VII une bulle limitant le partage du Nouveau Monde de 1493 (bulle *Inter cœtera II*) entre les couronnes d'Espagne et du Portugal aux seules terres connues à cette date « et non les terres ultérieurement découvertes par les autres couronnes ». Sur un plan dynastique, le pape donne en mariage sa nièce Catherine de Médicis au fils cadet du roi. Seule une

fille de l'empereur ou d'un roi étant considérée suffisamment digne d'épouser le Dauphin.

Clément VII meurt soudainement, le 25 septembre 1534, à la suite d'une intoxication alimentaire aux champignons, qu'il affectionne beaucoup. Il est possible que le plat ait été empoisonné, le pape ayant beaucoup de puissants ennemis, en Italie comme à l'étranger, à commencer par Henri VIII d'Angleterre. Toutefois, aucune preuve historique n'est venue confirmer cette hypothèse jusqu'à ce jour.

CLEMENT VII MECENE ET PROTECTEUR DES ARTS ET DES LETTRES

Clément VII s'avère être un pape mécène. Son arrivée sur le trône de saint Pierre rompt avec l'austérité de son prédécesseur Adrien VI. Les artistes qui avaient quitté Rome reviennent. De nouveaux talents provenant de toutes les régions d'Italie et de l'étranger se retrouvent: Parmigianino, Perin del Vaga, Baldassarre Peruzzi, Polidoro da Caravaggio, Sebastiano del Piombo et Rosso Fiorentino[7]. Clément VII enrichit la Bibliothèque vaticane, poursuit la construction de la basilique Saint-Pierre et fait terminer les travaux de la cour de San Damaso et de la villa Madama. Il charge Michel-Ange de représenter le Jugement dernier dans la chapelle Sixtine, travaux qu'il suit personnellement. Il fait détruire le mur protecteur de la sainte Maison de Lorette pour lui édifier son revêtement marmoréen. Il commente et fait publier toutes les œuvres d'Hippocrate[8]. Il approuve l'œuvre de Nicolas Copernic et veut la voir publier[9].

Il est également le protecteur de Léon l'Africain (Hassan Al-Wazzan), négociant de Fès et natif de Grenade, dans l'ancienne Andalousie musulmane qui, sous la protection de Clément VII, complète sa fameuse *Cosmographia de Affrica*, publiée à Venise sous le titre *Description de l'Afrique*.

BILAN

Clément VII s'avère un grand mécène, à l'instar de son cousin le pape Léon X. On peut aussi évoquer à son actif la protection qu'il assure aux juifs et sa condamnation des conversions forcées des Amérindiens dans le Nouveau Monde. Trop accaparé par les conflits politiques en Europe et en Italie, il ne réagit pas face au protestantisme naissant. Il faut attendre son successeur, Paul III, pour que réagisse la papauté en convoquant le concile de Trente, qui entame une réforme de l'Église, précisant encore davantage les dogmes et rénovant sa discipline et son droit canonique.

PAUL III

Alexandre Farnèse (*Alessandro Farnese* en italien), né le 29 février 1468 à Canino, devient le 220^e pape de l'Église catholique le 13 octobre 1534 sous le nom de **Paul III** (en latin *Paulus III*, en italien *Paolo III*) et règne jusqu'à sa mort, le 10 novembre 1549 à Rome.

Il accède au trône papal à une époque qui suit le sac de Rome (1527), avec de nombreuses incertitudes au sein de l'Église catholique après la Réforme protestante. Il initie la Contre-Réforme avec le concile de Trente qu'il convoque en 1545. Son pontificat connaît les premières guerres de religion avec les campagnes militaires de l'empereur Charles Quint contre les protestants en Allemagne. Il reconnaît de nouveaux ordres et sociétés religieux catholiques tels que la Compagnie de Jésus, les Clercs réguliers de Saint-Paul ou Barnabites et la Congrégation de l'Oratoire de saint Philippe Néri. Ses efforts sont détournés par le népotisme visant à faire progresser le pouvoir et la fortune de sa famille, y compris de son fils illégitime Pierre-Louis Farnèse. Il est parfois surnommé le « renard Farnèse »[1].

Il réorganise l'Inquisition, mettant en place l'Inquisition romaine et autorisant la création de l'Inquisition portugaise.

On lui doit également la Veritas ipsa, la condamnation officielle par l'Église catholique de l'esclavage des Indiens « ou de tout autre peuple qui viendrait à être découvert » en 1537.

Paul III est un mécène important d'artistes dont Michel-Ange ; Nicolas Copernic lui dédie son traité héliocentrique.

BIOGRAPHIE

Jeunesse et famille

Né en 1468 à Canino dans le Latium (qui fait alors partie des États pontificaux), Alexandre Farnèse est le fils aîné de Pier Luigi I Farnèse, Seigneur de Montalto (1435-1487) et de son épouse Giovanna Caetani[2],[3], sœur du seigneur de Sermoneta et membre de la famille Caetani, qui a également donné le pape Gélase II et le pape Boniface VIII. Il est le troisième de cinq enfants et l'aîné des garçons. La famille Farnèse a prospéré au fil des siècles, mais c'est l'ascension d'Alexandre à la papauté et son dévouement aux intérêts familiaux qui provoquent l'accroissement le plus significatif de sa richesse et de son pouvoir.

Sa mère, intelligente et ayant un grand sens stratégique dans la conception de la destinée de ses enfants, voit en lui celui capable de poursuivre une carrière ecclésiastique et de s'implanter à Rome, ce qui fait défaut aux Farnèse, dont l'objectif est de perdre leur caractère provincial. Alexandre reçoit une éducation humaniste, d'abord à Rome, où il a, dès l'âge de 14 ans, comme tuteur Giulio Pomponio Leto. Il est alors déjà introduit dans le milieu de la curie romaine comme écrivain apostolique[4].

Lors du conflit entre Innocent VIII et Ferdinand Ier (roi de Naples), alors que chevaliers et *condottieri* sévissent sur les territoires farnésiens de la province de Viterbe, en février 1486, il est incarcéré au château Saint-Ange dont il réussit à s'enfuir au bout de quelques mois dans des circonstances jamais éclaircies[4].

Il réapparaît à Florence à la cour de Laurent de Médicis, où naît son amitié avec le futur Léon X, de sept ans son cadet. Sa sœur Girolama y vit, épouse de Puccio Pucci, un proche de Laurent le Magnifique, tout comme son cousin Ranuccio qui lui offre ses services militaires. Alexandre y perfectionne son latin et son grec et approfondit ses connaissances en rhétorique. Il fréquente des intellectuels prestigieux tels que Alessandro et Paolo Cortesi, Hermolao Barbaro, Nanni da Viterbo, Bartolomeo Scala et Augusto Valdo[4]. Ses contemporains loueront son érudition dans toutes les disciplines de la Renaissance, particulièrement sa maîtrise des lettres classiques latines et italiennes.

Carrière curiale

D'abord formé comme notaire apostolique, il rejoint la Curie romaine en 1491. En 1492, il est nommé à la charge de trésorier général pontifical[5]. Le 20 septembre 1493, à peine âgé de 25 ans, il est élevé au rang de cardinal-diacre de Santi Cosma e Damiano par Alexandre VI. Sa sœur, Giulia Farnèse, est connue pour être une maîtresse d'Alexandre VI et aurait pu jouer un rôle déterminant dans l'obtention de cette nomination pour son frère. Pour cette raison, il est parfois qualifié de « beau-frère des Borgia », tout comme Giulia est qualifiée d'« épouse du Christ »[6].

Jeune clerc, Alexandre a une vie particulièrement dissolue, prenant une maîtresse, Silvia Ruffini. Entre environ 1500 et 1510, elle donne naissance à au moins quatre enfants : Costanza, Pierre-Louis (qui sera créé duc de Parme)[7], Paolo et Ranuccio. En juillet 1505, le pape Jules II légitime ses deux fils aînés afin qu'ils puissent hériter des domaines de la famille Farnèse. Le 23 juin 1518, Léon X publie une deuxième légitimation de Pierre-Louis, et légitime également Ranuccio (le deuxième fils Paolo est déjà décédé)[8], avec faculté de leur léguer ses biens ainsi que l'investiture perpétuelle des fiefs entrés en sa possession à la mort de ses frères et sœurs[9].

Il enchaîne les charges épiscopales prestigieuses et rentables[4]. Le 28 mars 1509, il est nommé évêque de Parme et en 1514 de Saint-Pons-de-Thomières. Il est ordonné prêtre le 26 juin 1519 et consacré évêque le 2 juillet suivant par le pape Léon X. Il célèbre sa première messe le 29 octobre de la même année[10]. En tant qu'évêque de Parme, il subit l'influence de son vicaire général, Bartolomeo Guidiccioni, ce qui le conduit à rompre sa relation avec sa maîtresse et à s'engager dans la réforme de son diocèse[11]. Il tient un synode dans la ville ducale, où il commence à appliquer les décrets du cinquième concile du Latran[12]. Sous le pape Clément VII (1523-1534), il est nommé cardinal évêque d'Ostie et doyen du Collège des cardinaux.

À partir de l'élection de Léon X, il est un protagoniste de plus en plus important de la vie curiale. Dès le conclave qui élit Adrien VI le 9 janvier 1522, il est un candidat crédible et papable, et le sera encore lors de celui qui élit Jules de Médicis, le pape Clément VII en 1523. Il en devient un conseiller écouté et est emprisonné avec lui au château Saint-Ange lors du sac de Rome (1527) par les lansquenets de Charles Quint. Il joue un rôle de premier plan dans le rétablissement difficile des relations avec l'empereur. En 1530, il célèbre la messe solennelle après le couronnement de ce dernier dans la basilique San Petronio de Bologne[4].

Pendant cette période, il gère la fortune matérielle et immatérielle de sa famille de façon lucide, prudente et intelligente, garantissant sa progression nobiliaire. Il porte la pourpre pendant plus de quarante ans, entouré d'une cour fort nombreuse[4]. En phase avec les abus de son temps, il accumule nombre d'opulents bénéfices, mais dépense son immense revenu avec une générosité qui lui vaut la louange des artistes et l'affection du peuple romain. Ses capacités naturelles et son habileté diplomatique, acquise de longue expérience, lui valent un grand prestige parmi ses collègues du Sacré Collège, d'autant plus que le palais Farnèse excède en magnificence toutes les autres demeures de Rome[13].

Élection pontificale

À la mort de Clément VII en 1534, Alexandre Farnèse est élu rapidement pape sous le nom de Paul III le 13 octobre 1534[14], deux jours après l'ouverture du conclave, à l'âge très avancé pour l'époque de soixante-six ans[15]. Il n'appartient à aucune des factions et est considéré comme un très bon choix par les cardinaux puisque son âge et son état de santé permettent d'envisager une papauté courte, qui leur donnerait le temps de sélectionner un candidat approprié pour un futur conclave. Les cardinaux espèrent aussi que sa neutralité contribuera à modérer les affrontements entre les Habsbourg et les Valois[9]. Ses détracteurs ne lui ont cependant pas pardonné la manière avec laquelle il a obtenu la charge de cardinal et ne manqueront pas d'utiliser cet événement. Pour la noblesse romaine blasée des papes florentins de la famille Médicis ou étrangers, il représente le retour d'une romanité éprouvée et partagée[15].

Le 3 novembre, Paul III est officiellement couronné par le cardinal protodiacre Innocent Cybo.

L'élévation au cardinalat de ses petits-fils, Alexandre Farnèse, quatorze ans, et Guido Ascanio Sforza di Santa Fiora, seize ans, déplaît au parti réformateur et suscite une protestation de l'empereur Charles Quint, mais cela lui est pardonné lorsque, peu de temps après, quand il introduit au Sacré Collège Reginald Pole, Gasparo Contarini, Jacopo Sadoletto et Giovanni Pietro Caraffa[3], le futur le pape Paul IV.

Politique et religion

Années 1530

Paul III relance immédiatement la médiation papale et se montre garant de la concorde chrétienne[15]. Quatrième pape de la période de la Réforme protestante, Paul III est le premier pape à prendre des mesures énergiques en réponse au protestantisme[11]. Peu de temps après son élévation, le 2 juin 1536, il convoque un concile œcuménique qui se réunit à Mantoue au mois de mai suivant ; mais l'opposition des princes protestants et le refus du duc de Mantoue d'assumer la responsabilité de rétablir l'ordre font échouer le projet[3]. Il le diffère d'un an, puis abandonne tout le projet.

En 1536, il invite un comité de neuf prélats éminents, connus à la fois par leur savoir et leur piété, à faire un rapport sur la réforme et la reconstruction de l'Église. En 1537, ils publient le célèbre *Consilium de emendanda ecclesia*[16], qui dénonce les abus flagrants commis dans la Curie romaine, dans l'administration de l'Église et dans le culte public et émet des propositions audacieuses visant à abolir de tels abus. Le rapport est largement imprimé. Le pape aborde le problème de la réforme avec sérieux : il comprend clairement que l'empereur Charles Quint n'aura de repos que lorsque les problèmes seront résolus. Mais le rapport semble loin d'être complet aux

yeux des protestants ; Martin Luther fait préfacier son édition (1538) d'une vignette montrant les cardinaux nettoyant l'écurie d'Augias de l'église romaine avec des setaires au lieu de balais. En fin de compte, les recommandations du comité ne donnent aucun résultat.

À la suite de la vaste campagne contre « l'idolâtrie » en Angleterre, culminant avec le démantèlement du sanctuaire de saint Thomas Becket à Canterbury, le pape excommunique Henri VIII une deuxième fois le 17 décembre 1538 et décrète un interdit[17].

Les exécutions commises sur la place Maubert à Paris finissent par émouvoir le pape Paul III qui écrit à François Ier[18] en juin 1535 : « Adverty de l'exécrable et horrible justice que le roy François Ier faisoit en son royaume sur les luthériens, Paul III luy manda qu'il pensoit bien qu'il le fist en bonne part, néanmoins que Dieu, le créateur, a usé de plus de miséricorde que de rigoureuse justice, et que c'était une cruelle mort de faire brusler vif un homme; donc, le requéroit de vouloir apaiser sa fureur et rigueur de justice, en leur faisant grâce et pardon. »[19],[20]

En 1534, une de ses décisions favorise l'activité des marchands du Levant de toutes nationalités et religions en leur permettant de s'installer avec leurs familles à Ancône, devenue partie des États pontificaux sous son prédécesseur Clément VII, décision qui contribue à la prospérité commerciale de la ville pour les siècles à venir. Un Vénitien voyageant à Ancône en 1535 rapporte que la ville est « pleine de marchands de toutes nations et principalement de Grecs et de Turcs ». Dans la seconde moitié du XVIe siècle, la présence de marchands grecs et de l'Empire ottoman diminue après une série de mesures restrictives prises par les autorités italiennes et le pape[21].

Il se dépense sans compter pour la paix de Nice de mars 1538, parvenant à convaincre François Ier et Charles Quint de conclure une trêve[15].

Années 1540

À cette époque, des complications familiales apparaissent. Afin de confier à son petit-fils Octave Farnèse le duché de Camerino, Paul III l'arrache de force au duc d'Urbino en 1540. Il engage également une guerre latente avec ses propres sujets et vassaux en imposant de lourdes taxes Pérouse, refusant de lui obéir, est assiégée par son fils, Pier Luigi, et perd entièrement sa liberté lors de sa reddition. Les bourgeois de la Famille Colonna sont vaincus et Ascanio Colonna banni en 1541.

Pendant le Beylerbey d'Alger, Paul III joint les galères de la papauté à la flotte de Charles Quint contre les Turcs d'Alger lors de l'expédition d'Alger (1541). Les Espagnols débarquent dans la région d'Alger le 1er novembre, lorsque la tempête détruit la moitié de leur flotte ; les troupes sont paralysées et une intervention des soldats du bey oblige les Espagnols à rembarquer à la fin du mois[22].

Au sein de la curie romaine, son action est équilibrée afin de garantir une juste représentation des différentes sensibilités au sujet de la réforme de l'Église : il veut attribuer à Rome et à la puissance pontificale une suprématie inviolable. Pour cela, il joue sur un étroit réseau de favoritisme et une gestion très raisonnable dans l'attribution des charges, tout en renforçant une vision militante du catholicisme[15]. Ainsi, le 30 novembre 1539, il approuve la Confrérie du Corps du Christ, la première confrérie avec cette dénomination[23].

Le 27 septembre 1540, Paul III approuve formellement la création de la Compagnie de Jésus dans la bulle pontificale *Regimini militantis Ecclesiae*[24]. À l'origine, Paul III limite le nouvel ordre à seulement soixante membres dans la bulle *Iniunctum nobis*, mais il lève cette restriction après avoir constaté à quel point les jésuites sont efficaces dans leurs activités missionnaires[25]. En 1548, il autorise saint Ignace de Loyola à imprimer ses *Exercices spirituels*.

De même, en 1540, il approuve la Règle des clercs réguliers de Somasque et le 9 juin 1544 la Règle des Ursulines dans la bulle *Regimini Universalis*.

Face à la diffusion croissante des idées protestantes, le pontife publie le 21 juillet 1542 la constitution *Licet ab initio*, avec laquelle est créée l'Inquisition romaine[26], qui, avec la

« Congrégation de l'Inquisition sacrée, romaine et universelle du Saint-Office », marque une nouvelle étape dans le processus de contre-offensive catholique face au monde protestant[15].

D'un autre côté, l'empereur insiste pour que Rome poursuive ses projets en faveur d'un rétablissement pacifique des protestants allemands. En conséquence, le pape envoie Giovanni Girolamo Morone (pas encore cardinal) comme nonce apostolique à Haguenau et Worms en 1540. En 1541, le cardinal Gasparo Contarini participe aux travaux du colloque de Ratisbonne, où il propose la célèbre formule « C'est par la foi seule que nous sommes justifiés », qui ne remplace cependant pas la doctrine catholique romaine des bonnes œuvres. À Rome, cette définition est rejetée lors du consistoire du 27 mai ; Luther déclare qu'il ne peut l'accepter qu'à condition que les opposants admettent que cette formule constitue un changement de doctrine. Pourtant, même après l'échec du colloque de Ratisbonne, l'empereur insiste pour un concile encore plus large, le résultat final étant le concile de Trente, qui est finalement convoqué le 15 mars 1545, sous la bulle *Laetare Hierusalem*.

Quand la trêve de Crépy-en-Laonnois négociée par le duc François Ier de Lorraine le 18 septembre 1544 met fin aux guerres entre Charles-Quint et François Ier, Paul III relance énergiquement, attentif à la menace turque, le projet de tenue d'un concile œcuménique capable de rasséréner les communautés chrétiennes[15].

Entre-temps, l'empereur commence à réprimer le protestantisme par la force. En attendant la Diète de Worms en 1545, il conclut un accord d'action commune avec le légat papal, le cardinal Alexandre Farnèse, Paul III acceptant d'aider dans la guerre projetée contre les princes et les domaines protestants allemands. Cet acquiescement rapide est probablement fondé sur des motivations personnelles : l'empereur étant préoccupé par l'Allemagne, le moment semble désormais opportun pour le pape d'acquérir pour son fils Pier Luigi les duchés de Parme et de Plaisance[7]. Bien que ceux-ci appartiennent aux États pontificaux, Paul III envisage de vaincre les réticences des cardinaux en échangeant ces duchés contre les domaines moins précieux de Camerino et Nepi. L'empereur accepte, accueillant favorablement l'envoi de 12 000 fantassins, 500 cavaliers et de fonds considérables de la part du pape.

En Allemagne, la campagne commence à l'ouest, où l'archevêque de Cologne Hermann V de Wied s'est converti au protestantisme en 1542. L'empereur Charles commence une guerre ouverte contre les princes, domaines et villes protestants alliés dans la Ligue de Smalkalde. Hermann est excommunié le 16 avril 1546 et contraint par l'empereur d'abdiquer en février 1547. À la fin de 1546, Charles Quint a soumis l'Allemagne du Sud. Sa victoire à la bataille de Muehlberg, le 24 avril 1547, établit sa souveraineté impériale partout en Allemagne ; les deux chefs de la Ligue sont capturés. Mais, au lieu de ramener toute l'Allemagne sous l'égide du catholicisme, l'empereur déclare l'Intérim d'Augsbourg comme un compromis magnanime avec les schismatiques vaincus le 15 mai 1548, avec lequel il apaise les tensions entre les princes catholiques et les luthériens. Cela provoque la rupture de l'alliance avec Paul III, qui se tourne vers le nouveau roi de France Henri II[27].

Bien que l'empereur ait maîtrisé les armées protestantes allemandes, il n'a pas réussi à soutenir les ambitions territoriales du pape pour son fils Pier Luigi ; les relations entre eux se sont refroidies, jusqu'à une rupture totale lorsque le vice-régent impérial, Ferdinand Ier de Guastalla, expulse de force Pier Luigi.

En 1547, le fils du pape est assassiné à Plaisance ; Paul III en rejette une partie de la responsabilité sur l'empereur. Cependant, la même année, la mort de François Ier le prive d'un allié potentiel. Paul III exige ostensiblement la restitution au nom de l'Église de l'héritage du prince assassiné ; son dessein est contrecarré par l'empereur, qui refuse de céder Plaisance, et par l'héritier de Pier Luigi à Parme, Octave Farnèse.

Fin de vie

Le 3 novembre 1549, Paul III célèbre l'anniversaire de son couronnement papal. Le 6 novembre, il

contracte soudainement de la fièvre et se retire sur la colline du Quirinal où il espère que l'air plus frais l'aidera à soulager sa maladie. Le 7 novembre, l'agent de l'archiduc Ferdinand Ier d'Autriche, Diego Lasso, écrit que la température du pape a augmenté ce matin-là, tandis que l'ambassadeur de France à Rome rapporte à 19 heures au roi Henri II que Paul III souffre d'un catarrhe, estimant que le pape a très peu de temps à vivre[28]. Il est pris d'une fièvre violente et meurt au palais du Quirinal, le 10 novembre 1549.

Il repose à la basilique Saint-Pierre, dans la tombe dessinée par Michel-Ange et érigée par Guglielmo Della Porta.

Paul III s'est montré incapable d'anéantir la Réforme protestante, même si pendant son pontificat les bases de la Contre-Réforme ont été posées. Ses interventions à Parme conduisent à la guerre de Parme deux ans après sa mort.

Condamnation formelle de l'esclavage

En mai-juin 1537, Paul III publie la bulle pontificale *Sublimis Deus* (également connue sous le nom d' *Unigenitus*), décrite par Prein en 2008, comme la « *Magna Carta* » pour les droits humains des peuples **autochtones d'Amérique** dans sa déclaration selon laquelle « les Indiens étaient des êtres humains et ne devaient pas être privés de leur liberté ni de leurs biens. » Sa lettre apostolique *Veritas ipsa* condamne solennellement la pratique de l'**esclavage** en général, et des Indiens en particulier, y mettant le poids de son autorité papale. Le document d'application ultérieur, *Pastorale officium*, déclare l'excommunication automatique pour toute personne ne respectant pas la nouvelle décision[29].

Dans ces deux actes apostoliques, Paul III déclare que les Indiens sont de « véritables êtres humains », « capables de comprendre la foi catholique » et qui ont le droit d'être libres et de posséder des biens, et cela « même s'ils demeurent en dehors de la foi de Jésus Christ ». Il y ajoute que, grâce à une évangélisation responsable, beaucoup d'Indiens « accourent avec hâte » vers la foi chrétienne. Il y déclare encore que ceux qui présentent les Indiens comme des bêtes, devant être utilisés sous prétexte qu'ils ne connaissent pas la foi catholique, sont des « suppôts de Satan » dont le but est d'« empêcher que la parole de Dieu soit annoncée pour le salut de ces nations ». Le pape Paul III ne cesse de dénoncer fortement la façon dont les Indiens sont maltraités : « Ils les réduisent en esclavage, leur imposant des corvées telles qu'ils oseraient à peine en infliger à leurs propres animaux domestiques ».

À la bulle *Veritas ipsa* succède le bref apostolique *Altitudo divini consilii* le 1er juin 1537, par lequel le pontife condamne la traite négrière[30]. Dans le même document, il exhorte les franciscains, les premiers arrivés sur les terres du Nouveau Monde qui viennent d'être soumises au royaume d'Espagne [31], à baptiser les Indiens.

Il est peu écouté par les gouvernements européens de l'époque, qui ignorent plus ou moins ses condamnations en raison de la concurrence économique entre leurs États et de la diminution manifeste de l'influence politique de la papauté, notamment à la suite de la sécession anglicane. Seul Charles Quint l'écoute et, sur recommandation de la Commission des Indes, interdit l'esclavage, qu'il avait lui-même réinstauré dix ans plus tôt, avant que l'Église ne prenne position.

Paul III rencontre une forte opposition de la part du Council of The West Indies et de la Couronne, qui déclare qu'il viole leurs droits patronaux ; le pape annule les ordonnances l'année suivante par le document *Non Indecens Videtur*[32]. Stogre note que *Sublimis Deus* n'est pas présent dans *Enchiridion symbolorum* de Heinrich Denzinger, le recueil faisant autorité des enseignements catholiques officiels ; Davis affirme que les annulations sont dues à un différend avec la couronne espagnole[33]. Cependant, la bulle originale continue à circuler et à être citée par Bartolomé de las Casas et d'autres partisans des droits des Indiens[34].

Selon Falkowski, *Sublimis Deus* a pour effet de révoquer la bulle d'Alexandre VI, *Inter caetera*, tout en laissant aux colonisateurs le devoir de convertir les autochtones[35],[29]. Le Père Gustavo

Gutiérrez Merino la décrit comme « le document papal le plus important relatif à la condition des Indiens indigènes et qu'il était adressé à tous les chrétiens »[36]. Maxwell note que la bulle ne change pas l'enseignement traditionnel selon lequel l'esclavage des Indiens est permis s'ils sont considérés comme des « ennemis de la chrétienté », car cela serait considéré par l'Église comme une « guerre juste ». Il soutient en outre que les nations indiennes ont parfaitement le droit de se défendre[37]. Stark décrit la bulle comme « magnifique » et estime qu'elle a été oubliée depuis longtemps en raison de la négligence des historiens protestants[38]. Falola note que la bulle concerne les populations indigènes du Nouveau Monde et ne condamne pas la traite transatlantique des esclaves encouragée par la monarchie espagnole et l'empereur romain germanique[39],[40].

En 1545, Paul III abroge une ancienne loi qui permet aux esclaves de revendiquer leur liberté sous la statue de l'empereur sur la colline du Capitole à Rome, compte tenu du nombre de sans-abri et de vagabonds dans la ville[41]. Le décret inclut ceux qui sont devenus chrétiens après leur asservissement et ceux nés d'esclaves chrétiens. Le droit des habitants de Rome d'acheter et de vendre publiquement des esclaves des deux sexes est affirmé ; Stogre affirme que la levée des restrictions est due à une pénurie d'esclaves à Rome[42]. En 1548, Paul III autorise l'achat et la possession d'esclaves musulmans dans les États pontificaux[43].

Toujours en 1537, Paul III publie la bulle *Altitudo divini consilii* qui aborde l'évangélisation et la conversion au christianisme, y compris la manière appropriée d'appliquer les sacrements, en particulier le baptême. Cela était particulièrement important au début du régime colonial, lorsque des centaines, voire des milliers d'indigènes étaient baptisés chaque jour. La discussion sur la manière de gérer les pratiques locales, par exemple la polygamie, demeure un aspect intéressant de cette bulle : après leur conversion, les hommes polygames doivent épouser leur première femme, mais s'ils ne peuvent pas se rappeler quelle est la première épouse, ils « pouvaient alors choisir parmi les épouses celle qu'ils préféraient ».

Concile de Trente

Peu après son élévation, le 2 juin 1536, Paul III convoqua un concile œcuménique à Mantoue pour le mois de mai suivant ; mais l'opposition des princes protestants et le refus du duc de Mantoue d'assumer la responsabilité du maintien de l'ordre contrecarrèrent le projet. Il publia une nouvelle bulle, convoquant un concile à Vicence pour le 1er mai 1538 ; l'obstacle majeur y fut le regain d'hostilité entre Charles Quint et François Ier. Le vieux pontife parvint à les convaincre de tenir avec lui une conférence à Nice et de conclure une trêve de dix ans. Comme gage de bonne volonté, une petite-fille de Paul fut mariée à un prince français, et l'empereur donna sa fille, Marguerite, à Octave (Ottavio), le fils de Pierre Louis (Pier Luigi), fondateur de la dynastie Farnèse de Parme.

Bien des causes contribuèrent à retarder l'ouverture du concile. L'accroissement de puissance qu'une Allemagne réunifiée aurait mis entre les mains de Charles était si intolérable à François Ier, que lui, qui persécutait dans son propre royaume l'hérésie avec tant d'acharnement, au point que le pape dut l'appeler à refréner sa violence, devint l'allié fidèle de la ligue de Smalkalde et la poussa à rejeter toutes les offres de réconciliation. Charles-Quint lui-même n'était pas à blâmer car, favorable à la tenue d'un concile, il s'imaginait que les différends religieux en Allemagne pouvaient être réglés par des conférences réunissant les deux parties. Ces conférences, comme toute tentative de ce genre en dehors des cours normales de l'Église, entraînaient des pertes de temps, et faisaient beaucoup plus de mal que de bien. Charles se faisait aussi une idée fautive de l'objet d'un concile œcuménique. Dans son désir d'unir toutes les parties, il croyait possible l'adoption de formulations larges auxquelles tous auraient pu souscrire.

Pendant ce temps, Paul III s'occupait de la réforme de la cour papale avec une vigueur qui pavait la voie des canons disciplinaires de Trente. Il nomma des commissions pour relever les abus de toutes sortes ; il réforma la cour apostolique, le tribunal de la Rote, la pénitencerie apostolique, et la chancellerie apostolique. Il renforça le prestige de la papauté en faisant lui-même ce que ses prédécesseurs confiaient à un conseil. Dans la querelle permanente entre François Ier et Charles-Quint, Paul III garda une stricte neutralité, bien que Charles le pressât de soutenir l'Empire et de

soumettre François aux censures de l'Église. L'attitude de Paul III, comme patriote italien, suffit à empêcher l'Empereur d'être le seul arbitre en Italie. C'est autant pour préserver les territoires pontificaux que pour promouvoir ses intérêts familiaux que Paul exhorta Charles et ses cardinaux affidés à consentir à l'érection de Plaisance et Parme en un duché pour son fils Pier Luigi Farnese. Une querelle survint avec Gonzague, le gouverneur impérial de Milan, qui se termina plus tard par l'assassinat de Pier Luigi et la perte définitive de Plaisance pour les États pontificaux.

Pendant ce temps, l'Empereur avait développé son propre programme, sur plusieurs points essentiels en porte-à-faux avec celui du pape. Puisque les protestants répudiaient un concile présidé par le Pontife romain, Charles était résolu à soumettre les princes par les armes. Paul ne s'y opposa pas et il promit de l'aider avec trois cent mille ducats et vingt mille hommes de pied ; mais il ajouta sagement la condition que Charles ne devrait conclure aucun traité séparé avec les hérétiques et ne passer aucun accord préjudiciable à la Foi et aux droits du Saint-Siège. Charles souhaitait alors que le concile fût prolongé jusqu'à la victoire des catholiques. De plus, prévoyant que la lutte avec les prédicateurs de l'hérésie serait plus obstinée que le conflit avec les princes, il pressa le pontife d'éviter de formuler des dogmes de foi pour le présent et de confiner les travaux du concile au renforcement de la discipline. Le pape ne pouvait souscrire à aucune de ces demandes. Il adresse un bref flatteur à Jean Maynier, fait chevalier de l'Éperon et Comte palatin après avoir dirigé l'expédition de 1545 au cours de laquelle furent massacrés près de 3 000 vaudois du Luberon.

Finalement, après d'incessantes difficultés, il fut décidé que le concile se tiendrait en terre impériale et le 13 décembre 1545, le concile tint sa première session à Trente. En sept sessions, la dernière ayant eu lieu le 13 mars 1547, les Pères s'attaquèrent avec vigueur aux questions les plus importantes de la foi et de la discipline ecclésiastique. Sans écouter les menaces ni les protestations du parti impérial, ils formulèrent pour tous les temps la doctrine catholique sur les Écritures, le péché originel, la justification et les sacrements. Le concile avait bien entamé ses travaux quand l'irruption de la peste à Trente obligea à un ajournement : le concile fut transféré dans les États pontificaux à Bologne. Le pape Paul n'en fut d'ailleurs pas l'instigateur, il entérina seulement la décision des Pères. Cependant, quinze prélats dévoués à l'Empereur refusèrent de quitter Trente et Charles exigea le retour du concile en territoire allemand. Néanmoins, les délibérations se poursuivirent à Bologne jusqu'à ce que, finalement, le 21 avril, le pape, dans le but d'éviter un schisme, ajournât le concile pour une durée indéterminée. La pertinence de la résolution du concile à proclamer les vérités fondamentales du credo catholique devint bientôt évidente quand l'Empereur et ses conseillers semi-protestants infligèrent à l'Allemagne leur religion intérimaire : elle fut méprisée par les deux parties. Le pape Paul, qui avait apporté à l'Empereur une aide essentielle dans la guerre smalcaldique, mesurait maintenant l'amateurisme théologique de Charles-Quint, et leurs dissensions durèrent désormais jusqu'à la mort du pontife.

Consistoires

Paul III élève 71 cardinaux en douze consistoires. Six de ceux qu'il nomme, et qu'il révèle ensuite publiquement, ont été nommés « *in pectore* ». Parmi ceux qu'il nomme figurent ses trois successeurs immédiats, Giovanni Maria Ciochi del Monte (le futur pape Jules III), Marcello Cervini (le futur pape Marcellus II) et Gian Pietro Carafa (le futur pape Paul IV). Parmi les autres nommés figurent également Reginald Pole, Rodrigo Luis de Borja y de Castre-Pinós (l'arrière-arrière-petit-fils du pape Alexandre VI), Hippolyte d'Este (le petit-fils du pape Alexandre VI) et Enrique de Borja y Aragón (l'arrière-petit-fils du pape Alexandre VI). Paul III nomme également John Fisher cardinal, mais le roi Henri VIII le fait exécuter après avoir averti le pape de ne pas le nommer.

En 1535, Paul III a l'intention de nommer Érasme au cardinalat, mais il y renonce en raison de sa mauvaise santé et de son âge. Lors des préparatifs du consistoire de 1542, il a l'intention de nommer Giovanni Guidiccioni, mais ce dernier meurt avant la tenue du consistoire. Dans ce consistoire de 1542, selon Conradus Eubel, le pape aurait réservé un nombre indéfini d'autres cardinaux *in pectore*[44].

Canonisations

Durant sa papauté, Paul III ne canonise que deux saints : Genès d'Arles (1541) et Abraham de Smolensk (1549).

ARTS ET MECENAT

Dès 1505, lorsqu'il conclut les fiançailles entre sa nièce Laura Orsini et Nicola Fanciotti della Rovere, neveu de Jules II, Alexandre Farnèse est convaincu que la politique des images est essentielle pour légitimer sa position au sein de la curie romaine. Alors que Raphaël décore les chambres du Vatican pour le pape entre 1509 et 1510, il lui commande son portrait, proclamant ainsi ses grandes ambitions[45].

Dès son élection il entreprend la rénovation architecturale et urbanistique de Rome afin de lui faire retrouver sa splendeur d'avant le sac de 1527. Il y fait revenir de nombreux peintres et artistes qui avaient alors fui la ville. Une équipe de peintres dirigée par Perin del Vaga, avec Pellegrino Tibaldi et Prospero Fontana, réalisent les fresques de l'appartement du château Saint-Ange représentant la gloire des Farnèse[9].

L'œuvre artistique la plus importante réalisée sous le règne de Paul III est sans doute *Le Jugement dernier* de Michel-Ange dans la chapelle Sixtine du palais du Vatican. Bien que l'ouvrage ait été commandé par le prédécesseur de Paul III, le pape Clément VII, après la mort de ce dernier en 1534, Paul renouvelle la commande et supervise son achèvement en 1541[46]. En 1549, il demande à Marcello Venusti d'en faire une copie de format réduit afin d'associer sa famille à l'achèvement de la fresque[9].

Encore cardinal, Alexandre commence la construction du palais Farnèse dans le centre de Rome en 1514, dont la taille et la magnificence augmentent après son élection à la papauté. Le palais est initialement conçu par l'architecte Antonio da Sangallo le Jeune, reçoit un raffinement architectural supplémentaire de Michel-Ange et est achevé par Giacomo della Porta. Comme d'autres bâtiments de la famille Farnèse, l'imposant palais proclame le pouvoir et la richesse de la famille, à l'instar de la Villa Farnèse d'Alexandre à Caprarola.

Des sculptures importantes telles que le *Taureau Farnèse*, l'*Hercule Farnèse* et la *Flore Farnèse* sont découvertes lors des fouilles aux thermes de Caracalla, qui sont entreposées, avec d'autres antiquités, dans le palais familial au détriment des collections pontificales (aujourd'hui au musée archéologique national de Naples). Paul III rachète par ailleurs la collection de têtes et statues de marbre du cardinal Cesi décédé[9].

En 1546, après la mort de Sangallo, Paul III charge le vieux Michel-Ange de superviser la construction de la basilique Saint-Pierre. Il le charge également de peindre *La Conversion de saint Paul* et *Le Martyre de saint Pierre* (1542-1550), ses dernières fresques, dans la chapelle Pauline du Vatican.

Les commandes artistiques et architecturales de Paul III sont nombreuses et variées. L'artiste vénitien Titien peint un portrait du pape en 1543, et en 1546 le célèbre *Portrait de Paul III avec ses petits-fils*, le cardinal Alexandre Farnèse et Ottavio Farnese, duc de Parme. Tous deux se trouvent aujourd'hui au musée de Capodimonte de Naples.

Il demande à Michel-Ange de déplacer, une fois qu'il a redessiné la place, l'ancien bronze de la *statue équestre de Marc Aurèle* de Saint-Jean-de-Latran sur la colline du Capitole, où il devient la pièce maîtresse de la place du Capitole (Rome), la transformant en une grandiose scène impériale[45].

Il fait renforcer les fortifications militaires de Rome et des États pontificaux.

Il est amateur d'astrologie et compte parmi ses courtisans des magiciens et des voyants, qu'il consulte souvent pour tout, par exemple pour décider de l'heure d'un départ ou de la date d'un consistoire[27].

HISTORIOGRAPHIE

Durant son pontificat, le front pro-Habsbourg formé par quelques seigneurs italiens (les Gonzague, Cosme Ier de Toscane et quelques grands seigneurs féodaux) développe avec le soutien de représentants de la cour impériale et d'un important appareil de propagande, un projet visant à éliminer les États pontificaux et à rétablir la pleine souveraineté de l'empereur sur le patrimoine de saint Pierre, ramenant la papauté à sa condition spirituelle. Des études récentes y voient un tournant décisif dans les relations entre les deux plus hautes autorités et dans la redéfinition de la structure politico-territoriale de la péninsule. L'échec de l'empereur à adhérer provoque cependant la désintégration politique de l'alliance. L'échec du projet est sanctionné par l'échec de l'élection du candidat impérial au Siège de Pierre lors du conclave de 1549-50[47],[48].

DESCENDANCE

Au début du XVI^e siècle, encore diacre, et avant de devenir prêtre, Alexandre Farnèse a quatre enfants avec une femme dont l'identité est officiellement inconnue, mais il s'agit probablement de Silvia Ruffini, épouse du marchand romain Giovanni Battista Crispo, dont elle est veuve vers avril 1501[49]. Ces quatre enfants sont :

- Costanza (19 décembre 1500 - 23 mai 1545), mariée à Bosio II Sforza ;
- Pier Luigi (19 novembre 1503 - 10 septembre 1547), duc de Parme et de Plaisance et premier duc de Castro, il épouse Gerolama Orsini en 1519 ;
- Paolo (1504-1512) ;
- Ranuccio (1509-1529).

Les deux premiers enfants sont légitimés par Jules II[50]. Costanza, née alors que sa mère est encore mariée à un autre homme, n'est pas légitimée[51].

POSTERITE

Paul III donne son nom à la chapelle Pauline, qu'il fait construire au palais du Vatican de 1537 à 1539 et orner, par Michel-Ange, de ses dernières œuvres peintes, la *Conversion de saint Paul* et le *Martyre de saint Pierre*.

Les Quinze tableaux de Sebastiano Ricci

Le peintre du XVIII^e siècle Sebastiano Ricci réalisa entre 1687 et 1688, quinze huiles sur toiles sur le thème de son histoire. Elles sont conservées au palais Farnèse à Plaisance : *Paul III approuve la compagnie de Jésus* ; *Paul III approuve l'ordre des capucins* ; *Paul III parmi les cardinaux* ; *Paul III bénit une flotte partant contre les Sarrasins* ; *Paul III avec une statue de la Madone* ; *Paul III et les cardinaux se rendant à Trento* ; *La Foi pointe vers une statue de Paul III* ; *Apothéose de Paul III* ; *Paul III approuve le projet du château de Piacenza*[52].

JULES III

Giammaria Ciochi del Monte, né le **10 septembre 1487** à Rome et mort le **23 mars 1555** à Rome, est élu pour devenir le **221^e** pape de l'Église catholique le **8 février 1550**.

JEUNESSE

Giammaria Ciochi del Monte est le fils d'un juriste romain ; il étudie le droit à Pérouse et à Sienne et la théologie auprès du dominicain Ambrosius Catharinus. En 1512, il succède à son oncle, Antonio del Monte, comme archevêque de Siponto (Manfredonia) et en 1520 comme évêque de Pavie, retenant pourtant l'administration de Siponto.

CARDINAL

Plus tard, il devient vice-légat de Pérouse et, sous Clément VII, est deux fois nommé préfet de Rome. Après le sac de Rome de 1527, il figure parmi les otages donnés par Clément VII aux Impériaux et aurait été tué par les lansquenets impériaux à Campo di Fiori, s'il n'avait pas été libéré en secret par le cardinal Pompeo Colonna. En 1534, il devient légat de Bologne en Romagne, de Parme et de Plaisance. Le pape Paul III le crée cardinal-prêtre des SS. Vitalis, Gervais et Protais

le **22 décembre 1536** et l'élève à la dignité de cardinal-évêque chargé du diocèse de Palestrina le **5 octobre 1543**. En 1542, on lui confie le travail préparatoire à la convocation du concile de Trente et lors d'un consistoire tenu le **6 février 1545**, il est nommé le premier président du concile. En cette qualité il ouvre le concile à Trente le **13 décembre** avec un bref discours solennel Eshes, *Concilium Tridentinum*, IV, Freiburg im Br., 1904, p. 516). Au concile il représente les intérêts pontificaux contre l'empereur Charles-Quint, avec qui il entre en conflit à différentes occasions, surtout quand le **26 mars 1547**, il transfère le Concile à Bologne.

PONTIFICAT

Après la mort de Paul III, le 10 novembre 1549, les 48 cardinaux présents à Rome entrent en conclave le 29 novembre. Ils sont divisés en trois factions dont aucune n'a la majorité : les Impériaux, les Français et les partisans de Farnèse. Les amis de Farnèse s'unissent avec le parti Impérial et proposent comme candidats Reginald Pole et Juan de Toledo. Le parti français les rejette tous deux et, bien que minoritaire, est assez fort pour empêcher l'élection de tout autre candidat. Les partisans de Farnèse et du parti français passent finalement un compromis et s'entendent sur le nom du cardinal del Monte, qui est élu en bonne et due forme le 8 février 1550, après un conclave de dix semaines, bien que l'empereur l'ait expressément exclu de la liste des candidats. Le nouveau pape prend le nom de Jules III. Obéissant aux promesses faites pendant le conclave, il restitue Parme à Octave Farnèse quelques jours après son élection. Mais quand Farnèse s'allie à la France contre l'empereur, Jules III, allié lui-même avec l'empereur, déclare Farnèse privé de son fief et envoie des troupes sous les ordres de son neveu Giambattista del Monte pour prendre Parme de concert avec le duc Gonzague de Milan. Dans une bulle datée du 13 novembre 1550 il ramène le concile de Bologne à Trente et ordonne qu'on y reprenne les séances le 1er mai 1551, mais il est contraint de le suspendre de nouveau le 15 avril 1552, parce que les évêques français ne veulent pas y participer et, pour échapper à ses ennemis, l'empereur doit fuir d'Innsbruck. Le succès des armées françaises en Italie du Nord contraint Jules III, le 29 avril 1552, à conclure avec la France une trêve, dans laquelle il est stipulé que Farnèse resterait tranquillement en possession de Parme pendant deux ans.

Découragé par son échec en tant qu'allié de Charles Quint, le pape s'abstient désormais de se mêler des affaires politiques de l'Italie. Il se retire à son luxueux palais, la Villa Giulia, qu'il a fait construire à la Porta del Popolo. C'est là qu'il passe la plupart de son temps dans l'aisance et le confort, faisant de temps en temps un effort timide pour réformer l'Église en réunissant des commissions de cardinaux pour proposer des réformes. Il soutient ardemment l'Ordre des Jésuites qui prend son essor et, sur les instances d'Ignace de Loyola, publie, le 31 août 1552, la bulle qui fonde le Collegium Germanicum et lui accorde une subvention annuelle. Pendant son pontificat, le catholicisme est provisoirement rétabli en Angleterre par la reine Marie, qui a succédé à Édouard VI sur le trône en 1553. Il envoie le cardinal Reginald Pole comme légat en Angleterre des pouvoirs étendus qu'il devait utiliser à sa discrétion pour favoriser la restauration catholique. En février 1555, une ambassade est envoyée par le Parlement anglais à Jules III pour l'informer de sa soumission sans réserve à la suprématie pontificale, mais l'ambassade est encore en voyage quand le pape meurt. Peu de temps avant sa mort, Jules III envoie le cardinal Morone pour représenter les intérêts du catholicisme à la Paix religieuse d'Augsbourg.

Au début de son pontificat Jules III désire sérieusement provoquer une réforme dans l'Église et dans cette intention il rouvre le Concile de Trente. Si ce dernier est de nouveau suspendu, c'est la faute des circonstances. Son inactivité pendant les trois dernières années de son pontificat peut avoir été causée par les crises fréquentes et sévères de la goutte qui le tourmente. La grande faute de son pontificat est le népotisme. Peu de temps après son accession au trône, il accorde la pourpre à son favori, Innocenzo Ciochi del Monte, un jeune garçon de dix-sept ans qu'il a ramassé dans les rues de Parme quelques années plus tôt et qu'il a fait adopter par son frère, Baudouin. Un tel acte est le prétexte de quelques rumeurs venimeuses concernant la relation entre le pape et Innocenzo qui est élevé au cardinalat à l'âge de dix-sept ans. Les deux reposent d'ailleurs dans le même sépulcre. Jules se montre aussi extrêmement généreux dans l'attribution à ses parents de dignités ecclésiastiques et de bénéfices.

Il fait brûler à Rome et à Venise le Talmud dont un juif converti, Salomone Romano, lui a dénoncé le contenu comme antichrétien[1]. Dans sa lettre apostolique *Contra Hebraeos retinentes libros Thalmudi* du 29 mai 1554, il ordonne que soient brûlés les livres juifs où se trouvaient des citations mentionnant ignominieusement le nom de Jésus Christ[2].

Enfin, c'est sous son pontificat qu'a lieu la controverse de Valladolid entre 1550 et 1551.

MARCEL II

Marcello Cervini est né le **6 mai 1501** à Montefano dans les Marches et mort le **1er mai 1555**. Cardinal au titre de la basilique Sainte-Croix de Jérusalem, il devient le **222^e** pape de l'Église catholique, le **9 avril 1555**, sous le nom de **Marcel II** (en latin *Marcellus II*, en italien *Marcello II*).

ELEMENT DE BIOGRAPHIE

Doué intellectuellement (bon mathématicien) et habile de ses mains (on le disait relieur, dessinateur, graveur, sculpteur) Marcel Cervini reçoit une excellente éducation à Montepulciano.

Il fut prieur de l'abbaye de La Celle à La Celle dans le Var et administrateur de plusieurs diocèses.

Prêtre sérieux[1] et cardinal intègre il est influent au Concile de Trente, lors de sa deuxième session (ouverte en 1551), comme légat pontifical. Ses interventions vont dans le sens d'une réforme profonde de l'Église.

Son élection au siège de Saint-Pierre, en 1555, est une indication de ce que l'esprit de renouveau avait finalement prévalu au sein du Sacré-Collège. Il fut le dernier à garder, comme pape, son prénom de baptême : Marcel. Son élection soulève un grand espoir dans l'Église.

Dès son entrée en fonction il supprime les festivités qui accompagnent habituellement l'intronisation d'un nouveau pape et interdit aux membres de sa famille de venir s'installer à Rome.

Il lance et finance le projet d'édition des Pères grecs de l'Église et des auteurs chrétiens anciens, auquel participent le cardinal Guglielmo Sirleto, le Français Gentien Hervet, chargé des traductions latines, et un groupe d'imprimeurs romains et vénitiens.

Marcel II a un accident vasculaire cérébral (apoplexie) le 30 avril 1555 et tombe dans le coma. Il meurt le lendemain, 1er mai, à peine 22 jours après son accession au souverain pontificat, plongeant dans la stupeur et la tristesse toute l'Église à la mesure de l'espoir que son élection avait suscité.

CURIOSITE

L'œuvre la plus connue du compositeur italien Palestrina est une messe en l'honneur du pape Marcel II (*Missa papæ Marcelli*) composée en 1562. Par cette œuvre musicale à six voix exécutée devant les pères du concile de Trente, alors occupés à discuter la place de la musique religieuse dans la liturgie, le musicien italien voulut donner un exemple de langage religieux au style polyphonique simplifié et s'inscrivant bien dans la réforme liturgique souhaitée par le concile.

PAUL IV

Gian Pietro Carafa, né le 28 juin 1476 à Capriglia Irpina en Campanie et mort le 18 août 1559 à Rome, est un religieux italien du XVI^e siècle, qui devient le 223^e pape de l'Église catholique.

Il est d'abord l'un des fondateurs et des membres de l'ordre des Théatins. Évêque de Chieti (1504), archevêque de Brindisi (1518) puis archevêque de Naples et cardinal (1536). En 1542, lors de la création pontificale de la Sacrée Congrégation de l'inquisition romaine et universelle, il est nommé contrôleur général de l'Inquisition. Il est élu pape à un âge avancé le 23 mai 1555 et prend le nom de **Paul IV** (en latin *Paulus IV*, en italien *Paolo IV*). Pendant son pontificat, il pratique un népotisme jugé outrancier, même pour l'époque, et institue des mesures anti-juives.

CARRIERE ECCLESIASTIQUE

Gian Pietro Carafa appartenait à une famille de la noblesse napolitaine, les Carafa della Stadera, qui avait déjà donné plusieurs cardinaux à l'Église[1]. En 1505, son oncle et mentor, le cardinal Oliviero Carafa, doyen du Sacré Collège, renonça en sa faveur à l'évêché de Chieti. En 1518, Gian Pietro Carafa devint archevêque de Brindisi.

À partir de 1520, il résida à Rome, d'où il dut s'enfuir à Venise en 1527 après le sac de Rome par les mercenaires protestants de Charles Quint pendant lequel il subit avec ses confrères les pires outrages[2]. Il vouera à Charles Quint une haine éternelle. En 1524, il fonda avec saint Gaétan de Thiene l'ordre des Théatins. Le pape Paul III le nomma en 1536, cardinal et membre de la commission nouvellement fondée pour une réforme générale de l'Église. À partir de 1542, il fut à la tête de l'Inquisition romaine qui venait d'être organisée. En 1549, il fut nommé archevêque de Naples et en 1553, doyen du Sacré Collège.

PONTIFICAT

En 1555, il fut élu pape à l'âge de 79 ans. Jusque-là, il n'avait cessé de parler de réformes, mais une fois élu il pratiqua le népotisme, faisant cardinal secrétaire d'État l'un de ses neveux, Carlo Carafa, un condottiere, tandis que l'autre neveu, Giovanni Carafa, un aventurier brutal, devenait d'abord capitaine général de l'Église puis duc de Paliano.

POLITIQUE TEMPORELLE

Comme chef de l'Inquisition, Carafa avait déjà montré une fermeté inflexible contre les Juifs en faisant interdire en Italie les *Talmud* et d'autres livres hébreux non issus de la Bible car considérés comme un dévoiement du judaïsme originel d'avant le chute du Temple[3],[4], et contre les protestants italiens. Comme pape, il s'opposa à la paix religieuse d'Augsbourg du 25 septembre 1555. Celle-ci permettait à chacun des souverains, membres du Saint-Empire romain germanique, de choisir sa confession et d'en faire une religion d'État (*Cujus regio, ejus religio*). Après qu'en 1556, Charles Quint eut abdiqué et que son frère Ferdinand Ier eut pris le titre d'empereur élu du Saint-Empire sans se faire couronner par le souverain pontife, Paul IV déclara ce titre invalide.

Allié de la France contre la toute puissante maison de Habsbourg, Paul IV perdit la guerre contre l'Espagne et dut accepter le 12 septembre 1557 les conditions de la paix de Cave-Palestrina après que le duc d'Albe eut occupé les États de l'Église. Dans la question de la succession au trône d'Angleterre, il essaya d'utiliser son influence contre Élisabeth Ire, qui était protestante.

POLITIQUE SPIRITUELLE

Pour renforcer l'Église catholique, Paul élargit les pouvoirs de la Sainte Inquisition. On lui attribue cette phrase : « Même si c'était mon propre père qui était hérétique, je ramasserais du bois pour le faire brûler. »

Contre les Juifs

Sa bulle *Cum nimis absurdum* du 12 juillet 1555, est ainsi préfacée : « Les Juifs... condamnés par Dieu à l'esclavage éternel à cause de leur faute... ont atteint un degré d'effronterie tel qu'ils s'enhardissent non seulement à vivre au milieu des Chrétiens, mais aussi au voisinage de leurs églises, sans aucune distinction d'habit, louant des Palais, et achetant ou possédant des terres, dans les rues ou les places principales[3]... » Paul IV institue donc pour les Juifs l'obligation de vivre reclus dans des ghettos (lat. *vicus*), notamment limité à Rome dans le quartier le plus malfamé, et de porter un insigne distinctif comme celui d'un vêtement jaune[5]. La propriété immobilière et l'exercice du commerce leur deviennent interdits sauf le prêt sur gages et la chiffonnerie.

Comme un prélat avait été envoyé à Ancône pour persécuter les marranes, cinquante-et-un d'entre eux qui s'étaient enfuis vers Pesaro ou Ferrare sont arrêtés et traduits devant l'Inquisition au printemps 1556, et 24 sont brûlés vifs au mois de juin. Ce fut la seule fois dans l'histoire italienne que cela se produisit mais provoqua des manifestations internationales avec notamment

l'intervention du Sultan ottoman, et eut un grand retentissement dans le monde juif de la diaspora qui évoque encore cette tragédie chaque année au 9 Av. Le pape impose aussi aux synagogues le paiement d'une taxe de dix ducats annuellement pour l'instruction des Juifs qui voudraient se convertir au catholicisme et crée avec ces impôts juifs des maisons hospitalières pour les nouveaux convertis.

À travers toutes ces mesures, Paul IV ne faisait que suivre ses prédécesseurs en réitérant et renforçant les dispositions de *Corpus juris canonici* qui demeura droit canonique en vigueur entre 1582 et 1917, et les anciennes bulles pontificales. Il n'innova en somme que dans leur application rigoureuse, en interdisant toute tolérance envers les Juifs[3].

Politique pontificale

Il ne continua pas le concile de Trente, qui avait été suspendu, puisqu'il regardait la rénovation de l'Église comme une tâche essentielle de la Curie pontificale et du Sacré Collège.

En 1559, il publia la bulle *Super Universas*, créant une réforme profonde des diocèses aux Pays-Bas. Le théologien Sonnius était à la base de cette réforme intellectuelle et territoriale.

Un de ses derniers actes fut de mettre en vigueur en 1559, une censure des livres par l'interdiction des écritures suspectes d'hérésie et/ou de subversion morale par le moyen de l'*Index librorum prohibitorum*, institution qui demeura en vigueur jusqu'en 1966, sous Paul VI, et il publia la bulle *Cum ex apostolatus officio*.

APRES SA MORT

Après sa mort, les citoyens de Rome manifestèrent leur joie par des fêtes, ils libérèrent les prisonniers de l'[Inquisition romaine](#) et mirent le feu au palais de l'Inquisition. Des membres de l'administration communale de Rome, que l'autorité de Paul IV avait tenus en bride, encourageaient le peuple et se servaient de sa colère pour leurs desseins personnels.

Dix jours après sa mort, Giovanni Carafa, duc de Paliano, fit assassiner son épouse enceinte avec l'approbation de son frère, le cardinal Carlo Carafa, secrétaire d'État. Sous le nouveau pape Pie IV, ils passèrent en jugement. Le cardinal secrétaire d'État fut étranglé au château Saint-Ange et le duc fut décapité. Leurs complices périrent avec eux. La sentence fut cassée par le pape successeur, saint Pie V, en 1567, le principal accusateur fut exécuté pour avoir trompé Pie IV. Depuis, leur mémoire a été entièrement réhabilitée.

La « légende noire » des neveux Carafa a été délibérément noircie par Stendhal dans une fiction romanesque, la nouvelle *La Duchesse de Paliano*.

PIE IV

Jean-Ange Medici (en italien **Giovanni Angelo Medici di Marignano**), né à Milan le **31 mars 1499**, est le **224^e** pape de l'Église catholique de 1559 à 1565 sous le nom de **Pie IV** (en latin *Pius IV*, en italien *Pio IV*). Son nom est associé à la clôture du concile de Trente.

BIOGRAPHIE

Origines familiales

De condition modeste, il n'était aucunement apparenté aux Médicis, banquiers de Florence puis grand-duc de Toscane[1],[2] ; mais lorsque son frère, Gian Giacomo, accèdera à la dignité de marquis, et sera au service des maîtres de Florence, il n'hésitera pas à se dire leur cousin.

Son père, Bernardino de' Medici[3], résidait dans un palais du quartier Nosigia à Milan, où il vivait comme un aristocrate, quoiqu'il ne fût pas véritablement d'extraction noble, mais plutôt collecteur d'impôts et prêteur sur gage, lié par là au service du duc. Sa mère, Cecilia Serbelloni[3], appartenait à une famille qui, elle non plus, ne pouvait se dire « noble », mais qui pourtant évitait les professions infamantes (à la différence de celle du père), et même affectait les manières des

gentilshommes. Le père de Cecilia, en particulier, était magistrat, et descendant d'une famille de notables.

À partir de 1516, avec le retour des Français à la tête du duché de Milan, Bernardino de' Medici, compromis avec le duc et fortement endetté (il avait, en tant que collecteur d'impôt, dû avancer de l'argent au duc), est incarcéré par les gardes de Louis XII ; il meurt quelques jours après sa relaxe, sans avoir pu éteindre les dettes de sa famille.

Tandis que Giovanni Angelo fait des études de droit à l'université de Bologne, son frère aîné, Gian Giacomo, surnommé le *Medeghino* à cause de sa petite taille, devient le chef d'une bande de brigands de la région du lac de Côme.

À Bologne, Giovanni Angelo est reçu docteur *in utroque jure* (« dans les deux droits » civil et canonique) en 1525. Deux ans plus tard, en 1527, il entre dans la Curie romaine, avant de recevoir le chapeau de cardinal en 1549[4]. De goûts simples pour la cour pontificale, il n'est pas exempt de tout reproche : on lui connaît trois enfants illégitimes[4].

Pape

Dix ans plus tard, il est élu pape au terme d'un long conclave et prend le nom de Pie IV. Il inaugure son pontificat par le procès de la famille de son prédécesseur, Paul IV Carafa, qui avait pratiqué un népotisme jugé outrancier même pour l'époque[5]. Le cardinal-neveu Carlo Carafa et le capitaine général de l'Église Giovanni Carafa sont sommairement exécutés. Les autres Carafa, dont le cardinal Alfonso Carafa (mort empoisonné en 1565), sont chassés de Rome et privés de leurs possessions dans les États pontificaux.

Conformément à la capitulation électorale votée par les cardinaux pendant le conclave, et avec l'appui du roi d'Espagne, Pie IV rouvre en 1562 le concile de Trente qui avait été suspendu par Jules III en 1552[6]. La troisième période, à laquelle les Espagnols et Français assistent plus nombreux qu'auparavant, s'attache en particulier à réformer le clergé : les séminaires sont institués (XXIIIe session), le cumul des bénéfices est condamné et les évêques et cardinaux se voient rappeler l'obligation de résidence (XXIVe session). Une première bulle, *Benedictus Deus*, est publiée le 26 janvier 1564 afin de confirmer l'oeuvre du concile de Trente, appelant notamment les autorités temporelles à en appliquer les canons[7]. Celle-ci est suivie par la bulle *Injunctum nobis* du 13 novembre 1564 impose désormais la *Professio fidei tridentina* (« profession de foi tridentine ») à tous les clercs, supérieurs d'ordre et professeurs d'université[5].

Pie IV suit de près les efforts conciliaires, dépêchant, outre ses légats, les théologiens Jacques Lainez et Alonso Salmeron, deux jésuites, ainsi que le dominicain Pedro Soto. Les pères conciliaires en viennent à se plaindre de travaux trop dirigés par la papauté, et l'on raille l'Esprit saint arrivant « par la poste de Rome[8] ». Ces dissensions touchent également le pouvoir pontifical en lui-même, la révision en 1564 du sévère *Index* édicté par Paul IV n'étant pas au goût de tous.

Dans ses efforts pour faire appliquer les décrets du concile, Pie IV est épaulé par son neveu, Charles Borromée. Il l'a fait venir à Rome dès le début de son règne et l'a couvert d'honneurs : cardinal, archevêque de Milan, légat à Bologne et en Romagne et secrétaire privé. Charles Borromée fait de son diocèse un modèle d'application de la lettre comme de l'esprit du concile[9].

Fondateur des archives centrales du Vatican, Pie IV ne se distingue pas par son mécénat en faveur des lettres[5]. En revanche, il s'intéresse à l'urbanisme de Rome, faisant édifier le casino du Belvédère, ajouter des fortifications au château Saint-Ange ou encore étendre la muraille léonine.

Il meurt le 9 décembre 1565 de la fièvre romaine (ou fièvre des marais) (**en**) une forme particulièrement mortelle de la [malaria](#)[10]. Inhumé d'abord à la basilique Saint-Pierre, il est ensuite transféré à Sainte-Marie-des-Anges, dessinée sous son pontificat par Michel-Ange[4].

PIE V

Antonio Ghislieri, en religion **Michele Ghislieri**, né le 17 janvier 1504 à Bosco Marengo dans

le Piémont et mort le 1er mai 1572 à Rome, est le 225^e évêque de Rome et donc pape de l'Église catholique, de 1566 à 1572^[1], sous le nom de **Pie V** (en latin *Pius V*, en italien *Pio V*).

Prêtre dominicain au service de la curie romaine et créé cardinal en 1557, il est surtout connu pour avoir fait appliquer dans l'Église catholique les réformes décidées par le concile de Trente. Canonisé en 1712, il est liturgiquement commémoré le 30 avril.

JEUNESSE ET DEBUTS

Né dans une famille de paysans aisés, il entre chez les dominicains à l'âge de 14 ans et est ordonné prêtre en 1528. Il enseigne la philosophie et la théologie pendant 16 ans au sein de son ordre religieux, et devient maître des novices.

En 1546, il entre au Saint-Office. Son activité à Côme et Bergame attire l'attention du cardinal Carafa, futur Paul IV, qui le nomme commissaire général de l'Inquisition à Rome en 1551. En 1556, Paul IV le nomme évêque de Sutri et inquisiteur de la foi à Milan et en Lombardie, alors possession espagnole.

En 1557, il est créé cardinal au titre de *Santa Maria sopra Minerva* créé à cette occasion par Paul IV et est fait grand inquisiteur en 1558 par le même pape.

En 1559, il est transféré au diocèse de Mondovì. Il y mène une intense activité pastorale. Il lutte contre Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, pour maintenir les privilèges de l'Église et protège les Barnabites, de fondation récente (1553).

Au Sacré Collège, il s'oppose vigoureusement, en vain, au successeur de Paul IV, mort en 1559, le pape Pie IV, qui entend y admettre le fils du grand-duc de Toscane, Ferdinand de Médicis, âgé d'à peine treize ans, ainsi qu'à l'empereur Maximilien II, qui, influencé par les idées luthériennes, veut autoriser le mariage des prêtres. Il tombe en disgrâce.

Pendant le concile de Trente, il reste fidèle au clan Carafa.

PAPE

À la mort de Pie IV, il est élu pape le 7 janvier 1566^[1] et couronné le 19. Le conclave a duré dix-huit jours.

L'austérité de vie du nouveau pape, religieux dominicain^[2] contraste avec le tempérament jouisseur de plusieurs de ses prédécesseurs notamment Alexandre VI, Jules II, Léon X, et Pie IV. Refusant de porter de luxueuses étoffes, il tient à conserver son habit blanc de Dominicain (qu'adopteront ses successeurs).

Dès son élection, il s'emploie à réduire le luxe et la dissipation à la cour pontificale. Sa première cible est la collection de statues gréco-romaines du Belvédère, qu'il considère comme des idoles. Les statues sont cachées au public et les plus sensuelles transférées au Capitole.

Il décrète des peines qui « sanctionnaient la profanation du dimanche et des jours de fête, punissaient le concubinage ou le blasphème. Dès la première année de son pontificat, il posa la première pierre du Palais de l'Inquisition qui remplacerait celui que le peuple avait démoli au lendemain de la mort de Paul IV ».

En 1566, Pie V fait réviser le procès institué par son prédécesseur, le pape Pie IV, contre la famille de Paul IV, la famille Carafa, dont plusieurs membres avaient été exécutés, les autres exilés ou frappés d'interdit. La sentence, estimée injuste, fut cassée et les Carafa furent réintégrés dans leurs titres et honneurs. Enfin, Pie V créa cardinal Antonio Carafa, l'un des neveux bannis de Paul IV, en 1568.

De salute gregis

Le 1er novembre 1567, Pie V publie la Bulle *De salute gregis Dominici* interdisant formellement et pour toujours les courses de taureaux, et décrétant la peine d'excommunication immédiate contre

tout catholique qui les autorise et y participe, ordonnant également le refus d'une sépulture religieuse aux catholiques qui pourraient mourir des suites d'une participation à quelque spectacle taurin que ce soit. Face aux réticences de Philippe II d'Espagne, son successeur le Pape Grégoire XIII revient sur cette décision en 1575.

« Pour Nous donc, considérant que ces spectacles où taureaux et bêtes sauvages sont poursuivis dans l'arène ou sur la place publique sont contraires à la piété et à la charité chrétiennes, et désireux d'abolir ces sanglants et honteux spectacles dignes des démons et non des hommes et d'assurer avec l'aide divine, dans la mesure du possible, le salut des âmes : à tous et à chacun des princes chrétiens, revêtus de n'importe quelle dignité aussi bien ecclésiastique que profane, même impériale ou royale, quels que soient leurs titres ou quelles que soient la communauté ou république auxquelles ils appartiennent, Nous défendons et Nous interdisons, en vertu de la présente constitution à jamais valable, sous peine d'excommunication ou d'anathème encourus *ipso facto*, de permettre qu'aient lieu dans leurs provinces, cités, terres, châteaux forts et localités, des spectacles de ce genre où l'on donne la chasse à des taureaux et à d'autres bêtes sauvages. Nous interdisons également aux soldats et aux autres personnes de se mesurer, à pied ou à cheval, dans ce genre de spectacle, avec les taureaux et les bêtes sauvages. »

Extrait de *de salute gregis Dominici*, bulle de Pie V du 1er novembre 1567[3].

Réformes

Il entreprend également de réformer la Curie romaine. Il modifie la *daterie*, chargée de la concession des bénéfices ecclésiastiques, et la Pénitencerie apostolique. En 1569, il met fin à la controverse sur la primauté de construction des deux basiliques du Latran et du Vatican en accordant ce titre à l'église du Latran.

Pour favoriser l'unité du monde catholique, il étend à toute l'Église latine l'usage d'un rite liturgique unique par la bulle *Quo primum* (1570). C'est la réforme voulue par le concile de Trente achevé en 1563[4]. Par cette décision, il ne crée pas un nouveau rite ; il rend obligatoire la célébration des sacrements selon le rite en usage à Rome depuis fort longtemps. Auparavant, dans la même ligne réformatrice du concile de Trente, Pie V avait fait rédiger le *Catéchisme romain* — promulgué en 1566 — et le bréviaire (1568). La messe tridentine est promulguée en 1570. Ces documents majeurs feront autorité jusqu'aux réformes liturgiques de Vatican II en 1965. Il crée également en 1571 la congrégation de l'Index, dont la mission est de veiller à l'orthodoxie et au niveau moral des publications. Il réaffirme la primauté du pape face au pouvoir civil par la bulle *In Cœna Domini*.

Décidé à en finir avec l'anglicanisme, il excommunie Élisabeth Ire d'Angleterre en 1570 par la bulle *Regnans in Excelsis*[6]. Il surveille de près la politique religieuse des princes européens catholiques, notamment Maximilien II du Saint-Empire, proche des protestants et disposé à leur faire des concessions. Il met en garde la reine de France, Catherine de Médicis, contre l'entourage huguenot de son fils Charles IX et soutient le duc d'Albe dans sa répression dans les Pays-Bas espagnols.

Il publie une *Constitution contre les Juifs* et les expulse de ses États, sauf de Rome, d'Ancône et du Comtat Venaissin par la bulle *Hebraeorum gens*[7].

À l'extérieur, Pie V s'efforce d'unir la Chrétienté contre les Turcs. La première année de son règne, il proclame un jubilé pour implorer de Dieu la victoire. Dans cette même optique, il soutient l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et les chrétiens de Hongrie. Cette entreprise va lui sourire : la Sainte Ligue qu'il a formée avec l'Espagne et la république de Venise remporte le 7 octobre 1571 la victoire navale de Lépante. Si la victoire peut être imputée à la supériorité technique écrasante de la flotte de Don Juan d'Autriche sur celle des Turcs, le pape l'attribue également à la dévotion au rosaire : ainsi la tradition catholique attribue la victoire de Lépante à la Vierge Marie, d'autant que le pape Pie V, connu pour sa piété mariale, avait appelé à un rosaire universel pour obtenir la victoire et qu'il en eut surnaturellement connaissance avant que la nouvelle ne fut

parvenue à Rome. L'anniversaire de la bataille fut inscrit sous le nom de Notre Dame du Rosaire dans le calendrier liturgique romain ; par conséquent, il dédie le premier dimanche du mois d'octobre à la fête du rosaire, et ajoute « secours des chrétiens » à la litanie de Notre-Dame de Lorette. La victoire est fêtée dans les rues de Rome à la manière d'un triomphe antique.

Pie V meurt le 1er mai 1572[1] de la maladie de la pierre. Ses réformes ont engagé définitivement l'Église catholique sur la voie d'un redressement moral et de l'expansion missionnaire.

Le pape Pie V est béatifié par Clément X en 1672, le jour du centième anniversaire de sa mort, et canonisé par Clément XI le 4 août 1712. Sa commémoration liturgique est fixée au 30 avril d'après le Martyrologe romain[8].

GREGOIRE XIII

Grégoire XIII est le 226^e pape de l'Église catholique, élu le 13 mai 1572 et mort à Rome le 10 avril 1585. Né à Bologne le 7 janvier 1502, Ugo Boncompagni est d'abord un juriste ecclésiastique ayant mené sa carrière dans la Curie romaine. Évêque en 1558, il devient proche collaborateur du pape Pie V, qui apprécie son esprit méthodique, à la fois prudent et précis, et qui le crée cardinal. Élu pape, le cardinal Ugo Boncompagni succède à Pie V et choisit le nom pontifical de Grégoire XIII (en latin *Gregorius XIII*)[1].

BIOGRAPHIE

Après des études de droit canonique et civil à l'université de Bologne, il entre à la Curie romaine en 1539. Paul III lui donne les postes d'abrégiateur de la Chancellerie apostolique et de référendaire du Tribunal suprême de la Signature apostolique. En 1545, il participe comme juriste au concile de Trente.

En 1558, il est nommé évêque, et doit être ordonné prêtre auparavant. En 1566, il est nommé secrétaire des brefs pontificaux. Enfin, en 1572, il est élu pape à la mort de Pie V. Le conclave qui l'élit au trône pontifical est exceptionnellement bref : il ne dura qu'une journée.

Il eut un fils, Giacomo Boncompagni, avec sa maîtresse de Carpi, Maddalena Fulchini. Il se trouvait dans cette ville pour participer au Concile de Trente pendant la période où il y avait été transféré. Il fut légitimé le 5 juillet 1548 et confié aux Jésuites pour parfaire son éducation. Une descendance en ligne masculine (et féminine) issue de son mariage avec Costanza Sforza subsiste toujours actuellement.

OEUVRE COMME PAPE

Grégoire XIII est surtout connu dans l'histoire comme le réformateur du calendrier par la bulle *Inter gravissimas*, en 1582, rattrapant les dix jours de retard pris par rapport au Soleil[2] et modifiant, pour l'avenir, les modalités des années bissextiles. Il décréta également officiellement que les années commenceraient le 1er janvier, ce qui était déjà le cas dans quelques pays comme la France ou l'Allemagne.

Il se distingue aussi par ses nombreuses fondations de séminaires, estimant que la formation d'un clergé de qualité est la meilleure arme contre l'expansion du protestantisme. Il fonde ainsi le Collège allemand, le Collège grec, le Collège maronite ou encore le Collège des Néophytes (réservé aux Juifs et Musulmans nouvellement convertis). Il envoya une mission jésuite dans l'Empire ottoman en 1583 qui fondèrent le lycée Saint-Benoît, institution phare de l'enseignement catholique au Levant. Il donne un bâtiment au Collège romain (*Collegium romanum*), tenu par les jésuites qui en témoignage de gratitude le renommèrent « Université grégorienne ». Par la lettre apostolique *Quanto fructuosius* il confirme à nouveau la Compagnie de Jésus et ses Constitutions comme ordre religieux.

Par la bulle *In supereminenti* du 5 décembre 1572, il créa dans le duché de Bar aux frontières de l'Allemagne protestante, l'université de Pont-à-Mousson également entre les mains des Jésuites.

L'année de son élection, il fait chanter un *Te Deum* et graver une médaille après le massacre de la Saint-Barthélemy, survenu dans la nuit du 23 au 24 août 1572[3]. Mais c'était sans connaître la réalité des événements. En effet, on lui avait simplement dit que la famille royale de France avait échappé à un attentat. Néanmoins, lorsqu'on découvrit les massacres, il modifia sa position[4].

Il autorise les inquisiteurs à procéder librement contre certains cas d'hérésie, condamne plusieurs pratiques des Juifs et interdit de nouveau le Talmud par le *motu proprio Antiqua Judæorum improbitas* de l'année 1581. Il confirme par la bulle *Alias piæ memoriæ* de la même année l'interdiction aux médecins juifs et « infidèles » de guérir les chrétiens (qui a été ordonnée par Paul IV dans la bulle *Cum nimis absurdum*) mais recommande l'application de cette règle dans toutes les terres chrétiennes.

Dans l'affaire Simon de Trente où un enfant dont le meurtre en 1475 avait été imputé à des Juifs en tant que « crime rituel », il reconnaît Simon comme un martyr et visite son sanctuaire.

Au palais du Vatican, il ordonne plusieurs travaux. Il commande aux peintres Lorenzo Sabatini et Federico Zuccari d'achever la décoration de la chapelle Pauline, entamé par Michel-Ange trente ans auparavant. En 1580-1583, il fait réaliser la galerie des cartes géographiques[5], ornée de quarante cartes topographiques des régions italiennes et des territoires de l'Église d'après des cartons d'Ignazio Danti. Il fait aussi peindre, par Giovanni Antonio da Varese, la mappemonde de la *Terza Loggia*.

SIXTE V

Felice Peretti, né le 13 décembre 1521 à Grottammare (province d'Ascoli Piceno) et mort le 27 août 1590 à Rome, devient le 227^e pape de l'Église catholique le 24 avril 1585[1] sous le nom de Sixte V (dit Sixte Quint ; en latin *Sixtus Quintus* ou *Systus Quintus*, en italien *Sisto Quinto*).

BIOGRAPHIE

Felice Piergentile naquit à Grottammare, petit village de pêcheurs du sud des Marches, alors dans la juridiction de Fermo[2]. Originaire de Montalto, son père Francesco Piergentile (dit Peretto di Montalto) s'était réfugié à Grottammare pour échapper aux raids du Duc d'Urbino. À l'âge de 9 ans, Felice entre chez les franciscains conventuels de San Francesco delle Fratte à Montalto, ville d'origine de sa famille et à laquelle il restera lié pour le reste de sa vie (tout au long de sa carrière cardinale, il aimait être appelé "Cardinal Montalto").

Il y suit une carrière de prédicateur jusqu'à son entrée dans l'Inquisition, d'abord à Venise (de 1557 à 1560) puis en Espagne, où il appartient à la suite du légat pontifical Boncompagni, futur Grégoire XIII. En 1566, il est nommé vicaire général de son ordre. Il prend ensuite des responsabilités pastorales en devenant évêque de Sant'Agata de' Goti puis de Fermo. Entretemps, le 5 mai 1570 il est créé cardinal avec le titre de S. Girolamo dei Schiavoni.

Le 24 avril 1585, après la mort de Grégoire XIII, il est élu pape. Il choisit le nom de Sixte V en hommage à Sixte IV, autre pape franciscain. Peu de temps auparavant, le conclave avait déjà élu un représentant d'un ordre mendiant en la personne de Pie V, dominicain. La tendance était donc à un retour des grandes forces du bas Moyen Âge au détriment de celles apparues durant la Réforme catholique, comme les jésuites. Parallèlement, le pape couvre de faveurs son neveu Alessandro, cardinal à l'âge de 15 ans seulement.

Le pontificat de Sixte Quint accélère l'évolution des États pontificaux vers la forme de l'État moderne. Cette évolution est probablement consciente : le pape possède dans sa bibliothèque un exemplaire du *Prince* de Machiavel. Sixte V s'efforce d'abord d'assurer la sécurité de ses États en édictant des mesures plus sévères envers les bandits. Il lutte contre les pouvoirs féodaux locaux, mène une politique dynamique de travaux publics et d'emploi : l'assainissement des marais pontins est aussi un moyen de fournir du travail aux nombreux mendiants. Il agrandit la Bibliothèque vaticane et fait bâtir la chapelle sixtine de la *Basilica di Santa Maria Maggiore* par Domenico Fontana. Il réorganise la Curie romaine, créant par la bulle *Immensa*

æterni Dei des congrégations permanentes. Il presse l'impression d'une édition de la Vulgate demandée par le concile de Trente et préparée par ses prédécesseurs. Très décriée par la critique comme pleine de défauts, cette Vulgate sixtine était restée proche du texte médiéval « universitaire » notamment parce qu'elle suit de près la version *in folio* de la Bible éditée par Robert Estienne en 1538 et 1546. Sous presse l'année même de sa mort, en 1590, cette édition fut aussitôt supprimée et remplacée en 1592 sous le pontificat de Clément VIII par la Vulgate sixto-clémentine restée dans l'usage catholique jusqu'à la promulgation de la version dite *néo-vulgate*, publiée par le Saint-Siège à la suite du concile Vatican II.

Fontaine de Rome

À ces travaux d'embellissements succédèrent la construction de la fontaine du Quirinal, la Fontana dell'Acqua Felice, et l'hôpital de la rue Julia.

L'ancien mont Quirinal (Monte Cavallo) manquait d'eau : Sixte dépense alors soixante mille écus romains pour amener l'eau de la source, appelée de son nom de baptême, *Felice* (Son nom de baptême est Felice Peretti), sur la place Sainte-Suzanne. Prise au col delle Pantanelle, près du village de la Colonna, qui est à quatorze milles de Rome, elle est destinée à alimenter les quartiers du Quirinal, du Monte Pincio et du Capitole. Au bout de dix-huit mois de travail, l'eau de cette source arrivait à Rome.

Avant que Domenico Fontana, architecte attiré de Sixte V, n'élève le monument dont les trois arcades doivent couvrir les statues de Moïse faisant jaillir l'eau du rocher, Aaron et Gédéon, le bassin de pierre de taille où elle s'épanche ne porta que cette inscription : « À Sixte Quint, souverain pontife, né dans la province de la Marche, a fait conduire cette eau à gauche de la voie Prénestine, depuis le champ Colonna jusqu'à ce réservoir par un canal de vingt-deux milles de long, et il a voulu qu'elle s'appelât comme il s'appelait avant d'être pape. »

Continuant ensuite, son œuvre de restauration des monuments, Sixte Quint fait mettre la statue de bronze de saint Pierre sur la colonne Trajane, et celle de saint Paul sur la colonne de Marc-Aurèle. Les deux chevaux et les colosses de marbre attribués, par erreur, à Praxitèle et à Phidias, sont restaurés et posés sur un autre piédestal[3].

Aménagements de Rome

Vers la même époque, Rome se trouve envahie par une armée d'ouvriers, livrée au marteau, et couverte de démolitions et de pierres. Des rues sont ouvertes qui totalisent plus de 10 km[4]. Sur les places de Latran et du Quirinal, de magnifiques palais s'élèvent désormais. La chapelle de la Crèche et le tombeau de Pie V décorent Sainte-Marie Majeure : on achève la loge ou galerie peinte de Saint-Jean, d'où le pape donne la bénédiction.

Les travaux d'aménagement réalisés par Sixte V et Fontana dans la région des monts — amener l'eau, faciliter l'accès des églises par des voies naturelles, donner à ces voies des perspectives monumentales — sont volontiers décrits comme le travail d'un urbaniste et on compare volontiers le travail réalisé sur Rome par Sixte V au travail qui sera réalisé par le baron Haussman, à Paris, au XIXe siècle[4].

Le plan de Rome modifié par Sixte V place Sainte-Marie Majeure — au sommet de l'Esquilin, le point le plus haut de Rome — au centre d'une composition qui associe les différents lieux de pèlerinage de Rome. Le plan de Rome créé par Sixte V subsistera pendant trois siècles. On peut voir en Sixte V le créateur de la Rome moderne[4].

De larges rues partent désormais de Sainte-Marie-Majeure et de Sainte-Croix-de-Jérusalem, et, rattachant ces basiliques à la Trinité-des-Monts, à la porte Pia, au palais de Venise, rayonnent dans la vieille ville, y répandant à flots l'air et la lumière. On voit au même moment la bibliothèque du Vatican terminée, et le Vatican lui-même agrandi de façon à former le plus spacieux palais du monde[3].

Le dôme de Saint-Pierre

Sixte Quint se résout à achever la basilique Saint-Pierre. Pie V avait destitué Pirro Ligorio, successeur de Michel-Ange. Vignole se borna jusqu'à sa mort, en 1573, à revêtir de travertin l'extérieur de la basilique, en suivant fidèlement les dessins de Buonarroti. Giacomo della Porta, choisi par Grégoire XIII, commença par la chapelle grégorienne et en orna l'intérieur. Tout le corps du temple, tel que l'avait conçu Michel-Ange, était donc terminé en 1588. Depuis vingt-quatre ans, le tambour de la coupole attendait la voûte qu'il devait porter, construction qui avait jusque-là rebuté tous les papes qui s'étaient succédé. Sixte, qui aimait relever les défis impossibles, adjoignit Domenico Fontana, son architecte favori, à Giacomo della Porta : le dôme fut enfin monté[3].

Avant de placer le cintre, où n'entrèrent pas moins de onze cents poutres, dont cent avaient cinq pieds de diamètre, les deux artistes tracèrent le dessin complet de la coupole, avec toutes ses proportions, dans la vaste basilique Saint-Paul, puis ils se mirent à l'œuvre. Commencé le 15 juillet 1588, poussé jour et nuit par six cents ouvriers, le dôme fut fini en vingt-deux mois. « Le 14 mai 1590, on en plaça la dernière pierre, bénie par le pontife, au bruit de l'artillerie du château Saint-Ange. On avait employé cinq cent mille livres de cordages pour élever les matériaux, trente milliers de livres de fer pour lier la coupole, qui est double, et serrer l'intérieur par deux cercles, un million de livres de plomb pour le revêtement extérieur, et dépensé pour les seules voûtes deux cent mille écus d'or »[3].

URBAIN VII

Giovanni Battista Castagna, né le **4 août 1521** à Rome et mort le **27 septembre 1590** dans la même ville, est le **228^e** évêque de Rome et donc pape de l'Église catholique sous le nom d'**Urbain II** (en latin *Urbanus VII*, en italien *Urbano VII*) du 15 au **27 septembre 1590**. Son pontificat demeure le plus court de l'histoire de la papauté.

BIOGRAPHIE

Élu pape le 15 septembre 1590, comme successeur de Sixte V, Giovanni Battista Castagna règne sous le nom d'Urbain VII pendant seulement douze jours, avant de mourir de la malaria, sans avoir été intronisé. Cela fait de son pontificat le plus court de toute l'histoire de la papauté.

Enterré dans la basilique du Vatican, son corps est transféré à l'église de Santa Maria Sopra Minerva en 1606.

On attribue parfois au court passage pontifical d'Urbain VII l'apparition de la première interdiction de fumer connue au monde. Ainsi, il menaçait d'excommunier quiconque prendrait du tabac dans un édifice religieux[1],[2].

SUCCESSION APOSTOLIQUE

Urbain VII a ordonné les évêques suivants[3] :

- Archevêque Luis Zapata de Cárdenas (**es**), O.F.M. (1571)
- Cardinal Carlo Conti (1585)
- Évêque Giovanni Alberti (**no**) (1586)
- Évêque Cristóbal Senmanat y Robuster (**en**) (1587)

GREGOIRE XIV

Grégoire XIV (en latin *Gregorius XIV*, en italien *Gregorio XIV*), de son nom de baptême **Niccolò Sfondrati**, est né à Somma Lombardo le **11 février 1535** et mort à Rome le **16 octobre 1591**. Il devient le **229^e** pape de l'Église catholique le **5 décembre 1590**.

BIOGRAPHIE

Fils du cardinal Francesco Sfondrati, Niccolò Sfondrati est élu lors du conclave d'octobre 1590. Il choisit le nom de Grégoire XIV et inaugure son règne par un don de 1 000 écus à chacun des 52 cardinaux qui l'ont élu.

Les sollicitations de l'Espagne et du duc de Mayenne l'entraînent à renouveler l'excommunication d'Henri IV, qu'il étend à tous ceux qui le soutiendront (elle a pour effet de rallier au roi bon nombre de catholiques gallicans), et à envoyer des secours aux ligueurs (une troupe dirigée par son neveu). Il publie une bulle demandant aux ecclésiastiques français de « quitter le roi » et une bulle exhortant les seigneurs et les catholiques français à « se ranger parmi les défenseurs de la vraie foi ». Henri IV publie un édit déclarant « nuls et non avenue » la bulle et les monitoires du pape contre les catholiques de son parti ; il s'engage à « maintenir la religion catholique apostolique et romaine », et se déclare disposé à convoquer un « saint et libre concile ». Les deux cardinaux et les huit évêques de France qui soutiennent Henri IV se réunissent à Chartres les 20 et 21 septembre 1591 et déclarent « nulles et dépourvues de toute justice » les bulles du pape. Le Parlement du roi, séant à Tours, fait brûler les bulles par le bourreau, et déclare Grégoire « perturbateur du repos public et complice de l'assassinat d'Henri III puisqu'il l'a approuvé ».

INNOCENT IX

Giovanni Antonio Facchinetti, né à Bologne le **20 juillet 1519** et mort à Rome le **30 décembre 1591**. Il est le **230^e pape**, sous le nom d'**Innocent IX** (en latin *Innocens IX*, en italien *Innocenzo IX*), de l'Église catholique romaine pendant 63 jours du 29 octobre au **30 décembre 1591**.

BIOGRAPHIE

Ancien juriste, issu de l'université de Bologne, il est nommé évêque de Nicastro en 1560. Le pape Pie V l'envoie en 1566 comme nonce apostolique à Venise pour renforcer l'alliance avec les Espagnols contre les Turcs. En 1576, il est transféré patriarche latin de Jérusalem.

Après un court conclave et poussé par les Espagnols, il est élu pape en octobre 1591. Durant ses deux mois de pontificat, il soutient le roi Philippe II d'Espagne dans sa lutte contre Henri IV de France durant la huitième guerre de religion.

Il a laissé divers essais dont l'un qui s'opposait à Machiavel, *Adversus Machiavellem*.

Les notes personnelles du curé de Saint-Germain (département de la Vienne, France) disent : on tient qu'il fut empoisonné.

À Rome, en 1591, pendant le court pontificat du pape Innocent IX (novembre-décembre 1591), hommes et femmes de plus de 14 ans eurent le droit de vote[1].

SUCCESSION APOSTOLIQUE

Innocent IX a ordonné les évêques suivants[2] :

- Évêque Gerolamo Vitale de Buoi (**en**) (1580)
- Évêque Paolo Bellardito (**de**) (1580)
- Cardinal Silvio Savelli (1582)
- Évêque Ignazio Danti, O.P. (1583)
- Évêque Vincenzo Casali (1585)
- Évêque Giulio Cesare Salicini (1591)

CLEMENT VIII

Clément VIII (en latin *Clemens VIII*, en italien *Clemente VIII*), de son nom de baptême Ippolito Aldobrandini, né à Fano le 24 février 1536 et mort à Rome le 3 mars 1605, est le 231^e évêque de Rome et donc pape de l'Église catholique du 30 janvier 1592 au 3 mars 1605.

Homme intelligent, pragmatique et déterminé, il obtient la conversion d'Henri IV, qui met fin en

France aux guerres de Religion. Il favorise la paix en Europe. Il a peu de pitié pour ses adversaires, présidant le procès et l'exécution de Giordano Bruno et mettant en œuvre des mesures strictes à l'encontre des résidents juifs des États papaux.

JEUNESSE ET EDUCATION

Né à Fano dans une famille de la noblesse florentine, Ippolito Aldobrandini étudie le droit sous la direction de son père avocat, Silvestro Aldobrandini. Il fait carrière dans l'Église comme avocat consistorial puis auditeur de la Rote et de la Daterie apostolique.

CARDINAL

Ippolito Aldobrandini est créé cardinal en 1585 par le pape Sixte-Quint. Ce dernier le nomme grand pénitencier en janvier 1586. En 1588, il l'envoie comme légat en Pologne. Il y est assisté du naturaliste Michele Mercati, dont il fera son médecin personnel.

Il prend pour directeur de conscience le réformateur Philippe Neri, son confesseur depuis trente ans. Par sa diplomatie, il s'attache la reconnaissance des Habsbourg en faisant libérer l'archiduc Maximilien III d'Autriche, prétendant au trône de Pologne.

PAPE

Election

En 1591, la mort d'Innocent IX ouvre un conclave qui dure du 10 au **30 janvier 1592**. Une minorité déterminée de cardinaux italiens refuse les injonctions de Philippe II d'Espagne. Le choix du cardinal Aldobrandini apparaît comme le présage d'une politique européenne plus équilibrée et libérale. Le nouvel élu prend le nom de Clément VIII, dépourvu de toute connotation politique.

Pontificat

Clément VIII manifeste une grande capacité de travail et l'intelligence analytique d'un juriste. Homme politique avisé, il souhaite libérer la papauté de la tutelle espagnole.

Dès 1590, une semaine après la mort de Sixte-Quint, la congrégation des cardinaux interrompt la publication de la vulgate qui était à peine sortie de presses. On lui reprochait des corrections trop drastiques et trop personnelles qui pourraient prêter le flanc à la critique des protestants. À la place, son successeur Grégoire XIV donne ordre de préparer une version corrigée qui se révèle à peine meilleure. L'essentiel du texte préparé par Sixte V a été conservé, mais on a rétabli nombre de doublons omis et intégré une grande partie des corrections de la commission Carafa qui avait travaillé à partir de quelques manuscrits des versions grecque et hébraïque^[1]. Le travail fut expédié en 19 jours. La mort de Grégoire XIV et le bref pontificat d'Innocent IX firent que la *vulgate sixto-clémentine* ne fut promulguée qu'après l'élection de Clément VIII. Elle fera autorité dans l'Église catholique jusqu'au concile Vatican II.

En 1595, le Synode de Brest, en Lituanie, rallie à Rome une grande partie du clergé et du peuple ruthènes.

En 1597, Clément VIII fonde la congrégation *de Auxiliis (en)* chargée de régler la controverse théologique qui oppose alors Dominicains et Jésuites quant au rôle respectif de la grâce efficace et du libre arbitre. Le débat semble condamner l'opinion du Jésuite Molina, qui privilégie le libre arbitre. Mais les Jésuites ont acquis une grande influence. Ils mènent des missions d'évangélisation à l'étranger, notamment au Paraguay et en Chine. Leur rôle essentiel incite le pape à la prudence. Il s'abstient de les condamner officiellement. En 1611 puis en 1625, un décret interdit toute discussion sur la question. Toutefois, la publication de commentaires sur Thomas d'Aquin contourne cette prescription.

En 1600, après de longs travaux issus du concile de Trente, il publie un cérémonial éponyme.

Nominations et canonisations

Clément VIII élève au cardinalat Cesare Baronio, Robert Bellarmin, Francisco de Toledo, Arnaud d'Ossat, Jacques Davy du Perron, François de Sourdis et plusieurs autres.

Il fait canoniser :

- Hyacinthe de Cracovie le 17 avril 1594 ;
- Julien de Cuenca (**en**) le 18 octobre 1594 ;
- Raymond de Peñafort en 1601.

Jubilé de 1600

Le 19 mai 1599, la bulle *Annus Domini placabilis* décrète le Jubilé de 1600. Ouverte le 31 décembre 1599, la Porte Sainte est refermée le 13 janvier 1601. Trois millions de pèlerins visitent Rome, dont 200 000 le jour de Pâques 1600.

Mais le 17 février 1600, à l'instigation de Clément VIII, le philosophe Giordano Bruno, convaincu par l'Inquisition romaine d'avoir professé des hérésies et pratiqué la magie noire, est brûlé vif sur le Campo de' Fiori. Pour l'humilier, par cruauté et pour le réduire au silence, on l'attache nu au poteau après lui avoir cloué la langue sur une planchette de bois.

Fermeté mais intolérance

En matière de politique intérieure, Clément VIII se montre aussi ferme que son prédécesseur Sixte V, pape de 1585 à 1590. Il met fin par la force au banditisme qui ravage l'Ombrie et les Marches. Il châtie aussi les désordres de la noblesse romaine. Dès 1592, il condamne à mort plusieurs fauteurs de troubles dont Troio Savelli, descendant d'une illustre famille. Il n'épargna pas non plus la jeune parricide Beatrice Cenci, violée par son père. Stendhal, Alberto Moravia et Percy Bysshe Shelley l'érigeront en héroïne. Sourd à l'opinion populaire, Clément VIII refuse pour l'exemple de lui accorder sa grâce. Dans cette affaire, la convoitise des biens de la famille Cenci au profit des Aldobrandini semble avoir pesé davantage que le scrupule moral.

Clément VIII entend faire régner la plus stricte orthodoxie religieuse. Par son intervention personnelle, deux hommes accusés d'hérésie sont envoyés au bûcher : le meunier Menocchio^[2] en 1599 puis en février 1600, durant l'Année sainte, le philosophe Giordano Bruno (*voir supra* : **Jubilé de 1600**).

Clément VIII prend également des mesures contre les Juifs. Il leur interdit toute activité commerciale dans l'enclave papale d'Avignon. Le 25 février 1593, sa bulle *Cæca et obdurata* (La perfidie aveugle et endurcie des Juifs) renouvelle l'interdiction à eux faite de s'installer en dehors des ghettos de Rome et d'Ancône. En outre, il condamne la littérature talmudique et cabalistique. La bulle *Cum Hebræorum malitia* (*Quand la méchanceté des Juifs*), promulguée le 28 février 1593, accuse ces ouvrages de contenir des blasphèmes contre la foi chrétienne et les livre au feu.

POLITIQUE ETRANGERE

Pacification de la France

L'événement le plus notable du pontificat est la réconciliation d'Henri IV avec l'Église. De longues et habiles négociations, menées par le cardinal Arnaud d'Ossat, permettent de résoudre une situation compliquée. Le 25 novembre 1592, une bulle institue des prières de quarante-heures pour que la France ne bascule pas dans le protestantisme. Henri IV se convertit au catholicisme le 25 juillet 1593. Après un délai destiné à éprouver sa sincérité, Clément VIII passe outre au mécontentement de l'Espagne. À l'automne 1595, il accorde solennellement l'absolution à Henri IV. Il met ainsi fin à la guerre de religion qui a déchiré la France pendant trente ans. Il gagne aussi le soutien d'un allié puissant.

En 1598, il favorise la paix de Vervins. Au terme d'une longue lutte, ce traité instaure une paix définitive entre la France et l'Espagne.

Il négocie aussi la paix entre la France et la Savoie.

Lutte contre les Turcs

Clément VIII fournit à Rodolphe II hommes et argent pour soutenir en Hongrie sa *Longue Guerre* contre les Ottomans.

Avec Henri IV, il envisage une alliance de toutes les puissances chrétiennes contre les Turcs.

Expansion territoriale

Le **27 octobre 1597**, Alphonse II, duc de Ferrare, meurt sans enfant. Clément VIII est résolu à rattacher les possessions de la famille d'Este aux États pontificaux. L'Espagne et l'Empire encouragent César d'Este, un cousin illégitime d'Alphonse II, à résister au pape. Mais Henri IV les dissuade d'intervenir et c'est presque sans coup férir que l'armée de Clément VIII entre à Ferrare.

MORT ET POSTERITE

Clément VIII donne suite aux projets du peintre florentin Lodovico Cigoli, arrivé à Rome en 1604. L'artiste réalise d'importantes commandes pour les basiliques Saint-Pierre et Saint-Paul-hors-les-murs[3].

À la fin de sa vie, Clément VIII souffre de la goutte. La maladie le contraint à s'aliter.

Il meurt à Rome le 3 mars 1605. Il est enterré dans la basilique Saint-Pierre. Le pape Paul V lui fait construire un mausolée dans la chapelle Borghèse de la basilique Sainte-Marie-Majeure, où ses restes seront transférés en 1646.

ANECDOTES

Autorisation du café

Clément VIII aurait autorisé en Occident la consommation du café, considéré alors comme la « boisson sombre de l'Islam » donnée par Satan aux Musulmans pour les consoler de ne pouvoir boire du vin, breuvage sacré du Christ. Après y avoir goûté, il aurait affirmé que « l'arôme du café était chose bien trop agréable pour être l'œuvre du Malin et qu'il serait dommage que les Musulmans en aient l'exclusivité[4] ».

Autorisation des corridas en Espagne

Le 1er novembre 1567, **Pie V** avait promulgué la bulle *De Salute Gregi* qui condamnait sans appel les jeux taurins. Non pas du fait du sort du taureau mais des risques de mort volontaire prise par les hommes (souvent des nobles) dans le ruedo, alors que tous leurs sujets ne peuvent mettre leur vie en danger que pour le roi et l'Église... Les termes de la bulle papale étaient extrêmement clairs : « *En de nombreuses villes et autres lieux, on ne cesse d'organiser des spectacles privés ou publics consistant en courses de taureaux ou d'autres animaux sauvages, destinés à faire exhibition de force et d'audace, courses qui occasionnent fréquemment des accidents mortels, des mutilations et sont un danger pour les âmes.* »

Grégoire XIII décida, le 25 août 1575, de lever l'interdiction pour les laïcs par la bulle *Exponi nobis* ; cependant en avril 1586, Sixte V rappelle, non par une bulle papale mais par le bref *Nuper siquidem* adressé à l'évêque de Salamanque, les sanctions dévolues aux clercs, réagissant aux interprétations larges proposées par l'Université de cette ville. Les sanctions frappant les clercs sont assouplies pour le clergé séculier par le pape Clément VIII dans la bulle papale *Suscepti muneris* le 13 janvier 1596.

LEON XI

Alexandre de Médicis, né à Florence le **2 juin 1535** et mort à Rome le **27 avril 1605**, devient le **232e** pape de l'Église catholique le **1er avril 1605** sous le nom de **Léon XI** (en latin *Leo XI*, en italien *Leone XI*).

BIOGRAPHIE

Alexandre de Médicis naquit dans une ligne cadette de la puissante maison de Médicis, d'Ottaviano (1484-1546) et Francesca née Salviati, fille de Jacopo Salviati, nièce du pape Léon X. Après avoir été ordonné prêtre, il fut nommé par Cosme Ier de Toscane ambassadeur auprès de Pie V. En 1573, il fut consacré évêque, puis archevêque de Florence en 1574, puis fut créé cardinal en 1583.

En 1596, Clément VIII le nomma légat apostolique à Paris. Là, il aida à la réconciliation du huguenot Henri IV de France avec l'Église catholique. En 1598, il vient signer la paix de Vervins et fait halte en la maison forte de Chanaz, où il reçoit le duc de Savoie Charles-Emmanuel Ier[1]. Conciliant les intérêts de la papauté et de la maison Médicis, il ratifie l'abjuration d'Henri IV, obtient la publication des décrets du concile de Trente par les parlements et le retour des jésuites expulsés, et encourage — peut-être à l'insu du pape — le projet de mariage d'Henri IV avec Marie de Médicis dont il est un cousin éloigné. En 1599, une fois le risque d'un mariage du roi avec sa favorite Gabrielle d'Estrées écarté par la mort de cette dernière, il participe à l'annulation par le pape du mariage d'Henri et de Marguerite de Valois[2].

Au conclave de 1605, il apparut d'emblée comme un candidat. Philippe III d'Espagne fit connaître son mécontentement, mais Henri IV apporta un soutien financier de 300 000 écus à la cause de son parent par alliance. Le parti italien, mené par le cardinal Aldobrandini, finit par joindre le parti français, et le cardinal Alexandre de Médicis fut élu. Peu de temps après son couronnement, Léon XI tomba malade et mourut le 27 avril 1605, après un pontificat de 27 jours.

PAUL V

Camille Borghèse (it. : *Camillo Borghese*), né le **17 septembre 1550** à Rome et mort le **28 janvier 1621** à Rome, devient le **233e** pape de l'Église catholique le **16 mai 1605** sous le nom de **Paul V** (en latin *Paulus V*, en italien *Paolo V*).

BIOGRAPHIE

Descendant d'une grande famille de Sienne, Camillo Borghese suit des études de droit canonique à l'université de Pérouse, puis à l'université de Bologne. Il entre ensuite dans la Curie romaine. En 1596, Clément VIII le nomme cardinal. Il est élevé au titre de cardinal-prêtre de San Crisogono en 1602.

À la mort de Léon XI, il est élu pape en 1605. Son pontificat est marqué par une application stricte du droit canonique. Ainsi, il renvoie les évêques dans leurs diocèses, en application des décrets du concile de Trente. Il s'efforce de maintenir le régime des exemptions ecclésiastiques, ce qui lui vaut des conflits avec de nombreux États italiens, en particulier la république de Venise : en 1605, il excommunie le doge, le Sénat et les autres institutions vénitiennes. Le 17 avril 1606, la cité est frappée d'interdit. Cet interdit passera dans l'histoire sous le nom d'interdit vénitien et sera maintenu plus d'un an.

En 1608, souhaitant enrichir les jardins du Vatican, il envoie le médecin anatomiste et botaniste Jean Faber (*Johannes Faber*) à Naples pour recueillir des plantes rares[1],[2].

Il fait appel aux nations européennes pour faire cesser les persécutions des chrétiens en Extrême-Orient. En novembre 1615, il accueille la première délégation japonaise dirigée par Tsunenaga Hasekura, vassal de Date Masamune. Le pape accepte d'envoyer des missionnaires au Japon, mais dans le même temps, le Japon entre dans une période isolationniste et le Shogun Tokugawa Ieyasu adopte une politique très dure envers les missionnaires et les Japonais chrétiens. Cette situation mène plus tard à la béatification de 26 martyrs crucifiés en 1597 au Japon.

Tout en étant favorable aux recherches astronomiques, il laissa condamner les travaux de Copernic en 1616.

Il reste célèbre pour avoir achevé la basilique Saint-Pierre de Rome. La frise surplombant la loge des bénédictions porte l'inscription suivante : « *IN HONOREM PRINCIPIS*

APOST(OLORVM) PAVLVS V [quintvs] BVRGHESIVS ROMANVS PONT(IFEX) MAX(IMVS) AN(NO) M D C XII [millesimo sexcentesimo dvodecimo] PONT(IFICATVS) VII [septimo] (HOC FACERE CURAVIT), c'est-à-dire : Paul V Borghese, souverain pontife romain, (fit faire ceci) en l'année 1612, septième de son pontificat, en l'honneur du prince des apôtres ».

Le 31 janvier 1612, il fonde les archives secrètes du Vatican.

En 1618, il crée l'Ordre des Chevaliers de Jésus et Marie, ouvert à chaque citoyen à condition qu'il entretienne un homme à cheval au service de l'Église. Cet ordre a été supprimé.

Le pape Paul V meurt au Vatican le 28 janvier 1621, à l'âge de 70 ans.

L'expression de *Gens perversa* lui est attribuée dans la prophétie de saint Malachie.

GREGOIRE XV

Alessandro Ludovisi, né le 9 janvier 1554 à Bologne et décédé le 8 juillet 1623 à Rome, est le 234^e évêque de Rome et pape de l'Église catholique.

Élu le 9 février 1621, il prend le nom de **Grégoire XV** (en latin *Gregorius XV*, en italien *Gregorio XV*) en hommage à Grégoire XIII qui l'avait introduit aux affaires ecclésiastiques. Son pontificat qui dure à peine 30 mois n'en demeure pas moins fécond et décisif pour l'organisation interne de l'Église catholique.

UN PAPE DE TRANSITION

Alessandro Ludovisi est élu à l'âge de 66 ans et est déjà très malade.

Ancien élève du Collegio romano des Jésuites, homme instruit, prudent et discret, cet archevêque de Bologne depuis 1612, témoigna une vive reconnaissance à l'égard de ses anciens formateurs. En 1622, il canonisa Ignace de Loyola et François Xavier (avec Thérèse d'Avila, Philippe Néri et Isidore le Laboureur).

En 1616, il intervint en tant que nonce dans la guerre de succession de Montferrat pour faire respecter le traité d'Asti, signé un an plus tôt, pour rapprocher les deux parties.

PONTIFICAT

Grégoire XV prit pour collaborateur son jeune neveu Ludovico Ludovisi (1595-1632) qu'il fit cardinal et secrétaire d'État. Celui-ci révéla aussitôt des dons de diplomate et d'organisateur, réglant un différend délicat entre la France de Richelieu et l'Espagne des Habsbourg au sujet de la Valteline.

Le pape améliora aussi le processus des élections pontificales et créa la congrégation pour la propagation de la Foi (*Sacra congregatio de propaganda fide*) par la bulle *Inscrutabili divinae providentiae* le 22 juin 1622. Cette institution constituait le point d'orgue des réformes du Concile de Trente en assurant le suivi des réformes tridentines. L'oncle et le neveu Ludovisi assurèrent le retour de la Bohême et la Moravie hussites à la foi de l'Église catholique.

En soutenant financièrement et politiquement la ligue des princes catholiques fondée par le duc de Bavière Maximilien Ier, il permit à l'empereur Ferdinand II de reconquérir le Palatinat. En remerciement, l'empereur fit don au Saint-Siège de la bibliothèque palatine, la plus riche d'Europe. En 1622, il accorda aux ressortissants Lorrains demeurant à Rome d'une église nationale qui prit le nom de Saint Nicolas des Lorrains.

Enfin, par la bulle du 20 octobre 1622, le pape érigea l'évêché de Paris qui était suffragant de l'Archevêché de Sens, en archevêché, en raison du rôle politique de la ville où résidait le roi et sa cour, également siège d'une cour de justice dont le ressort était étendu. Il lui donna comme suffragants les évêchés de Blois, Chartres, Orléans et Meaux. L'archevêché de Paris valait 200 000 livres de revenu, et était taxé en cour de Rome de 4 283 florins^[1].

Il conféra à l'évêque de Luçon, Armand du Plessis de Richelieu, encore protégé par la reine-mère

Marie de Médicis, le chapeau de cardinal.

LE MECENAT

Le pape et son cardinal-neveu entamèrent de grands travaux qui ne purent être achevés durant ce bref pontificat : l'église Saint-Ignace confiée aux Jésuites (alors église de l'Université grégorienne), la Villa Ludovisi avec ses magnifiques jardins sur les pentes du Monte Pincio, et le Palais Montecitorio, dû au génie du Bernin, siège actuel de la chambre des députés italienne.

Le pontificat de Grégoire XV s'acheva le 8 juillet 1623 en pleine canicule. Il fut inhumé dans l'église Saint-Ignace. Le conclave qui se réunit à sa mort fut décimé par la malaria.

BULLES

le 22 juin 1622 : «Inscrutabili divinae providentiae»

•le 4 novembre 1622 : Pourvoit Jean Nicolas de Garnier, abbé de l'Abbaye Notre-Dame de Valsaintes[2].

URBAIN VIII

Maffeo Barberini, né le **5 avril 1568** à Florence et mort le **29 juillet 1644** à Rome, est le **235^e** évêque de Rome et donc **pape** de l'Église catholique qu'il gouverne de 1623 à 1644 sous le nom d'**Urbain VIII** (en latin *Urbanus VIII*, en italien *Urbano VIII*).

JEUNESSE ET CARRIERE CURIALE

Son père Antonio Barberini, gentilhomme florentin, meurt quand Maffeo n'a que trois ans et sa mère, Camilla Barbadoro, l'emmène très jeune à Rome où il est confié à la garde de son oncle, Francesco Barberini, protonotaire apostolique. Il est éduqué au Collège romain, institution d'enseignement tenue par les Jésuites, avant de suivre des études de droit à l'université de Pise, d'où il sort avec le titre de docteur en droit.

En 1589, après son doctorat, il entre à la Curie romaine comme référendaire au Tribunal suprême de la Signature apostolique. En 1592, le pape Clément VIII le nomme gouverneur de Fano, puis protonotaire apostolique.

En 1601, il est nommé légat apostolique pour présenter à Henri IV les félicitations pontificales pour la naissance du futur Louis XIII. Le 20 octobre 1604, il revient à Paris en tant que nonce apostolique et archevêque *in partibus* de Nazareth (**de**) ; dans cette position il devient très influent auprès d'Henri IV. Le 11 septembre 1606, Paul V le crée cardinal-prêtre, attaché à l'église S. Pietro in Montorio, qu'il échange contre celle de Saint-Onuphre-du-Janicule le 5 septembre 1610. De 1608 à 1617, il prend des responsabilités pastorales à Spolète où il réunit un synode, achève le séminaire, et construit deux autres séminaires diocésains, à Spello et Visso ; il revient ensuite à la Curie comme préfet de la Signature apostolique.

LE PONTIFICAT

Le **19 juillet 1623**, cinquante-cinq cardinaux entrèrent en conclave pour donner un successeur à Grégoire XV ; le conclave fut décimé par l'épidémie de malaria mais le **6 août**, le cardinal Maffeo Barberini reçut cinquante voix et prit le nom d'Urbain VIII.

En raison des fièvres qui sévissaient toujours à Rome, il fut obligé de reporter son intronisation au 29 septembre.

On raconte qu'avant de s'autoriser à revêtir la tenue pontificale, il se prosterna devant l'autel, priant Dieu de le faire mourir si son pontificat ne devait pas se faire pour le bien de l'Église.

Il commença son pontificat en officialisant le jour même de son élection les bulles de canonisation de Philippe Néri, Ignace de Loyola, François Xavier, qui avaient été canonisés par Grégoire XV, et fut témoin d'une lévitation de Joseph de Cupertino.

Lui-même canonisa :

- Élisabeth de Portugal, le 25 mai 1625 ;
- André Corsini, le 22 avril 1629.

Il béatifia :

- Marguerite de Lorraine-Vaudémont, duchesse d'Alençon († 1521) ;
- Jacques de la Marche, franciscain observant, le 12 août 1624 ;
- François Borgia, jésuite, le 23 novembre 1624 ;
- Sérapion d'Alger, mercédaire, le 23 mars 1625 ;
- André Avellin, le 10 juin 1625 ;
- Félix de Cantalice, minorite, le 1er octobre 1625 ;
- Marie-Madeleine de Pazzi, le 8 mai 1626 ;
- Gaétan de Thiene, le fondateur des théatins, le 8 octobre 1629 ;
- Jean de Dieu, le 21 septembre 1630, et
- Josaphat Koncévitch, le 16 mai, 1643.

Il réserva au Saint-Siège les béatifications de saints et, dans une bulle du 30 octobre 1625, mit en place un procès préalable (*super non cultu*) à toute **béatification** ou canonisation. Tout saint potentiel qui aurait connu une vénération populaire publique ou privée précédant le jugement du Saint-Siège se verrait refuser la béatification et la canonisation[1]. L'Église catholique romaine demande toujours un respect des ordonnances de Urbain VIII lors de la canonisation des saints[2].

Il interdit qu'on représentât avec l'auréole de sainteté des personnes n'ayant pas été canonisées ou béatifiées, et qu'on plaçât devant leur sépulture des lampes, des tables, etc. On ne devait pas non plus imprimer les miracles ou les révélations qu'on leur attribuait.

Une bulle ultérieure, du 13 septembre 1642, réduisit à trente-quatre le nombre de jours de fête d'obligation en dehors du dimanche. Il introduisit dans le bréviaire de nombreux nouveaux offices. Il composa la totalité de l'office propre de sainte Élisabeth et écrivit les hymnes pour les fêtes de saint Martin, saint Herménégilde, et sainte Élisabeth de Portugal. Un livre de poèmes, qu'il avait écrits avant de devenir pape, fut publié pendant son pontificat avec le titre : *Maphei Cardinalis poemata Barberini* (Rome, 1637). C'est en 1625 qu'il refuse la reconnaissance de la Société de Bretagne comme Congrégation. En 1629, il nomma un comité pour la réforme du bréviaire, en approuva les corrections, le 19 septembre 1631, et les intégra à l'édition officielle du bréviaire romain, publiée l'année suivante.

En 1627, il donna sa forme définitive à la célèbre bulle *In Cæna Domini*. C'est par un bref pontifical en date du 8 novembre 1627 adressé au Cardinal Pierre de Bérulle et à son nonce en France, Bernardino Spada, qu'il ordonne le rattachement de la Société de Bretagne à la Congrégation de Saint-Maur[3]. Cette même année 1627, il fonda le *Collegium Urbanum*, destiné à former les futurs missionnaires.

En 1634, il enjoignit à tous les évêques exerçant des fonctions, cardinaux compris, de respecter la résidence dans leur évêché ordonnée par le concile de Trente. Au cours de son pontificat eut lieu le deuxième procès de Galilée et sa condamnation par l'Inquisition romaine. Le 6 mars 1642, il publia la bulle *In eminenti* qui condamnait l'*Augustinus* de Jansénius. Il favorisa également les missions, et créa de nombreux diocèses dans les pays en voie d'évangélisation.

Il fut également le dernier pape à étendre les États pontificaux.

L'affaire Galilée

Du 23 septembre 1632 au 22 juin 1633 se déroule le procès de Galilée, au terme duquel l'Inquisition obtient la condamnation et l'abjuration du savant florentin.

La thèse (discutée) de Pietro Redondi mérite d'être brièvement présentée ici.

Dans le contexte de la Contre-Réforme et de lutte contre le protestantisme, sur fond de guerre de Trente Ans (précisément à un moment où les forces protestantes de Gustave II Adolphe de Suède vont de victoire en victoire), Urbain VIII est attaqué et gravement mis en cause en plein consistoire le 8 mars 1632. Une coterie de prélats pro-espagnols conduits par le cardinal Borgia lui reproche sa mollesse envers les hérétiques. Les Barberini sont en très grande difficulté.

Par ailleurs, de très graves accusations sur les conséquences théologiques implicites des thèses galiléennes sont dénoncées de longue date au Saint-Office par des jésuites. Elles reposent sur un point central du dogme catholique tel que l'a défini la treizième session du concile de Trente : la transsubstantiation lors de l'Eucharistie[4].

Si l'accusation était prouvée, l'amitié, de notoriété publique, qui lie le pape florentin à l'astronome (c'est le premier qui a commandité et donc financé l'étude du second) pourrait compromettre définitivement le Souverain pontife. La publication du *Dialogo* de Galilée aurait été l'occasion, plus que la cause, du fameux procès. Le procès de Galilée n'aurait donc été qu'un subterfuge : condamner le savant pour des griefs mineurs (héliocentrisme, non-respect de l'interdit de Copernic prononcé en 1616 par le cardinal Bellarmine) pour lui éviter l'emprisonnement. De plus, en sacrifiant Galilée, le pape se serait sauvé lui-même.

Toujours ami du savant, et compte tenu de l'abjuration de Galilée, il adoucit d'ailleurs immédiatement ses conditions de détention, en commuant sa peine en assignation à résidence.

Une autre thèse défendue par Francesco Beretta est que l'on aurait reproché à Galilée d'avoir utilisé au profit de la thèse héliocentrique l'argument de la toute-puissance divine, qu'Urbain VIII avait demandé d'insérer dans le *Dialogue sur les deux grands systèmes du monde*[5].

Le 31 octobre 1992, lors de la conclusion des travaux de la commission d'étude de la controverse ptoléméo-copernicienne, Jean-Paul II a reconnu les erreurs de l'Église dans l'affaire Galilée. Dans son discours, il mentionne les erreurs commises par la plupart des théologiens de l'époque, mais il ne mentionne pas la responsabilité personnelle d'Urbain VIII (voir repentance de l'Église).

Un pape bâtisseur

Urbain VIII a également été un grand bâtisseur. Admirateur du Bernin, il lui demande d'achever le palais Barberini commencé par Carlo Maderno et Francesco Borromini. Il lui commande également le célèbre baldaquin surplombant l'autel pontifical de la basilique Saint-Pierre (1633). Le bronze nécessaire à sa construction est arraché au revêtement des poutres du portique du Panthéon, d'où le sarcasme romain : *Quod non fecerunt barbari, fecerunt Barberini* (« ce que n'ont pas fait les barbares, les Barberini l'ont fait »)[6].

En 1626, il inaugure la nouvelle basilique. Il fait également fortifier le château Saint-Ange et transforme Civitavecchia en port militaire.

Important mécène, il soutient des artistes. Il avait rencontré Pierre de Cortone, au palais Sacchetti, alors qu'il n'était que le cardinal Mafeo Barberini, et est devenu son protecteur. Il lui obtint sa première grande commande, le cycle de décors à fresque de l'église Santa Bibiana à Rome (1624-1626), dont la façade a été réalisé par le Bernin. Il encouragea également les peintres Nicolas Poussin ou Claude Lorrain à qui il commanda entre autres, en 1637, deux pendants[7] conservés dans la collection Northumberland et dont des répétitions autographes sont conservées au Louvre. C'est lui aussi qui, en 1635, nomme Athanasius Kircher au Collège romain.

Le sens de la famille

Le pontificat d'Urbain VIII se caractérise par un usage assez courant à l'époque, mais poussé à un rare degré sous le pape Barberini : le népotisme, qui fut peut-être son plus grand défaut.

Trois jours après son sacre, il nomma cardinal son neveu Francesco Barberini, et en 1627 il le fit bibliothécaire du Vatican ; et en 1632 vice-chancelier. Francesco toutefois n'abusa pas de son pouvoir. Il construisit le grand palais Barberini et fonda la célèbre bibliothèque Barberini qui fut acquise par le pape Léon XIII en 1902 et fait partie de la Bibliothèque du Vatican.

Un autre neveu d'Urbain, Antonio Barberini le Jeune, fut sacré cardinal en 1627, devint camerlingue en 1638, puis commandant en chef des troupes pontificales. Il était légat à Avignon et à Urbino en 1633 ; à Bologne, à Ferrare et en Romagne en 1641.

Antonio, le frère d'Urbain, qui était capucin, reçut en 1625 le diocèse de Senigaglia, fut créé cardinal en 1628, et plus tard nommé grand pénitencier et bibliothécaire du Vatican. Un troisième neveu, Taddeo Barberini, fut fait prince de Palestrina et préfet de Rome.

On imagine difficilement toutes les richesses que la famille Barberini a pu accumuler grâce au népotisme d'Urbain VIII. Enfin, tourmenté de scrupules au sujet de ce népotisme, Urbain VIII nomma deux fois une commission spéciale de théologiens pour étudier si ses neveux pouvaient légitimement conserver leurs possessions, mais à chaque fois, la commission se prononça en leur faveur. Dans la deuxième commission siégeaient le Cardinal Lugo et le Père Lupis.

Abusant de leur crédit, les Barberini voulurent enlever au duc de Parme, Édouard Farnèse, les duchés de Castro et de Ronciglione, et firent déclarer la guerre à ce prince par le pape ; après d'inutiles efforts, ils furent obligés de renoncer à leur projet. Ils se rendirent si odieux par leurs exactions, qu'à la mort d'Urbain VIII, en 1644, ils furent forcés de quitter l'Italie. Dans l'ensemble, la famille Barberini a amassé de grandes richesses sous le pontificat d'Urbain VIII, mais elle connaîtra quelques déboires sous les papes suivants, et se réfugiera en France.

SUCCESSION APOSTOLIQUE

Urbain VIII a ordonné les évêques suivants^[9] :

- Évêque Orazio Spannocchi (1609)
- Archevêque Flaithrí Ó Maolchonaire **(en)**, O.F.M. (1609)
- Évêque Antonio Diaz **(it)** (1616)
- Évêque Lorenzo Castrucci (1617)
- Évêque Giovanni Battista Stella (1619)
- Cardinal Cosimo de Torres (1621)
- Évêque Giovanni Mascardi **(en)** (1621)
- Archevêque Ercole Rangoni **(en)** (1622)

INNOCENT X

Giovanni Battista Pamphili, né à Rome le 6 mai 1574 et mort dans la même ville le 7 janvier 1655, est le 236^e évêque de Rome et donc pape de l'Église catholique qu'il gouverne de 1644 à 1655, sous le nom d'**Innocent X** (en latin *Innocentius X*, en italien *Innocenzo X*).

Innocent X est connu pour ses talents politiques : pendant son règne, le Saint-Siège a considérablement augmenté son pouvoir temporel. Il a également été impliqué dans la guerre civile anglaise, les conflits en France et les hostilités avec les États italiens. En théologie, il est l'auteur de la bulle condamnant le jansénisme^[1].

BIOGRAPHIE

Né dans la grande famille patricienne des Pamphili par son père et Cancellieri par sa mère, Flaminia Cancellieri del Buffalo de Pistoia, il fit des études de droit canon au 'Collegio romano' des Jésuites de Rome. Il entra aussitôt à la curie romaine, où Clément VIII le nomma auditeur de la rote romaine. Grégoire XV l'employa ensuite comme nonce apostolique. Enfin, Urbain VIII le promut patriarche latin d'Antioche. Il fut créé cardinal *in pectore* lors du consistoire du 30 août 1627. Sa nomination fut publiée le 19 novembre 1629 et il reçut le 12 août 1630 la barrette

de cardinal-prêtre avec le titre de Saint-Eusèbe.

Il fut élu pape le 15 septembre 1644, à la mort d'Urbain VIII, le lendemain de la fête liturgique de l'exaltation de la Sainte-Croix, malgré l'opposition du clan français, qui refusait tout candidat pro-espagnol. Mazarin est arrivé trop tard pour empêcher sa victoire. Il prend le nom d'Innocent X en mémoire d'Innocent VIII qui avait protégé l'établissement des Pamphili à Rome, il est couronné le 4 octobre. Très vite sa belle-sœur, Olimpia Maidalchini, veuve de son frère aîné, va prendre sur lui un irrésistible ascendant dont vont se gausser pendant toute la durée du règne les gazettes françaises et l'Église réformée. Ambitieuse, avide et intrigante, elle remplit d'elle-même chaque espace de la vie politique et sociale de Rome en devançant le personnage le plus important de la curie. De cette position, elle manœuvra à souhait les faits et les personnes en provoquant de nombreux incidents et en causant plus d'une déception au pape qui la protégea toujours.

Innocent X poursuivit les cardinaux Francesco et Antonio Barberini, neveux de son prédécesseur Urbain VIII, pour leurs malversations financières. Ceux-ci se réfugièrent en France. En 1646, il fulmina une bulle ordonnant aux cardinaux ayant quitté les États pontificaux sans sa permission d'y retourner sous six mois, faute de perdre leurs bénéfices, voire leur barrette. Le Parlement de Paris annula la bulle, et Mazarin dut menacer de faire donner ses troupes sur les États pontificaux pour faire plier Innocent X.

Il dénonça par le bref apostolique *Zelo domus Dei* (26 novembre 1648) les clauses religieuses du traité de Westphalie qui, un mois plus tôt, avait mis fin à la guerre de Trente Ans. À cette époque, le général de l'armée papale est le duc de Bouillon[2].

Il condamna les cinq propositions tirées de l'*Augustinus* de Jansenius par la bulle *Cum occasione* (31 mars 1653).

Innocent X fit construire neuf prisons, dont les Carceri Nuove à Rome, avec des critères caractérisés par une humanité peu commune pour l'époque. Il écrivit au tsar Alexis Ier de Russie en plaidant la cause des serfs et de la glèbe et en demandant leur affranchissement.

De 1644 à 1653, il transforme complètement la villa Pamphili à Rome, en confiant les travaux aux architectes Alessandro Algardi et Giovanni Francesco Grimaldi.

Il meurt le 7 janvier 1655. Olimpia en profita pour rafler tout ce qu'elle pouvait dans les appartements pontificaux. On raconte que sa dépouille resta abandonnée pendant trois jours sans que personne se charge de l'enterrement. Ce sera finalement son neveu Camillo qui fera ériger un monument[3].

SUCCESSION APOSTOLIQUE

Innocent X a ordonné les évêques suivants[4] :

- Cardinal Cesare Monti (1630)
- Évêque Antonio Brunachio (1632)
- Évêque Alessandro Gallo **(en)** (1632)
- Évêque Ottavio Branciforte **(it)** (1633)
- Archevêque Luigi Leonardo Mocenigo (1633)
- Évêque Pietro Filippi **(en)** (1633)
- Évêque Giacinto Cordella (1635)
- Évêque Piotr Parczewski **(en)** (1636)
- Cardinal Orazio Giustiniani, C.O. (1640)
- Cardinal Francesco Peretti di Montalto (1650)

REPRESENTATIONS SPICITURALES

Son portrait par Diego Vélasquez est peint en 1650. Ce tableau, visible à la galerie Doria-Pamphilj à Rome, a inspiré plusieurs œuvres de Francis Bacon, dont l'*Étude d'après le portrait du*

pape Innocent X par Velázquez, bien qu'il n'ait jamais vu l'original et qu'il ait, sur le tard, émis de fortes réticences sur leur qualité[5].

ALEXANDRE VII

Fabio Chigi, né à Sienne (Italie) le 13 février 1599 et décédé à Rome le 22 mai 1667, est élu évêque de Rome le 7 avril 1655. Il est donc pape et souverain des États pontificaux: sous le nom d'**Alexandre VII** il gouvernera l'Église catholique de cette date à son décès en 1667[1]. Vice-légat à Ferrare, puis nonce apostolique à Cologne et créé cardinal le 19 février 1652 par le pape Innocent X. Il fut élu à l'unanimité 237^e évêque de Rome et pape.

Il commence sa carrière comme Légat apostolique et occupe divers postes diplomatiques au Saint-Siège. Il est ordonné prêtre en 1634 et devient évêque du diocèse de Nardò-Gallipoli en 1635. Il est transféré en 1652 et devient évêque du diocèse d'Imola. Le pape Innocent X le nomme secrétaire d'État en 1651.

Au début de sa papauté, Alexandre, qui est considéré comme un antinépotiste au moment de son élection, vit simplement ; plus tard, cependant, il procure des emplois à ses proches, qui gagnent en influence dans son administration. Cette dernière œuvre pour soutenir les Jésuites. Les relations de son administration avec la France sont tendues en raison de ses frictions avec les diplomates français.

Alexandre s'intéresse à l'architecture et soutient divers projets urbains à Rome. Il compose également de la poésie. Ses écrits théologiques comprennent des discussions sur l'héliocentrisme et l'Immaculée Conception.

DE SA NAISSANCE A SON ELECTION (1599-1655)

Jeunesse

Né à Sienne, il est membre de l'illustre famille bien connue de banquiers toscans des Chigi et petit-neveu du pape Paul V (1605-1621)[2]. Il naît du comte Flavio Chigi Ardenghesca et de Laura Marsigli, septième de onze enfants. Son père est un descendant d'Agostino Chigi et neveu du pape Paul V. Fabio reçoit une excellente éducation d'un tuteur privé, sous la supervision de sa mère. Puis il étudie à l'université de Sienne, où il obtient trois diplômes (en *In utroque jure*, en philosophie et en théologie)[3], obtenant une vaste connaissance qui va de la littérature à la philosophie, de l'histoire locale à l'architecture. Dès son plus jeune âge, il montre des dons religieux et littéraires marqués, étant décrit comme austère et zélé dans la foi. Après avoir obtenu son diplôme en 1626, il s'installe à Rome, où il commence sa carrière à la curie romaine (décembre 1626).

À Rome, Fabio Chigi fait la connaissance de certains des meilleurs intellectuels de l'époque, dont Celso Cittadini et Giovanni Battista Borghese (vers 1554/55-1609). Il fréquente l'académie des Lyncéens, celle des Vertueux et l'Accademia degli Umoristi, ainsi que des personnalités telles qu'Agostino Mascardi et Giovanni Ciampoli[3].

Famille

Le frère aîné de Fabio, Mario, épouse Bérénice, la fille de Tiberio della Ciala, engendrant quatre enfants, dont deux survivent : Agnes et Flavio. Flavio Chigi est créé cardinal par son oncle le 9 avril 1657. Son frère, Augusto Chigi (1595-1651), épouse Olimpia della Ciaia (1614-1640) et perpétue la lignée familiale en tant que parents d'Agostino Chigi, prince Farnèse. La sœur de Fabio, Onorata Mignanelli, épouse Firmano Bichi ; leur fils Antonio est nommé évêque de Montalcino (1652-1656) puis d'Osimo (1656-1659). Il est nommé cardinal in pectore par son oncle le 9 avril 1657 ; la nomination est rendue publique le 10 novembre 1659[4]. Un autre de ses neveux est Giovanni Bichi, qu'il nomme amiral de la Marine pontificale[5].

Diplomate du pape

Il commence sa carrière diplomatique en 1629, envoyé par Urbain VIII comme légat apostolique

adjoint de Giulio Cesare Sacchetti à Ferrare, puis, sur les recommandations de deux cardinaux, il est nommé inquisiteur de Malte[6],[7] du 23 avril 1634 au 13 avril 1639.

En décembre 1634, il est ordonné prêtre. Il est nommé *Referendarius utriusque signaturae*, ce qui fait de lui un prélat et lui donne le droit d'exercer devant les tribunaux romains.

Nommé évêque du diocèse de Nardò-Gallipoli, dans le sud de l'Italie, il est consacré le 1er juillet 1635[8] par Miguel Juan Balaguer Camarasa, évêque de Malte[9]. Il reste dans le diocèse jusqu'au 11 juin 1639, date à laquelle il est nommé Nonce apostolique à Cologne. Il y soutient la condamnation par Urbain VIII du livre hérétique *Augustinus* de Cornelius Jansen, évêque d'Ypres, dans la bulle papale *In eminenti* de 1642[10].

Chigi représente le Saint-Siège dans les négociations de paix entre les puissances impliquées dans la guerre de Trente Ans, qui conduit aux traités de Westphalie. Devant les monarques européens, il exprime ouvertement ses propres opinions contraires aux modalités du traité et refuse de le signer, comme contraire aux intérêts de l'Église[3] : l'évêque Chigi (et d'autres délégués catholiques) refuse de délibérer avec des personnes que l'Église catholique considère comme des hérétiques. Des négociations ont donc eu lieu dans deux villes, Osnabrück et Münster en Westphalie, avec des intermédiaires faisant la navette entre les délégués protestants et catholiques. Chigi, bien sûr, proteste au nom de la papauté, lorsque les traités sont finalement achevés[11],[12]. Le pape Innocent lui-même déclare que la paix « est nulle, non avenue, invalide, injuste, maudite, réprouvée, inepte, vide de sens et d'effet pour toujours »[13]. La Paix met fin à la guerre de Trente Ans (1618-1648) et établit l'équilibre du pouvoir européen qui durera jusqu'aux guerres de la Révolution française (1789).

Le 13 mai 1652, il est transféré à l'évêché d'Imola[8].

Secrétaire d'État et cardinal

Le pape Innocent X (1644-1655) rappelle Chigi à Rome. En décembre 1651, il le nomme secrétaire d'État[14],[15]. Il est créé cardinal par Innocent X lors du consistoire du 19 février 1652, et le 12 mars reçoit le titre de Cardinal-Prêtre de l'église Santa Maria del Popolo[16].

Conclave de 1655

Fabio Chigi est élu pape au palais du Vatican le 7 avril 1655 à la mort d'Innocent X, le 1er janvier 1655, après quatre-vingts jours de conclave, prenant le nom d'Alexandre VII[17], et est consacré le 18 avril par le cardinal Giangiacomo Teodoro Trivulzio.

Le conclave s'ouvre le 18 janvier ; 64 cardinaux prennent part au dernier vote. D'une durée de plus de trois mois, c'est le plus long conclave des cent dernières années. Les cardinaux forment quatre groupes : un dirigé par Francesco Barberini (1597-1679), puis les deux groupes traditionnels, espagnol dirigé par Carlo de' Medici, doyen du Collège des cardinaux, et français, dirigé par Rinaldo d'Este (cardinal), et enfin un groupe de cardinaux indépendants, c'est-à-dire sans lien avec aucun monarque, dirigé par Decio Azzolino (1623-1689).

Dans un premier temps, le parti espagnol l'emporte, car il est plus nombreux et plus actif, composé de cardinaux appartenant à des familles puissantes (comme celles de la maison de Médicis, de la famille Colonna, de la famille Carafa, de la famille Capponi, de la famille Trivulzio). L'Espagne et la France s'affrontent sur la nomination de Giulio Cesare Sacchetti : voulue par les Français, elle est bloquée par les Espagnols, qui opposent leur veto. L'impasse entre les deux puissances dure plusieurs semaines, jusqu'à ce que le groupe de cardinaux indépendants se range du côté de Fabio Chigi, ce qui est décisif pour son élection.

Le nouveau pape prend probablement le nom de règne d'Alexandre à l'instigation du cardinal Barberini (décisive pour son élection), qui a suggéré qu'il s'inspire du pape Alexandre III (1159-1181).

Références chronologiques

1626-1627 : référent du Tribunal de la Signature Apostolique ;

- 1627-1632 : vice-légat à Ferrare ;
- 1634 : inquisiteur et visiteur apostolique à Malte ;
- 8 janvier 1635 - 11 juin 1639 : évêque de Nardò (dans le Salento) ;
- 11 juin 1639 - octobre 1651 : il est nonce apostolique à Cologne (Saint-Empire) ;
- octobre 1651 - 7 avril 1655 : Cardinal Secrétaire d'État ;
- 19 février 1652 : il est créé cardinal-prêtre ;
- 12 mars 1652 : prend le titre cardinalice de Santa Maria del Popolo ;
- 13 mai 1652 - 7 avril 1655 : il est chef du diocèse d'Imola avec le titre personnel d'archevêque ;
- 7 avril 1655 : élection du pontife romain.

PONTIFICAT

Relations avec les institutions ecclésiales

Décisions ecclésiastiques générales

Immédiatement après son élection, le 14 mai 1655, Alexandre VII annonce une année sainte pour un gouvernement sage (constitution apostolique *Unigenitus*). Un second jubilé est proclamé le 21 juillet 1656 pour invoquer le secours divin (constitution *E suprema*) ; un troisième, avec les mêmes intentions, est annoncé le 26 février 1663[18].

Le conclave croit qu'il est fortement opposé au népotisme qui a été une caractéristique des papes précédents. Au cours de la première année de son règne, Alexandre VII vit simplement et interdit même à ses proches de se rendre à Rome. L'une des premières décisions du nouveau pontife est d'abolir les privilèges des familles des papes eux-mêmes. Mais au consistoire du 24 avril 1656, il annonce que son frère et ses neveux viendront l'assister à Rome. Son neveu, le cardinal Flavio Chigi assume la fonction de cardinal-neveu. L'administration est confiée en grande partie à ses proches, et le népotisme devient aussi profondément enraciné qu'il ne l'a jamais été dans la papauté baroque : il attribue aux Chigi de Sienne les charges civiles et ecclésiastiques les mieux payées,[Par exemple ?] ainsi que les palais princiers et les domaines appropriés[réf. nécessaire]. Le cardinal Flavio Chigi commence à travailler sur la Villa Chigi-Versaglia à Formello en 1664[19].

En 1655, il attribue le *Magister Sacri Palatii*, le grade d'auditeur de la rote romaine, au prélat qui a pour mission de retirer des livres les parties qui ne sont pas conformes à la doctrine catholique.

Avec la constitution *Cum inter coeteras* (15 juin 1659), le pontife institue le Collège des référendums de la Signature. L'office référendaire de la Signature constitue, à partir de cette époque, le premier échelon de la prélature d'où l'on gravit les échelons supérieurs[20].

En 1662, Alexandre VII établit qu'avant d'être nommés, les vicaires devaient subir un examen tenu en présence de trois examinateurs (prélats supérieurs). Il institue également l'obligation d'un diplôme en droit civil et en droit canonique pour accéder à la prélature.

Curie romaine

Le 26 octobre 1655, le pontife abolit le collège des **sous-diacres** et acolytes apostoliques (ou *ceroferrarii*) qui servaient le pape lors des messes solennelles et dont les **offices** pouvaient être vendus, les remplaçant par des membres de la rote romaine, qui détiennent l'ancien titre d'« Aumôniers du pape »[21].

Le groupe des aumôniers domestiques du pontife est scindé : des aumôniers secrets et des aumôniers communs sont créés[22].

Le 8 août 1661, le pontife abolit le Titre cardinalice de Santa Maria Nuova et le transféra à la nouvelle église Santa Maria della Scala (fondée le 14 janvier 1664). Il supprime également le titre de Santa Maria in Portico Octaviae, dont l'église est en ruines, et le transfère à Santa Maria in

Portico (créée le 26 juin 1662).

Ordres et instituts religieux

Il réforme les constitutions de l'ordre cistercien (bref apostolique *In suprema*, 19 avril 1666), mettant fin aux querelles qui traînaient depuis des décennies et qui ont divisé l'Ordre. Le pontife unifie la discipline, à l'exception de l'attribution d'une certaine autonomie à l'ordre cistercien de la Stricte Observance[23].

Il déplace le siège du chapitre général des clercs réguliers de Saint-Paul de Milan à Rome.

Il reconstitue la congrégation des écoles pieuses des clercs réguliers de la Mère de Dieu pour les écoles pies (bref apostolique *Dudum* du 24 janvier 1656).

Il confirme les privilèges accordés par son prédécesseur Alexandre VI (1492-1503) à l'ordre canonial régulier du Saint-Sépulcre.

Approbatons

Le **22 octobre 1655**, le pontife approuve les votes de la congrégation de la Mission fondée par Vincent de Paul. En 1666, il approuve les vœux solennels des religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, fondées en 1634 Marie de La Ferre. Le **2 janvier 1666**, il reconnaît les Eudistes (' *Congregatio Iesu et Mariae*), fondée par le prêtre français Jean Eudes.

Suppressions

En 1656, il supprime l'ordre des Pères Crucifères en raison de l'assouplissement de leurs coutumes.

Relations avec les Églises orientales

En 1661, Alexandre **VII** adresse une lettre au Chah de l'empire perse Abbas II et au patriarche de Babylone des Chaldéens Shimoun XII, assurant l'aide de l'évêque de l'archidiocèse d'Ispahan en faveur des catholiques chaldéens sujets du monarque perse.

Missions

Alexandre **VII** nomme les prêtres français François Pallu et Pierre Lambert de La Motte vicaires apostoliques respectivement du Tonkin (**29 juillet 1658**) et de la Cochinchine (**17 août 1658**), leur confiant la tâche d'évangéliser le Viêt Nam d'aujourd'hui. Le **11 août 1664**, le Saint-Siège approuve la fondation à Paris d'un séminaire pour la formation des missionnaires destinés à l'Extrême-Orient. C'est le noyau naissant des missions étrangères de Paris. Le pontife approuve l'envoi d'une mission de frères de l'ordre du Carmel en Syrie.

Décisions sur les questions doctrinales

Jésuites et jansénisme

Alexandre VII favorise la Compagnie de Jésus. Lorsque les Vénitiens appellent à l'aide en Crète contre l'Empire ottoman, le Pape obtient en retour une promesse que les Jésuites seront autorisés à revenir sur le territoire vénitien, d'où ils ont été expulsés en 1606. Il soutient les Jésuites dans leur lutte contre le Jansénisme, dont il a vigoureusement soutenu la condamnation en tant que conseiller du pape Innocent X. Il réitère la condamnation du jansénisme, dans la continuité de ses prédécesseurs Urbain VIII (Bulle pontificale *In eminenti*) et Innocent X (bulle *Cum occasione*). Les jansénistes français professent que les propositions condamnées en 1653 ne se trouvaient pas en fait dans *Augustinus*, écrit par Cornelius Jansen. Alexandre VII confirme qu'ils l'étaient par la bulle *Ad Sanctam Beati Petri Sedem* (16 octobre 1656) déclarant que cinq propositions extraites par un groupe de théologiens de la Sorbonne des travaux de Jansen, concernant principalement la grâce et la nature déchue de l'homme, sont hérétiques, y compris la proposition selon laquelle dire « que le Christ est mort ou a versé son sang pour tous les hommes » serait une erreur semi-pélagienne. Il envoie en France son fameux « Formulaire d'Alexandre VII », qui doit être signé par tout le clergé comme moyen de détecter et d'extirper le jansénisme qui enflamme l'opinion publique, conduisant à

la défense de celui-ci par Blaise Pascal. Il met *Les Provinciales* de Pascal à l'Index librorum prohibitorum. Par la suite, l'assemblée générale du clergé français, avec l'approbation du pape et du roi Louis XIV, en lutte contre les jansénistes et décidé à casser leurs résistances[24], approuve le formulaire de soumission, mais la décision n'a pas les effets escomptés : neuf ans après la première bulle, le pontife intervient à nouveau, avec les *Regiminis Apostolici* (15 février 1665), il ordonne au clergé français de reconnaître la sentence. Le 18 janvier 1667, le pontife dénonce cinq évêques qui ne se sont pas conformés à la condamnation papale.

Gallicanisme

Il cherche à contenir l'expansion du protestantisme en Italie et en Angleterre. En 1665, avec la Bulle *Cum ad aures*, le pontife condamne les orientations gallicanes de la Sorbonne et du parlement de Paris[3].

Immaculée conception

La constitution apostolique d'Alexandre VII, *Sollicitudo omnium ecclesiarum* (8 décembre 1661) [25], renouvelle les décrets de Sixte IV, Paul V et Grégoire XV, déjà favorables à la reconnaissance de l'Immaculée Conception comme dogme de la foi[3], énonçant la doctrine de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie en des termes presque identiques à ceux utilisés par le pape Pie IX lorsqu'il publie sa définition de l'infailibilité *Ineffabilis Deus*. Pie IX cite la bulle d'Alexandre VII dans sa note 11. Les dominicains, de leur côté, font remarquer au pontife que l'immaculée conception était déjà une acquisition de tout le christianisme, une tradition qui durait depuis des siècles sans qu'il soit besoin d'une proclamation officielle comme dogme.

Décisions en matière liturgique

Répondant à une demande des missionnaires jésuites travaillant en Chine, Alexandre VII approuve leur œuvre (décret du 23 mars 1656). Avec la bulle *Super Cathedram Principis Apostolorum* (9 septembre 1659), il dispense pendant sept ans le clergé chinois de lire en latin une partie de la Liturgie des Heures, qui est remplacée par une traduction chinoise (texte en ligne [archive]).

Répondant à une demande de l'ordre cistercien sur la règle de l'abstinence alimentaire, le pontife confirme la décision de son prédécesseur Sixte IV (1471-1484) selon laquelle l'abstinence de viande n'est pas un élément essentiel de la règle monastique (novembre 1657). Cependant, la controverse continue les années suivantes, jusqu'à ce que le 26 janvier 1662, le pontife convoque l'ordre cistercien à Rome. En 1666, il l'autorise à consommer de la viande trois fois par semaine[26].

En 1660, Alexandre VII interdit la publication du *Liber Diurnus Romanorum Pontificum*, recueil d'actes pontificaux rédigé à la Chancellerie de la Curie romaine du Ve au XIe siècle. En 1661, le pontife interdit la traduction du missel romain en français.

Décisions en matière de morale

Au cours du XVIIe siècle, une controverse doctrinale se développe au sujet de la Théologie morale catholique[27]. Deux courants s'affrontent : l'un est défini « probabiliste » tandis que l'autre est qualifié de « rigoriste ». La persistance de cet antagonisme rend nécessaire l'intervention du Saint-Siège. Le 24 septembre 1665, le pontife autorise un décret du Saint-Office dans lequel 45 propositions sont déclarées contraires à la morale catholique (sans toutefois en mentionner les auteurs)[28]. Parmi eux, la no 14 est condamnée en vertu qu'un simple acte de contrition ne suffit pas pour gagner l' indulgence plénière. Le pontife confirme que la confession est obligatoire, même si les fidèles ne sont coupables que de péchés véniels.

L'année suivante, une nouvelle liste de 17 propositions contenant des erreurs sur des questions morales est publiée (18 mars 1666)[29].

Une autre déclaration, publiée le 6 mai 1667, clarifie la distinction entre l'acte de contrition parfait (c'est-à-dire le vrai repentance) et l'attrition ou la contrition imparfaite (c'est-à-dire déterminée par la peur du châtement). L'attrition seule n'est pas suffisante pour l'absolution sacramentelle.

Dispositions à propos des Juifs

Alexandre VII promulgue quatre actes publics (dont des bulles et des constitutions apostoliques) concernant les Juifs convertis[30] : *Verbi aeterni* (1657) qui précise l'application du « droit de gazagà » aux chrétiens néophytes ; *Ad ea per quae Christi* (1658), expressément consacré au « droit de gazagà », ou aux restrictions imposées aux Juifs vivant dans le ghetto ; *Ad apostolicae dignitatis* (1662), qui ratifie le concordat entre le collège des néophytes et le Collegium Germanicum et Hungaricum ; *Illius, ici éclairant* (1663), sur les privilèges accordés aux néophytes de parents juifs.

Projets urbains et architecturaux

Lorsqu'Alexandre Chigi devient Alexandre VII, l'ancien négociateur malheureux de la paix de Westphalie est persuadé qu'il faut effacer ce revers diplomatique par un faste romain accru : Rome doit éclipser toutes les capitales européennes. La nouvelle Rome, égalant ou surpassant celle des Césars, exaltera par sa splendeur le siège de Pierre comme elle immortalisera les Chigi[31].

Un certain nombre de pontifes sont réputés pour leur planification urbaine dans la ville de Rome comme Jules II et Sixte V, mais les nombreuses interventions urbaines d'Alexandre VII démontrent une planification cohérente et une vision architecturale qui visent à la glorification et à l'embellissement de la ville, ancienne et moderne, sacrée et profane, devant être régies par l'ordre et le décorum[32],[33].

Alexandre VII encourage l'architecture et les arts en général, devenant l'un des papes les plus actifs dans la rénovation de la ville de Rome. Il est responsable de nombreuses œuvres de style baroque de la Ville éternelle. Outre Le Bernin, Alexandre VII est le client des œuvres de Pierre de Cortone, Claude Gellée, Carlo Maratta, Giovanni Francesco Grimaldi et Pierre Mignard. Il nomma l'abbé Ferdinando Ughelli patron des arts.

Au cœur de l'urbanisme d'Alexandre se trouve l'idée du *teatro* ou théâtre urbain[34] par lequel ses interventions urbaines deviennent les grands décors ou les pièces maîtresses appropriés à la dignité de Rome et du chef de l'Église catholique. Bien que les échelles soient très différentes, la petite église Sainte-Marie de la Paix et sa place sont autant un théâtre que l'imposante colonnade monumentale que forme la place Saint-Pierre devant la basilique Saint-Pierre. Il fait construire les deux églises au débouché du Trident : comme le fait remarquer Richard Krautheimer, la ville est désormais dotée d'un somptueux frontispice entre le Pincio et Saint-Pierre[35].

Les divers projets urbains et architecturaux réalisés sous le règne d'Alexandre sont représentés dans des gravures de Giovanni Battista Falda dont le premier volume est publié en 1665. Les volumes sont publiés par Giovanni Giacomo de Rossi sous le titre *Il Nuovo Teatro delle fabbriche et edificij in prospettiva di Roma moderna sotto il felice pontificato di NS Alexandre VII*. Une publication rivale documentant ces projets est publiée par le cousin de Rossi, Giovanni Battista de Rossi, qui emploie le jeune dessinateur architectural flamand Lieven Cruyl, dont dix sont publiés en 1666 sous le titre *Prospectus Locorum Urbis Romae Insignium*.

Son architecte préféré est le sculpteur et architecte Le Bernin[36], mais il donne également des commandes architecturales au peintre et architecte Pierre de Cortone. Des trois principaux architectes du haut baroque romain, seul Francesco Borromini s'en sort moins bien sous son pontificat, peut-être parce qu'Alexandre pense que les formes architecturales de Borromini sont volontaires, mais aussi que Borromini peut être notoirement difficile. Néanmoins, les emblèmes héraldiques de la famille d'Alexandre, des monts ou des montagnes avec des étoiles et des feuilles de chêne, ornent l'église Sant'Ivo alla Sapienza[37] et de nombreuses autres œuvres de son règne.

A l'intérieur de la basilique Saint-Pierre, le pontife fait réaliser : une composition qui enferme et protège la chaire de saint Pierre ; une nouvelle « chaise » pour abriter la Sedia gestatoria, un trône mobile considéré comme le symbole de la succession apostolique. Le Bernin est chargé des travaux. La chaise, en bronze, est placée dans la niche au centre du chœur de Saint-Pierre[38].

Alexandre VII s'intéresse personnellement à ses projets urbains et architecturaux et les note dans ses journaux[39]. Il encourage aussi l'architecture, et l'amélioration générale de Rome, où les maisons sont rasées pour redresser et élargir les rues et où il a l'occasion d'être un grand mécène du Bernin : les décorations de l'Église Santa Maria del Popolo, les églises titulaires de plusieurs cardinaux Chigi, la Scala Regia, la chaire de saint Pierre dans la basilique vaticane, l'église Sant'Andrea al Quirinale. Il parraine notamment la construction par le Bernin de la belle colonnade de la place de la basilique Saint-Pierre[40]. Ses projets à Rome comprennent : l'église et la place Sainte-Marie de la Paix ; la Via del Corso (Rome), la piazza Colonna et les bâtiments associés ; les embellissements intérieurs du palais du Vatican et de la basilique Saint-Pierre ; ; une partie du palais du Quirinal ; l'arsenal de Civitavecchia[41] ; l'obélisque et l'éléphant de la place de la Minerve ; le palais Chigi[42].

Alexandre VII fait démolir l'arc de triomphe romain qui ferme la piazza della Rotonda et qui est délabré[43].

Il est le premier pontife à séjourner régulièrement, une fois au printemps et une fois en automne, au palais des papes de Castel Gandolfo[44].

En 1661, lorsqu'Ariccia passe de la domination des Savelli sous celle des Chigi, Alexandre entreprend une importante restauration du village, faisant appel à la précieuse collaboration du Bernin et de son jeune assistant Carlo Fontana. Le projet de restauration du bâtiment et la création de la collégiale Santa Maria Assunta sont particulièrement intéressants.

Relations avec les monarques européens

Saint Empire romain germanique

Léopold Ier de Habsbourg devient empereur pendant le pontificat d'Alexandre **VII**, montant sur le trône en 1658. Léopold **Ier** mène une guerre contre l'Empire ottoman par laquelle il stoppe l'expansion des Turcs en Europe.

Malte

Avant d'être élu pontife, Chigi a été inquisiteur sur l'île de Malte où il résidait au Palais de l'Inquisiteur à Il-Birgu (alias Città Vittoriosa). Malte est alors sous le contrôle des Hospitaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

Suède

La conversion de Christine (reine de Suède) (1632-1654) au catholicisme eut lieu sous son règne. Après son abdication, il accueille avec faste Christine de Suède en **décembre 1655** qui résidera désormais à Rome. La reine est confirmée dans son baptême par le Pape, en qui elle trouve un généreux ami et bienfaiteur, le jour de Noël 1655. Le peintre, moine bénédictin, Juan Andres Ricci dans l'entourage du pape depuis 1662, consacre une nouvelle écriture architecturale à la reine de Suède, avant de s'installer au monastère de Montecassino. Cependant Christine est une présence encombrante, qui pèse lourdement, à cause des besoins de sa cour, sur les finances papales, et qui embarrasse l'Église par la liberté de sa conduite[24].

France

En politique étrangère, les instincts d'Alexandre VII ne sont pas aussi humanistes ni aussi réussis. La France le considère comme un pape « espagnol » et entretient des relations détachées avec le Saint-Siège. Le pontificat d'Alexandre VII est assombri par des frictions continues avec le cardinal Jules Mazarin, conseiller de Louis XIV (1643-1715), qui s'est opposé à lui lors des négociations qui ont conduit à la paix de Westphalie et qui a défendu les prérogatives de l'Église gallicane. Pendant le conclave, il s'est montré hostile à l'élection de Chigi, mais a finalement été contraint de l'accepter comme compromis. Il convainc Louis XIV de ne pas envoyer l'ambassade d'obéissance habituelle à Alexandre VII, et, de son vivant, il empêche la nomination d'un ambassadeur de France à Rome, laissant les cardinaux protecteurs gérer les affaires diplomatiques,

généralement ennemis personnels du pape[45].

Lors du conclave qui le voit élu, Alexandre VII est soutenu par le cardinal Jean-François Paul de Gondi, archevêque de Paris en exil à Rome depuis 1654. Le ministre du roi, Mazarin, qui l'a expulsé de France à la suite de son implication dans la Fronde, meurt en 1661, mais le cardinal de Retz ne peut être réintégré au siège de Paris en raison, cette fois, du refus du roi qui le considère comme un conspirateur. En 1662 Louis XIV ordonne au cardinal de renoncer à sa charge et désigne à sa place un prélat qui lui est fidèle, Pierre de Marca.

Les relations avec la monarchie française restent froides. Le 7 novembre 1659, la France signe un traité de paix avec l'Espagne, le Traité des Pyrénées ; les deux puissances ne prennent pas en considération les demandes du pape.

En 1662, se produit l'accident qui entraîna la dissolution de la Garde corse papale. Le duc Charles III de Créquy (1623-1687), également hostile, est nommé ambassadeur. Par son abus du droit d'asile traditionnel accordé à l'enceinte des ambassadeurs à Rome, il précipite une querelle entre la France et la papauté[45], obligeant Alexandre VII à s'humilier devant Louis XIV, à la suite d'une incartade de ses gens, qu'il a les plus grandes peines à réparer. Le 20 août 1661, les soldats de la Garde corse en viennent aux mains avec les soldats français chargés de la protection de l'ambassade de France à Rome. Le duc est insulté par la Garde corse, au point qu'elle tire sur son carrosse et tue un de ses pages. Quelque temps auparavant les soldats de la Garde corse ont arrêté un criminel dans les jardins de la villa de Rinaldo d'Este, abbé commendataire de l'abbaye de Cluny, donc un haut représentant de l'Église française, ne considérant pas du tout qu'il s'agit d'un lieu privé. Très en colère, l'abbé fait appel aux ministres des Affaires étrangères résidant à Rome pour organiser un arbitrage. C'est dans ce but que le roi Louis XIV envoie le duc de Créquy comme ambassadeur extraordinaire à Rome, accompagné de nombreux soldats. Un soir, dans une taverne romaine, des soldats français méprisent les gardes corses, exacerbant la tension entre les deux camps. Bien que le duc ait décidé de punir les auteurs du délit, les Corses décident de se faire justice eux-mêmes, ce qui conduit à l'incident du 20 août.

Apprenant l'incident, Louis XIV ordonne le retour de son ambassadeur à Paris et ordonne au nonce apostolique Celio Piccolomini de quitter la capitale française : cela faillit atteindre une rupture diplomatique. Louis XIV demande réparation de cet attentat. Elle est accordée en partie au bout de quatre mois. Le roi, ne la trouvant pas suffisante, se met en devoir d'y suppléer lui-même : la ville d'Avignon et le comtat Venaissin sont saisis et réunis à la couronne par arrêt du Parlement d'Aix, donné le 26 juillet 1663. Le roi menace d'envahir l'état pontifical. Après avoir vainement sollicité les princes catholiques de se liguier en sa faveur, Alexandre VII prend le parti de contenter le roi de France. L'accommodement se fit à Pise, le 22 février 1664. Le cardinal Flavio Chigi, neveu du pape, vient en France la même année, doit s'excuser publiquement auprès de Louis XIV (29 juillet 1664), geste inouï[24] ; le gouverneur de Rome doit se rendre à Paris pour donner des explications sur l'incident ; la garde corse est dissoute. Après tout cela, le roi de France rend Avignon et ses dépendances au souverain pontife.

Louis XIV impose également la libération du duché de Castro, aussi confisqué parmi les biens du Saint-Siège. Le roi Louis XIV fait des nominations épiscopales sans attendre la confirmation du Saint-Siège, une des dernières conséquences de l'incident.

Espagne et Portugal

Alexandre VII, proche de la monarchie ibérique, favorise les Espagnols dans leurs revendications contre le Portugal, qui a proclamé unilatéralement son indépendance vis-à-vis de l'Espagne en 1640. Son pontificat est également marqué par de longues controverses avec le Portugal, le nouveau roi du Portugal, Jean IV, s'appropriant les rentes des diocèses vacants et menaçant de constituer une église nationale. Ses rapports avec l'Espagne sont toutefois tellement tendus que le souverain espagnol refuse de recevoir le nonce papal[24].

Pologne

Pour avoir procédé à l'expulsion des Aryens considérés comme hérétiques, Alexandre VII confère le titre d'*Orthodoxe* au roi Jean II Casimir Vasa[46].

Relations avec les autres États italiens

La république de Venise autorise le retour des Jésuites sur son territoire dont ils ont été expulsés en 1606, durant l'interdit de Paul V[24]. En échange, elle obtient un soutien financier du Saint-Siège pour continuer la guerre contre l'Empire ottoman pour la défense de l'île de Crète.

Mécène des arts et des sciences

Alexandre VII n'aime pas les affaires d'État, préférant la littérature et la philosophie. Fabio Chigi est l'auteur d'un recueil de poèmes en latin, *Philomathi Musae iuveniles*. Ils sont imprimés à Cologne en 1645, puis à Paris en 1656, sous le titre de *Philomathi Labores Juveniles*.

Le pontife fonde la bibliothèque de l'université de Rome « La Sapienza ». Elle est inaugurée en 1670 sous le nom de Bibliothèque Alessandrina[47].

En 1656, il nomme le célèbre orientaliste Louis Marracci professeur d'arabe à l'Université de Rome.

Héliocentrisme

Selon le Rév. William Roberts, Alexander VII a écrit l'un des documents les plus autorisés liés à la question de l'héliocentrisme. Cependant, un tel document ne concerne aucun modèle astronomique et ne fait pas partie du *Magisterium Ecclesiae*. Le Pape publie son *Index Librorum Prohibitorum Alexandri VII Pontificis Maximi jussu editus* qui présente à nouveau le contenu de l'Index librorum prohibitorum (Index des livres interdits) qui condamne de nombreux ouvrages liés à des sujets différents : parmi eux se trouvent les ouvrages de Copernic et de Galilée. Il le préface avec la bulle *Speculatores Domus Israel* (1592), exposant ses raisons : « afin que toute l'histoire de chaque cas puisse être connue. A cet effet, nous avons fait ajouter à cet Index général les Indices tridentin et clémentin, ainsi que tous les décrets pertinents jusqu'à présent, publiés depuis l'Indice de notre prédécesseur Clément, que rien d'utile aux fidèles intéressés par de telles questions ne puisse sembler omis. »[48]. Parmi ceux-ci figurent les décrets précédents plaçant divers ouvrages héliocentriques à l'Index (« ... que nous devrions considérer comme s'ils étaient insérés dans ces présents, avec tous, et au singulier, les choses qui y sont contenues... ») et, selon Roberts, usant de son autorité apostolique, il lie les fidèles à son contenu (« ... et approuve avec autorité apostolique par la teneur de ces présents, et : commande et enjoint à toutes les personnes de obéissance... ») [49]. Ainsi, pour les géocentristes, Alexandre se tourne définitivement contre la vision héliocentrique du système solaire. Après le pontificat d'Alexandre VII, l'Index subit un certain nombre de révisions[50]. En 1758, l'interdiction générale des œuvres prônant l'héliocentrisme est supprimée de l'Index des livres interdits, bien que l'interdiction spécifique des versions non censurées du *Dialogue* et du *De Revolutionibus* de Copernic soit restée. Toute trace d'opposition officielle à l'héliocentrisme par l'église disparaît en 1835 lorsque ces ouvrages sont finalement retirés de l'Index[51]. L'Index est entièrement aboli en 1966.

DECES

Alexandre VII décède le 22 mai 1667 à l'âge de 68 ans d'une insuffisance rénale. Il gardait son cercueil dans sa chambre et un crâne (sculpté par le célèbre sculpteur Le Bernin) sur sa table à écrire, car il était toujours conscient qu'il mourrait un jour.

Une brochure du XVIIe siècle attribuée à Ayres, intitulée *Un court récit de la vie et de la mort du pape Alexandre VII*, contient de nombreux détails fascinants sur le décès d'Alexandre. Selon ce pamphlet, Alexandre, bien que alité, voulait célébrer la Passion du Christ pour se préparer à sa mort imminente. Ni son chirurgien ni son confesseur n'ont pu le persuader de ménager ses forces. Il bénit la grande foule de gens à Pâques, la dernière fois qu'ils le voient vivant[52].

Un récit précis et détaillé des derniers jours du pape est donné dans le *Journal* du principal maître de cérémonie, Mgr Fulvio Servantio, témoin oculaire officiel de toutes les procédures[53].

Sa mémoire est commémorée dans un tombeau du Bernin, qui est célèbre pour le squelette tenant un sablier doré, juste au-dessus des portes, Clément IX (1667-1669) lui succède en tant que pape.

POSTERITE

Deux portraits du pontife sont connus : un buste de Domenico Guidi et un tableau du Baciccio.

Le poète John Flowre a écrit un poème sur la tombe du pape Alexandre en 1667[54].

NOUVEAUX DIOCESES ET VICARIATS APOSTOLIQUES ERIGES PAR ALEXANDRE VII

En Europe

- 3 juillet 1655 (bulle pontificale *Primitiva illa Ecclesia*) : diocèse de Litoměřice en Bohême ; le territoire est obtenu de l'archidiocèse de Prague ;
- 10 novembre 1664 (bulle *Super universas*) : diocèse de Hradec Králové (**de**) en Bohême ; le territoire est obtenu de l'archidiocèse de Prague ;
- 28 avril 1667 : Vicariat apostolique de la Germanie septentrionale, basé à Brême. Il comprend l'Allemagne du Nord et la Scandinavie, pays qui ont rejoint le protestantisme.

En Amérique du Nord

- 11 avril 1658 : vicariat apostolique de la Nouvelle-France, territoire comprenant tout le bassin du fleuve Mississippi-Missouri et le Canada.

En orient

- 29 juillet 1658 : vicariat apostolique du Tonkin, partie nord du Viêt Nam ; le territoire est obtenu du diocèse de Macao ;
- 17 août 1658 : vicariat apostolique de Cochinchine, sud du Viêt Nam ; le territoire a été obtenu du diocèse de Macao ; vicariat apostolique de Nankin en Chine ; le territoire est obtenu du diocèse de Macao ;
- 1662 : vicariat Apostolique du Siam (aujourd'hui Thaïlande).

Au Levant (Proche-Orient)

- 28 janvier 1659 : archéparchie d'Alep des Syriens, deuxième diocèse catholique de Syrie pour les communautés de rite syriaque occidental après celui de Damas.

En Inde

- 3 décembre 1659 : vicariat apostolique de Malabar, le territoire est obtenu du diocèse de Cochin (Inde).

CREATION DE NOUVEAUX CARDINAUX ET NEPOTISME

Lors de son pontificat, le pape Alexandre VII crée 38 cardinaux au cours de six consistoires distincts.

Il nomme également son frère Mario commandant des gardes papales à Rome. Le fils de Mario, Flavio Chigi, est nommé cardinal par Alexandre VII en 1657. Au cours de son pontificat, l'administration est largement placée entre les mains de ses proches et le népotisme se drapait de luxe, comme jamais auparavant à l'époque de la papauté baroque : il leur donne les charges civiles et ecclésiastiques les plus lucratives ainsi que les palais et propriétés princières.

BEATIFICATIONS ET CANONISATIONS DU PONTIFICAT

Alexandre VII célèbre quatre canonisations ; outre François de Sales qu'il béatifie en 1661 et canonise en 1665, et dont il est très proche de la piété[24], il proclame trois bienheureux.

De plus, le pontife fait inclure le bienheureux Raymond Nonnat (proclamé saint en 1669) comme martyrologe romain.

Il entame une pratique confirmée plus tard par ses successeurs, à savoir celle de célébrer les béatifications des Serviteurs de Dieu dans la basilique vaticane[55].

SUCCESSION APOSTOLIQUE

Alexandre VII a ordonné les évêques suivants[56] :

- Cardinal Carlo Rossetti (1641)
- Évêque Jacobus de la Torre **(nl)** (1647)
- Archevêque Maximilien-Henri de Bavière (1651)
- Évêque Ascanio Ugolini **(en)** (1652)
- Évêque Calanio della Ciaja (1652)
- Évêque Lodovico Betti (1652)
- Archevêque Francesco Gaetano **(en)** (1652)
- Cardinal Neri Corsini (1652)
- Évêque Giandommaso Gastaldi **(en)**, O.P. (1652)
- Cardinal Marcello Santacroce (1652)
- Cardinal Giacomo Corradi (1653)
- Cardinal Paolo Emilio Rondinini (1653)
- Cardinal Camillo Massimi (1654)

CLEMENT IX

Giulio Rospigliosi, né à Pistoia le 28 janvier 1600 et mort le 9 décembre 1669, est le 238^e évêque de Rome et donc pape de l'Église catholique qu'il gouverne du 20 juin 1667 au 9 décembre 1669 sous le nom de **Clément IX** (en latin *Clemens IX*, en italien *Clemente IX*).

Élu le 26 juin 1667, il joue le rôle de médiateur dans la guerre de Dévolution entre la France, l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande, qui cessent les hostilités par la paix d'Aix-la-Chapelle, dite « clémentine ».

BIOGRAPHIE

Giulio Rospigliosi appartenait à une famille noble de Pistoia et fut élève au 'Collegio Romano' des Jésuites. Après avoir reçu son doctorat de philosophie à l'Université de Pise, il y enseigna la théologie. Plus tard il fut le collaborateur intime du pape Urbain VIII (1623-44), un pape de la famille des Barberini, et il travailla dans la diplomatie pontificale comme nonce en Espagne, parmi d'autres postes. Il devint aussi vicaire de la Basilique Sainte-Marie-Majeure à Rome.

C'était un homme de lettres accompli, qui a laissé des poésies, des drames et des livrets d'opéras, en particulier *Il Sant'Alessio*, drame sacré, musique du compositeur baroque italien Stefano Landi, créé à Rome en 1631[1], aussi bien que ce qui peut être considéré le premier opéra comique. En 1633, il commanda à Giovanni da San Giovanni, les *Scènes de la vie de sainte Catherine*, pour la chapelle de son palais de Pistoie[2] et écrit le livret du *Palais enchanté* de Luigi Rossi en 1642[3].

Il vécut en retrait durant le règne du pape Innocent X (1644-1655), qui était hostile aux Barberini et leurs favoris. L'élection du pape Alexandre VII (1655-1667) le remit en faveur. En 1657, il fut créé cardinal et nommé secrétaire d'État. Après la mort d'Alexandre VII en 1667, un conclave de 18 jours se termina par son élection à l'unanimité et il prit le nom de Clément IX.

Rien de remarquable ne se produisit sous son court pontificat si ce n'est l'apaisement temporaire de la querelle entre le Saint-Siège et les prélats de l'Église de France qui avaient refusé de participer à la condamnation des écrits de Jansénius. Il fut le médiateur lors du Traité d'Aix-la-Chapelle (1668), qui mit fin à la guerre de Dévolution entre la France, l'Espagne, l'Angleterre et les Pays-Bas.

Comme pape, Clément IX continua de manifester son intérêt pour les arts. Il embellit la ville de Rome avec les travaux qui devaient rester fameux qu'il commanda au Bernin, parmi eux les anges du Pont Saint-Ange et la colonnade de la Basilique Saint-Pierre. Fait exceptionnel chez un Pape de l'époque, il ne fit pas graver son nom sur les monuments qu'il faisait construire. C'est lui aussi qui fit construire le premier opéra à Rome, le *Teatro Tordinona*, ouvert deux ans après sa mort avec *Scipione africano* de Francesco Cavalli et pour les célébrations du Carnaval de 1668, il chargea Antonio Maria Abbatini, du chœur de la Chapelle Sixtine, de mettre en musique sa traduction italienne libre d'un drame religieux espagnol *La Baltasara*. Pour la mise en scène on utilisa des décors conçus par Le Bernin.

Clément IX œuvra beaucoup pour faire renforcer les défenses vénitiennes contre les Turcs en Crète. Mais il n'arriva pas à rassembler un soutien suffisant autour de cette cause. À la fin d'octobre 1669, il tomba malade quand il apprit que la forteresse vénitienne de Candie en Crète avait capitulé devant les Turcs. Il mourut à Rome, le cœur brisé, dit-on, en décembre de cette année. Son successeur, le pape Clément X (1670-1676), lui fit bâtir un tombeau richement orné à Sainte-Marie Majeure.

Profondément bon, pieux sans ostentation, Clément IX descendait souvent dans la basilique Saint-Pierre et confessait lui-même les pénitents et pèlerins comme un simple prêtre. Très aimé du peuple romain, il faisait inviter chaque jour treize pauvres à sa table et les servait lui-même avant de déjeuner après eux[4].

"*Sidus olorum*" ("*L'astre des cygnes*") est l'oracle qui le concerne dans la prophétie de saint Malachie, et le hasard, lors du conclave qui l'élut pape, fit qu'il occupa une pièce appelée Chambre des Cygnes.

SUCCESSION APOSTOLIQUE

Clément IX a ordonné les évêques suivants[5] :

- Évêque Juan del Pozo Horta (**es**), O.P. (1646)
- Cardinal Carlo Roberti (1658)
- Cardinal Odoardo Vecchiarelli (1660)
- Archevêque Giovanni Antonio Melzi (1661)
- Évêque Federico Martinotti (1661)
- Évêque Vitaliano Marescano (**de**) (1661)
- Évêque Ferdinand von Fürstenberg (1661)
- Patriarche Stefano Ugolini (**en**) (1666)
- Évêque Serafino Corio (**it**), C.R. (1669)

CLEMENT X

Emilio Altieri, né à Rome le **13 juillet 1590**, est le **239^e** pape de l'Église catholique sous le nom de **Clément X** (en latin *Clemens X*, en italien *Clemente X*) du **29 avril 1670** au **22 juillet 1676**.

BIOGRAPHIE

Jeunesse et famille

Emilio Bonaventura Altieri est né à Rome en 1590, fils de Lorenzo Altieri (à ne pas confondre avec le cardinal Lorenzo Altieri) et Vittoria Dolfin, noble vénitienne, sœur de Flaminio Dolfin, le commandant général des Armées pontificales, et de Gentile Dolfin, évêque de Camerino. Son frère Giambattista Altieri est né en 1598. La famille Altieri appartenait à l'ancienne noblesse romaine et avait joui de la plus haute considération à Rome pendant plusieurs siècles; elle avait parfois contracté des alliances avec les Colonna et les Orsini mais aussi les Favaro. Lors des précédents pontificats, les Altieri avait été chargés de plusieurs missions délicates.

Carrière ecclésiastique

Emilio Altieri obtient un doctorat en droit *in utroque jure* de l'université romaine en 1611. Après avoir terminé ses études, il est nommé auditeur de Giovanni Battista Lancellotti en 1623 dans la nonciature de Pologne. Il est ordonné prêtre le 6 avril 1624. À son retour à Rome, il est nommé évêque de Camerino en 1627 puis gouverneur de Loreto et de l'ensemble de l'Ombrie.

Le pape Urbain VIII le charge des travaux pour protéger le territoire de Ravenne face aux crues de la rivière Pô.

Le pape Innocent X l'envoie en 1644 comme nonce à Naples, où il reste huit ans. Il contribue au rétablissement de la paix après les jours de révoltes de Masaniello.

Le pape Alexandre VII lui confie une mission en Pologne.

Le pape Clément IX le nomme surintendant des finances de la papauté, puis en 1667 son *maestro di camera* et secrétaire de la Congrégation des évêques et réguliers jusqu'en 1677. Juste avant sa mort, Clément IX le crée cardinal en novembre 1669. Il avait alors près de soixante-dix-neuf ans. Clément IX faisant de lui un membre du Sacré Collège lui a dit : « Vous serez notre successeur ».

Après les funérailles du pape Clément IX, soixante-deux électeurs participent au conclave à partir du 20 décembre 1669. Quarante-deux voix étaient nécessaires, et en raison de la rivalité entre les Français et Espagnols, une vive discussion a prévalu pendant quatre mois. Le cardinal Giannicolò Conti a reçu vingt-deux voix, le cardinal Giacomo Rospigliosi, neveu du pape, trente, ou, comme certains le disent, trente-trois, avec deux à *l'accesso*, de sorte qu'il n'avait besoin que de sept voix de plus pour gagner la tiare. Le cardinal Carlo Cerri a obtenu vingt-trois voix.

À la longue n'ayant aucun candidat éminent, les cardinaux sont convenus de recourir à la vieille idée de l'élection d'un cardinal à l'âge avancé, et propose le cardinal Altieri, presque octogénaire, dont la longue vie, avait été passée au service de l'Église catholique, et que Clément IX, à la veille de sa mort, avait élevé à la dignité de la pourpre.

Pontificat

Le **29 avril 1670**, la papauté lui est confiée par cinquante-neuf cardinaux présents à l'élection ; seulement deux ont voté contre lui. Il a cependant contesté son élection en raison de son âge et s'écria : « je suis trop vieux pour supporter un tel fardeau ». Pointant le doigt vers le cardinal Brancaccio, Altieri dit qu'il était le cardinal qu'ils devraient élire. Il a persisté à refuser, en protestant qu'il n'avait plus la force ou la mémoire ; par la suite, c'est avec des larmes qu'il a accepté, et c'est en reconnaissance de son bienfaiteur de dix ans son cadet, qu'il prit le nom de Clément X. Il a été couronné le 11 mai. Le 8 juin, Clément X a pris possession de la basilique Saint-Jean-de-Latran. Le 11 juin, il a confirmé aux frères mineurs observants dans la Terre Sainte les privilèges et indulgences accordées à ceux qui visitent les lieux saints, selon le décret des papes Alexandre VII et Clément IX. Dans le même mois, il a accordé aux prélats-clercs de la chambre l'utilisation du bandeau de couleur violette autour de leurs chapeaux. Parfois distrait, il a promis les mêmes faveurs à des personnes différentes et sont venus à compter sur son cardinal-neveu, Paluzzi Altieri^[1].

À l'exception d'un, tous les hommes de la famille Altieri avaient choisi la carrière ecclésiastique. À la suite de son accession à la papauté, afin de sauver le nom Altieri de l'extinction, Clément X a adopté la famille Paoluzzi et a proposé que l'un des Paoluzzi épouse Laura Caterina Altieri, la seule héritière de la famille, en échange de quoi, il ferait cardinal l'un des Paoluzzi. Après le mariage, où il officiait, il a nommé son parent par alliance *le cardinal Paoluzzi-Altieri*, l'oncle du nouveau mari de Laura, pour prendre les fonctions que son âge l'empêchait de faire. L'activité principale consistait à investir l'argent de l'Église, mais progressivement il s'est vu confier la gestion des affaires, à tel point que les Romains disaient du Pape qu'il se réservait les fonctions épiscopales de *benedicere et sanctificare*, et délaissait en faveur du cardinal-neveu les tâches administratives de *regere et gubernare*.

En 1671, le pape publie un édit en faveur de la noblesse exerçant le commerce ; il y déclare qu'« un noble peut être un marchand sans perte de sa noblesse, toujours à la condition qu'il ne vende pas au

détail ».

En 1676, Gian Lorenzo Bernini sculpte l'une de ses dernières statues, un buste de Clément X.

Canonisations et béatifications

Le 4 février 1671, Clément X canonise :

- Fernando III, appelé *El Santo* (le Saint), roi de Castille (1217-1252) et de Leon (1230-1252).

Le 12 avril 1671, Clément X canonise cinq nouveaux saints :

- Saint Gaétan de Thiene, fondateur des Clercs de la Divine Providence, mieux connu comme les Théatins.
- Saint François de Borgia, quatrième Duc de Gandia, Marquis de Lombay, et vice-roi de Catalogne, né en 1510. Il a pris l'habit des Jésuites en 1547, et devint général et l'un des plus illustres de cet ordre religieux.
- Saint Philippe Benizi, noble florentin, religieux de l'Ordre des Servites de Marie, dont il fut le rénovateur, et non pas, comme cela a été dit par certains, le fondateur. Le pape Léon X l'avait béatifié en 1516.
- Saint Louis Bertrand, Espagnol de la famille de Saint Vincent Ferrer, et dominicain comme lui.
- Sainte Rose de Lima, du tiers ordre de Saint Dominique, né à Lima, au Pérou en 1586. Sainte Rose, béatifiée par Clément IX, a été le premier Américain à être saint des Amériques. Il a béatifié le pape Pie V, François Solano et Jean de la Croix, tous canonisés par Clément XI et Benoît XIII.

Clément X a béatifié le 24 novembre 1673 les dix-neuf martyrs de Gorcum, qui avaient été faits prisonniers à Gorcum dans les Pays-Bas, et mis à mort de Brielle, le 9 juillet 1572.

Clément X a également déclaré vénérable la célèbre Espagnole mystique Sœur María de Jesús de Ágreda.

Le 13 janvier 1672, Clément X régleme les formalités à respecter pour retirer les reliques des saints dans les tombes principalement de ne pas le faire sans la permission du cardinal-vicaire et de ne pas les exposer à la vénération des fidèles, à moins qu'elles aient été précédemment examinées par le même cardinal.

Clément X a confirmé les dérogations accordées par le pape Grégoire XIII au Collège allemand à Rome en 1671; puis, le 16 octobre 1672, il ordonna aux élèves de jurer qu'à la fin de leurs études, ils partiraient pour l'Allemagne sans un jour de retard.

Affaires étrangères

Clément X, en voyant les résultats du travail apostolique des premiers missionnaires français au Canada, résolut de donner à l'Église locale une organisation indépendante et d'ériger un évêché en Nouvelle France, actuel Québec, l'évêque dépendant directement du Saint-siège. Le premier évêque fut François de Montmorency-Laval^[2] en 1674.

En 1673, des ambassadeurs du Grand-Duc de Moscovie, Alexis, arrivent à Rome. Alexis sollicite du Pape le titre de Tsar, qu'il s'était déjà conféré lui-même. Mais le Grand-Duc de Moscovie ne donne pas assez d'assurance de ses intentions catholiques et le Pape ne lui accorde pas cette reconnaissance.

Il intervient en 1674 dans l'élection du roi de Pologne et obtint la nomination de Jean III Sobieski estimé pour sa profonde foi chrétienne et pour avoir combattu les Turcs dans la bataille de Khotin.

Il a travaillé pour préserver la paix en Europe, même s'il était menacé par l'ambition du roi de France Louis XIV sur les questions d'ordre ecclésiastique (la lutte concerne la *régale* ou les revenus des diocèses et des abbayes vacants, ce qui aboutit à des tensions continues avec la France).

Administration locale

Le cardinal-neveu Altieri, qui était à la tête du gouvernement, déterminé à augmenter les revenus, a établi en juin 1675 une nouvelle taxe de trois pour cent sur toutes les marchandises entrant dans la ville, y compris les marchandises pour les cardinaux et les ambassadeurs.

Un autre édit confirme le premier, et ordonne la confiscation sans distinction de tous les biens pour lesquels la nouvelle taxe n'a pas été payée. Les cardinaux se plaignent modérément. Mais les ambassadeurs notamment celui de la France refusent d'appliquer cet édit.

La reine Christine de Suède, qui était devenue catholique et s'installe à Rome en décembre 1655, demande à Clément X d'interdire la coutume de chasser les Juifs pendant le carnaval. En 1686, elle a publié une déclaration édictant que les Juifs romains se tiennent sous sa protection et qu'elle signe *la Regina*, la reine[3].

Jubilé

En 1675, Clément X a célébré la quinzième Année sainte. Malgré son âge, il a visité les églises, en regrettant que la goutte l'empêche de faire plus de cinq saintes visites. Il est allé une vingtaine de fois à l'hôpital de la Trinité pour laver les pieds des pèlerins, et après la cérémonie leur donner l'aumône. Une piastre en argent a été frappée à l'effigie du Pape pour commémorer l'Année sainte[4].

Autres réalisations

Le pape Clément X fait décorer le [pont Saint-Ange](#) avec les dix statues d'anges en marbre de Carrare.

Il fait restaurer l'alimentation des fontaines de la place Saint-Pierre.

Au cours de son pontificat, le palais Altieri dans le centre de Rome a été rénové.

Clément X a nommé Lorenzo Brancati di Lauria à la tête de la bibliothèque du Vatican.

La mort

Le 22 juillet 1676, les affres de la goutte sont devenues si violentes que Clément X en décède. Il a quatre-vingt-six ans, et avait gouverné l'Église pendant six ans, deux mois et vingt-quatre jours. Son tombeau est dans la basilique Saint-Pierre[5].

INNOCENT XI

Le bienheureux Innocent XI (en latin *Innocentius XI*, en italien *Innocenzo XI*), né Benedetto Odescalchi à Côme, en Lombardie, le 16 mai 1611 et mort le 12 août 1689, est le 240^e pape de l'Église catholique, du 21 septembre 1676 à sa mort.

Béatifié en 1956, il est fêté le 12 août.

Sa papauté est marquée par de nombreux conflits avec le roi de France dans une Europe catholique menacée à l'est par la progression de l'islam turc.

Ce défenseur de l'Église est considéré comme un homme modeste, austère et très charitable. Il veille avec attention à la formation du clergé[1].

JEUNESSE ET CARRIERE A LA CURIE

Né dans une famille de vieille noblesse lombarde, il étudie chez les jésuites de Côme. Encore enfant, il perd successivement son père (1622) et sa mère (1630). Il passe alors sous la tutelle de l'un de ses oncles, Papirio, qui le fait venir à Gênes.

Il se frotte alors au monde des affaires et de l'administration avant d'entamer un cursus de droit civil et canonique à Rome et Naples, où il obtient sa licence en 1639.

À Rome, il lie amitié avec les cardinaux Alfonso de la Cueva, Francesco Barberini ou encore Giambattista Pamphili (futur pape Innocent X). Il décide alors de faire carrière dans la Curie

romaine.

Sa carrière est fulgurante : Urbain VIII, un Barberini, le nomme successivement protonotaire participant, commissaire général du Timbre, gouverneur de Macerata et du Picenum. Âgé de 34 ans en 1645, sans être prêtre, il reçoit la dignité de cardinal-diacre des Saints-Côme-et-Damien des mains d'Innocent X. Il est ensuite nommé légat à Ferrare, pendant la famine de 1648, où il gagne la réputation d'un homme proche du peuple.

En avril 1650, il est nommé évêque de Novare. Quelques mois plus tard, il est ordonné prêtre, puis consacré. Il se signale dans son diocèse pour son activité caritative et pastorale, dans la ligne du concile de Trente.

PAPE

Au moment du conclave suivant la mort de Clément X, en 1676, le nom du cardinal Benedetto Odescalchi est souvent prononcé. Le roi Louis XIV de France voulait empêcher l'élection du cardinal Odescalchi, car celui-ci lui avait démontré être « un prêtre impossible à corrompre », en donnant aux cardinaux français des instructions spécifiques à ce sujet. Mais devant le soutien que lui témoignent les cardinaux romains, au premier chef desquels les cardinaux Cybo, Ludovisi et Barberini, Louis XIV renonce finalement à jeter contre lui l'exclusive, et donne contraint de nouvelles instructions aux cardinaux français (Gondi de Metz, Emmanuel Théodose de La Tour d'Auvergne de Bouillon, César d'Estrées de Laon, et Pierre de Bonzi, archevêque de Toulouse), le cardinal Benedetto Odescalchi est élu pape le 21 septembre de 1676, et prend le nom d'Innocent XI, en l'honneur d'Innocent X. Le 4 octobre, il est intronisé et couronné par le cardinal Francesco Maidalchini (*Protodiàcono de S.Maria in Via Lata*) dans la « Patriarcale Basilica Vaticana ».

Sa cérémonie d'intronisation fut très simple et modeste, par contre l'argent prévu a été destiné, par ordre du nouveau pape, aux pauvres et aux églises de Rome.

Il abolit la sinécure et pendant tout son pontificat il a essayé de restituer l'éthique et la morale publique en luttant contre le népotisme, l'usure, l'esclavage, et contre le gaspillage en matière économique dans les États pontificaux. Il interdit également les jeux, le théâtre et l'opéra sauf pendant les derniers jours du carnaval.

AFFAIRES ETRANGERES

Sur le plan politique, Innocent XI s'emploie aussitôt à réconcilier la France et le Saint-Empire, afin de réaliser l'union de la Chrétienté contre le protestantisme d'une part, la menace ottomane de l'autre. Cependant, le pape reste méfiant vis-à-vis de Louis XIV de France, à qui il reproche son manque d'engagement envers le catholicisme et ses accointances avec le Turc. Cette hostilité latente se cristallise en 1673, lorsque le roi de France étend la régale (gestion par le roi des bénéfices des évêchés vacants) aux provinces de Languedoc, de Guyenne, de Provence et de Dauphiné. Or toute extension de la régale avait été prohibée en 1274 par le concile de Lyon.

À l'appel de certains évêques français, Innocent XI adresse trois brefs de protestation à Louis XIV. Celui-ci réagit en convoquant une assemblée du clergé qui prend fait et cause pour le roi, publiant même quatre articles posant les bases du gallicanisme. Le 11 avril 1682, Innocent XI condamne par un rescrit les conclusions des assemblées et refuse catégoriquement de nommer des évêques parmi ceux qui avaient participé à ces assemblées. Pour éviter une rupture frontale, Louis XIV doit dissoudre ces dernières. C'est la deuxième fois que le « Roi Soleil » doit revenir sur ses pas.

Cependant, la coalition catholique organisée par le Pape remportait la bataille de Kahlenberg, le 12 septembre 1683, aux portes de Vienne.

La coalition de 100 000 catholiques était formée par des hommes provenant des États allemands, de l'Empire, de la noblesse italienne, et de Pologne emmenés par leur propre roi, Jean Sobieski qui, allié au duc Charles V de Lorraine, commandant des armées impériales, remporte un triomphe sans précédent sur les forces turques constituées de 300 000 hommes, qui venaient de mettre à feu et à

sang les Balkans ainsi que les villes de Buda et Pest, en massacrant même des femmes et des enfants.

Cette coalition ne comprenait pas la France, parce qu'elle s'était engagée à soutenir matériellement l'avance turque au détriment du Saint-Empire, constituant par là toute une menace pour l'Europe, raison pour laquelle le roi Louis XIV sera appelé « le roi maure ». Cependant quelques Français tel le prince de Conti — un prince du sang — guerroyeront en Hongrie quitte à subir les foudres de son puissant souverain et parent.

Les choses s'enveniment encore avec la « querelle du quartier » : le 7 mai 1685, Innocent XI limite l'extra-territorialité dont bénéficient les ambassades à Rome. Le droit d'asile permettait aux ambassades de protéger même des criminels chez eux. Ce scandale prit fin avec cette mesure.

Par l'édit de Fontainebleau, Louis XIV révoque l'édit de Nantes le 22 octobre 1685 et entame une persécution contre les protestants dans tout le territoire français. Pour la quatrième fois, le Pape eut à affronter ce monarque. Il condamne son action et somme le roi Louis de mettre fin aux persécutions. « Ce n'est pas avec des missionnaires armés que le Christ a pu convertir le monde ».

En réponse, le marquis de Lavardin, nouvel ambassadeur français, refuse de renoncer à son privilège d'extra-territorialité (voir querelle des Franchises, du 7 mai 1685) et, en 1687, il prend possession par les armes du quartier de l'ambassade de France à Rome, ce qui lui valut d'être excommunié par Innocent XI en vertu de la bulle *In Cæna Domini* (promulguée par saint Pie V en 1568), et mettra sous interdit l'église Saint-Louis-des-Français, paroisse des Français de Rome. Le marquis de Lavardin restera excommunié.

Le prince-électeur archevêque de Cologne

L'archevêché de la ville de Cologne restait sans archevêque. Les candidats à postuler pour le siège, étaient le cardinal et évêque de Strasbourg Guillaume-Egon de Fürstenberg et l'évêque de Ratisbonne Joseph-Clément de Bavière.

Le cardinal Guillaume-Egon de Fürstenberg se trouvait sous l'autorité de Louis XIV. Élu archevêque de Cologne, il devenait aussi électeur du Saint-Empire, permettant de la sorte à Louis XIV de « jouer en sous main » et d'influencer l'élection à la couronne impériale. Par contre, Joseph-Clément n'était pas seulement le candidat de l'empereur Léopold Ier d'Autriche, il était aussi celui de toute l'Europe. Le 19 juillet 1688, aucun des deux candidats n'avait obtenu la quantité minimale requise des voix. La décision finale revenant au pape Innocent XI, celui-ci pencha en faveur de Joseph-Clément, qui devint alors archevêque de Cologne.

Courroucé, Louis XIV exerça des représailles : il prit par la force le territoire pontifical d'Avignon et emprisonna le nonce apostolique. Inébranlable, Innocent XI ne revint pas sur sa décision.

Cet affrontement avec le pape entraîna une rupture des relations diplomatiques entre Rome et Paris. Affrontement inévitable du point de vue du pape, quand on considère que Louis XIV n'avait pas cessé de démontrer son pouvoir à tout le monde sans tenir compte des dégâts provoqués par ses erreurs politiques.

L'élection de Joseph-Clément comme nouvel archevêque de Cologne et la chute du roi Jacques II d'Angleterre, portèrent un coup fatal à la prédominance française en Europe. Louis XIV restitua Avignon aux États pontificaux et, après la mort du pape Innocent XI, il fut contraint d'aplanir tous les différends qui subsistaient avec l'Église de Rome.

La Sainte-Ligue continuait son travail. Elle avait vaincu et repoussé les Turcs de Vienne. Les troupes impériales du duc Charles V Léopold de Lorraine et de Louis-Guillaume de Bade-Bade écrasèrent les forces turques du sultan Mehmet IV à la bataille de Mohács le 12 août 1687.

Le 11 septembre 1697, l'Autriche remporte la victoire décisive sur l'empire Ottoman à la bataille de Zenta. Les Turcs sont totalement vaincus et rejetés hors de Hongrie.

Spiritualité

Le 2 mars 1679, il condamne par la bulle *Sanctissimus Dominus* 65 propositions de théologie morale jugées laxistes.

Sur le plan religieux, Innocent XI est aussi confronté au quiétisme, mouvement spirituel encourageant la passivité de l'âme face à Dieu, dont l'Espagnol Miguel de Molinos, auteur du *Guide spirituel* (1675), est le plus ardent défenseur. Le pape a d'abord pour lui une certaine sympathie. Cependant, en 1685, Molinos est arrêté au Vatican, à cause de sa conduite personnelle impropre et l'accusation d'hérésie. L'année suivante, il élève à la pourpre cardinalice Matteo Petrucci, soupçonné de quiétisme. Le 20 novembre 1687, la constitution apostolique *Cælestis Pastor* condamnera le quiétisme.

Innocent XI meurt en 1689. Tout le peuple de la ville de Rome, sauf certains membres de la noblesse et le clergé français, pleuraient ce pape, appelé « le pape des Pauvres ». Ils demandèrent sa canonisation en manifestant devant la basilique Saint-Pierre. En 1714, Clément XI introduit sa cause en béatification. Poursuivie par Clément XII, elle est retardée par l'opposition de la France (Innocent XI fut inébranlable face à la politique du roi Louis XIV et au clergé français accusé de s'être laissé corrompre par son roi).

Les Français accusent de tendances jansénistes le pape Innocent XI, et bloquent ainsi sa béatification. Mensonges qui seront découverts lors de la réouverture de sa cause en béatification, au XXe siècle.

Le pape Pie XII annonce sa béatification le 7 octobre 1956.

Le bienheureux **Innocent XI** est fêté le 12 août, anniversaire de sa mort.

Le 8 avril 2011 au soir, après la fermeture de la basilique Saint-Pierre à 19 heures, a eu lieu la translation du corps d'Innocent XI. Sa dépouille mortelle, dans son cercueil de verre (on y voit le pontife en soutane blanche, mozette, étole et mules rouges aux pieds) a été déplacée de la chapelle Saint-Sébastien, destinée à accueillir le cercueil de Jean-Paul II, à l'autel de la Transfiguration, situé dans le pilier de Saint André, l'un des quatre qui soutiennent la coupole.

ALEXANDRE VIII

Alexandre VIII (en latin *Alexander VIII*, en italien *Alessandro VIII*), né Pietro Vito Ottoboni le 22 avril 1610 et mort le 1er février 1691, vénitien, est le 241e pape de l'Église catholique du 6 octobre 1689 au 1er février 1691.

BIOGRAPHIE

Il est fils de Marco Ottoboni, chancelier de la république de Venise et appartient à une famille noble de cette ville. Pour son éducation le futur pape profite de tout ce que sa richesse et sa position sociale peuvent lui apporter. Après des études brillantes à l'université de Padoue, où en 1627, il obtient le doctorat en droit canon et droit civil, il se rend à Rome, sous le pontificat d'Urbain VIII (1623-1644) et est fait gouverneur de Terni, Rieti et Spolète. Pendant quatorze ans il sert comme auditeur au Tribunal de la Rote.

Fils de bonne famille, il est fait cardinal à la demande de la république de Venise par Innocent X le 19 février 1652, puis reçoit l'évêché de Brescia, en territoire vénitien, où il vit paisiblement. Il devient cardinal dataire sous Clément IX. Presque octogénaire, il est élu pape mais ne règne que quinze mois pendant lesquels il se passe peu de choses. Louis XIV qui se trouvait alors en difficulté voulut profiter des dispositions conciliantes du nouveau pontife, qu'il a contribué à faire élire, et pour se le rendre favorable lui restitue Avignon qu'il a fait occuper, en même temps qu'il renonçait au droit d'asile dont l'ambassade française avait trop longtemps abusé. Ces concessions n'empêchent pas le Pape le 4 août 1690 de déclarer nulle et non avenue la Déclaration de 1682 concernant les privilèges gallicans. La même année, il fait en personne cardinal Toussaint de Forbin-Janson accompagné du futur cardinal de Fleury, principal ministre de Louis XV (1726-1743).

Par de larges subventions, il aida Venise, sa ville natale, à lutter contre les Turcs, envoyant à son aide sept galères et deux mille hommes d'infanterie. Il achète pour la bibliothèque du Vatican des livres et des manuscrits appartenant à la reine Christine de Suède ; sous son pontificat, Bonaventura van Overbeek continue ses travaux de peinture des antiques à Rome. Il condamne diverses propositions hérétiques parmi lesquelles la doctrine dite « du péché philosophique » (24 août 1690), enseignée en Avignon par le jésuite François Musnier. C'est un homme honnête, généreux, pacifique et indulgent. Il cherche à secourir les pauvres en réduisant les impôts, mais tombe dans le népotisme : il nomme cardinal son neveu Pietro âgé de vingt-deux ans, son neveu Marco est fait duc de Fiano et son neveu Antonio placé à un poste important. Il rétablit par ailleurs les sinécures supprimées par son prédécesseur.

Son agonie est décrite par Philippe-Emmanuel de Coulanges, ami de Mme de Sévigné, dans une lettre au président de Lamoignon (30 janvier 1690), qui dresse de lui un portrait peu flatteur : il n'aurait cherché qu'à « enrichir sa famille » et aurait fait preuve d'une « sordide avarice », en plus de travaux somptuaires « inutiles » dans la cité pontificale.

« Voilà donc notre Saint Père qui tire pays, et qui laisse à son successeur l'honneur de nous donner des bulles. La gangrène est à sa jambe et une bonne fluxion luy est tombée cette nuit sur la poitrine, envoyés nous vittement tous messieurs les cardinaux et bonne compagnie pour nous consoler de voir nostre retour aux calendes grecques [...] Dieu veuille que les trésors de l'Eglise tombent dans de meilleures mains [...] »

— Marquis de Coulanges

CANONISATIONS

Il canonisa saint Jean de Capistran (1690) et saint Jean de Dieu (**16 octobre 1690**).

ANECDOTE

Dans la prophétie de saint Malachie, il est appelé *Poenitentia gloriosa* (pénitence glorieuse).

INNOCENT XII

Antonio Pignatelli, né à Spinazzola, près de Bari (Italie) le **13 mars 1615**, et décédé à Rome le **27 septembre 1700**, est le 242^e évêque de Rome et donc pape de l'Église catholique qu'il gouverne de 1691 à 1700 sous le nom d'**Innocent XII** (en latin *Innocentius XII*, en italien *Innocenzo XII*). Il succède à Alexandre VIII.

BIOGRAPHIE

Antonio Pignatelli est le fils de Francesco, marquis de Spinazzola, et de Porzia Carafa, princesse de Minervino, fille de Fabrizio Carafa, duc d'Andria (la famille Carafa a déjà donné un pape au 16^e siècle, Paul IV). Il est baptisé dans l'église San Giovanni Battista di Regina di Lattarico (Cosenza).

Le jeune Antonio fait ses études au *Collegio Romano* des Jésuites de Rome. À vingt ans, il reçoit un poste à la cour du pape Urbain VIII. Pendant les pontificats suivants, il sert comme vice-légat d'Urbino, puis comme gouverneur de Pérouse.

Il devient ensuite inquisiteur à Malte du 24 octobre 1646 au 27 mars 1649. Deux ans plus tard, on le retrouve gouverneur de Viterbe, puis en 1652 nonce apostolique à Florence (**en**), en 1660 en Pologne puis en 1668 à Vienne (**en**).

En 1671, il reçoit la charge de diriger le diocèse de Lecce, mais pour deux ans seulement du fait qu'il a la charge du secrétariat de la Congrégation des évêques et des réguliers.

Le 1^{er} septembre 1681, il est créé cardinal par Innocent XI, puis l'année suivante est nommé archevêque de Faenza et légat apostolique de Bologne. En 1687, il devient archevêque de Naples. À la mort d'Alexandre VIII survenue le 1^{er} février 1691, il est élu le 12 juillet après un conclave qui dure 5 mois, comme candidat de compromis entre les cardinaux français et ceux du Saint-Empire.

Dès après son élection, il se déclare opposé au népotisme qui est longtemps une des grandes plaies de l'Église ; la bulle *Romanum decet Pontificem*, promulguée en 1692, interdit aux papes à tout moment, de donner des propriétés, des charges ou des rentes à des parents quels qu'ils soient ; en outre, un seul de leurs parents pouvait être élevé au cardinalat. Tout au long de son pontificat, il se tient à cette règle et pas un membre de sa famille ne reçut de charge au Saint-Siège. Ainsi il refuse la pourpre à son neveu bien qu'il soit l'archevêque de Tarente. Il déclare : « *Mes neveux, ce sont les pauvres* », en comparant sa bienfaisance publique au népotisme de nombre de ses prédécesseurs.

En même temps, il lutte contre les pratiques simoniaques de la chambre apostolique et, dans ce but, il introduit dans sa cour un mode de vie plus simple et moins coûteux. Il impose aux prêtres le port de la soutane et l'accomplissement d'exercices spirituels quotidiens.

En 1693, il incite les évêques français à retirer la Déclaration des Quatre articles de 1682 relative aux « libertés gallicanes » qui a été formulée par l'Assemblée de 1682. Louis XIV de France renonça aux « propositions gallicanes », permettant ainsi au pape de reconnaître les évêques nommés par le roi depuis 1673, date de l'éclatement de l'affaire de la régale, auxquels ses prédécesseurs avaient refusé l'investiture canonique.

En 1694, il fonde la Congrégation pour la discipline et la réforme des ordres réguliers dans l'intention de réformer l'Église dans le sens d'une plus grande spiritualité.

Dans les États de l'Église, il procède à plusieurs réformes et, pour une meilleure administration de la justice, il fait construire le *Forum Innocentianum*.

En 1697, des fêtes sont organisées par le prince Jean-Baptiste Borghèse à l'occasion de son passage, alors qu'il est en route vers le port d'Anzio. Christian Reder est chargé de réaliser une *Vue d'un carrousel* conservé aujourd'hui à la galerie Borghèse. Pour cette même occasion, il peint un autre tableau illustrant la visite du pape au port, conservé au musée de Rome.

En 1699, il se prononce en faveur de Bossuet dans la controverse entre ce prélat et Fénelon sur l'*Explication des maximes des Saints sur la vie intérieure* que ce dernier a écrite pour soutenir Madame Guyon.

Il joue un rôle discret mais décisif dans le déclenchement de la Guerre de Succession d'Espagne. C'est lui qui convainc le 2 octobre 1700 (problème de date? le pontife étant déjà mort) le roi d'Espagne Charles II, sans enfants et à la santé très fragile, de désigner comme héritier le Bourbon Philippe de France plutôt qu'un Habsbourg, ce qui était inacceptable pour les autres puissances européennes. Le Pape espère ainsi préserver la paix en Europe[1]. Il meurt le 27 septembre 1700 après avoir célébré la même année le seizième jubilé.

BULLES

22 juin 1692 : *Romanum decet pontificem* **(en)**

•13 septembre 1696 : portant suppression de l'Abbaye de Saint-Thierry du diocèse de Reims dite aussi abbaye de Mont d'Hor.

DIVERS

D'après la prophétie de saint Malachie, il serait rattaché à la devise *Rastrum in porta*.

Il est le dernier pape à avoir porté la barbe.

SUCCESSION APOSTOLIQUE

Innocent XII a ordonné les évêques suivants[2] :

- Cardinal Leopold Karl von Kollonitsch (1668)
- Évêque Wilderich von Walderdorff **(de)** (1669)

CLEMENT XI

Gianfrancesco Albani, né le 23 juillet 1649 à Urbino dans les Marches et décédé le 19 mars 1721 à Rome, est le 243^e évêque de Rome, et donc pape de l'Église catholique qu'il gouverne de 1700 à sa mort en 1721, sous le nom de Clément XI (en latin *Clemens XI*, en italien *Clemente XI*).

BIOGRAPHIE

Origines familiales

D'origine albanaise, de Laç de Kurbini, son ancêtre, Michel Laçi, quitta l'Albanie avec ses deux fils, Georges et Philippe (combattants avec Skanderbeg) à cause des Turcs. Il s'installa à Urbino, en Italie, où il prit le nom d'Albani. Georges eut deux fils, Altobelli et Hannibal. Altobelli eut aussi deux fils, Horace et Charles. Horace s'installa à Rome, où il fut nommé sénateur par le pape Urbain VIII. Charles était le père de Gianfrancesco.

Une autre branche de la famille Albani s'installa à Bergame, se distinguant avec Gian Girolamo Albani (1504-1591), chanoine, auteur d'ouvrages importants, qui devint cardinal en 1570.

Clément XI nomma cardinal son neveu Hannibal (1682-1751).

Carrière ecclésiastique

Gianfrancesco Albani entre à 11 ans au Collège romain, tenu par les jésuites. Avec comme précepteur particulier le père Pierre Poussines, il y fait de brillantes études et est remarqué par la reine Christine Ire de Suède alors en exil à Rome. À 28 ans, il est nommé gouverneur de Rieti. Il a ensuite la responsabilité des diocèses de Sabina et Orvieto. Rappelé à Rome, il est nommé vicaire de Saint-Pierre de Rome, puis secrétaire des brefs pontificaux. En 1690, il reçoit le Galero de cardinal au titre cardinalice de Santa Maria in Aquiro, bien qu'il ne soit pas encore prêtre.

Pontificat

En 1700, à la mort d'Innocent XII, le conclave s'apprêtait à élire le cardinal Galeazzo Marescotti mais la France y met son veto. Les cardinaux se tournent alors vers le cardinal Albani, diplomate qui n'a pourtant que 51 ans. Ordonné prêtre vingt-quatre heures avant son élection, il est immédiatement consacré évêque.

À peine élu, le nouveau souverain pontife doit faire face à la guerre de Succession d'Espagne : Charles II est en effet mort durant le conclave. Il prend d'abord parti, en 1701, pour Philippe V et la France. Néanmoins, cela lui vaut l'hostilité autrichienne et le problème de l'investiture du royaume de Naples et de Sicile lui vaut également le mécontentement de Philippe V. Les revers des troupes franco-espagnoles face à l'Empire laissent à découvert les États pontificaux. Le prince Eugène de Savoie-Carignan y fait entrer ses troupes. Clément XI doit se résigner à reconnaître Charles III en 1709. Enfin, de nouveaux coups de théâtre surviennent : les Français reprennent le dessus, Joseph Ier meurt en 1711 et Charles quitte l'Espagne après son élection au trône impérial. Louis XIV, furieux, refuse la médiation de Clément XI et la papauté est représentée seulement par un observateur au traité de Rastatt après laquelle elle mit un certain temps à se remettre de la victoire Française.

Dans le domaine de la doctrine catholique, il émit les bulles *Vineam Domini* (1705) et *Unigenitus* (1713) contre le jansénisme. Il fit de la fête de la conception de la Vierge Marie une fête d'obligation et canonisa entre autres Pie V. Une petite phrase marque un grand tournant dans la vie religieuse féminine : « *Que les femmes gouvernent les femmes* ».

Dans une lettre du 23 avril 1718, le pape Clément XI institue comme droit canonique à Rome l'Académie pontificale de théologie (**it**), qu'il combla de privilèges, pour que ce lieu d'études soit, selon les mots de Jean-Paul II, « *le siège des disciplines sacrées et nourrisse les nobles esprits, et que, comme une source, elle produise des fruits abondants pour la cause catholique* »[1].

Concernant son origine, il considérait l'Albanie comme sa patrie. Il fait part d'un intérêt pour ses compatriotes, accordant deux bourses d'études à des Albanais pour le collège de la Propaganda Fide en 1708, et une troisième avec une somme de 4 000 écus. Il a envoyé en Albanie les Franciscains qui ouvrent des écoles à partir de 1711, où on enseigne la langue albanaise. Il organise un synode à Merqine de Lezhe, pour faire face à l'islamisation du pays. Les origines albanaises du Pape Clément XI jouèrent un rôle dans les hostilités contre les Turcs. Il devint le promoteur de la Ligue européenne qui conduisit à deux défaites sanglantes des Turcs, à Petrovaradin et à Belgrade, par le prince Eugène de Savoie.

Il meurt le 19 mars 1721. Son successeur est Innocent XIII.

La famille Albani s'éteint en 1852, avec le prince don Philippe, dernier fils d'Horace III.

CLEMENT XI ET LA BULLE *UNIGENITUS*

On lit chez Chamfort (Maximes et anecdotes no 1277), lequel semble l'avoir lui-même tiré de Saint-Simon ou d'une source connexe :

« Le pape Clément XI disait, en pleurant d'avoir donné la Constitution : « Si le P. Le Tellier ne m'eût pas persuadé du pouvoir absolu du roi, jamais je n'aurais hasardé cette constitution. Le P. Le Tellier a dit au roi qu'il y avait dans le livre condamné plus de cent propositions censurables ; il n'a pas voulu passer pour un menteur. On m'a tenu le pied sur la gorge pour en mettre plus de cent : je n'en ai mis qu'une de plus ». »

La bulle *Unigenitus*, dite aussi *Constitution*, condamnait cent une propositions jansénistes extraites du livre du père Pasquier Quesnel, *Réflexions morales sur le Nouveau Testament*[2].

INNOCENT XIII

Michelangelo Conti, né le **13 mai 1655** à Poli (États pontificaux) et décédé le **7 mars 1724** à Rome, est le 244^e évêque de Rome, et donc pape de l'Église catholique qu'il gouverne de 1721 à 1724 sous le nom d'**Innocent XIII** (en latin *Innocentius XIII*, en italien *Innocenzo XIII*).

BIOGRAPHIE

Né dans une famille aristocratique, les Conti, ducs de Poli et de Guadagnolo, descendant de la famille du pape médiéval Innocent III, Michelangelo Conti fait ses études au Collège romain des Jésuites avant d'entrer dans la Curie romaine. En 1695, il est promu archevêque de Tarse (**de**) et nonce apostolique à Lucerne puis en 1698 au Portugal (**en**). En 1706, Clément XI le crée cardinal. Au conclave de 1721, il est élu pape. En mémoire d'Innocent III, l'un de ses ancêtres, il prit le nom d'Innocent XIII.

En 1723, il protesta en vain contre l'invasion par l'empereur Charles VI du duché de Parme et Plaisance, territoires sous suzeraineté pontificale. Il soutint le parti jacobite du prétendant Jacques François Stuart, auquel il donna huit mille écus pour l'entretien de sa cour à Rome, dans le palais Muti Papazzurri ; le cousin du pape, François Marie Conti, de Sienne, fut *gentilhomme de chambre* du prétendant. Bien que peu favorable aux Jésuites, il tint bon face aux Français et refusa de révoquer la bulle *Unigenitus*. En geste de conciliation vis-à-vis du régent de France Philippe II d'Orléans, il accorda la pourpre cardinalice à son influent ministre Guillaume Dubois.

SOUVENIR ET VENERATION

En 2005, à l'occasion des 350 ans (1655-2005) de la naissance d'Innocent XIII, les citoyens de Poli, village natal du pape, demandèrent au Saint-Siège d'introduire la cause de béatification du pape Innocent XIII.

SUCCESSION APOSTOLIQUE

Innocent XIII a ordonné les évêques suivants[1] :

- Évêque Manuel Álvares da Costa **(en)** (1707)
- Cardinale Bernardo Maria Conti, O.S.B. (1711)
- Évêque Adriano Sermattei (1713)
- Évêque Emanuele Spinelli d'Acquaro, C.R. (1714)
- Évêque Francesco Saverio Fontana **(it)** (1714)
- Évêque Nunzio Baccari (1718)
- Évêque Imperiale Pedicini (1718)
- Évêque Pietro Antonio Pini (1718)
- Évêque Giovanni Carafa, C.R. (1718)
- Évêque Luigi Maria Macedonio **(fi)**, C.M. (1718)
- Évêque Paolo Stabile, O.M. (1718)
- Évêque Domenico Tagliatela **(it)** (1718)
- Évêque Gherardo Zandemaria (1719)

BENOIT XIII

Pietro Francesco Orsini de Gravina, en religion, **Vincenzo Maria Orsini**, né le **2 février 1649** à Gravina in Puglia, dans l'actuelle province de Bari, dans les Pouilles, alors dans le royaume de Naples, et mort le **21 février 1730** à Rome, est un religieux dominicain italien de la fin du XVIIe et du début du XVIIIe siècle devenu le **245e** pape de l'Église catholique, sous le nom de **Benoît XIII** (en latin *Benedictus XIII*, en italien *Benedetto XIII*), proclamé Serviteur de Dieu, en attendant l'aboutissement du procès de béatification.

PAPE

Carrière religieuse

Pietro Francesco Orsini naît en 1649 à Gravina (Naples) dans une famille célèbre. Fils du duc Ferdinand Orsini et de Giovanna Frangipane della Tolfa, il devient en 1667 religieux dominicain sous le nom de Vincent-Marie.

Son parent, le pape Clément X le nomme cardinal (à 23 ans).

Il est ensuite nommé évêque de Manfredonia (1675), puis de Cesena en Romagne (1680).

Il est nommé archevêque de Bénévent en 1686.

Pontificat

Le cardinal Vincenzo Maria Orsini est élu pape le 29 mai 1724 (successeur d'Innocent XIII), prit d'abord le nom de **Benoît XIV** mais très rapidement changea pour celui de **Benoît XIII**, sans doute après avoir constaté que le précédent « *Benoît XIII* », pape d'Avignon durant le grand schisme d'Occident, était considéré par l'Église comme un antipape. Il est le dernier pape plus âgé que son prédécesseur, toutes les élections suivantes voyant l'émergence d'un pape né après celui qui l'a précédé.

Vertueux, doux et humble, Benoît XIII garde à Rome son habit d'un tissu ordinaire et y fait porter son lit de religieux ; il vit avec la frugalité d'un anachorète et donne aux pauvres tout ce qu'il retranche de ses dépenses ; il défend aux prêtres de se prosterner devant lui, etc. Il oblige les cardinaux à la résidence, et s'efforce de réfréner les mauvaises mœurs du clergé.

Il se montre inflexible sur la question des prérogatives du Saint-Siège ; il se brouille avec la cour de Vienne en élevant des prétentions sur les duchés de Plaisance et de Parme.

Il agit aussi fermement contre le jansénisme, tout en se gardant soigneusement de tout excès en sens opposé.

Il laissa une grande liberté au cardinal Niccolò Coscia (celui-ci accusé d'être responsable de la

débâcle des finances du Saint-Siège est incarcéré par le pape Clément XII au château Saint-Ange avant d'être libéré et absous par Benoît XIV).

Le 11 septembre 1726, il créa André Hercule de Fleury cardinal sur recommandation du jeune Louis XV.

Il canonise Louis de Gonzague (jésuite béatifié le 12 mai 1604) le 26 avril 1726, Jean de la Croix le 27 décembre 1726 et Stanislas Kostka (premier jésuite béatifié) le 31 décembre 1726.

Benoît XIII meurt le 21 février 1730[1].

Procès de béatification

Le procès de béatification de ce « Serviteur de Dieu » a été ouvert le 21 février 1931, et a été relancé par un acte du Tribunal diocésain du diocèse de Rome début 2010[2]. Le 13 janvier 2012 a eu lieu l'inauguration du processus de béatification et canonisation du Serviteur de Dieu, le Souverain pontife Benoît XIII dans la salle de la Conciliation au palais du Latran, par Son Éminence le cardinal Agostino Vallini, vicaire général de sa Sainteté pour le diocèse de Rome[3]. Le 22 février 2017, le cardinal-vicaire a clos la procédure diocésaine et a transmis le dossier à la Congrégation pour la cause des saints.

À l'occasion du Jubilé 2025, la famille Orsini propose les *Journées Orsiniennes* pour découvrir l'action de ce pape[4].

ANTIPAPE

Il y avait eu aussi un antipape Benoît XIII, qui régna à Avignon de 1394 à 1417. De nombreux papes de Rome choisirent volontairement de reprendre des noms d'antipapes, pour bien marquer l'illégitimité de ces antipapes et signifier qu'ils sont hors de la succession apostolique (le dernier pape ayant agi de la sorte est Jean XXIII).

CLEMENT XII

Lorenzo Corsini, né le **7 avril 1652** à Florence et mort le **6 février 1740** à Rome, est le 246^e évêque de Rome, et donc pape de l'Église catholique qu'il gouverne de 1730 à 1740 sous le nom de **Clément XII** (en latin *Clemens XII*, en italien *Clemente XII*).

BIOGRAPHIE

Il est issu d'une célèbre famille dont était membre saint André Corsini. Après des études au 'Collegio romano' des Jésuites de Rome, Lorenzo Corsini obtient un doctorat en droit à l'université de Pise. Créé cardinal par Clément XI au titre de *Santa Susanna* et élu pape le 12 juillet 1730, succédant à Benoît XIII. Très âgé lors de son élection - il avait 78 ans - il devient presque totalement aveugle à partir de 1732 et paralysé. Cependant ses facultés intellectuelles intactes et un bon jugement sur les personnes lui font choisir un entourage compétent lui assurant un brillant pontificat. Clément XII commence par atténuer la corruption de certains bénédictins, et il améliore l'efficacité du gouvernement des États pontificaux, bien qu'on lui ait reproché la création d'une loterie comme moyen de lever des fonds.

Dans ses rapports avec les puissances politiques de l'époque, Clément reçoit les mêmes humiliations que la plupart des papes de ce siècle. Le prestige de la papauté est en déclin. Son droit de suzerain sur Parme est ignoré, et les Bourbons s'allient avec les Habsbourg contre la papauté.

Il refuse de revenir sur la bulle *Unigenitus* condamnant le jansénisme et canonise Vincent de Paul (1737), un opposant irréductible des jansénistes. Clément XII condamne également la franc-maçonnerie, en 1738, par la bulle *In eminenti apostolatus specula*.

Il reçoit, par ailleurs, dans l'Église catholique un grand nombre de chrétiens coptes qui ont voulu abjurer le monophysisme. Tout en soutenant le travail missionnaire en Extrême-Orient il renouvelle en 1735 la prohibition des rites chinois édictée par son prédécesseur Clément XI, tout en ouvrant une nouvelle enquête à ce sujet.

Il continue la politique d'aménagement et modernisation de la ville de Rome initiée par ses prédécesseurs. On lui doit notamment la construction de la célèbre fontaine de Trévi, l'enrichissement de la bibliothèque vaticane et l'agrandissement du musée du Capitole et des musées du Vatican.

Il meurt le 6 février 1740 à 9 heures 30, au palais du Quirinal, de complications de la goutte. Il a 87 ans. Sa dépouille est inhumée le 20 juillet 1742 dans la chapelle Corsini de la basilique Saint-Jean-de-Latran[1]. Son tombeau est l'œuvre des sculpteurs Maini et Monaldi.

BULLES

du 7 des Calendes de juin 1736 - Pourvoit François Jules de Novy comme abbé de l'abbaye Notre-Dame de Valsaintes et qui était déjà en possession de l'abbaye Sainte-Marie de Villelongue[2].

BENOIT XIV

Prospero Lorenzo Lambertini, né le 31 mars 1675 à Bologne, est le troisième enfant d'une famille noble des États pontificaux, fils de Marcello Lambertini et de Lucrezia Bulgarini. Il devient le 247^e pape de l'Église catholique romaine en 1740 sous le nom de **Benoît XIV** (en latin *Benedictus XIV*, en italien *Benedetto XIV*). Il meurt le 3 mai 1758 à Rome.

Une série de réformes pastorales dans l'esprit des Lumières catholiques à caractère maçonnique[1] ont été mises en œuvre pendant son pontificat, considéré comme l'un des plus significatifs de l'histoire de la papauté à l'époque moderne[2].

Souvent négligé, il est peut-être l'un des meilleurs érudits à avoir siégé sur le trône papal. Il a promu l'apprentissage scientifique, les arts baroques, la revigoration du thomisme et l'étude du corps humain. Fermement engagé à appliquer les décrets du concile de Trente et l'enseignement catholique authentique, il a supprimé les modifications précédemment apportées au bréviaire, a cherché à inverser pacifiquement la laïcité croissante des cours européennes, a restauré les cérémonies en grande pompe et, tout au long de sa vie et de son règne, a publié de nombreux traités théologiques et ecclésiastiques. En gouvernant les États pontificaux, il réduisit les impôts sur certains produits, et les augmenta pour d'autres. Il a également encouragé l'agriculture et soutenu le libre-échange entre les États pontificaux. Il créa les Musées Sacré et Profane, qui font aujourd'hui partie des actuels musées du Vatican. Il peut être considéré dans une certaine mesure comme un polymathique en raison de ses nombreuses études sur la littérature ancienne, de ses publications de livres et de documents ecclésiastiques, de son intérêt pour l'étude du corps humain et de son dévouement à l'art et à la théologie.

Homme politiquement réaliste et moderne dans ses relations avec les athées et avec les non-catholiques, Benoît XIV a mis en pratique une série de décrets visant à combler les vides politico-administratifs laissés par les papes précédents. Partisan du mécénat non seulement humaniste autant que scientifique, il change d'attitude à partir des années 1750, lorsque les tendances anticléricales des Lumières, qui voient dans la Compagnie de Jésus son principal antagoniste, deviennent de plus en plus inquiétantes. Vers la fin de son pontificat, en 1758, il expulse les Jésuites du Portugal à la demande de Joseph I^{er}, juste avant sa mort. La papauté a accédé à contrecœur aux revendications anti-jésuites tout en fournissant une justification théologique minimale aux suppressions.

Objet d'une vive controverse historiographique, partagée entre historiens favorables au pape bolognais pour son esprit prophétique dans l'administration de l'Église, et intellectuels critiques à son égard pour sa politique concordataire complaisante, Benoît XIV est resté surtout connu du grand public pour la comédie *Cardinal Lambertini*, film historique et politique italien réalisé par Giorgio Pàstina, sorti en 1954, adapté de la pièce de théâtre homonyme du Bolognais Alfredo Testoni créée en 1905, dans lequel le dramaturge met en valeur le caractère « anticonformiste » qui distingue ce pontife.

Horace Walpole le décrit comme « aimé des papistes, estimé des protestants, un prêtre sans insolence ni intérêt, un prince sans favoris, un pape sans népotisme, un auteur sans vanité, un

homme que ni l'intellect ni le pouvoir ne pouvaient corrompre »[3].

BIOGRAPHIE

Origines et carrière ecclésiastique

Famille et jeunesse

Prospero Lorenzo Lambertini naît à Bologne via delle Campane, plus tard nommée en son honneur[4], le 31 mars 1675, d'une famille noble, déchue[5], troisième des cinq enfants de Marcello Lambertini et de Lucrezia Bulgarini, fille de Carlo[6],[7]. Il appartient, par son père, à la branche cadette d'une ancienne famille sénatoriale de Bologne[8],[9], la deuxième ville la plus importante des États pontificaux jusqu'au Risorgimento[10]. Baptisé le jour même de sa naissance par Carlo Evangelista Graffi, prévôt de la cathédrale de Bologne[11], le futur pontife perd bientôt son père, mort à seulement quarante-deux ans[12], tandis que sa mère épouse le comte Luigi Bentivoglio ; elle meurt le 21 novembre 1705[6].

Prospero apprend les premiers rudiments de son tuteur Paolo Pasi et du curé Sante Stancari, puis part au pensionnat bolognais de l'Accademia degli Ardenti, connu sous le nom de Del Porto[4],[6]. À l'âge de treize ans, il est envoyé à Rome au collège Clementine dirigé par les clercs réguliers de Somasque[13],[14], où il étudie la rhétorique, le latin, la philosophie et la théologie de 1689 à 1692, et où il se distingue parmi ses condisciples par sa vivacité d'esprit[15].

Tout jeune, il se passionne pour la littérature : Dante, le Tasse et l'Arioste sont ses auteurs de chevet. Au cours de ses études, il étudie les œuvres de saint Thomas d'Aquin, qui est son auteur et saint préféré. Alors qu'il apprécie d'étudier au Collegio Clementino, son attention se tourne vers le droit civil et le droit canonique[16].

Début de carrière ecclésiastique

Le jeune Lambertini est remarqué en 1691 par le pape Innocent XII, qui, après avoir écouté un discours en latin écrit par Lambertini lui-même sur la Sainte Trinité et qui lui est dédié, est si étonné qu'il lui accorde un petit bénéfice de cent *scudi* d'or [8],[13], la première des récompenses reçues par le pontife au cours de sa vie avant son accession au trône.

En 1694, il est diplômé en théologie et *In utroque jure* à l'université de Rome[14],[17], commençant tôt sa carrière curiale, très appréciée [15],[18], qu'il gravit dans tous ses grades et fonctions. D'abord l'assistant d'Alessandro Caprara, l'auditeur de la Rote romaine, après l'élection du pape Clément XI en novembre 1700, il est nommé avocat du consistoire en 1701[19] et peu de temps après, est créé consultant de la Sacrée congrégation de l'inquisition romaine et universelle. Il devient en 1708 promoteur de la Foi de la Congrégation des rites, en 1712 chanoine du chapitre de la basilique Saint-Pierre avec prébende théologique et membre de la congrégation des rites, puis en 1713, prélat[14], avant de devenir secrétaire de la congrégation du concile en 1720[20],[21]. En tant que promoteur de la Foi, il obtient deux succès majeurs : la canonisation du pape Pie V et rédige un traité sur le processus de béatification et de canonisation des saints[22], *De servorum Dei beatificatione et de beatorum canonizatione*, une œuvre importante encore considérée comme un classique[5].

Il est tenu en haute estime par le pontife en charge, Clément XI (1700-1721), qui lui demande conseil sur les questions les plus graves et les plus lourdes, telles que celles relatives au droit canonique, branche dans laquelle il excelle. Le successeur de Clément XI, le pape Innocent XIII, lui offre le poste de canoniste de la Pénitencerie apostolique[13].

Ascension rapide sous Benoît XIII : évêque d'Ancône et cardinal

Grâce au pape Benoît XIII, qui le tient en haute estime, il gravit rapidement les échelons de la hiérarchie ecclésiastique. Lambertini est ordonné prêtre le 2 juillet 1724, à l'âge de près de cinquante ans, alors qu'il est déjà au sommet de sa carrière curiale[23] pour être consacré évêque par Benoît XIII, dans la chapelle Pauline du palais du Vatican, le 16 juillet de la même année[24].

Les co-consécrateurs sont Giovanni Francesco Nicolai (**de**), archevêque titulaire de Myre (**de**) (vicaire de la Basilique Vaticane), et Nicolò Maria Lercari, archevêque titulaire de Nazianze et maître des cérémonies de la cour papale[25]. Il est archevêque titulaire de Théodosie (**de**) l'année suivante[26].

Le pape fait appel à ses conseils éclairés au synode romain concile de la province romaine de 1725[15], expérience fondamentale, seul concile auquel il participe réellement[27] : il y montre ses grandes qualités humaines et pastorales, en s'occupant des séminaires et de la relation directe avec les fidèles[28]. Benoît XIII le crée alors *Cardinal in pectore* lors du consistoire du 9 décembre 1726. Nommé évêque d'Ancône[29] le 29 janvier 1727[13], il est autorisé à conserver le titre d'archevêque, ainsi que toutes les charges qui lui ont déjà été accordées, dont celle d'abbé commendataire du monastère camaldule de S. Stefano di Cintorio (Cemeterio) dans le diocèse de Pise[30]. Il reçoit le titre cardinalice de cardinal-prêtre de Sainte-Croix-de-Jérusalem publiquement le 30 avril 1728[13]

Mécénat

En 1718, l'*Istituto delle science ed Arti Liberali* de Bologne avait commencé la construction d'une chapelle dédiée à l'Annonciation de la Vierge Marie. En 1725, Prospero Lambertini, qui œuvre à la Curie romaine mais est soucieux de ses origines, ordonne que la chapelle soit peinte. Il confie les travaux à Carlo Salarolo, qui en fait décorer les murs. Il commande et paie le tableau au-dessus du maître-autel, une image de la Vierge accueillie par l'Ange, œuvre de Marcantonio Franceschini[31].

En 1731, le nouvel évêque fait restaurer et rénover le maître-autel et le chœur de la cathédrale Saint-Cyriaque d'Ancône. Une fois devenu pape, il n'oublie pas son ancien diocèse, envoyant un don annuel à l'église d'Ancône, des vases sacrés en or ou en argent, des ornements d'autel, des vêtements décoratifs et d'autres objets[32].

Épiscopat Bolonais (1731-1740)

Médiateur politique

Lors du consistoire du 30 avril 1731[15], le nouveau pape Clément XII nomme Prospero Lambertini archevêque de Bologne[33], sa ville natale, où il se transfère le 29 mai de la même année[34]. Les compétences diplomatiques qu'il a déjà montrées à l'occasion du concordat avec le royaume des Deux-Siciles et le royaume de Sardaigne en 1727[15], en font le candidat le plus apte à affronter avec succès le sénat de la ville, avec lequel les relations sont difficiles, caractéristiques de la forme diarchique de gouvernement de Bologne[35], réussissant à normaliser les relations entre cet organisme et la curie diocésaine[34]. À cause précisément de son zèle à entretenir de bonnes relations, de nombreux chanoines et clercs bolognais critiquent les actions de l'archevêque, car elles sapent en même temps les privilèges dont ils ont joui jusqu'à présent. Lambertini, par exemple, profite des *surplus* dont bénéficient les ecclésiastiques pour réaliser des travaux d'utilité publique, comme le pavage des routes[36].

De synodo dioecessana

Pendant son mandat d'archevêque, il rédige un long traité en trois volumes, *De synodo dioecessana*, sur le thème du synode diocésain, présentant une synthèse de l'histoire, du droit canonique, des pratiques et des procédures pour la tenue de ces importantes réunions du clergé de chaque diocèse[37]. Il prépare le terrain pour la tenue de son propre synode dans le diocèse de Bologne, attente qu'il annonce pour la première fois dans une *Notificazione* du 14 octobre 1732. Lorsque la première édition du *De Synodo* est publiée en 1748, le synode n'a toujours pas eu lieu[38].

De servorum Dei beatificatione et beatorum canonizatione

De 1734 à 1738, Lambertini publie les quatre livres de son traité *De servorum Dei beatificatione et beatorum canonizatione*[39],[40]. Ce traité est le fondement de la procédure moderne de béatification des « serviteurs de Dieu » et de canonisation des bienheureux, selon laquelle, pour être élevé aux honneurs des autels, il faut avoir été auteur au moins d'un miracle, c'est-à-dire d'un

événement surnaturel survenu par l'action divine. Une congrégation de cardinaux doit examiner soigneusement et scrupuleusement ce miracle, ainsi que le style de vie et la foi du « candidat » à la sanctification. Quelques exceptions à la règle sont reconnues, comme dans le cas de Pérégrin Laziosi, reconnu par la congrégation des rites sur la base d'un culte de temps immémorial (et non sur la base d'un indult papal existant) ou, plus généralement, pour les cas d'indult pontifical[41].

Administrateur et protecteur des arts et des sciences

À Bologne, Prospero Lambertini promeut les arts et les sciences, créant notamment l'académie de peinture Clementina, nommée en l'honneur du pape régnant Clément XII, et fondant l'Institut des sciences[42]. Entre autres initiatives, il travaille à l'archivage et à l'agencement de la bibliothèque personnelle de son prédécesseur Gabriele Paleotti[42].

Il intervient en soutien à Laura Bassi pour sa soutenance de *disputatio* de philosophie en 1732. Elle devient en 1733 la seconde femme à être docteur en philosophie. Il obtient que, deuxième femme diplômée au monde, elle enseigne la physique et les mathématiques à l'université de Bologne[39]. En 1748, il apporte son soutien à Maria Gaetana Agnesi pour qui il fait créer une chaire de mathématiques à l'université de Bologne[43].

Il est également mécène des arts, commandant la rénovation d'églises ou d'édifices sacrés : il subventionne la reconstruction de la collégiale San Biagio de Cento[44] et de la cathédrale de Bologne, entre 1743 et 1755[45]), en faisant don à ce dernier édifice sacré et à la basilique San Petronio de Bologne de meubles sacrés précieux ; il poursuit également la construction du sanctuaire Madonna di San Luca (Bologne), commencée en 1723 et terminée en 1757[46].

Pastorale

Il poursuit sa mission spirituelle avant tout à travers des visites pastorales. Celles-ci lui assurent à la fois le contact continu avec le diocèse, et lui permettent de se rendre compte personnellement des situations locales du clergé et des fidèles, et d'intervenir de la manière la plus appropriée dans des cas individuels, démontrant ainsi une profonde vocation. Ce dernier geste est également dicté par l'initiative de donner des indications et des dispositions générales et, le cas échéant, de réprimander et de sanctionner un clergé souvent indiscipliné ou simplement ignorant[47]. Au cours des neuf années de son épiscopat, il procède à la réorganisation économique et institutionnelle des paroisses, des confréries, des collèges étudiants pour réaliser les décisions du concile de Trente et, par conséquent, pour soutenir la reconstruction de l'église métropolitaine et la construction et la stabilisation des revenus du séminaire[48].

Bilan

Lambertini occupe cette charge jusqu'en 1754. Les vingt années de son épiscopat sont considérées par la majorité des historiens comme positives pour l'engagement et pour la prodigalité que l'archevêque a donné pour accroître la qualité de la pastorale et de la vie citadine elle-même. Mario Rosa, par exemple, souligne la plus grande attention accordée à la pastorale par rapport à la pastorale purement administrative, ce qui marque un tournant dans la gestion de la vie diocésaine; Alfeo Giacomelli souligne le caractère unitaire de l'action épiscopale entre 1730 et 1754[50] ; Umberto Mazzone loue son astuce dans les décisions pratiques.

Il est un pasteur aimé et estimé des Bolonais[5].

Pontificat (1740-1758)

Conclave de 1740

Le 6 février 1740, Clément XII, malade depuis de nombreuses années, meurt[51]. Le conclave qui s'ouvre le 19 février s'avère être l'un des plus compliqué de toute l'histoire moderne : les factions pro-franco-autrichiennes et pro-espagnoles s'affrontent et ne réussissent pas à se mettre d'accord sur un candidat apprécié des deux côtés[52]. Lambertini qui arrive le 5 mars ne fait pas partie des « *papabili* », n'étant l'un des favoris d'aucune des factions (impérialistes, espagnols, français,

Zelanti). Le conclave dure six mois et est le plus long des temps modernes[53],[5].

Au début, le cardinal Pietro Ottoboni (1667-1740), doyen du Sacré Collège, est favori pour être élu. Nombre de cardinaux s'y opposent parce qu'il est le protecteur de la France à la curie[54]. Sa mort le 29 février 1740 élimine définitivement sa candidature [55]. Après l'échec des candidatures de Neri Corsini et d'Annibale Albani, le collège des cardinaux tente de trouver un candidat en Pompeo Aldrovandi. Celui-ci n'obtient pas le *quorum* nécessaire des deux-tiers pour être élu pontife. Son plus grand ennemi, le cardinal camerlingue Annibale Albani, choisit plutôt de soutenir le cardinal Giacomo Lanfredini de Florence, qui travaille à Rome à la curie. À la mi-août, Albani demande au chef de la faction impérialiste, le cardinal Niccolò del Giudice, de penser à Lambertini. Après de longues délibérations, Lambertini est présenté aux cardinaux électeurs comme candidat de compromis. Il dit aux cardinaux, avec cet esprit plaisant qui le distingue : « Voulez-vous un saint ? Choisissez Gotti. Voulez-vous un homme d'État ? Élisez Aldobrandini. Voulez-vous un homme honnête ? Élisez-moi »[56],[57]. Vincenzo Ludovico Gotti (1664-1742) est professeur de philosophie au *Pontificia Studiorum Universitas a S. Thoma Aq. in Urbe* et peut-être le plus grand thomiste de son temps[58],[59], alors que le cardinal Aldrovandi est un canoniste.

Que cette anecdote soit vraie ou non, les cardinaux s'accordent pour faire converger leurs voix vers l'archevêque neutre de Bologne, à la réputation d'érudition approfondie, de douceur, de sagesse et de conciliation en matière politique[60]. Le cardinal Lambertini est élu au trône papal le 17 août 1740 au soir vers 21 heures, au 255^e tour, bien qu'il ne souhaite pas ce poste[61]. Au moment de son élection, en effet, il adresse aux cardinaux les trois raisons suivantes, qui consacrent son acceptation, quoique réticente, du trône de Pierre : « La première, pour ne pas désobéir à un de vos bienfaiteurs ; la seconde, pour ne pas résister à la volonté manifeste de Dieu, car je la considère comme n'ayant jamais désiré une telle vanité ; la troisième : pour finir ces réunions qui, je crois, font scandale au monde pour leur durée. »[62].

Il est ensuite couronné pape le 22 août[63],[64] par le cardinal diacre Carlo Maria Marini, prenant le nom de Benoît en l'honneur de Benoît XIII, à qui il doit sa carrière ecclésiastique[15].

Évêque de Rome et archevêque de Bologne

Bien qu'il soit devenu évêque de Rome[N 1], il occupe le poste d'archevêque de Bologne jusqu'au 17 janvier 1754, date à laquelle il nomme Vincenzo Malvezzi Bonfioli comme son successeur[65]. Le lien avec Bologne est important ; Benoît XIV fait de nombreux dons d'ouvrages d'art ou de recherche à diverses institutions culturelles et ecclésiastiques de la ville. Il place en particulier l'Institut des Sciences de Bologne sous sa protection, à tel point qu'il fait don à la bibliothèque de l'Institut (aujourd'hui bibliothèque universitaire de Bologne) de la collection de 25 000 livres qui constituent sa bibliothèque personnelle et les fonds d'archives avec les documents de toute sa vie, soit plus de 500 volumes[66],[67].

Première phase du pontificat : 1740-1750

Les dix premières années du pontificat lambertien sont caractérisées par une ouverture notable vers le monde laïc, par l'abandon des préjugés envers les méthodes de gouvernement et les politiques religieuses poursuivies par ses prédécesseurs[68]. Représentant de l'*Aufklärung* catholique[68], il décide de poursuivre une politique concordataire à l'égard des pouvoirs laïcs, abandonnant dans le domaine ecclésiastique la rigidité mentale excessive typique de la première Contre-Réforme, tout en conservant certaines facettes, comme les visites pastorales et les critères de canonisation des saints. Cette ouverture « modérée » se manifeste en observant spécifiquement les lignes directrices de l'action bénédictine.

Politique étrangère

L'élection de Lambertini au trône papal a lieu dans une période de grandes difficultés, causées principalement par des conflits entre les nations catholiques et la papauté[69], alimentées par l'anticléricalisme et principalement causées par les différends entre les dirigeants catholiques et la

papauté au sujet des exigences gouvernementales de nommer les évêques plutôt que de laisser la nomination à l'Église. Benoît XIV réussit à surmonter la plupart de ces problèmes ; les différends du Saint-Siège avec le royaume de Naples, le royaume de Sardaigne, l'Espagne, la république de Venise et l'Autriche sont réglés[19].

Grâce à d'excellents diplomates, comme le cardinal Silvio Valenti-Gonzaga, cardinal secrétaire d'État de l'élection du pape jusqu'à sa mort en 1756, Benoît XIV parvient à régler les différends entre le Saint-Siège et certains des principaux souverains européens par des concordats contenant de larges concessions[5]. Par exemple, il passe un concordat avec Charles-Emmanuel III de Savoie le 5 janvier 1741, dans lequel de nouvelles mesures sont établies concernant l'administration des fiefs pontificaux[70] en terre de Savoie[15],[71]. Le 2 juin de la même année[69], Benoît XIV et le cardinal Valenti-Gonzaga parviennent également à trouver un accord avec Charles III (roi de Naples) concernant les bénéfices ecclésiastiques du Saint-Siège dans ce royaume, renonçant à une bonne partie des anciens privilèges[71]. D'autres accords similaires sont trouvés avec le royaume de Portugal (1745) et le royaume d'Espagne (1753)[69]. Il rétablit les relations diplomatiques avec le Portugal, interrompues sous Benoît XIII en conférant, notamment au roi le titre de « très fidèle » et en lui faisant de larges concessions[5].

La nouvelle conception moderne du rapport entre le pouvoir laïc et le pouvoir temporel de l'Église[72], selon laquelle il faut observer les besoins des États d'une manière nouvelle, tente de surmonter les divergences dans un esprit conciliant, pour le bien suprême des âmes[69]. Benoît XIV estime en effet « ... vivre à une époque qui exigeait absolument la complaisance envers les princes temporels sur le terrain civil pour obtenir en échange une main libre dans le spirituel, à ne pas confondre ce dernier avec la défense des privilèges du clergé »[73]. C'est donc dans cet esprit qu'il accepte l'indifférence totale avec laquelle la délégation papale est traitée à l'occasion du traité d'Aix-la-Chapelle (1748), qui marque la fin de la guerre de Succession d'Autriche (1740-1748) : lors de ce congrès international, les pouvoirs des fiefs papaux de Parme, Plaisance et Guastalla sont donnés à Philippe de Bourbon sans que le Pape en soit informé[52]. Claudio Rendina envisage même une théorie selon laquelle le pontife entendait abolir progressivement la domination temporelle des papes au nom de la prééminence absolue du caractère spirituel du ministère de Pierre[73]. Les lettres que Benoît XIV écrit au marquis bolonais Paolo Magnani constituent un témoignage précieux de ces premières années de pontificat et de la lecture que le pape donne de la guerre de Sécession et de l'implication de la péninsule comme théâtre de guerre[74].

Il est très indulgent avec les souverains protestants, dans l'intérêt de leurs sujets catholiques, et conscient des difficultés de l'Église dans un contexte général d'états absolutistes[5]. Dans l'esprit de tolérance qui le distingue, le pape reconnaît Frédéric II comme roi de Prusse et non plus comme simple marquis de Brandebourg[71],[75]. La reconnaissance de ce titre par Benoît XIV, à l'égard d'un souverain protestant, constitue une véritable révolution diplomatique : avec cet acte, non seulement il différencie les questions politiques des questions religieuses, mais il essaie également d'assurer aux catholiques résidents dans ce royaume des droits qui avaient été niés par les papes précédents[71],[73]. Il réussit ainsi à maintenir l'église catholique en Prusse sous la dépendance de Rome[5]. Un autre signe d'ouverture est manifesté envers les protestants autrichiens : Benoît XIV, en effet, « ... permet à l'impératrice Marie-Thérèse de tolérer les protestants dans ses États, tout en lui recommandant d'en rechercher avec une douceur chrétienne la conversion »[75].

Benoît XIV commet cependant une erreur de jugement, en approuvant l'élection comme empereur du Saint-Empire romain germanique de Charles VII de Bavière, qui a lieu à Francfort-sur-le-Main en février 1742[76], comme successeur de Charles VI de Habsbourg. Le nouveau pontife ignore en effet l'élection concurrente de François Étienne de Lorraine, époux de Marie-Thérèse d'Autriche, fille de Charles VI. Lorsque Charles VII meurt en janvier 1745 et que Marie-Thérèse, grâce à un accord avec son fils Maximilien III Joseph de Bavière, obtient le titre d'empereur pour son mari en septembre de la même année, la position du Saint-Siège vacille. Bien qu'en août 1746, Benoît XIV envoie aux épouses impériales des alliances bénies pour le baptême du futur Joseph II de Habsbourg-Lorraine[77], le Saint-Siège ne regagne pas la pleine confiance de Marie-Thérèse. Il

perd par conséquent les bénéfices ecclésiastiques de l'Autriche, et subit l'invasion de l'état pontifical par les troupes autrichiennes[5]. C'est également pour cette raison que les négociations papales lors du traité d'Aix-la-Chapelle en 1748 sont un échec, compte tenu de la victoire des Habsbourg sur les Wittelsbach.

Réformes économiques et administratives

Réorganisation de la Ville et redéfinition des fonctions publiques

Dès son accession au trône papal, Benoît XIV se trouve dans une situation économique désastreuse. Il s'efforce donc de réorganiser les finances et de protéger la sécurité publique, en ordonnant la redéfinition des limites des *rioni*, qui divisent la ville de Rome, et en confiant à l'architecte Giambattista Nolli le soin de dessiner un plan précis de la ville, qui advient en 1748[78]. Cependant, avant cette date, il identifie les *rioni* avec des plaques spéciales et charge Gregorio Roiseco de rédiger le premier guide touristique de la ville, publié en 1745 en trois volumes intitulés *Roma antica e moderna (Rome antique et moderne)*[79].

Sur un plan plus strictement administratif, Benoît XIV identifie la mauvaise administration d'une curie cosmopolite et corrompue comme la principale cause de l'effondrement financier de l'État pontifical. Il entend donc favoriser, à travers la nationalisation des fonctions civiles, les familles romaines qui connaissent les problèmes de l'État et qui ont intérêt à en garantir le développement et la bonne administration[80]. C'est pour cette raison, qu'avec la bulle pontificale *Urbem Romam* promulguée le 4 janvier 1746, il établit un registre de la classe noble romaine[81], dans lequel figurent 180 familles romaines. Parmi ces familles, 60 chefs de famille sont choisis, les soi-disant « LX Patrizi Coscritti », qui constituent ensemble le patriciat romain, qui dérive en grande partie de la noblesse sénatoriale de l'Empire romain[82].

Finances

Dès 1746, Benoît XIV rectifie la politique économique de ses prédécesseurs immédiats, essayant, aidé en cela par son secrétaire particulier Giovan Angelo Braschi (le futur Pie VI), de relancer l'économie de l'État de l'Église, qui se trouve dans une situation difficile[83].

Au début de son règne, le gouvernement papal est lourdement endetté, à hauteur de 56 000 000 d'écus, et accuse un déficit annuel de plus de 200 000 écus. Benoît XIV améliore les finances des États pontificaux. À sa mort, l'administration est toujours en déficit[84]. Sa principale action en matière économique est la réduction de la taille de l'armée papale, devenue inefficace, même pour maintenir l'ordre à l'intérieur des États pontificaux. Il réduit considérablement la solde des officiers et des soldats[19]. Il institue des économies dans sa propre maison et dans la bureaucratie, insignifiantes compte tenu de la dette et du déficit. En 1741, sur les conseils du cardinal Aldovrandini, il institue un nouvel impôt, un droit sur le papier timbré des documents juridiques, qui ne produit pas les revenus escomptés et est aboli en 1743. Il réduit les taxes sur le bétail importé, le pétrole et la soie grège et impose de nouvelles taxes sur la chaux, le kaolin, le sel, le vin, la paille et le foin. En 1744, il augmente les impôts sur les terres, les loyers des logements, les subventions féodales aux barons et les pensions provenant des prébendes[85]. *Le motu proprio Pensando noi continuamente all'convenance* du 29 juin 1748 libéralise le commerce dans les États pontificaux, supprimant les douanes intérieures et permettant une baisse des prix des produits artisanaux[15].

Malgré ces problèmes financiers, la papauté achète deux frégates en Angleterre ; en avril 1745, Benoît XIV baptise personnellement une galère, nommée *Benedetta*, dont il avait ordonné la construction. Il ordonne également la modernisation du port d'Anzio, dont les travaux sont si coûteux qu'ils doivent être abandonnés en 1752[86].

Réforme de l'administration et de la justice

Benoît XIV entame également immédiatement un travail de réforme du clergé, en commençant par les dignitaires ecclésiastiques à tous les niveaux, à la cour, à la curie, dans le gouvernement des

diocèses et des provinces, en essayant de contrôler et de châtier les ecclésiastiques indignes et incapables, poussés par leur ambition de carrière et de pouvoir. Avec les bulles *Quantum ad procurandam* (15 février 1742) et *Romanae Curiae* (21 décembre 1744), il tente d'améliorer l'efficacité de la curie romaine, en essayant de simplifier son système interdicastériel[83]. Son œuvre réformatrice ne porte pas immédiatement ses fruits, mais est fondamentale dans l'amélioration de la qualité du clergé des époques ultérieures[15]. Son activité en faveur du système pénal et judiciaire est également très importante, grâce au *motu proprio Dopo aver noi* (30 septembre 1747) et à la bulle *Rerum humanarum* (15 décembre 1747)[83].

Protection des pauvres

D'autres dispositions d'ordre économique-administratif concernent la limitation des dépenses en faveur de l'armée et de la cour papale : Benoît XIV veut favoriser les plus nécessiteux en accordant, par exemple, « aux paysans pauvres de glaner dans tous les domaines de l'État de l'Église au mépris des propriétaires qui voulaient l'empêcher, avec une amende de 30 *scudi* pour les contrevenants à répartir entre les pauvres eux-mêmes »[52]. Gaetano Moroni rappelle que le Pape « a supprimé sept lourdes taxes sur la soie grège, le pétrole, le bétail et d'autres produits », toujours pour soulager la souffrance des classes les moins riches[87].

Domaine ecclésiastique

D'un point de vue strictement religieux, Benoît XIV a un pontificat extrêmement actif, agissant avec ouverture et esprit réformateur[5]. Il réforme la formation des prêtres, le calendrier des saints, réduisant le nombre de fêtes en Italie et dans d'autres pays[5], et de nombreuses institutions papales. Dans la première phase de celui-ci, il manifeste une volonté de réforme avec différentes mesures théologiques et pastorales, se rapprochant de *l'Aufklärung* chrétienne (Lumières)[88], exprimée par les positions de Ludovico Antonio Muratori et du cardinal Pierre Guérin de Tencin, avec qui le pontife est en contact épistolaire[15]. Suivant le modèle de Charles Borromée, le pontife appelle les évêques à résider dans leurs diocèses, sans les quitter trop longtemps dans la constitution apostolique *Ad universae christianae reipublicae* du 3 septembre 1746[89].

Soucieux de promouvoir une religiosité simple basée sur la pureté du rite, il ordonne en 1740 de ne pas utiliser de trompettes lors de la célébration eucharistique et, en 1746, il demande aux évêques des États pontificaux de toujours placer le crucifix sur les autels et de contrôler la dévotion envers les saints, dans une tentative de régulariser et d'uniformiser la dévotion populaire[90].

Parallèlement, il s'efforce de placer la musique sacrée au centre de la célébration eucharistique, en la débarrassant des abus et en essayant de la ramener à sa pureté originelle, selon les préceptes du concile de Trente[90], dans une recommandation de l'encyclique *Annus Qui Hunc* (1749), également publiée à l'occasion du prochain jubilé[91]. Sur la base de ce que Muratori demande, Benoît XIV réduit les jours de précepte dans toute l'Italie en 1742, puis étend ce décret au reste de l'Europe entre 1748 et 1754[15]. Toujours dans cet esprit, le pontife entreprend, dès 1741, de mettre en œuvre une réforme générale du bréviaire, œuvre qu'il ne peut cependant achever faute de collaborateurs pour l'aider[90].

Le 18 mai 1743, Benoît XIV signe un document adressé aux archevêques et évêques du royaume de Pologne concernant le mariage[92], communiquant son mécontentement face à la dissolution des mariages chrétiens, certains même de longue date, par les tribunaux ecclésiastiques de Pologne sans juste motif ou en violation du droit canonique. Les problèmes sont nés de ce que l'on nomme les « mariages clandestins », un arrangement secret entre partenaires, généralement dans le but d'épouser une personne de son choix plutôt que de conclure un « mariage arrangé »[93]. Il modifie dans un arrêté, à l'origine destiné à la Belgique et à la Hollande, puis étendu aux autres pays, les normes sur les mariages mixtes entre catholique et protestant, en les exemptant de l'observance des prescriptions du concile de Trente[5].

Il réussit à mettre à exécution la décision d'assouplir l'interdiction de traduire la Bible en italien. Le 13 juin 1757, il modifie la règle précédente, qui remonte à Pie IV, « permettant la lecture des

versions vernaculaires approuvées par le Saint-Siège ou publiées sous le contrôle des évêques »[94]. L'abbé Antonio Martini, mettant en œuvre le désir du pontife de traduire la Bible en italien, fait une traduction complète des Saintes Écritures à partir de la *Vulgate* (1769-1781)[95].

Benoît XIV cherche, dans ce travail de réforme, une forme de dialogue avec l'épiscopat. Il ne peut à lui seul promouvoir ses intentions sans la participation des évêques et du clergé. Ainsi, peu après son accession à la papauté, il favorise la diffusion de lettres pontificales adressées au christianisme catholique, les encycliques dans lesquelles les directives pontificales en matière doctrinale sont exposées[96]. La première des encycliques, *Ubi Primum*, est adressée aux évêques le 3 décembre 1740, par laquelle il leur demande de respecter les normes disciplinaires du concile de Trente et d'examiner attentivement les candidats au ministère sacerdotal[15].

Il renouvelle la condamnation de la franc-maçonnerie et condamne de nombreuses œuvres des philosophes des Lumières, dont *De l'esprit des lois* de Montesquieu[5].

Relations avec les différents courants protestants

La constitution apostolique *Pastoralis Romani Pontificis*[97], qui est la révision par Benoît XVI de l'anathème traditionnel *de Coena Domini*, est promulguée le 30 mars 1741. Dans ce document, Benoît excommunique de nouveau tous les membres des différents courants protestants, y compris les luthériens, les calvinistes, les zwingliens et les huguenots. Il ordonne que les conciles œcuméniques ne soient pas utilisés par les opposants aux décisions papales. La clause 20 excommunique tous ceux qui, directement ou indirectement, prétendent envahir, détruire, occuper et détenir, en totalité ou en partie, des territoires appartenant à l'Église romaine. Cette clause, si elle est appliquée, excommunique les gouvernements d'Espagne, de France et de l'Empire, ainsi que les petits princes qui détiennent sans concession ni investiture papales, un territoire revendiqué par la papauté. Son application au duché de Parme et Plaisance par le pape Clément XIII en 1768 aura des conséquences majeures, notamment le début des expulsions des jésuites des états européens[98].

Question juive

La politique de Benoît XIV à l'égard des Juifs apparaît beaucoup moins tolérante. Déjà harcelé et vilipendé par les nations chrétiennes en général pour la fameuse accusation de déicide, le peuple juif fait l'objet de persécutions particulières dans les États de l'Église. Étant un État théocratique, l'État pontifical est particulièrement sévère envers la communauté juive, et cette situation s'aggrave au cours du XVIIIe siècle, lorsque Clément XII, aidé par le cardinal Vincenzo Petra, publie en 1733 un manuel anti-juif détaillé[99], imposant également une série de mesures restrictives durant le reste de son pontificat[100].

Comme évêque, lors de la sévère épidémie de grippe qui dévaste Ancône en 1730, il a rendu un hommage public en 1731 au médecin, et rabbin talmudiste Samson Morpurgo qui, malgré l'interdiction faite aux juifs de soigner les chrétiens, s'était dévoué auprès des malades de toutes confessions et particulièrement les indigents[101].

Comme pape, Benoît XIV, malgré l'ouverture culturelle et psychologique manifestée à plusieurs reprises, ne s'écarte pas des positions traditionnelles de l'Église catholique, renouvelant le code promu par son prédécesseur en 1746[99]; en 1747, il promulgue la bulle *Postremo mense Superioris anni*, qui résume et reformule certains aspects de l'enseignement catholique sur le pédobaptême, notamment qu'il n'est généralement pas licite de baptiser un enfant d'une famille juive sans le consentement de ses parents, sauf s'il est en danger de mort, et qu'une fois qu'un tel baptême a eu lieu (licite ou non), les autorités ecclésiastiques ont le devoir de retirer l'enfant de la garde de ses parents afin de lui fournir avec une éducation chrétienne[102],[103].

Au cours de la deuxième phase de son pontificat, il intensifie le problème avec la bulle *Beatus Andreas* (1755), avec laquelle il prête attention à la question du prétendu meurtre rituel en donnant au clergé des instructions sévères et précises sur la manière de faire face à de telles pratiques[104], des documents destinés aux Juifs adultes[77]. Le 22 février 1755, il béatifie l'enfant Anderl von

Rinn, supposément assassiné par des juifs ; en revanche, en 1758 il innocent les juifs de Yanopol accusés d'un crime rituel, suivant ainsi le rapport que lui a présenté Lorenzo Ganganelli, conseiller du Saint-Office et futur pape Clément XIV.

Missions

Le 20 décembre 1741, il publie la lettre apostolique *Immensa Pastorum Principis*, dans laquelle il déplore les mauvais traitements infligés aux Amérindiens, demandant aux évêques portugais de défendre leurs droits humains et envoie un bref apostolique aux évêques du Brésil et au roi Jean du Portugal, contre l'esclavage des peuples indigènes des Amériques et d'autres pays. Il excommunie toute personne qui, pour quelque motif que ce soit, asservit un Brésilien d'origine. Il n'aborde pas le cas des Africains noirs. La bulle ordonne aux Jésuites de cesser de se livrer au commerce, ce qui est strictement interdit par leurs propres statuts, et de se mêler de la politique. La bulle n'est pas appliquée au Brésil[105].

Malgré sa position en faveur des populations indigènes, Benoît XIV se montre déterminé à maintenir la pureté rituelle, même dans des contextes non européens. A cet égard, il promulgue les bulles *Ex quo singulari* (11 juillet 1742) et *Omnium sollicitudinum* (12 septembre 1744)[106], où il dénonce l'adaptation du christianisme aux modèles culturels locaux, largement utilisés par les jésuites dans leurs missions en Chine et en Inde, comme la coutume consistant à accommoder des mots et des usages non chrétiens pour exprimer les idées et les pratiques chrétiennes des cultures autochtones. Par exemple, le statut d'ancêtre (l'honneur accordé aux ancêtres dans la culture chinoise) doit être considéré comme un « culte des ancêtres » ou comme similaire à la vénération catholique des saints. Cette question est particulièrement pressante dans le cas d'un ancêtre dont on sait qu'il n'était pas chrétien. Le choix d'une traduction chinoise du nom de Dieu est également débattu depuis le début du XVIIe siècle. Benoît XIV dénonce ces pratiques dans ces deux bulles. La conséquence est que beaucoup de ces convertis quittent l'Église[19].

Après avoir condamné cette pratique sectaire avec l' *Ex quo singulari* en 1742, Benoît XIV promeut avec l' *Omnium sollicitudinum* en 1744 la même ligne intransigeante à l'égard des rites Malabar de l'Inde, mettant fin à la querelle des rites en interdisant définitivement les rites chinois et malabars qu'il juge imprécis. Toujours en Asie, il accepte l'invitation de certains souverains tibétains d'envoyer des frères mineurs capucins dans ce pays pour prêcher l'Évangile[76].

Les frères mineurs capucins, sous la direction du prêtre italien Joseph Mary Bernini, développent la communauté des chrétiens de Bettiah dans l'Inde coloniale. Joseph Mary Bernini est invité à propager le christianisme catholique par le maharaja Dhurup Singh du Bettiah Raj, nomination qui est bénie par Benoît XIV le 1er mai 1742 dans une lettre personnelle au monarque[107].

Rites orientaux

Dès qu'il est consulteur au Saint-Office (Inquisition), Benoît XIV s'implique dans les questions relatives aux missions, tant celles cherchant à convertir les non-chrétiens que celles cherchant à réconcilier les hérétiques et les schismatiques avec l'Église romaine. L'une de ses préoccupations concerne les chrétiens coptes de Haute-Égypte, où les efforts visant à s'unir avec le patriarche copte n'ont pas abouti. De nombreux prêtres et laïcs coptes se sont entendus avec Rome, mais n'ont pas d'évêque pour répondre à leurs besoins. Dans la bulle *Quemadmodum ingenti* du 4 août 1741, Benoît XIV confie leurs soins au seul évêque copte en union avec Rome, le patriarche Athanase de Jérusalem, qui reçoit des pouvoirs étendus pour superviser les coptes unis d'Égypte[108].

Dans son encyclique *Allatae Sunt*, promulguée le 26 juillet 1755 et envoyée aux missionnaires travaillant sous la direction de la congrégation *de propagande fide*[109], il aborde les nombreux problèmes posés par les relations avec le clergé et les laïcs appartenant à divers rites orientaux, en particulier les rites arménien et syriaque. Il rappelle aux missionnaires qu'ils convertissent les peuples du schisme et de l'hérésie[110].

Benoît XIV, cependant, faisant écho aux paroles du pape Gélase Ier, interdit universellement la

pratique des femmes servant le prêtre à l'autel, notant que cette pratique s'était étendue à certains rites orientaux[111].

Jubilé de 1750 et Léonard de Port-Maurice

Le 5 mai 1749, Benoît XIV proclame avec la bulle *Pérégrinantes*[112], une Année sainte, commençant la veille de Noël 1749 et se prolongeant toute l'année suivante jusqu'à Noël 1750[113]. Ce jubilé se caractérise par un climat spirituel profond ; le pape appelle Léonard de Port-Maurice pour prêcher[114]), sans toutefois cette théâtralité qui donne aux fonctions religieuses une aura de bigoterie basée sur l'esprit de réforme liturgique dont il fait la promotion dans ces années-là. Le pape soigne chaque détail de l'Année sainte, établissant les principales initiatives spirituelles (y compris l'unité des chrétiens), organisant les structures d'hébergement (l'hôpital de la Trinité accueille, à la demande du pape, les pèlerins pauvres pendant trois jours) et lui-même accueillant les pèlerins arrivés dans la ville éternelle[52]. Au cours du mois d'avril 1750, 43 000 repas sont servis aux pauvres de l'hôpital de la Trinité[115]. Plus tard cette année-là, le pape interdit les jeux de cartes[116].

La relation que Benoît XIV entretient avec Léonard de Port-Maurice est très étroite : déjà présent à Rome en juillet 1749 pour prononcer des sermons sur la pénitence et la conversion du cœur, le prédicateur franciscain se rend chez le pape tous les dimanches[114]. Benoît XIV, dans son style habituel, surprend en participant lui-même aux réunions tenues par le frère. Toujours à la demande de Léonard, il est le premier pontife à établir le Chemin de croix (pratique quotidienne de la vie spirituelle du frère) au Colisée, un monument que le pape veut préserver du démantèlement progressif (il est utilisé comme carrière de marbre) en le consacrant comme lieu de martyre des premiers chrétiens[106]. En signe de cette consécration (le Chemin de croix a lieu le 27 novembre de l'Année Sainte), le pape place dans l'arène une croix avec 14 édifices du Chemin de croix, qui seront retirés en 1874. Seule la croix est restaurée en 1925[114].

Deuxième phase du Pontificat (1750-1758)

Au cours des huit dernières années de son pontificat, Benoît XIV, tout en conservant intactes certaines lignes réformatrices, change de cap à l'égard des Lumières et des associations qui sont étrangères aux lignes programmatiques de l'Église. Ce climat de modération prudente, qui alterne entre concessions à la liberté de pensée et restrictions de celle-ci pour la défense de la foi, marque le début du climat de conservatisme doctrinal qui se manifeste sous les pontificats de Clément XIII et de Pie VI, marquant la fin du climat de réforme entamé par Innocent XI[117].

Le 18 mai 1751, le pape renouvelle la condamnation de la franc-maçonnerie par la bulle *Providas romanorum pontificum*, déjà exprimée à l'époque par son prédécesseur Clément XII ; le 13 mars 1752, les œuvres des Lumières sont condamnées et inscrites à l'*Index librorum prohibitorum*. Ce changement d'orientation est très probablement dû à la crainte qu'éprouve le pape face aux critiques les plus sévères du christianisme et de la structure hiérarchique de l'Église[15].

En 1751, il se montre favorable au projet d'encyclopédie de Diderot et d'Alembert[118], mais le 22 mars 1752, il condamne la thèse soutenue à Paris par l'abbé de Prades[119].

Le discrédit des deux congrégations du Saint-Office et de l'Index, qui s'occupent de la censure préventive et de l'interdiction des livres, incite Benoît XIV à revoir attentivement cette question délicate et à réformer la législation, en réglementant rigoureusement toute la procédure d'examen des œuvres suspectes, afin d'éviter l'arbitraire et les abus, jusqu'à parvenir à une réforme complète de l'Index[120]. La constitution *Sollicita ac provida* du 9 juillet 1753 est le premier document papal concernant une réforme de l'Index par laquelle le pontife exhorte à un contrôle plus attentif et plus intelligent des œuvres sélectionnées par les censeurs, donnant plus de garanties aux auteurs incriminés, [121].[122]

Selon Benoît XIV, en effet, le respect respectueux de la loi et de la tradition doit aller de pair avec le respect tout aussi respectueux de tout ce qui constitue encore une recherche en cours au niveau

scientifique. Le 23 décembre 1757, il publie enfin la nouvelle édition de l'*Index des livres interdits*. Contrairement au durcissement manifesté envers le mouvement des Lumières, cette édition « fait sensation »[15] pour sa libéralité envers les thèses de Nicolas Copernic et de Galilée, attitude due aux découvertes du scientifique jésuite Roger Joseph Boscovich.

Déclin et mort

En 1758, le vieux pontife, qui a atteint l'âge remarquable de 83 ans, décline rapidement. Au début de l'année, il est atteint d'une crise de goutte dont il semble se remettre vers février. Il manifeste des symptômes de maladie le 26 avril. Une fièvre contractée aggrave son asthme et il souffre de difficultés à uriner. Son état se détériore rapidement dans les jours qui suivent, sa goutte et sa maladie rénale ayant accru ses souffrances. Malgré cela, son appétit n'a pas diminué, ce qui est interprété comme un signe qu'il pourrait potentiellement se remettre de sa maladie. Au mois de mai, son état s'aggrave considérablement, même s'il reste lucide jusqu'à la fin, avant de mourir le 3 mai[123],[124].

Ses derniers mots à ceux qui l'entourent sur son lit de mort sont : « Je vous laisse entre les mains de Dieu. »[125],[126] et aurait prononcé la célèbre phrase latine : « *Sic transit gloria mundi* » (« Ainsi passe la gloire du monde »), ajoutant : « *Io ora cado nel silenzio e nella dimenticanza, l'unico posto che mi spetta.* » (« Je tombe maintenant dans le silence et dans l'oubli, la seule place qui me revient. »), étant conscient que son œuvre de réforme ne sera pas comprise par ses successeurs[127],[128].

Après ses funérailles, il est inhumé dans la basilique Saint-Pierre où un grand catafalque est érigé en son honneur.

Consistoires, canonisations et béatifications

Benoît XIV a créé 64 cardinaux répartis en sept consistoires ; parmi les nouveaux cardinaux qu'il élève au cardinalat se trouve Henri Benoît Stuart (1747). Le pape a également réservé un cardinal in pectore et a révélé ce nom plus tard, validant ainsi sa création.

Le pape a canonisé sept saints au cours de son pontificat, dont Camille de Lellis et Fidèle de Sigmaringen. Il a également béatifié plusieurs personnalités telles que Charlemagne et Niccolò Albergati.

PERSONNALITE

Benoît XIV est considéré comme l'un des meilleurs érudits à avoir siégé sur le trône papal, remarquable pour son intellect vif et sa morale cohérente. Il est connu pour sa modestie ; Horace Walpole offre au pape une statue de lui accompagnée d'une plaque. Lorsque la copie de l'inscription est envoyée à Rome pour approbation, Benoît XIV sourit en la lisant et, secouant la tête, s'écrie : « Hélas ! Je suis comme les statues de la place Saint-Pierre – admirables de loin mais monstrueuses vues de près ! »[129].

Benoît XIV a aussi ses défauts. Incapable de résister aux jeux de cartes, il est connu pour son usage d'un langage grossier, qu'un de ses premiers biographes qualifie de « phraséologie malheureuse ». Malgré tous ses efforts, le pontife n'a pas réussi à éliminer complètement les gros mots. Homme profondément pieux, Benoît XIV fait placer un crucifix dans chaque pièce, la vue d'un crucifix l'aidant le plus souvent à retenir son langage blasphématoire[129].

Malgré ses défauts, Benoît XIV se montre jovial et lucide jusqu'au bout. Pour ceux qui l'ont connu, ses yeux bleus semblent pétiller d'humour et de cordialité[129].

HERITAGE

Religion et théologie

Législateur de l'Église moderne, il marque le XVIIIe siècle par son long pontificat de dix-huit ans et par son ouverture d'esprit au siècle des Lumières. C'est un pape moderne qui tente de calmer les

querelles religieuses, de ramener l'Église grecque[130] et l'Église apostolique arménienne dans le giron de Rome, et, tout en confirmant la bulle *Unigenitus*, il adoucit les rigueurs que l'on exerçait sur les jansénistes[131]. Il définit les conditions de l'incorruptibilité des corps.

D'esprit ouvert, il témoigne un intérêt pour les relations interreligieuses en adressant une lettre au septième dalaï-lama, Kelzang Gyatso, qu'il remet au père capucin italien Francesco della Penna[132].

Pontife, il écrit de nombreux ouvrages de droit canonique, introduisant plusieurs réformes liturgiques, notamment dans les sacrements de pénitence et de mariage. Il admet notamment la validité du mariage entre catholiques et protestants.

L'encyclique *Vix pervenit*[133], à l'adresse des évêques d'Italie, est la dernière prise de position doctrinale du magistère de l'Église catholique au sujet du prêt à intérêt, une condamnation sans appel, qui n'a jamais été révoquée, même si, en 1830, le pape Pie VIII en assouplira la discipline, permettant aux confesseurs d'absoudre les usuriers prêtant de l'argent avec intérêt. Ces mesures, bien que réaffirmées en 1917 par le pape Benoît XV, ne seront pas reprises dans le nouveau code de droit canonique, en vigueur depuis 1983. L'interdiction du prêt à usure comme mesure juridique, ainsi que la condamnation de pratiques usuraires ont été reprises dans le nouveau catéchisme de l'Église catholique promulgué en 1992 par Jean-Paul II.

Il béatifie Benoît le Maure en 1743 et proclame en 1754 son lointain prédécesseur Léon Ier « Docteur de l'Église ». À partir de 1746, année où il canonise Camille de Lellis, Benoît XIV poursuit la réforme des comptes pontificaux lancée par son prédécesseur. Il codifie les modalités de la canonisation équipollente.

Il charge en vain Jean-François Boyer, évêque de Mirepoix, de faire cesser l'adultère du roi Louis XV.

Il tient en très haute estime le jésuite Francisco Suarez qui prône le retour à la pensée théologique de saint Thomas d'Aquin.

Contactés épistolaires avec croyants et non-croyants

Benoît XIV, homme de grande culture qui aime discuter d'art et de poésie, entretient des contacts épistolaires non seulement avec les catholiques les plus « éclairés » de son temps, avec des souverains tels que François Ier (empereur du Saint-Empire), Marie-Thérèse d'Autriche (1717-1780), Louis XV, Jean V (roi de Portugal)[15] aux intellectuels de la trempe de Scipione Maffei, Antonio Genovesi, Girolamo Baruffaldi, Ludovico Antonio Muratori, Pierre Louis Moreau de Maupertuis[15],[134], mais aussi aux souverains protestants comme Frédéric II (roi de Prusse) par l'intermédiaire du savant Maupertuis, et avec des hommes ouvertement anticléricaux, comme Voltaire[135], avec qui il entretient une relation singulière. Le philosophe français est en effet allé jusqu'à dédier *Le Fanatisme ou Mahomet le Prophète* au pape, l'exaltant avec le couplet suivant : « *Lambertinus hic est Romae decus et pater orbis, / qui mundum scriptis docuit, virtutibus ornat* »[52], provoquant un embarras considérable parmi les cercles les plus conservateurs du catholicisme[136]. La lettre de remerciement du pape au philosophe témoigne l'excellence de leurs rapports. Voltaire admire sincèrement ce pontife cultivé et ouvert aux idées de son temps. Les œuvres de Voltaire sont toutefois inscrites à l'Index des livres interdits en 1751[137].

Réaménagement des édifices sacrés romains les plus importants

Edifices religieux

Durant son pontificat, les restaurations de plusieurs églises et basiliques sont réalisées.

En 1742, Benoît XIV demande à l'architecte Giovanni Poleni de restaurer le dôme de Saint-Pierre de Rome, dont la stabilité est précaire. Poleni, renforce sa structure avec six rebords en fer, opération qui nécessite cinq années de travail, de 1743 à 1748[138].

La basilique Sainte-Marie-Majeure était déjà en très mauvais état déjà sous le pontificat de Clément

XII ; le porche existant menaçait de s'effondrer. Les finances pontificales déjà épuisées ne permettent cependant pas à l'architecte Ferdinando Fuga de procéder efficacement. Malgré cela, Benoît XIV ne se détourne pas du bâtiment et accède aux demandes des chanoines de Sainte-Marie-Majeure, donnant à Fuga l'argent nécessaire pour procéder à la restauration de la façade en 1743. Les travaux concernant les nefs se poursuivent jusqu'en 1750[139].

Il confie aux architectes Pietro Passalacqua et Domenico Gregorini le soin de restaurer la façade de la basilique Sainte-Croix-de-Jérusalem, qu'il possédait lorsqu'il était cardinal, lui donnant son aspect actuel[140].

Il chargea Giacomo Recalcati de la reconstruction de l'église Sant'Agata in Trastevere, construite sous le pontificat de Clément XI. L'église Santi Marcellino e Pietro al Laterano est entièrement reconstruite à l'occasion du jubilé[82].

Autres monuments romains

En 1746, après un concours public, il confie au sculpteur flamand Peter Anton von Verschaffelt la création d'une nouvelle statue pour le château Saint-Ange, représentant l'ange dont l'ancien mausolée d'Hadrien reçut l'éponyme. L'œuvre est créée en prévision du jubilé de 1750[141].

Benoît XIV suspend dans un premier temps les travaux de la fontaine de Trevi commencée sous Clément XII, en raison du coût énorme qu'ils impliquent. Ils reprennent après le remaniement de la fontaine en 1742, puis son inauguration en présence du pontife en 1744[82]. La fontaine est finalement achevée en 1762, sous Clément XIII.

En 1744, Benoît XIV ordonne la fin des spoliations du Colisée par un édit et y fait construire les quatorze édicules du Chemin de croix. En 1749, il déclare le Colisée, église consacrée au Christ et aux martyrs chrétiens[142]. Jusqu'alors, le Colisée servait de carrière de matériaux de construction pour les palais romains ; grâce à l'intervention de Benoît XIV, il a pu subsister jusqu'à nos jours.

Durant son pontificat, Benoît XIV charge une équipe d'architectes, dirigée par Nicola Salvi et Luigi Vanvitelli, de concevoir un grand palais qui doit être « plus complexe et avec un plus grand style baroque que le [...] palais conçu par Vanvitelli à Caserte ». Le palais devait être édifié au sud de la basilique Saint-Pierre, mais ne fut jamais construit, car les plans furent discrètement ignorés par son successeur, Clément XIII. Ils sont repris par Pie VI à la fin de sa papauté, mais les travaux doivent s'arrêter en raison de la possibilité d'une invasion. Le 15 décembre 1744, Benoît XIV bénit la chapelle baroque Saint-Jean-Baptiste de l'église Sant'Antonio in Campo Marzio, qui présente des mosaïques sur les côtés, le sol et le mur derrière l'autel en pierres semi-précieuses. La chapelle, commandée par Jean V (roi de Portugal) en 1740, a été conçue par Nicola Salvi et Luigi Vanvitelli. Une fois terminée, elle a ensuite été expédiée au Portugal pour être installée dans l'église Saint-Roch de Lisbonne, l'église jésuite de la ville[143].

Bibliophilie, académies et développement culturel

Benoît XIV encourage la promotion de la culture à travers la création de nouvelles bibliothèques et l'enrichissement de celles existantes.

Il fonde, dès 1740, l'Académie des Antiquités romaines (qui devient l'Académie romaine d'archéologie en 1810, aujourd'hui connue sous le nom d'Académie pontificale romaine d'archéologie), avec l'aide de l'archéologue Johann Joachim Winckelmann[15],[144]. Il crée également le musée des Antiquités chrétiennes avec la bulle *Ad optimarum artium* le 30 septembre 1757[145], et enrichit les collections des musées du Capitole, grâce à la fondation de la pinacothèque en 1748[15].

Benoît XIV est également responsable, avec le cardinal Passionei, du début du catalogue des manuscrits orientaux de la Bibliothèque apostolique vaticane[146]. Il ajoute quelque 3 300 de ses propres livres à la collection. En 1741, la collection de manuscrits relatifs à la religion et à l'histoire chinoises est laissée à la bibliothèque du Vatican par legs de Fouchet, un ancien missionnaire[147].

Sous son règne, la bibliothèque du marquis Alessandro Capponi est acquise par legs et il achète le fonds ottobonien[148]. La collection de l'antiquaire Philipp von Stosch de Florence arrive également à la Bibliothèque du Vatican après sa mort, comprenant une importante collection de manuscrits remontant jusqu'au XIIe siècle[149]. Il rend accessible la bibliothèque Corsiniana et donne une impulsion à de nombreuses bibliothèques d'ordres religieux ou conventuels[15].

L'université de Rome « La Sapienza » est réorganisée sur la base de deux bulles, *Inter conspicuos ordinis* de septembre 1744 et *Quanta Reipublicae obveniat* du 14 octobre 1748. Par le premier acte, le pontife remplace l'étude de la philosophie ordinaire par un enseignement de « physique expérimentale » ; en pratique, le cours de physique est divisé en deux cours : l'un théorique, l'autre basé sur la pratique de l'observation et de l'expérimentation des phénomènes, qui intègre l'enseignement *ex cathedra*. La deuxième disposition institue une chaire de chimie pour la classe de médecine et une chaire de mathématiques supérieures (*matematica sublime*), pour accompagner l'enseignement de la géométrie[150].

Convaincu que «...le meilleur service qui pouvait être rendu au Saint-Siège était d'amener à Rome des hommes savants et honnêtes », Benoît XVI protège l'académie des Lyncéens renaissance grâce à l'aide de Giovanni Paolo Simon Bianchi (latinisé Janus Plancus), médecin et scientifique de Rimini qui, en 1745, refonde l'ancienne académie voulue par Federico Cesi en 1603. Sous le patronage de Benoît XIV, les Lyncéens s'occupent principalement d'anatomie, d'histoire naturelle et de physique[151].

Bien qu'il soit devenu pape, il entretient un lien fort avec sa ville natale, s'intéressant à l'université de Bologne, à laquelle il fait don de sa bibliothèque privée[152].

Impulsion scientifique

L'activité culturelle intense de Benoît XIV ne se limite pas au seul domaine artistique et/ou humaniste, comme le faisaient ses prédécesseurs. Il a compris l'importance du développement de la science comme instrument pour l'amélioration matérielle de l'humanité. Il poursuit son patronage des sciences médicales, physiques et astronomiques déjà pratiquées pendant la période où il était archevêque de Bologne[153]. En 1748, outre Laura Bassi, il invite également la mathématicienne milanaise Maria Gaetana Agnesi à enseigner à Bologne, et en 1757, il ouvre dans sa ville natale la première chaire d'obstétrique d'Italie, appelant Giovanni Antonio Galli comme professeur[39].

Féru de sciences — en particulier de physique, de chimie, de mathématiques, il autorise les œuvres sur les nouvelles représentations du monde (héliocentrisme à cette époque), et cela en deux temps[154],[155] :

en 1741, devant la preuve optique de la trajectoire orbitale de la Terre apportée par James Bradley, il fait accorder par le Saint-Office l'imprimatur à la première édition des œuvres complètes de Galilée.

Ce geste constitue une révision implicite des sentences de 1616 et 1633 ;

en 1757, les ouvrages favorables à l'héliocentrisme sont autorisés, par un décret de la Congrégation de l'Index, qui retire ces ouvrages de l'*Index librorum prohibitorum*.

Médecine

Il crée à Rome une faculté de chirurgie et un musée d'anatomie, encourageant la dissection des corps[156].

Il étudie les cas d'hystérie et d'épilepsie, ce qui lui sert à rédiger un ouvrage sur les canonisations, le *De beatificatione et canonisatione servorum Dei*, publié à Bologne de 1734 à 1738[157].

Contre la croyance aux vampires

L'archevêque de Léopol ayant écrit sérieusement au pape sur l'existence des vampires reçoit de lui cette réponse :

« *C'est sans doute la grande liberté de la Pologne qui vous donne le droit de vous promener après*

voire trépas. Ici, je vous l'avoue, nos morts sont aussi tranquilles que silencieux et nous n'aurions besoin ni de sbires, ni de barrigel[158], si nous n'avions qu'eux à craindre. L'Impératrice Reine de Hongrie, a dû vous détromper sur l'article des Vampires, que vous nommez communément Eupires. M. Vanswieten, son médecin, d'autant plus croyable qu'il est très instruit, nous apprend que la rougeur de certains cadavres, n'a d'autre cause qu'une espèce de terre qui les gonfle et qui les colore.

Vous avez à Kiovie même, une multitude de corps parfaitement conservés et qui joignent à la souplesse des membres des visages enlumines. J'ai dit à ce sujet, dans mon ouvrage sur la canonisation des Saints[159], que la conservation des corps n'est point un prodige. C'est à vous, comme étant archevêque, qu'il appartient surtout de déraciner ces superstitions. Vous découvrirez, en allant à la source, qu'il peut y avoir des prêtres qui les accréditent, afin d'engager le peuple, naturellement crédule, à leur payer des exorcismes et des messes. Je vous recommande expressément d'interdire, sans différer, ceux qui seraient coupables d'une telle prévarication; et je vous prie de bien vous convaincre qu'il n'y a que les vivants qui ont tort dans cette affaire[160]. »

OEUVRE

Benoît XIV laisse un grand nombre d'ouvrages, publiés à Bassano en 1788, quinze volumes in-folio. Les principaux sont les traités *de la Béatification*, du *Sacrifice de la Messe*, des *Synodes*, ainsi que *Sollicitudini nostrae* (1745), Lettre rappelant la doctrine de l'Église catholique sur les représentations de Dieu dans l'art[161].

Cette liste suivante des œuvres de Lambertini a été prise de : Tarcisio Bertone, *Il governo della Chiesa nel pensiero di Benedetto XIV*, éd. L.A.S., Rome, 1978, et de Lazzaro Maria De Bernardis, *Le opere giuridiche di Prospero Lambertini*, dans *Benedetto XIV (Prospero Lambertini): Convegno internazionale di studi storici, Cento, 6-9 dicembre 1979, organisé par Marco Cecchelli* :

- *Raccolta di alcune notificazioni, editti e istruzioni, pubblicate per il buon governo della sua Diocesi dall'Em.mo e Rev.mo Sig. Cardinale Prospero Lambertini ...*, Bologne, 1733, 1735, 1740 ; Rome, 1742 ; Venise, 1749, 1760, 1762, 1771, 1790 ; Turin, 1852 ; traduction en latin sous le titre *Institutiones ecclesiasticae*, Rome, 1747 ; Ingolstadt, 1751 ; Bassano, 1760 ; Lovanio, 1762.
- *De servorum Dei beatificatione et de beatorum canonizatione*, 1734-1738.
- *Thesaurus resolutionum S. Congregationis Concilii*, 1740 (en seraient dérivées les *Quaestiones canonicae et morales*, 1767).
- *Annotazioni sopra le feste di Nostro Signore e della Beatissima Vergine secondo l'ordine del calendario romano*, 1740-1749 (à partir desquelles émergerait comme travail séparé le *De sacrosancto Missae Sacrificio*, 1745, également publié séparément dans la version originale italienne en 1772).
- *Bullarium Benedicti XIV*, 1746-1754.
- *Opuscula miscellanea nunc primum edita atque in unum corpus collecta*, Bassano, 1767.
- *Casus conscientiae*, 1747.
- *De synodo dioecesana*, Rome, 1748, complété et enrichi dans l'édition de 1755 ; 1767 ; Ferrare, 1753, 1756, 1760 ; Padoue, 1756 ; Parme, 1764 ; Venise, 1765, 1775, 1792 ; Rome, 1806 ; Magonza, 1842. On le trouve dans toutes les éditions des *Opera omnia*.
- *Opera omnia*, en trois éditions :
- *S.S.D.N. Benedicti XIV opera in duodecim tomos distribuita*, Rome, 1747-1751 ;
- *Benedicti XIV Papae olim Prosperi Card. De Lambertinis opera omnia in quindecim tomos distribuita*, Venise, 1767, 1788, 1892 ;
- *Benedicti XIV Pont. Max opera omnia in tomos XVII distribuita*, Prati, 1830-1946.
- Dans ces collections, il faut ajouter les volumes suivants :
- *S.S.D.N. Benedicti Papae XIV ... opera omnia in synopsis redacta*, Rome, 1766 ;

• *Benedicti XIV acta sive mundum publicata sive sparsim edita, nunc primum collecta cura Rafaelis de Martinis*, 2 vol., Naples, 1894 ;

• *Benedicti XIV Papae opera omnia inedita, quae primum publicavit Fr. Heiner*, Fribourg, 1904 ;

• *Caeremoniale Episcoporum Santissimi D.N. Benedicti Papae XIV iussu editum et auctum*, Rome, 1752.

Signalons l'édition en 1783, à Paris, de l'ouvrage *La Vie du pape Benoît XIV Prosper Lambertini, avec des notes instructives*, paru anonymement, mais rédigé par Louis Antoine Caraccioli[162].

POSTERITE

Entre le XVIIIe et le XIXe siècle

Benoît XIV est vu par l'historiographie catholique-libérale et par l'historiographie libérale (comme Jean de Sismondi) comme l'exemple brillant d'une Église qui entend se renouveler en profondeur[15]. Benoît XIV n'est pas seulement apprécié du monde catholique, il est aussi très apprécié des athées et des protestants pour son attitude conciliante et éclairée[153]. Au lendemain de sa mort, l'écrivain Horace Walpole, fils du Premier ministre britannique Robert Walpole, fait ériger un monument dont l'épigraphe contient la dédicace des anglicans « au meilleur des pontifes »[163]. Il est très significatif que dans un pays comme le Royaume-Uni, avec une très forte tradition antipapiste, de tels éloges soient faits. Outre les manifestations de sympathie manifestées par les élites anglicanes et protestantes plus généralement, la papauté lambertienne est également jugée positivement par les historiens de cette confession religieuse, comme l'Anglais Thomas Babington Macaulay.

Hierarchie ecclésiastique

Successeurs immédiats

Du côté de la hiérarchie ecclésiastique, le travail de Benoît XIV n'est pas accueilli favorablement par la majorité du clergé[153], à tel point que son successeur immédiat, Clément XIII, efface une grande partie de l'esprit réformateur de Lambertini[164]. Cela n'est pas seulement dû à la différence de caractère entre les deux hommes, mais aussi à des raisons précises de gouvernance ecclésiastique. Dans les dernières années du pontificat de Benoît XIV, l'élan novateur prôné dans les années 1740 s'est affaibli face à l'agressivité et à l'anticléricalisme de plus en plus flagrant de certaines branches radicales des Lumières incarnées par différents premiers ministres des cours européennes, dont Sebastião José de Carvalho e Melo se démarque au royaume du Portugal. Les successeurs de Benoît XIV, à savoir Clément XIII et Clément XIV, sont certainement dotés d'une vision ecclésiale moins ouverte que celui-ci, trouvant donc naturel de consolider le durcissement politique de la papauté.

Papes du XXe siècle

Sa figure est revalorisée au cours du XXe siècle, lorsque Giacomo Della Chiesa prend le nom de Benoît XV en 1914, en l'honneur de Lambertini qui fut, comme lui, archevêque de Bologne avant de monter sur le trône papal[15]. En 1958, le pape Pie XII, à l'occasion du bicentenaire de sa mort, fait son éloge funèbre, reconnaissant ses qualités humaines et son action pastorale.

Historiographie des XIXe et XXe siècles

Au XIXe siècle, lorsque la religion est sur la défensive en raison du libéralisme et de l'indifférentisme, la papauté lambertienne n'est pas jugée avec enthousiasme par les historiens catholiques. Par exemple, Ludwig von Pastor[165], bien qu'il souligne sa grandeur d'esprit, se montre critique à l'égard de sa politique concordataire, car elle est complaisante et manque d'esprit autoritaire dans la défense des biens ecclésiastiques.

Un autre historien et théologien catholique allemand, le cardinal Joseph Hergenröther (1824-1890), juge l'attitude conciliante de Benoît XIV comme déplacée pour un pape[166], qui « se serait laissé entraîner au-delà de ce qui aurait été raisonnable et par principe admissible »[167].

La figure de Benoît XIV est largement réévaluée au cours du XXe siècle, tant par l'Église que par l'historiographie et les vaticanistes. En effet, pour l'extraordinaire modernité avec laquelle il s'adressait au monde laïc et pour la bonté de son caractère, à tel point qu'il est défini comme le « cardinal Roncalli du XVIIIe siècle »[106] ou comme le «... Précurseur modeste mais convaincu de la lignée johannique»[168], Benoît XIV bénéficia de critiques très positives. Malgré cela, comme le souligne l'auteur du chapitre de l' *Enciclopedia dei Papi* consacré à Lambertini, l'historien Mario Rosa, il manque encore une étude organique sur la figure du pontife[15]. En effet, bien qu'il existe quelques études critiques de qualité, comme celles réalisées par Emilia Morelli sur la correspondance avec Pierre Guérin de Tencin[15] ou le congrès d'études lambertiniennes tenu à Cento en 1981, la figure du pontife n'a pas été étudiée dans sa complexité au cours du XXe siècle : les seules exceptions concernent les interventions artistiques et urbaines réalisées à Rome[169] et le lien avec les ordres religieux[15].

L'historiographie de ces dernières années n'est cependant pas totalement d'accord sur la validité des travaux de Benoît XIV. Gaetano Greco, dans un essai récent[170], reconnaît l'esprit d'ouverture et la grandeur du pape bolognais, mais souligne en même temps son caractère conservateur, visant à garantir à tout prix le respect des diktats du Concile de Trente, pour imposer une vision « européenne » du christianisme (par rapport à la condamnation des rites et des ancêtres Malabar) et maintenir une législation anti-juive[171],[152]. Au contraire, Gianvittorio Signorotto, face aux critiques formulées par Gaetano Greco, invite à « prendre en compte le milieu dans lequel Benoît XIV s'est retrouvé à agir, la curie romaine, et, surtout, à rappeler que sa formation était profondément enracinée dans la culture de fin du XVIIe siècle »[152].

DANS LA CULTURE POPULAIRE

Benoît XIV a atteint le grand public grâce au dramaturge bolonais Alfredo Testoni qui, après avoir étudié les documents et les témoignages historiques contemporains à l'épiscopat de Benoît XIV[172], en offre un portrait sympathique dans sa comédie *Il cardinale Lambertini* en 1906[173]. La représentation théâtrale, qui eut un succès très significatif auprès du public (entre 1906 et 1921, il y eut plus de mille représentations), fut ensuite portée avec succès au cinéma en 1934 par Ermete Zacconi et plus tard par Gino Cervi, dans le film homonyme de 1954 réalisé par Giorgio Pàstina, *Cardinal Lambertini*, et sur le petit écran grâce à la série télévisée homonyme de 1963, réalisé par Silverio Blasi, et à nouveau interprété par Gino Cervi.

Benoît XIV est un personnage secondaire du film fantastique *La Sorcière de Noël 2 : Les origines*, dans lequel il est interprété par Corrado Guzzanti[174].

CLEMENT XIII

Carlo Castelbarco Pindemonte della Torre di Rezzonico, né à Venise le **7 mars 1693** et mort à Rome le **2 février 1769**, est un prêtre catholique vénitien, canoniste et juriste de la cour pontificale. Cardinal en 1737 et évêque de Padoue en 1747, il devient le **24e** pape de l'Église catholique romaine le **6 juillet 1758**, adoptant le nom de **Clément XIII** (en latin *Clemens XIII*).

BIOGRAPHIE

Accession au pontificat

Carlo della Torre di Rezzonico est le fils de Giambattista Rezzonico, l'homme qui avait acheté la Ca' Rezzonico, palais inachevé sur le Grand Canal. Il en acheva la construction. Sa famille, comme leurs amis au Palazzo Labia, avait acheté ses lettres de noblesse vénitienne au milieu du XVIIe siècle, quand les caisses de l'État de Venise étaient au plus bas.

Éduqué par les Jésuites de Bologne, il fit des études de droit canonique et commença sa carrière en 1716, à la Curie romaine, comme référendaire au Tribunal suprême de la Signature apostolique. En 1725, il fut promu auditeur de la Rote romaine pour la république de Venise. Il fut nommé cardinal-diacre en 1737. En 1747, il fut consacré évêque de Padoue.

Il succéda en 1758 sur le trône de Pierre à Benoît XIV. La famille della Torre di Rezzonico était alors au faîte de sa puissance : la même année elle célébrait le mariage de Ludovico Rezzonico avec une épouse de la puissante famille des Savorgnan. Très lié à sa famille, le nouveau pontife romain était connu pour son népotisme.

En 1759, Clément XIII mit à l'Index l'*Encyclopédie* de d'Alembert et Diderot[1]. Plus pudique que ses contemporains, il fit recouvrir de feuilles de figuier artificielles les parties sexuelles de sculptures de l'époque classique.

La question des Jésuites

Le pontificat de Clément XIII fut troublé par les pressions continues exercées par les cours catholiques européennes (Portugal, France, Espagne et Deux-Siciles), pour qu'il supprimât la Compagnie de Jésus. En 1758, le marquis de Pombal, ministre de Joseph Ier de Portugal (1750-1777), très en faveur d'un régime absolutiste royal, voulait réduire l'Église catholique en une sorte d'anglicanisme lusitanien. Il fit arrêter les Jésuites du Portugal et de ses colonies. Nombre d'entre eux moururent en prison et plusieurs furent exécutés[2]. D'autres furent expédiés à Civitavecchia, comme « cadeau pour le pape ». En 1760, Pombal renvoya à Rome le nonce apostolique (**en**) et rappela l'ambassadeur du Portugal. Une brochure intitulée *Brève Relation* représenta les Jésuites comme ayant fondé en Amérique du Sud sous leur propre souveraineté un royaume pratiquement indépendant où ils tyrannisaient les Indiens, le tout pour servir leur insatiable ambition et leur avarice : un tissu de calomnies mais qui fit du tort aux Jésuites.

En France, le Parlement de Paris, dominé par la haute bourgeoisie et qui affichait des sympathies jansénistes et gallicanes, commença au printemps 1761 à faire pression pour bannir les Jésuites de France. Quoiqu'un synode épiscopal réuni à Paris en décembre 1761 recommandât de ne rien faire, Louis XV (1715-1774) promulgua un ordre royal qui ne permettait à la Compagnie de Jésus de rester dans le royaume de France, que si certains changements étaient apportés dans leurs Constitutions pour la conformer aux souhaits du Parlement et si l'on créait le poste d'un vicaire général des Jésuites français qui serait indépendant du supérieur général résidant à Rome. Clément XIII refusa avec les paroles devenues célèbres : « *Sint ut sunt aut non sint* ». Le 2 août 1762, le Parlement rendit la situation impossible en imposant des conditions inacceptables à chacune de leurs demandes de rester dans le pays, Clément XIII répondit par une protestation contre la violation des droits de l'Église et cassa l'arrêt, mais les ministres de Louis XV ne pouvaient permettre qu'on annulât ainsi une loi française et le roi finalement dut expulser les Jésuites en novembre 1764 au grand dam de la famille royale notamment, la reine, le dauphin Louis et de la dauphine Marie-Josèphe de Saxe, tous trois proches de leur fin.

Par une sorte de bravade, Clément XIII renouvela son soutien à l'Ordre religieux et l'approuva à nouveau publiquement par une bulle papale *Apostolicum pascendi* (7 janvier 1765), où il repoussait comme calomnies les critiques contre les Jésuites et louait l'utilité de l'Ordre. En 1766, il rédigea la bulle *Christianæ reipublicæ salus*, contre les Lumières. Face à la France et au Portugal, il refusa de modifier les Constitutions de la Compagnie de Jésus.

Tout cela fut fait en vain. Un an avant sa mort, en 1768, les Jésuites avaient été expulsés de France, d'Espagne, du royaume de Naples et de Sicile et du duché de Parme et Plaisance. En Espagne, les Jésuites se croyaient en sûreté, mais Charles III d'Espagne (1759-1788), impressionné par ce qu'on affirmait en France, choisit finalement d'agir encore plus énergiquement : dans la nuit du 2 au 3 avril 1767, toutes les maisons des Jésuites en Espagne furent soudainement encerclées, et ceux qui s'y trouvaient furent arrêtés, expédiés vers les ports dans les vêtements qu'ils portaient sur eux et entassés sur des bateaux qu'on envoya à Civitavecchia, port des États pontificaux. Dans une lettre à Clément XIII, le roi *très catholique* prévint que son allocation annuelle de 100 piastres serait retirée pour l'ordre entier si n'importe lequel de ses membres s'avisait à un moment quelconque d'écrire une justification quelle qu'elle fût ou de critiquer les motifs de leur expulsion.

C'est pratiquement le même sort qui les attendait dans les territoires du duc de Parme et Plaisance,

lui aussi Bourbon, petit-fils de Louis XV de France et neveu de Charles III d'Espagne et de Joseph Ier de Portugal auxquels il était aussi allié par le pacte de famille de 1761. Ferdinand Ier, âgé de 17 ans, que conseillait le ministre libéral Guillaume du Tillot. En 1768, Clément XIII publia une protestation énergique (*Monitorium*) contre la politique du gouvernement de Parme. La question de l'investiture de Parme accrut les ennuis du Pape. Les rois Bourbon soutinrent la cause de leur parent, occupèrent Avignon, Bénévent et Pontecorvo et présentèrent conjointement une demande péremptoire pour la suppression totale des Jésuites (janvier 1769). Poussé dans ses derniers retranchements, Clément XIII consentit à convoquer un consistoire pour examiner la question, mais, miné par les soucis, il mourut la veille même du jour où celui-ci devait se réunir (2 février 1769).

SUCCESSION APOSTOLIQUE

Clément XIII a ordonné les évêques suivants[3] :

- Archevêque Domenico Monti (1750)
- Évêque Pellegrino Ferri (1750)
- Évêque Gian Alberto De Grandi, C.R.L. (1750)
- Évêque Anton Kryezezi (**en**), O.F.M. (1750)
- Évêque Giovanni Maria Castelvetti (1750)
- Évêque Marcantonio Lombardi (**it**) (1751)
- Évêque Jean-Baptiste-Marie Champion de Cicé (1758)
- Cardinal Henri Benoît Stuart (1758)
- Évêque Marco Giuseppe Cornaro (1759)
- Cardinal Antonio Maria Erba Odescalchi (1759)
- Cardinal Ludovico Valenti (1759)
- Patriarche Filippo Josiah Caucci (**de**) (1760)
- Archevêque Giuseppe Locatelli (1760)
- Cardinal Francesco Carafa della Spina di Traetto (1760)
- Cardinal Pietro Colonna Pamphili (1760)
- Archevêque Cesare Alberico Lucini (**it**) (1760)
- Cardinal Antonio Eugenio Visconti (1760)
- Cardinal Giovanni Francesco Albani (1760)
- Cardinal Giovanni Carlo Boschi (1760)
- Archevêque Giovanni Lercari (**it**) (1760)
- Évêque Benedetto Mattei (1760)
- Évêque Gioacchino Maria Pontalti (**it**), O.Carm. (1762)
- Cardinal Marcantonio Colonna (1762)
- Évêque Antonio Ripanti (1762)
- Évêque Giovanni Agostino Gradenigo, O.S.B. (1762)
- Cardinal Tommaso Maria Ghilini (1763)
- Archevêque Gianbattista Colombini, O.F.M.Conv. (1764)
- Cardinal Urbano Paracciani Rutili (1764)
- Cardinal Luigi Valenti Gonzaga (1764)
- Évêque Giovanni de Vita (1764)
- Évêque Giovanni Battista Muggiasca (**de**) (1764)
- Cardinal Guido Calcagnini (1765)
- Cardinal Filippo Maria Pirelli (1765)
- Évêque Salvatore Andreani (**it**), B. (1765)
- Archevêque Giovanni Girolamo Gradenigo, C.R. (1766)
- Évêque Arnaldo Speroni degli Alvarotti (**it**), O.S.B. (1766)
- Évêque Alessandro Pisani (1766)

- Archevêque Ignazio Reali (1766)
- Archevêque Michael Angelus Giacomelli (1766)
- Cardinal Giovanni Battista Caprara Montecuccoli (1766)
- Cardinal Giovanni Archinto (1766)
- Cardinal Angelo Maria Durini (1766)
- Cardinal Francesco Saverio de Zelada (1766)
- Évêque Olivier-Simon Le Bon, M.E.P. (1766)
- Cardinal Bernardino Giraud (1767)
- Évêque Giovanni Nani (**it**) (1767)
- Archevêque Orazio Mattei (**de**) (1767)
- Archevêque Giuseppe Maria Contesini (1768)

CLEMENT XIV

Giovanni Vincenzo Antonio (en religion **Lorenzo**) **Ganganelli**, né le **31 octobre 1705** à Santarcangelo di Romagna, près de Rimini, et mort le **22 septembre 1774** à Rome, est un prêtre des Frères mineurs conventuels, élu évêque de Rome, devenant ainsi le **249^e** pape de l'Église catholique le **19 mai 1769** sous le nom de **Clément XIV** (en latin *Clemens XIV*, en italien *Clemente XIV*). Il est particulièrement connu pour avoir supprimé la Compagnie de Jésus le **21 juillet 1773** et pour avoir fondé les musées du Vatican.

BIOGRAPHIE

Fils de Lorenzo Ganganelli, un médecin originaire de Borgo Pace, dans l'ancien duché d'Urbino, et d'Angela Serafina Maria Mazzi (ou Macci), noble de Pesaro, Giovanni Vincenzo Antonio Ganganelli, le futur Clément XIV, est éduqué chez les Jésuites. En 1724, il entre chez les Frères mineurs conventuels chez qui il enseigne la théologie et la philosophie. Sur la recommandation de Ricci, supérieur général des jésuites, Clément XIII le fit cardinal au titre *San Lorenzo in Panisperna* en 1759 ; mais, comme il désapprouvait la politique du pape, il se retrouva sans emploi et sans influence.

En 1762, il devint le protecteur et l'ami du jeune philosophe Giovanni Cristofano Amaduzzi, de trente-cinq ans son cadet, originaire comme lui de l'Émilie-Romagne, plus précisément de Savignano, près de Rimini, qui arrivait à Rome pour poursuivre ses études et dont il fera, une fois devenu pape, l'inspecteur de l'« *imprimerie de la Propagande* ».

Le conclave de 1769

Le conclave qui s'ouvrit à la mort de Clément XIII en 1769 trouva l'Église dans une situation difficile, minée de l'intérieur par le gallicanisme et le jansénisme, de l'extérieur par le fébronianisme et le rationalisme. Les pays de tradition catholique étaient les plus virulents : le Portugal parlait d'un patriarcat ; la France occupait Avignon ; Naples occupait Pontecorvo et Bénévent ; l'Espagne avait expulsé les jésuites *manu-militari* ; Parme était hostile et Venise agressive ; la Pologne envisageait de restreindre les droits du nonce.

Mais la question qui agitait la chrétienté était celle des jésuites, d'autant plus qu'ils soutenaient ouvertement le pouvoir pontifical. Ils avaient été expulsés du Portugal, de France et d'Espagne (y compris leurs colonies) et l'on souhaitait que le nouveau pape abolît cet ordre. Des pressions énormes s'exercèrent donc sur le conclave, réuni le 15 février 1769, pour obtenir que le prochain pape procédât à cette suppression.

Comme la majorité des quarante-sept cardinaux était favorable à la Compagnie de Jésus, on eut recours aux menaces et les rois de France, d'Espagne et du Portugal usèrent de leur droit d'exclusive pour écarter vingt-trois cardinaux (soit la moitié). On menaça de ne reconnaître qu'un pape qui

accepterait d'avance et par écrit la suppression de l'Ordre détesté. Finalement, le 18 mai, le cardinal Ganganelli - toujours resté ambigu sur la question - fut élu, concluant un conclave de plus de trois mois et cent quatre-vingts tours de scrutins.

La suppression de la Compagnie de Jésus et la mort du pape

Clément XIV n'était pas un ennemi déclaré de ses anciens maîtres, il était simplement plus acceptable par les cours catholiques européennes du fait qu'il ne s'était pas prononcé sur la « question des Jésuites », exprimant prudemment l'opinion que le « Bien de l'Église passait avant tout ». Des rumeurs l'accusant de **simonie** ont circulé, sans qu'il y ait aucune preuve que Ganganelli ait rien promis formellement quant à leur suppression.

Au prix de petits gestes, qui tournaient le dos à la politique de son prédécesseur, il réussit à temporiser un certain temps et se concilier les couronnes d'Espagne et de Portugal, mais la France, si elle accepta de restituer Avignon qu'elle avait occupée, comme elle le faisait à chaque crise qui l'opposait au pape, restait intraitable quant à la suppression des Jésuites. L'autre grande dynastie catholique, la maison de Habsbourg-Lorraine, sans demander la suppression des Jésuites, informa le pape qu'elle ne s'y opposerait pas. Souveraine respectée, l'impératrice Marie-Thérèse ne souhaitait pas s'aliéner les Bourbons, ses alliés[1] face à la Prusse rivale.

Finalement, les pressions furent trop fortes et Clément XIV décida de supprimer la Compagnie de Jésus le 21 juillet 1773, et de faire arrêter le supérieur général de l'ordre, Lorenzo Ricci. Mais il se garda bien de publier une bulle : il publia un simple bref *Dominus ac Redemptor*[2] de forme beaucoup moins contraignante et qu'il serait plus facile de révoquer par la suite. De fait, les Jésuites furent d'ailleurs rétablis par Pie VII en 1814 par le bref *Sollicitudo omnium ecclesiarum*.

Clément XIV aurait prophétisé sa propre mort, pensant fort qu'en signant leur arrêt de mort, il signait en même temps le sien : « La voilà donc faite cette suppression, s'écria-t-il, je ne m'en repens pas... et je la ferais encore, si elle n'était pas faite ; mais cette suppression me tuera[3]. » On a prétendu que le Pape avait été pris de malaise après avoir signé le bref, que cet acte l'avait jeté dans le désespoir au point d'en perdre la raison. Il ne s'agit que de rumeurs.[évasif] Il se trouve que sa mort survint 14 mois plus tard. Comme son cadavre prit presque aussitôt une teinte bleu-noirâtre, on répandit le bruit qu'il avait été empoisonné, mais ce bruit n'avait pas de fondement[4].

Vision posthume

Voici le jugement que portait sur lui, près de soixante ans après sa mort, l'*Encyclopaedia Britannica*[5] :

« Aucun Pape n'a davantage mérité le titre d'homme vertueux, ni n'a donné un exemple plus parfait d'intégrité, de désintéressement et d'aversion pour le népotisme. Son éducation monastique ne l'a pas empêché d'être loué comme homme d'État, comme érudit, comme amateur de sciences physiques et comme un homme du monde achevé. De la même façon que Léon X nous montre de quelle manière la papauté aurait pu se concilier avec la Renaissance si la Réforme n'avait jamais eu lieu, Ganganelli donne l'exemple du genre de pape que le monde moderne aurait pu apprendre à accepter si le mouvement vers la liberté de pensée s'était limité, selon le souhait de Voltaire, à l'aristocratie de l'intelligence. Dans les deux cas, cette condition était à la fois indispensable et irréalisable : pas plus au XVI^e siècle qu'au XVIII^e il n'aurait été possible d'imposer des bornes à l'esprit de recherche autrement que par le fer et le feu, et les successeurs de Ganganelli ont été obligés de pratiquer une politique analogue à celle de Paul IV et de Pie V à l'époque de la Réformation. Le divorce entre pouvoir temporel et pouvoir spirituel, que Ganganelli avait tout fait pour éviter, est désormais irréversible, et son pontificat, qui reste un épisode exceptionnel dans l'histoire générale de la papauté, prouve bien combien les vertus et les capacités d'un individu ont peu de pouvoir pour modifier la suite logique des événements. L'histoire de l'administration

de Clément XIV a été écrite dans le plus violent esprit de dénigrement par Créteineau-Joly, et peut-être de façon trop laudative et dans un esprit opposé par le père Theiner, conservateur des Archives du Vatican. Theiner attire l'attention sur le fait que de nombreux documents ont disparu, apparemment subtilisés par les ennemis du pape. La correspondance familière de Ganganelli a été souvent réimprimée et force l'admiration par son élégance et son urbanité. »

LE PROTECTEUR DES JUIFS

La *Jewish Encyclopedia*, publiée entre 1901 et 1906, rend hommage à ce pape dans les termes suivants[6] :

« Son élection fut saluée avec une joie particulière par les juifs ; quand il était conseiller du Saint-Office, ne les avait-il pas déclarés innocents de l'accusation calomnieuse de meurtre rituel, dans un mémorandum publié 21 mars 1758[7] ? Ils ne doutaient donc pas que, sur le trône du catholicisme, il ne serait pas moins juste et moins humain à leur égard. Sur ce point, ils ne furent pas déçus. Deux mois après son accession, Clément XIV retira les juifs de Rome de la juridiction de l'Inquisition et les plaça sous celle du *Vicariato di Roma* (5 août 1769). Un autre gage de sa bienveillance envers les juifs fut la confirmation (29 mars 1773) de la bulle de Clément VIII concernant le *Jus Gazaka*, qui était d'une très grande importance pour les juifs romains.

Le mémorandum du futur Clément XIV dont on a parlé plus haut mérite une mention spéciale, autant pour l'importance du sujet qui s'y trouve traité que pour la grande autorité de son auteur. Il s'agissait d'une accusation de crime rituel contre les juifs de Yanopol en [Pologne](#)[8]. Alarmés par cette accusation sans cesse renouvelée, les juifs polonais envoyèrent à Rome un certain Jacob Selek pour implorer la protection du pape. Benoît XIV en conséquence ordonna un examen approfondi de la question, et ce fut justement le conseiller du Saint-Office, Lorenzo Ganganelli, le futur Clément XIV, qui fut chargé de préparer un rapport sur ce sujet. Ce rapport, qui portait en exergue sur sa page de titre « *Non solis accusatoribus credendum* »[9], fut présenté à la Congrégation de l'Inquisition le 21 mars 1758. L'auteur ne se contentait pas de montrer que l'accusation de Yanopol était dénuée de fondement, mais il passait en revue tous les cas importants d'accusations de crimes rituels depuis le XIII^e siècle, et prouvait qu'ils n'étaient tous pas mieux fondés. Dans deux cas seulement, Ganganelli hésitait à reconnaître la fausseté de l'accusation, à savoir celui de Simon de Trente en 1475, et celui d'André de Rinn en 1462. C'est qu'il était bien difficile au futur pape d'admettre que la canonisation de ces deux prétendus martyrs ne reposait sur rien. Mais il soulignait que les papes eux-mêmes avaient longtemps hésité avant d'admettre le culte de saint Simon et de saint André, celui-là ayant attendu plus de 110 ans, et celui-ci près de 300 ans, preuve qu'il existait des doutes sur la véracité de l'accusation. Il ne fallait tenir aucun compte des témoignages de certains juifs baptisés, comme ceux de Julio Morosini et Paul Sebastian Médici qui, dans leur haine envers leurs anciens coreligionnaires, avaient attesté par écrit que les Juifs utilisaient du sang chrétien. En outre, ces témoignages avaient été réfutés de façon décisive par de hautes autorités. Ganganelli concluait son mémorandum en rappelant que les chrétiens eux-mêmes avaient été autrefois accusés par les païens du même crime, comme on le voit chez Tertullien, Minucius Felix, Théodoret et Rufinus.

L'effort de Ganganelli fut couronné de succès. Benoît XIV, impressionné par les arguments présentés dans le mémoire, déclara les juifs de Yanopol innocents et renvoya Jacob Selek avec les honneurs, en le recommandant, par l'intermédiaire du cardinal Corsini, à Visconti, évêque de Varsovie, qui reçut l'ordre de protéger à l'avenir les juifs polonais contre de telles accusations. »

L'AMI DES SCIENCES

Le futur pape était favorable à la théorie de Newton. Lorsqu'il était encore consultant du Saint-Office, il écrivait, le 13 mai 1748, à un gentilhomme écossais : « Je suis sincèrement attaché à la Nation anglaise, qui a toujours chéri les sciences singulièrement [...]. Je fais quelquefois des visites nocturnes à Newton ; dans ce temps où toute la nature paraît endormie, je veille pour le lire et pour

l'admirer. Personne ne réunit comme lui la science et la simplicité. C'est le caractère du génie, qui ne connaît ni la bouffissure ni l'ostentation. »[10] Dans une autre lettre, du 12 octobre 1749, à l'abbé Lami, il insistait sur la nécessité de l'étude scientifique de la nature, qui complète la théologie et révèle la grandeur de Dieu : « L'étude de la nature est nécessaire pour en connaître l'Auteur ; aussi Newton dit-il qu'un astronome ou un anatomiste ne saurait absolument être athée. »[11]

Ses lettres sont pleines de louanges pour Copernic, Newton, Buffon. Il admire particulièrement les mathématiques. Le 22 juin 1753, il écrivait à un ami : « Les mathématiques vous donneront un esprit juste. Sans elles, on manque d'une certaine méthode nécessaire pour rectifier les pensées, pour caser les idées, pour asseoir des jugements sûrs [...]. Les mathématiques sont une science universelle qui lie toutes les autres, et qui les fait voir sous les plus heureux rapports. Les regards d'un mathématicien sont ordinairement des coups d'œil sûrs, qui analysent et décomposent avec justesse ; au lieu qu'un homme privé de la science des mathématiques ne voit que d'une manière vague, et presque toujours incertaine [...]. J'ai toujours chéri cette science d'un amour de prédilection. La tournure de mon esprit me fait rechercher avec avidité tout ce qui est méthodique, et je ne fais que peu de cas des ouvrages où l'on ne trouve que de l'imagination. »[12]

PIE VI

Le pape **Pie VI** (en latin : *Pius VI* ; en italien : *Pio VI*) est le 250^e pape de l'Église catholique. **Giannangelo** ou **Giovanni Angelico**, comte **Braschi** (pour l'état civil français : **Jean Ange Braschy**[1]) est né le 25 décembre 1717 à Cesena (Romagne) et mort le 29 août 1799 à Valence (France).

Secrétaire particulier de Benoît XIV en 1753, prêtre en 1758, cardinal en 1773, il est élu pape le 15 février 1775. Il est déposé le 15 février 1798 après la proclamation de la République romaine et l'invasion de Rome par les troupes françaises qui le font prisonnier et lui font quitter Rome le 20 février 1798. Emprisonné à Valence en juillet 1799, il y meurt peu après.

DEBUT DE CARRIERE

Giannangelo Braschi est issu d'une famille noble de Romagne. Il est l'aîné des huit enfants du Comte Marco Aurelio Tommaso Braschi (1684-1759) et de Anna Teresa Bandi (1690-1730).

Ancien élève des Jésuites, il poursuit des études de droit *in utroque jure*, c'est-à-dire en droit civil et en droit canonique, à l'université de Ferrare. Il devient ensuite secrétaire du cardinal Tommaso Ruffo, légat pontifical à Ferrare.

Braschi accompagne Ruffo à Rome pour le conclave qui suit la mort du pape Clément XII en 1740.

Quand son maître est nommé doyen du Sacré Collège, il devient auditeur, chargé de l'administration des diocèses de Velletri et d'Ostie. Il noue alors des liens avec l'infant don Carlos, alors que ce dernier devient le premier souverain Bourbon du royaume des Deux-Siciles. Son habileté diplomatique lui obtient la charge de camérier secret.

En 1753, à la mort du cardinal Tommaso Ruffo, Braschi devient secrétaire particulier du pape Benoît XIV. Il est ordonné prêtre en 1758.

En 1766, sous le pontificat de Clément XIII (1758-1769), il obtient la charge de trésorier de la Chambre apostolique, qui le rend maître de l'administration financière des États pontificaux.

Le 26 avril 1773, il est élevé à la dignité de cardinal-prêtre de *Sant'Onofrio al Gianicolo* par le pape Clément XIV.

Grâce au soutien français, le conclave qui s'ouvre à la mort de Clément XIV (1774) l'élit à la dignité pontificale. Il choisit le nom de Pie VI en hommage à Pie V, pape de l'application du concile de Trente et de la bataille de Lépante.

Élu le 15 février 1775, il fut consacré évêque et couronné simultanément le 22 février.

PONTIFICAT

Début du pontificat

Pie VI, alors âgé de 58 ans, souhaite renouer avec les fastes de Léon X, ce qui lui vaut les critiques de la « statue parlante » Pasquino.

Le 17 août 1775, il reconnaît officiellement l'apparition mariale de Notre-Dame de Šiluva en Lituanie survenue en 1608, et accorde plusieurs indulgences à son sanctuaire[2].

En 1775, Pie VI impose une législation anti-juive notamment par l'édit *Fra le pastorali sollicitudine*[3],[4].

Il est confronté au joséphisme autrichien et effectue même un voyage à Vienne en 1782 dans le but d'amener l'Empereur Joseph II à renoncer à sa politique anti-cléricale. Il y donna sa bénédiction papale *urbi et orbi* du balcon de l'Église am Hof.

Son passage à Venise la même année est commémoré par Francesco Guardi avec quatre toiles illustrant cette visite.

Révolution française

Quelque temps plus tard, Pie VI doit affronter les événements de la Révolution française :

- la nationalisation des biens du clergé ;
- l'abolition par la Constituante des vœux monastiques perpétuels sanctionnés par la loi civile (loi du 13 février 1790) et la suppression des ordres réguliers hors ceux ayant pour activité l'éducation et les œuvres de charité, conduisant à la mise à l'écart de 100 000 religieux (moines, chanoines, etc.), soit les deux tiers du clergé de l'époque en France ;
- le projet de Constitution civile du clergé (adopté par la Constituante le 12 juillet 1790) ;
- ainsi que la situation de schisme qu'elle entraîna entre les prêtres et les évêques « constitutionnels » et les prêtres et les évêques restés fidèles à l'Église, « réfractaires ».

Pie VI fait savoir le 9 juillet 1790 au roi de France Louis XVI qu'il s'oppose au projet de constitution civile du clergé. Il écrit aussi dans ce sens aux archevêques de Bordeaux et de Vienne le 10 juillet 1790.

Le 10 mars 1791, Pie VI envoie son bref *Quod Aliquantum* au cardinal de La Rochefoucauld. Il y analyse le contenu de la Constitution civile du clergé pour le condamner. Toutefois, il précise : « Nous n'avons pas encore jusqu'ici lancé les foudres de l'Église contre les auteurs de cette malheureuse constitution du clergé »[8]. Les menaces d'excommunication et d'anathème ne sont qu'implicites. Dans sa lettre apostolique *Caritas* du 13 avril 1791, Pie VI critique sévèrement les nouvelles élections d'évêques, et leur bénédiction par l'évêque d'Autun. Il déclare schismatiques les propos suivants du nouvel évêque de Quimper : « Cette constitution n'altère en rien le dogme ; qu'elle réforme seulement la discipline, et la rappelle à la pureté des premiers siècles »[9]. Ses actes sacerdotaux sont déclarés irréguliers ; il est menacé d'anathème. Toutefois Pie VI réaffirme une position prudente vis-à-vis de l'Assemblée Nationale : « Nous avons déclaré Nous être abstenu jusqu'ici de déclarer retranchés de l'Église les auteurs de cette fatale constitution ».

La réaction de Pie VI par rapport à la constitution civile du clergé n'est, aujourd'hui encore, pas simple à interpréter ; tardive par rapport aux événements, elle aurait laissé les prêtres et les évêques dans l'embarras sur la conduite à tenir par rapport au serment de fidélité à la Nation, à la loi, au roi, créant un malaise dans les provinces françaises durant les six premiers mois de l'année 1791, et laissant s'y développer un véritable schisme. Cette question fait l'objet de discussions de la part des historiens des religions. La présence à Rome du cardinal de Bernis, chargé d'affaires auprès du Saint-Siège, explique l'hostilité de Pie VI à l'égard de la Révolution ; Bernis s'interposant systématiquement dans les échanges avec le ministère français des Affaires étrangères et réservant ses faveurs au comte d'Artois et aux émigrés.

En 1793, après la proclamation de la République en France, une commission décide de supprimer le calendrier grégorien, et de le remplacer par un calendrier républicain avec des semaines de dix

jours, sans dimanche. Les campagnes françaises ne reçoivent plus les agendas traditionnels.

En janvier 1793, à la suite des tensions provoquées par les grands changements politiques en France, et les manifestations de ces changements par la communauté française en Italie, des habitants de Rome prennent d'assaut le ghetto juif qu'ils pillent, le palais Mancini, siège de l'Académie de France à Rome, et assassinent le diplomate Nicolas-Jean Hugou de Bassville. Cet assassinat provoque le départ de la communauté française des états pontificaux.

Directoire

La France annexe Avignon et le Comtat Venaissin. Le 19 février 1797, Bonaparte contraint Pie VI à signer le traité de Tolentino (appelé aussi Paix de Tolentino) avec la France du Directoire, qui concède à la France les légations de Romagne, de Bologne et de Ferrare. Cette politique papale de Bonaparte combine les questions religieuses et diplomatiques.

À la nouvelle de l'assassinat du général Duphot, le Directoire ordonne le 11 janvier 1798 l'occupation de Rome. Gaspard Monge part le 6 février pour Rome. La Révolution éclate dans la ville le 15 février. La « République romaine » est proclamée par le peuple réuni au Campo Vaccino (ancien forum).

Le pape Pie VI est contraint par la république française de renoncer à son pouvoir temporel et de se contenter de son pouvoir spirituel. Déposé le 15 février lors de la proclamation de la République romaine, il est en fait prisonnier. Octogénaire et très malade, il demande la grâce de pouvoir mourir à Rome. Le général français a la délicatesse de lui répondre : « Mourir, cela peut se faire partout ». Pie VI quitte Rome dans la nuit du 19 au 20 février 1798.

Il est conduit à Sienna puis à la chartreuse de Galluzzo de Florence (en juin 1798) où il reste jusqu'au printemps 1799. La Deuxième Coalition se traduisant par l'avancée des troupes autrichiennes venant de Vénétie, et des troupes napolitaines qui ont repris Rome et détruit la République romaine, les Français envoient le pape en France, tandis que leurs troupes reculent sur tous les fronts, dans ces débuts de la seconde campagne d'Italie. Le Pape passe par Bologne, Parme, Turin. On lui fait traverser les Alpes sur une civière. C'est ensuite Briançon, Grenoble et enfin Valence, chef-lieu du département de la Drôme. Il n'ira pas plus loin.

Malgré les bouleversements que connaissait alors la France, le pape octogénaire reçut de nombreuses marques de respect et de compassion de la part du peuple, tout au long de sa route, entre Briançon et Valence. Le poète Paul Claudel le surnommait le « père commun des fidèles ».

Attitude face aux Juifs

L'attitude de Pie VI vis-à-vis de la communauté juive de Rome est notoirement hostile et répressive, dès l'édit du 5 avril 1775[10]. « Les thèmes antijudaïques sont à la mode, par antimodernisme, et par souci de reconstruire une Église forte. Pie VI resserre donc les règles du ghetto, il encourage les baptêmes, impose de nouveau le sermon du samedi avant d'aller à la synagogue. On poursuit des livres sur le judaïsme, on laisse circuler des opuscules sur les « meurtres rituels ». Dans les procès politiques, de 1792 à 1797, on retrouve un certain nombre de juifs accusés d'être philo-français. En 1793, le ghetto sera assiégé par la population lors (d')émeutes[11]. Le fait le plus notoire est la publication en 1794 d'un livre de Rovira Bonnet (...) [12], recueil de textes des conciles ou des papes sur la conversion des juifs. Il y est question en plus des forces qui essayent de renverser la société, dont l'Assemblée Nationale de France qui a libéralisé la situation des juifs et renversé l'Église catholique : il est donc normal de réagir et de les persécuter. Pie VI calma les esprits lors des révoltes, mais l'état d'esprit antijudaïque fut bien entretenu officiellement »[4].

Fin de vie

Prisonnier du Directoire, il meurt à Valence, épuisé, le 29 août 1799 (12 fructidor de l'an VII) à l'âge de 81 ans. Son acte de décès figure dans le registre d'état civil de la ville de Valence, où il est nommé « Jean Ange Braschy Pie VI pontife de Rome[13] ». C'est en son honneur qu'un pâtissier de la ville eut l'idée de confectionner le fameux biscuit Suisse de Valence.

Pie VI est d'abord enseveli civilement au cimetière Sainte-Catherine de Valence[14]. Les États pontificaux sont rétablis à la fin de l'année 1799, avec l'entrée des troupes napolitaines dans Rome et la chute de l'éphémère république romaine. Le conclave qui assure l'élection du successeur de Pie VI se tient à Venise, sous la domination de l'Autriche depuis le traité de Campo-Formio de 1797. En mars 1800, Pie VII devient le nouveau pape. Napoléon Bonaparte, désormais Premier consul de la République française, engage une offensive en Italie au printemps 1800 et sa victoire à Marengo marque la fin du front italien de la seconde coalition, qui se disloque complètement en 1801. La République française normalise ses relations diplomatiques avec les États pontificaux reconstitués, et signe le concordat de juillet 1801 avec l'Église catholique. Ces évolutions permettent le retour du corps de Pie VI à Rome, le 24 décembre 1801, où il reçoit des funérailles conduites par son successeur le 10 février 1802, dans la basilique Saint-Pierre de Rome.

Mais, sur réclamation des habitants de Valence, le cœur et les entrailles de Pie VI retournent et reposent dans la cathédrale Saint-Apollinaire de Valence, après une cérémonie solennelle en ce lieu le 25 octobre 1811. On peut lire l'inscription suivante (rédigée en latin) sur ce monument de Valence : « *Les entrailles saintes de Pie VI sont rendues aux Français ; Rome possède son corps ; son nom retentit en tous lieux ; il est mort à Valence le 29 août 1799* »[15]. Depuis 1949, sa dépouille romaine repose dans la nécropole papale de la basilique Saint-Pierre, dans un sarcophage antique.

Moins de dix ans avant la mort du Saint-Père, Madame Vigée Le Brun, la célèbre portraitiste de la reine de France Marie-Antoinette, qui avait elle-même fui la Révolution en se réfugiant à Rome, rapporte cette anecdote : « L'abbé Maury, qui n'était pas encore cardinal, vint chez moi pour me dire que le Pape voulait que je fisse son portrait ; je le désirais infiniment ; mais il fallait que je fusse voilée pour peindre le Saint-Père, et la crainte de ne pouvoir ainsi rien faire dont je fusse contente m'obligea à décliner cet honneur. J'en eus bien du regret, car Pie VI était encore un des plus beaux hommes qu'on pût jamais voir. »

GRANDES REALISATIONS

En presque vingt-cinq ans de pontificat, « Pie VI eut le temps de faire graver son nom sur bien des monuments de Rome », dans les actuels musées du Vatican ou le musée Pio-Clementino[4]. Il fait mener des fouilles dans la ville et entasser des antiquités dans les galeries situées entre le palais apostolique et le Belvédère. Il fait également dresser l'inventaire du musée, paru en 1792.

Dès le début de son pontificat, il fait construire la sacristie de la basilique Saint-Pierre, qui abrite également les chanoines. Il ajoute notamment un monument devant le palais du Quirinal, quelques obélisques, la restauration de la cathédrale Sainte-Scholastique à Subiaco et des travaux dans le port d'Ancône[4].

L'assèchement des marais pontins, qu'il fait entreprendre, avec le concours d'ingénieurs des Pays-Bas, engloutit des sommes considérables (au total, 1 600 000 écus romains en 1798), et vaut au pape le surnom de « *il secatore* », sous-entendant qu'il assèche les marais comme les fortunes romaines par le biais de lourds impôts[4].

SUCCESSION APOSTOLIQUE

Pie VI a ordonné les évêques suivants[16] :

- Cardinal Carlo Bellisomi (1775)
- Évêque Joseph-Vincent de Beni (1776)
- Évêque Girolamo Luigi Crivelli **(it)** (1778)
- Évêque Pier Luigi Galletti, O.S.B. (1778)
- Archevêque François de Pierre de Bernis (1781)
- Archevêque Gregorio Bandi **(it)** (1787)

PIE VII

Le pape **Pie VII** est le **251^e** pape de l'Église catholique. **Barnaba Chiaramonti** (en religion, le Père *Gregorio*) est né le **14 août 1742** à Cesena (Romagne) et est mort le **20 août 1823** à Rome. Moine bénédictin, il est d'abord prieur de la basilique Saint-Paul-hors-les-Murs, une des quatre basiliques majeures du monde, toutes situées à Rome. Il est ensuite consacré évêque pour le diocèse de Tivoli en 1782, puis transféré à Imola et créé cardinal en 1785. Il est élu souverain pontife le **14 mars 1800**, et prend le nom de **Pie VII**.

JEUNESSE

Avant-dernier enfant du comte Scipione Chiaramonti (1698–1750) et de Giovanna Coronata Ghini (1713–1777), fille du marquis Barnaba Eufrazio Ghini, femme profondément religieuse qui, veuve, entrera au Carmel de Fano et y terminera sa vie, que son fils prendra toute sa vie comme modèle de piété et de courage, particulièrement aux moments les plus douloureux de son pontificat. Les Chiaramonti sont une famille de vieille noblesse, d'origine française, sans doute celle de Clermont-Tonnerre,[réf. nécessaire] amie des Braschi (famille dont est issu Pie VI), le prédécesseur du pape. C'est une famille noble mais assez pauvre.

Comme ses frères, le jeune Barnaba fréquente d'abord le *Collegio dei Nobili* de Ravenne, mais à sa demande, il est admis à l'âge de 14 ans (2 octobre 1756) comme novice à l'abbaye bénédictine Santa Maria del Monte, à Cesena. Il y est sous la direction de dom Gregorio Caldarera. Deux ans plus tard (20 août 1758), il prend l'habit sous le nom de dom Gregorio. Jusqu'en 1763, il étudie à l'abbaye Santa Giustina de Padoue où il est soupçonné de jansénisme par l'Inquisition vénitienne. Ses brillantes qualités intellectuelles conduisent ses supérieurs à l'envoyer ensuite au collège pontifical Saint-Anselme, à Rome, adjacent à la résidence urbaine de l'abbaye Saint-Paul-hors-les-Murs qui avait été ouvert pour recevoir les étudiants les plus prometteurs de la Congrégation bénédictine de Monte-Cassino.

Le 21 septembre 1765, il est ordonné prêtre et peu après, reçoit son doctorat en théologie. Il enseigne, à partir de 1766, à l'abbaye Saint-Jean-l'Évangéliste de Parme, duché ouvert aux idées nouvelles. Amoureux de la culture et soucieux de donner un enseignement moderne, proche des réalités sociales et scientifiques de son temps, il souscrit à l'Encyclopédie de Diderot et se montre curieux des idées de Locke et Condillac, alors précepteur du prince héritier, l'infant don Ferdinand, et dont il traduit l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines*.

En 1772 lui est attribué le grade académique de « lecteur », par lequel l'ordre bénédictin l'habilite à l'enseignement de la théologie et du droit canonique. De 1772 à 1781, il se trouve au collège Saint-Anselme, cette fois en tant que professeur de théologie et bibliothécaire. Il est ensuite nommé abbé titulaire du monastère Santa Maria del Monte dont il avait été oblat dans son enfance.

Le jeune moine Chiaramonti ressent le besoin d'un profond renouveau pour son ordre, en particulier dans le domaine de la formation. Il souhaite, d'une part, le retour à l'inspiration originelle de la vie monastique et, de l'autre, une modernisation des programmes d'enseignement, de façon à conduire les jeunes moines à un contact plus direct avec les réalités concrètes et actuelles.

En 1773, il devient confesseur du cardinal Angelo Braschi, qui deviendra le Pape Pie VI en 1775, et qui le tient en haute estime. En 1782, ce dernier le nomme prieur de l'abbaye romaine de Saint-Paul-hors-les-Murs où il semble avoir été accueilli comme un intrus par les autres moines jaloux de leur droit d'élire leur prieur et qui, semble-t-il, tenteront même de l'empoisonner. Jean Cohen écrit :

« On prétendit qu'ils tentèrent d'empoisonner leur rival par une tasse de chocolat. Chiaramonti, l'ayant goûtée, ne put l'achever tant elle lui parut d'une saveur désagréable. Un frère lai, spécialement attaché à son service, la but, et saisi tout à coup des plus violentes douleurs, il ne survécut que 24 heures à ce fatal repas »[1]. On peut douter de l'authenticité de cette anecdote.

EXPERIENCE PASTORALE

Il ne fait pas de doute cependant que la nomination de Chiaramonti à l'abbaye de Saint-Paul-hors-les-Murs est fraîchement accueillie par les autres religieux. Pie VI en est conscient et, pour

raffermir son autorité, il lui confie la responsabilité du diocèse de Tivoli. Le 16 décembre 1782, il est sacré évêque dans la cathédrale San Lorenzo.

Trois ans plus tard, alors qu'il n'a que 42 ans, il est créé cardinal lors du consistoire du 14 février 1785 et en reçoit les insignes le 27 juin. Il devient évêque-cardinal d'Imola.

En juin 1796, son diocèse d'Imola est envahi par les troupes françaises d'Augereau. Rappelé à Rome en 1797, il se range dans le camp des modérés et soutient, au grand dam des conservateurs, l'établissement des négociations menant au traité de Tolentino. Dans une lettre adressée aux habitants de son diocèse, il leur demande de se soumettre, « dans les circonstances actuelles de changement de gouvernement (...) à l'autorité du victorieux général en chef de l'armée française. » Avec une belle audace il affirme même, dans son homélie de Noël 1797, qu'il n'y a pas opposition entre catholicisme et démocratie :

« Oui ! mes chers frères, soyez de bon chrétiens, et vous serez d'excellents démocrates. La forme du gouvernement démocratique adoptée chez nous n'est point en opposition avec les maximes que je viens de vous exposer. Elle ne répugne pas à l'Évangile. Elle exige, au contraire, ces vertus sublimes qui ne s'acquièrent qu'à l'école de Jésus-Christ. Si vous les pratiquez sérieusement, elles seront le gage de votre bonheur, de votre gloire et de la splendeur de notre République. La seule indépendance que donnait aux anciens la forme de gouvernement dont ils jouissaient les avait ornés d'une foule de vertus. Républicains et, de plus, chrétiens, quels modèles de sainteté ne doivent pas être les citoyens d'Imola ! » »

Il intercède d'ailleurs personnellement auprès du général Augereau pour le convaincre d'épargner les habitants de Lugo qui ne s'étaient guère montrés sensibles à ses conseils pacifiques. Cette politique modérée évitera bien des malheurs au diocèse d'Imola, mais n'empêchera pas le reste de l'Église catholique de continuer à vivre des moments dramatiques.

À la nouvelle de la mort du général Duphot, tué involontairement par la Gendarmerie pontificale à Rome, alors qu'il y faisait de l'activisme provocateur au service du Directoire français, pour lui donner un prétexte d'intervention dans les États pontificaux, le Directoire ordonne, le 11 janvier 1798, l'occupation de Rome. Gaspard Monge part le 6 février pour la Ville Éternelle. La révolution, excitée en sous-main, y éclate le 15 février, et la « République romaine » proclamée « par le peuple » (réunion des partisans au Campo Vaccino **(it)**).

Le pape Pie VI est d'abord contraint par la République française de renoncer à son pouvoir temporel et de se limiter à ses prérogatives spirituelles. Mais après maintes vexations, on le force à quitter Rome. Pie VI, qui a 80 ans, est enlevé du Quirinal dans la nuit du 19 au 20 février 1798. Après le renvoi de Masséna, Gaspard Monge fait toutes les nominations (sauf les finances).

Emmené à Sienne puis à la chartreuse de Florence (en juin 1798), Pie VI est prisonnier des troupes françaises. Sa déportation se poursuit successivement à Bologne, Parme, Turin, puis Briançon, Grenoble, et enfin Valence (France).

Malgré les bouleversements que connaissait alors la France, le pape octogénaire reçoit néanmoins de nombreuses et touchantes marques de respect, de compassion et de communion dans la foi de la part des foules des villes et des campagnes françaises, tout au long de sa route, entre Briançon et Valence, méritant bien le titre traditionnel de « Père commun des fidèles ».

Celui que l'on surnommait *il Papa bello*, imposant et séduisant du temps des débuts de son pontificat, affable et cultivé, est désormais un vieillard que les épreuves ont brisé, presque impotent. C'est à Valence qu'il est incarcéré par le Directoire de la Révolution française, et il y meurt, épuisé de tribulations, le 29 août 1799 dans sa 82^e année. Certains pensaient qu'avec la mort du pape-prisonnier s'achèverait la « Papauté » comme institution. Cependant le pape avait laissé des instructions canoniques quant à la tenue du conclave qui suivrait sa mort.

Les États pontificaux, symbole du pouvoir temporel du pape, institution qui durait depuis plus de mille ans (donation de Pépin), sont remplacés par la République romaine sous la pression des révolutionnaires français, avant d'être simplement annexés par Napoléon Ier, dont le fils portera le titre de « roi de Rome ».

PONTIFICAT

Le difficile conclave de 1800

Dans cette situation où Rome était occupée par les troupes françaises et où le pape ne disposait plus de son pouvoir temporel, les cardinaux se trouvaient dans une position délicate. Ils furent obligés de tenir le conclave à Venise, alors sous contrôle autrichien, et ce fut le dernier jusqu'à nos jours à se tenir hors de Rome. Ils répondaient ainsi à deux ordonnances de Pie VI (17 janvier 1797 et 13 novembre 1798) à propos des mesures à prendre après son décès. Craignant que la papauté ne soit abolie, il y indiquait que le conclave devait être convoqué par le doyen du Collège des cardinaux et se tenir dans la ville qui comptait, au sein de sa population, le plus grand nombre de cardinaux.

C'est le monastère bénédictin de San Giorgio Maggiore (situé sur l'île de San Giorgio Maggiore) qui fut choisi. La ville de Venise, ainsi que d'autres villes du Nord de l'Italie, étant sous la domination du souverain du Saint-Empire romain germanique, l'Empereur François II accepta de couvrir les frais du conclave. Chiaramonti faillit ne pas y participer : comme il avait dépensé tous ses revenus à soulager les pauvres de son diocèse, il n'avait pas de quoi payer le voyage. Un de ses amis lui prêta mille écus.

Le conclave débuta trois mois après la mort du pape, le 30 novembre 1799. Les cardinaux ne parvinrent pas à se déterminer entre les trois candidats favorisés jusqu'au mois de mars 1800. Trente-quatre cardinaux étaient présents depuis le début (le nombre le plus faible entre 1513 et nos jours). Un trente-cinquième allait bientôt se joindre à eux : Franziskus von Paula Herzan von Harras qui était aussi le représentant de l'empereur romain germanique et qui allait par deux fois utiliser son droit de veto.

Ercole Consalvi avait été choisi à l'unanimité comme secrétaire du conclave. Il allait devenir un personnage-clé pour l'élection du nouveau pape. Carlo Bellisomi était le grand favori et bénéficiait de nombreux soutiens, mais les cardinaux autrichiens lui préféraient Mattei et utilisèrent leur droit de veto. Le conclave porta alors son dévolu sur un troisième candidat possible : le cardinal Hyacinthe-Sigismond Gerdil mais il fut lui aussi victime du veto de l'Autriche.

Alors que le conclave entrait dans son troisième mois, le cardinal Maury, neutre depuis le début, suggéra le nom de Chiaramonti qui fit savoir qu'il n'était absolument pas candidat (et qui fit à nouveau appel à son ami, cette fois pour pourvoir à ses frais de nourriture et d'hébergement). C'est sur l'insistance d'Ercole Consalvi qu'il finit par accepter et qu'il fut élu le 14 mars 1800 après 104 jours de conclave et 197 jours après la mort de Pie VI (le plus long siège vacant entre 1415 et nos jours). Il prit le nom de Pie VII en hommage à son prédécesseur, surnommé le « pape martyr ». Immédiatement après son retour à Rome, il nomma Consalvi cardinal et pro-secrétaire d'État (le 11 août 1800). Pendant 23 ans, malgré tous les revers, Consalvi restera fidèle à celui qu'il avait fait élire et c'est lui qui assistera Pie VII lors de ses derniers moments, le 20 août 1823.

L'Autriche prit acte de l'élection sans aucun enthousiasme (puisque son candidat n'avait finalement pas été élu) et — acte de mauvaise humeur — refusa que le nouveau pape soit couronné dans la basilique Saint-Marc de Venise. En conséquence, le pape déclina l'invitation de l'empereur François Ier et refusa de se rendre à Vienne. Il sera couronné le 21 mars 1800 dans une petite chapelle attenante au monastère de San Giorgio. Comme les vêtements et insignes pontificaux étaient restés à Rome, ce furent des femmes nobles de Venise qui réalisèrent une tiare de papier mâché qu'elles décorèrent avec leurs propres bijoux et qui servit pour le couronnement.

La restauration des États pontificaux

À la bataille de Marengo, le 14 juin 1800, la France arrache le Nord de l'Italie à l'Autriche. Le

nouveau pape, toujours à Venise, se trouve donc soudainement sous autorité française. Ce n'est pas un inconnu pour Napoléon qui avait qualifié son discours de Noël 1797 à Imola de « jacobin ». Bonaparte décide de reconnaître le nouveau pape et de restaurer les États pontificaux dans les limites du traité de Tolentino.

Pie VII rejoint donc Rome où la population l'accueille chaleureusement le 3 juillet 1800. Craignant de nouveaux conflits, il décrète qu'à l'avenir les États pontificaux resteront neutres aussi bien vis-à-vis de l'Italie napoléonienne dans le Nord que du royaume de Naples dans le Sud.

Pie VII trouve sa capitale profondément déstabilisée par les guerres révolutionnaires. Il demande au cardinal Consalvi, son secrétaire d'État, de s'atteler à la restauration de Rome et à la modernisation des structures administratives des États pontificaux. Il s'entoure de prélats réformateurs et commence par amnistier les partisans des Français. Il forme quatre congrégations cardinalices pour examiner la réforme de l'État.

Leurs travaux sont synthétisés dans la bulle *Post diuturnas* du 30 octobre 1800 : les institutions de Pie VI sont remises en place mais réformées. Ainsi, des fonctionnaires laïques font leur entrée dans l'administration pontificale, en particulier à l'annone ou dans l'armée. Un bref établit la liberté du commerce pour les denrées alimentaires. Une réforme monétaire tente, en 1801, de limiter l'inflation. Elle est suivie par une réforme fiscale, qui fond 32 impôts et taxes en une taille personnelle et réelle, la *dativa*. Pie VII fait assécher les marais pontins pour élargir le domaine des terres cultivables et fait établir des filatures de laine et de coton pour y donner du travail aux indigents. Ces réformes se heurtent à la résistance du Sacré Collège et des évêques. Malgré la création de la garde noble, la noblesse romaine reste insatisfaite. Lorsque Consalvi doit quitter son poste en 1806 (c'est lui-même qui, persuadé d'être devenu un obstacle aux négociations avec la France, suggérera à Pie VII de le remplacer), sa politique hardie a été oubliée.

Le 15 juillet, la France reconnaît officiellement le catholicisme comme la religion de la majorité de ses citoyens (mais non comme une religion d'État). Par le concordat de 1801, l'Église reçoit un statut de liberté lié à la Constitution gallicane du clergé. Le concordat reconnaîtra aussi les États de l'Église et restituera ce qui avait été confisqué ou vendu pendant leur occupation. En vertu de l'accord de 1801 et à la demande du chef de l'État français, le souverain pontife dépose l'ensemble des évêques français, évêques qui avaient été nommés dans le cadre de la Constitution civile du clergé. C'est la fin des principes de l'Église gallicane, et la reconnaissance, implicite, de la primauté de juridiction du pape. Certains évêques et prêtres réfractaires, d'esprit gallican, refusent de se soumettre et fondent la Petite Église. En 1803, la Restauration des États pontificaux sera officialisée par le traité de Lunéville.

Face à Napoléon (1804 - 1814)

Le pape ratifie le concordat par une bulle du 14 août 1801, nomme cinq cardinaux français, écrit aux titulaires des évêchés français de se démettre de leur siège, envoie comme légat *a latere* le cardinal Giovanni Battista Caprara chargé de rétablir le culte en France, et obtient, par ordre du Premier consul, la restitution de l'ancien duché de Bénévent et de Pontecorvo.

En ratifiant, le 15 août 1801, le concordat, le pape Pie VII s'engage dans la voie d'une normalisation relative des relations entre le Saint-Siège et la Première République française. Néanmoins, la promulgation unilatérale des 77 articles organiques, le 18 avril 1802, tend à faire de l'Église de France une Église nationale, aussi peu dépendante de Rome que possible, et soumise au pouvoir civil. Ces articles stipulent notamment que « les papes ne peuvent déposer les souverains ni délier leurs sujets de leur obligation de fidélité, que les décisions des conciles œcuméniques priment sur les décisions pontificales, que le pape doit respecter les pratiques nationales, qu'il ne dispose enfin d'aucune infailibilité ». Ainsi le gallicanisme est-il en partie restauré mais le Saint-Père ne peut accepter la subordination de l'Église de France à l'État. Le ministre des Cultes doit donner son accord à la publication des bulles et des conciles. La réunion des synodes diocésains et la création

de séminaires sont également soumises à son aval. Enfin le clergé devient un corps de fonctionnaires, les prêtres des desservants de leur paroisse salariés par l'État.

C'est pour tenter d'obtenir l'abrogation des articles organiques que Pie VII accepte, contre l'avis de sa Curie romaine, de venir sacrer Napoléon Bonaparte empereur des Français à Notre-Dame de Paris le 2 décembre 1804, mais il rentre à Rome, le 16 mai 1805, sans avoir obtenu gain de cause. Ces « articles organiques » ne furent jamais acceptés par l'Église catholique.

Déjà tendues à la suite de l'affaire des « articles organiques », les relations entre l'Église et le Premier Empire se détériorent encore lorsque le pape refuse de prononcer l'annulation de mariage entre Jérôme Bonaparte et Elizabeth Patterson en 1805. L'Empereur reprend sa politique expansionniste, prend le contrôle d'Ancône, de Pontecorvo, de Bénévent et de Naples après la bataille d'Austerlitz, faisant de son frère Joseph Bonaparte le nouveau roi de Naples.

Enlèvement et détention : Savone, puis Fontainebleau (1809 - 1814)

L'hostilité monte d'un cran entre l'empereur et le pape. L'Empereur veut inclure les États pontificaux dans son alliance continentale dirigée contre l'Angleterre : « Votre Sainteté est souveraine de Rome, mais j'en suis l'Empereur ; tous mes ennemis doivent être les siens », écrit-il au pape le 13 février 1806. Mais le Souverain pontife refuse d'adhérer au blocus continental, considérant que sa charge de pasteur universel lui impose la neutralité. La répression impériale ne se fait pas attendre et va crescendo : les États de l'Église sont bientôt réduits au patrimoine de saint Pierre (1806–1808). Pie VII est forcé de démettre le cardinal Ercole Consalvi de ses fonctions de secrétaire d'État, Rome est occupée militairement (2 février 1808) ; les États pontificaux sont annexés à l'Empire (17 mai 1809) ; Pie VII répond, le 10 juin 1809, par une bulle d'excommunication *Quum memoranda* où il fustige les « voleurs du patrimoine de Pierre, usurpateurs, fauteurs, conseillants, exécutants », ce qui lui attire de nouvelles rigueurs.

Dans la nuit du 5 au 6 juillet, le général Étienne Radet, aidé d'un millier d'hommes, gendarmes, conscrits ou soldats de la garde civique de Rome, fait appliquer des échelles au palais du Quirinal, où le pape se tenait enfermé. Les fenêtres et les portes intérieures ayant été forcées, il arrive, suivi de ses hommes jusqu'à la pièce qui précède immédiatement la chambre à coucher du pape. Celle-ci lui est ouverte par ordre du pape, qui s'était levé au bruit et revêtu à la hâte de ses habits de ville.

Il soupait : deux plats de poisson composaient tout le service. Après l'avoir écouté, le pape ne lui répond que par ces mots : « Monsieur, un souverain qui n'a besoin pour vivre que d'un écu par jour n'est pas un homme qu'on intimide aisément. » Radet, la tête découverte, réitère très humblement sa demande pour que le souverain pontife se joigne à Napoléon, et le pape lui rétorque impassiblement : « *Non possumus, non debemus, non volumus* » (« *Nous ne pouvons pas, Nous ne devons pas, Nous ne voulons pas* »).

Sur son refus formel de renoncer à la souveraineté temporelle des États de l'Église, le général Radet enlève le pape du palais du Quirinal, en lui donnant le bras, ainsi que le cardinal Bartolomeo Pacca, secrétaire d'État. Devant la force, le Pape quitte tranquillement le palais, entouré d'une multitude de soldats lui présentant les armes. On le fait monter dans un carrosse escorté par des gendarmes et on le conduit, prisonnier, à la chartreuse de Florence, puis à Alexandrie et à Grenoble. Amené ensuite à Savone, le pape y sera gardé à vue, comme un véritable prisonnier d'État jusqu'en juin 1812. Son « geôlier », Antoine Brignole-Sale, préfet de Montenotte, aristocrate génois d'une grande famille, à laquelle le souverain pontife marquera beaucoup d'attention, s'acquitte de sa tâche en obtenant tant les éloges de l'empereur que l'amitié du pape, qui le surnomme alors « mon bon geôlier ». Pie VII lui rendra visite après la fin de l'épopée napoléonienne dans sa somptueuse villa Brignole-Sale d e Voltri^[2]. Ne voulant pas devenir un simple « haut fonctionnaire de l'État français », le pape refuse de toucher les 2 millions de revenus que lui assure le décret par lequel Rome était annexée à l'Empire, proteste de nouveau contre le coup de force de Napoléon et refusera constamment de donner l'institution canonique aux évêques nommés par l'empereur, ce qui va compliquer toute la politique religieuse impériale. À Savone, il ordonnera la destruction de son anneau du Pêcheur, afin

qu'aucun usurpateur du pouvoir apostolique ne s'en serve de manière sacrilège. Et effectivement, Napoléon exigera bientôt cet anneau pontifical, qu'on lui fera parvenir cisailé et brisé en deux. Ce sera l'unique occasion, en 2 000 ans, où l'anneau du Pêcheur aura été détruit du vivant du pape régnant.

Sur ces entrefaites, Napoléon, ayant appelé à Paris treize cardinaux pour assister à son mariage avec Marie-Louise d'Autriche et ayant essuyé un refus, il signe l'ordre de leur exil et leur assigne des résidences séparées. Profondément irrité de ne rien obtenir du pape pour les affaires ecclésiastiques, il se résout à se passer de lui en convoquant à Paris un concile national (1811), interdit à Pie VII de communiquer avec les évêques de l'Empire, le menace d'une déposition et lui envoie à Savone, pour lui arracher une adhésion aux actes de ce concile, une députation d'évêques, qu'il reçoit avec une grande sévérité et qui ne peut rien obtenir de lui.

En 1812, avant de partir pour sa funeste campagne de Russie, Napoléon fait transférer secrètement Pie VII à Fontainebleau. Le 12 juin 1812 le docteur Balthazard Claraz sauve la vie du pape Pie VII, alors que, malade et épuisé, il venait de recevoir l'extrême-onction à l'hospice du col du Mont-Cenis lors de son transfert de Savone à Fontainebleau.

Le 20 juin 1812, le pape Pie VII arrive au château de Fontainebleau. Le docteur Claraz assistera le Saint-Père pendant les deux premiers mois de sa captivité, en tant que médecin chirurgien. Le souverain pontife y restera enfermé pendant les dix-neuf mois qu'y durera sa déportation. Du 20 juin 1812 au 23 janvier 1814, le Saint-Père n'est jamais sorti de son appartement. Pendant ces longs mois, Pie VII appelle Napoléon « mon cher fils », et il ajoute : « un fils un peu têtue, mais un fils quand même », ce qui déconcerte totalement l'Empereur.

Vaincu par l'opiniâtreté de Napoléon et par l'obsession de certains cardinaux, le malheureux pontife consent, contre sa volonté, à signer, le **25 janvier 1813**, le « [concordat de Fontainebleau](#) » (1813), par lequel il abdique sa souveraineté temporelle, une partie de son autorité spirituelle, et consent à venir résider en France (Napoléon avait prévu d'installer la résidence du pape dans l'[île de la Cité](#), à Paris). Toutefois, soutenu par les cardinaux Consalvi et Pacca, Pie VII se ressaisit très vite, dans les affres de sa conscience tourmentée, et rétracte formellement et solennellement peu de temps après, le **24 mars 1813**, sa signature sur ce « concordat », qu'il avait donnée sous la contrainte psychologique. Le pape, qui retrouve aussitôt sa tranquillité de conscience, est immédiatement traité, de nouveau, en prisonnier d'État. Napoléon entreprend alors des contacts directs avec son prisonnier, alternant les flatteries et les menaces les plus odieuses (il se laisse même aller une fois, pris de colère, jusqu'à secouer l'impassible pontife en saisissant les boutons de sa soutane blanche). Pour toute réponse, le pontife, toujours très observateur, qui discernait désormais parfaitement le jeu de son adversaire, qu'il savait de plus en plus aux abois du fait des événements militaires européens, se contentait de murmurer seulement cette phrase qui allait devenir mythique : « *Commediante... Tragediante...* » (« *Comédien... Tragédien...* »).

Retour triomphal à Rome (1814)

Le 19 janvier 1814, Napoléon, forcé par sa situation politique de plus en plus difficile en Europe, restitue ses États au pape. Le 23 janvier, Pie VII quitte le château de Fontainebleau, et les cardinaux libérés, pour certains, ou d'autres encore exilés dans diverses villes françaises jusqu'à la chute de l'empire. Pie VII traverse la France, où de toutes parts les foules des villes et des campagnes accourent et se mettent à genoux au bord de son chemin. Après un bref séjour libre à Savone, après avoir fait étape à Nice, puis à Bologne, il rentre triomphalement à Rome le 24 mai 1814, où les jeunes Romains détèlent les chevaux de sa voiture et le portent avec sa voiture sur leurs épaules jusqu'à la basilique Saint-Pierre. Pie VII s'empresse de rétablir le fidèle cardinal Consalvi dans ses fonctions de secrétaire d'État qu'il avait dû abandonner en 1806 sous la pression de Napoléon. Libre de ses actions, il rétablit très vite la Compagnie de Jésus (31 juillet 1814). Son attitude de grande dignité et de résistance pacifique et déterminée face au plus puissant monarque d'Europe lui gagne un prestige immense auprès des nations de toute l'Europe, y compris chez les protestants et les orthodoxes russes. C'est cette attitude que glorifie Ingres dans son tableau *Le Pape Pie VII dans*

la chapelle Sixtine, conservé à Washington[3].

Cependant, il lui faudra encore une fois quitter la ville, pour se réfugier à Viterbe puis à Gênes, lorsque Murat, roi de Naples, envahira les États pontificaux pendant la campagne des Cent-Jours. Pie VII retournera définitivement dans son palais du Quirinal le 22 juin 1815. Il est le dernier Pape, avant Jean-Paul II, à fouler le sol français.

Après la défaite de Napoléon, les États pontificaux récupèrent les œuvres que leur avait volées la France. Pie VII prend alors l'initiative de créer à leur retour les musées étrusque, égyptien et Chiaramonti, qui font partie des musées du Vatican[4].

Le décret de restauration de l'ordre des Jésuites

En 1773, la Compagnie de Jésus avait été supprimée par le pape Clément XIV par le bref *Dominus ac Redemptor* du 21 juillet 1773, promulgué le 16 août.

La décision du pape fut mise à exécution dans les pays traditionnellement catholiques, mais dans d'autres, essentiellement la Prusse et la Russie, le bref ne fut pas promulgué, les souverains s'y opposant, moins par souci religieux que par souhait de ne pas se priver de l'éducation moderne que donnent les jésuites dans les collèges situés sur leur territoire. Au début du XIXe siècle la situation politique en Europe a entièrement changé. De nombreuses requêtes sont parvenues au pape Pie VI, puis à Pie VII, demandant le rétablissement de la Compagnie de Jésus.

Le 7 mars 1801 — peu après son élection — le pape Pie VII publia le bref *Catholicæ fidei*, approuvant l'existence de la Compagnie de Jésus en Russie et nommant celui qui était le « vicaire temporaire », Franciszek Kareu, « supérieur général de la Compagnie de Jésus » en Russie. Ce fut la première étape vers la restauration de l'ordre religieux.

Treize ans plus tard, finalement libre de ses mouvements et décisions, Pie VII signe la bulle *Sollicitudo omnium ecclesiarum* restaurant universellement la Compagnie de Jésus (31 juillet 1814).

Signée le jour de la fête de Saint-Ignace, la bulle est promulguée le 7 août 1814. Pour cette occasion Pie VII célébra la messe à l'autel de Saint-Ignace dans l'église du Gesù à Rome, se trouvant au-dessus du tombeau du saint fondateur des Jésuites. Par la suite il fit lire la bulle qui rétablissait l'ordre dans le monde entier[5] et embrasse personnellement une centaine d'ex-jésuites, survivants de l'ancienne Compagnie. En même temps, il confirme Tadeusz Brzozowski, supérieur en Russie, comme « supérieur général de la Compagnie de Jésus ».

Condamnation de l'esclavage

Rentré à Rome en 1814 le pape, avec l'aide du cardinal Consalvi, renouent des relations diplomatiques avec l'ensemble des nations européennes. Il entretient une correspondance suivie avec les chefs d'État européens. Une de ses préoccupations est l'abolition de l'esclavage. Lui qui a vécu cinq années de privation de liberté et d'humiliations diverses est devenu particulièrement sensible à cette question.

Dans une lettre du 20 septembre 1814 au roi de France, il écrit : « Pour bien se situer dans le sens des obligations morales, la conscience religieuse nous y pousse ; c'est elle en effet qui condamne et réproouve ce commerce ignoble par lequel les Noirs, non comme des hommes, mais simplement comme des choses vivantes, sont pris, achetés, vendus et pressurés jusqu'à la mort par des travaux très durs pour une vie déjà misérable. »

Dans la même lettre, il interdit « à tous les ecclésiastiques ou laïques d'oser soutenir comme permis ce commerce des Noirs, sous quelque prétexte ou couleur que ce soit. »

Il est invité au congrès de Vienne, en février 1815, où il se fait représenter par le cardinal Consalvi, qui contribue à obtenir que toutes les puissances s'engagent à réunir leurs efforts pour obtenir « l'abolition entière et définitive d'un commerce aussi odieux et hautement réprouvé par les lois de la religion et les lois de la nature. »[6]

Il écrit plusieurs fois des lettres à ce sujet aux rois d'Espagne, du Portugal et du Brésil, sans guère être écouté. Ainsi, en 1823, il écrit au roi du Portugal : « Le pape regrette que ce commerce des Noirs, qu'il croyait avoir cessé, soit encore exercé dans certaines régions et même de façon plus cruelle. Il implore et supplie le roi du Portugal qu'il mette en œuvre toute son autorité et sa sagesse pour extirper cette honte impie et abominable. » Ses successeurs immédiats seront moins actifs dans ce domaine ; il faudra attendre 1839 et Grégoire XVI pour qu'une condamnation aussi ferme du commerce des Noirs soit de nouveau prononcée.

Rapports avec les Juifs

Après son entrée dans les États pontificaux, Napoléon avait, en 1797, aboli les ghettos d'Italie, supprimé le port du chapeau distinctif jaune ou du brassard frappé de l'étoile de David que devaient porter les Juifs, leur avait donné les droits de circuler et d'habiter où ils le souhaitaient afin de mener à une égalité citoyenne. Mais dès son rétablissement au pouvoir en 1814, Pie VII, persuadé qu'il s'agissait d'un moyen de conversion, s'empressa de rétablir les ghettos et les discriminations, d'imposer le port du brassard étoilé pour les Juifs, et alla en ce sens plus loin que ne l'avait fait la Sainte-Alliance au Congrès de Vienne[7].

Actes pontificaux des dernières années (1814 - 1823)

Dès la chute de Napoléon le pape renoue des relations diplomatiques avec tous les souverains d'Europe et enseigne personnellement le **pardon**. Comme l'écrit l'historien Marc Nadaux :

« Différents souverains rendent bientôt visite au pape de Rome : l'empereur d'Autriche en 1819, le roi de Naples en 1821, le roi de Prusse en 1822. Ceci confère à Pie VII le statut d'interlocuteur auprès des puissances européennes de la restauration. Le souverain pontife dans sa grande mansuétude accorde même l'hospitalité à la famille Bonaparte, à « Madame Mère », mère de l'Empereur en exil, à ses frères Lucien et Louis ainsi qu'à son oncle, le cardinal Fesch. Il intervient d'ailleurs auprès des autorités anglaises afin que les conditions de captivité de Napoléon soient plus clémentes. Pie VII lui envoie bientôt un aumônier, l'abbé Vignali. »

La dernière phrase de sa lettre au gouvernement anglais dont il sollicite la clémence mérite d'être citée : « Il ne peut plus être un danger pour personne. Nous ne voudrions pas qu'il devienne une source de remords ».

Le 6 octobre 1822, la bulle pontificale *Paternae Caritatis* restaure 30 diocèses en France[8]. C'est après de longues tractations avec le gouvernement de Louis XVIII que Pie VII accepte de restaurer 30 des diocèses supprimés lors de la Constitution civile du clergé pendant la Révolution française[9].

En ce qui concerne la politique intérieure des États pontificaux, de son retour à Rome (1814) à 1823, Pie VII reste fidèle aux réformes libérales d'inspiration française qu'il avait lancées dans les années 1800 à 1809. Il abolit les privilèges de la noblesse dans les cités pontificales, promulgue un nouveau code civil et pénal, réorganise l'éducation et assainit les finances.

Parallèlement, il conclut des concordats avec la France, la Bavière et la Sardaigne (1817), la Prusse (1821), le Hanovre (1823).

Action théologique et doctrinale

Très occupé par les questions politiques d'une époque agitée, Pie VII n'a pas été très actif dans le domaine doctrinal. Il est pour ainsi dire peu déterminant du point de vue théologique dans l'Histoire de l'Église bien qu'il soit le premier Pape à ratifier, implicitement, une forme de séparation entre l'Église et l'État, ce qui constitue une rupture politico-religieuse majeure dans l'histoire du catholicisme dans sa phase post-constantinienne, phase majeure allant du IV^e siècle jusqu'à nos jours.

Le 15 mai 1800, juste après son élection, il envoie une lettre encyclique aux fidèles catholiques du monde entier, *Diu Satis*, qui en appelle à un retour aux valeurs vivantes de l'Évangile.

Dans le domaine liturgique, Pie VII accorde en 1801 une indulgence apostolique aux louanges en réparation des blasphèmes, récitées par les catholiques lors de la bénédiction du Saint-Sacrement. En 1814, la fête de Notre-Dame des Douleurs (15 septembre), a été universalisée. De plus il institue une fête solennelle en l'honneur de la « Vierge secourable » sous le titre de Notre-Dame Auxiliatrice, qu'il fixe à perpétuité au 24 mai, jour anniversaire de son heureux retour dans la ville de Rome. Pie VII béatifie François De Geronimo en 1806, un autre geste en faveur des Jésuites, et canonise Angèle Mérici (1807) et François Caracciolo (1807). Une nouvelle béatification en 1821: celle de Peregrino de Falerone.

Dans son encyclique *Ecclesiam a Jesu Christo* (en) (13 septembre 1821) il condamne la franc-maçonnerie ainsi que le mouvement du carbonarisme, une société secrète aux revendications libérales.

Il réorganise la Congrégation pour la propagation de la foi qui allait jouer aux XIXe et XXe siècles un rôle crucial dans l'effort missionnaire de l'Église.

En 1822, il ordonne au Saint-Office d'accorder son *imprimatur* aux œuvres du chanoine Settele où les théories de Copernic sont présentées comme un acquis de la physique et non plus comme une hypothèse.

La question de l'épiclese eucharistique dans l'Église melkite

Toutefois, doctrinalement parlant, il faut rappeler une très vigoureuse intervention du pape Pie VII concernant l'épiclese eucharistique, telle qu'elle était définie et pratiquée dans l'Église melkite-catholique d'Antioche. Ce pape, si doux et paisible de tempérament, veillait en toutes circonstances, avec un regard d'aigle, sur l'intégrité du dogme catholique, malgré tous les soucis et toutes les tempêtes politiques qu'il avait à affronter sur le front extérieur à l'Église.

Dans un bref apostolique, intitulé *Adorabile Eucharistiae*, du 8 mai 1822, le pape n'hésite pas à rappeler à l'ordre le patriarche et les évêques de l'Église melkite-catholique, et il sera immédiatement obéi, sur une dérive doctrinale qui s'était peu à peu insidieusement introduite dans leur *Divine Liturgie*, notamment dans la prière eucharistique, où il était considéré que c'est l'épiclese eucharistique seule qui opère vraiment le mystère de la Transsubstantiation (les espèces du pain et du vin devenant *réellement* le Corps et le Sang de Jésus-Christ, alors que, selon la stricte doctrine catholique, la Transsubstantiation est opérée par les seules paroles du Christ, redites, durant la Consécration, par le prêtre officiant *in persona Christi*, à savoir : (*Prenez et mangez, ceci est mon corps ... Prenez et buvez-en tous, ceci est mon sang versé pour la multitude ...*). Le pape y voit un glissement insidieux vers une doctrine considérée comme schismatique en vigueur dans les Églises appelées orthodoxes, séparées de Rome.

Dans le Bref apostolique du 8 mai 1822, Pie VII écrit ainsi à toute l'Église melkite-catholique d'Antioche :

... Une grande cause de douleur et de crainte a été occasionnée par ceux qui répandent cette opinion nouvelle, soutenue par les schismatiques, qui enseigne que la forme par laquelle ce Sacrement vivifiant est accompli, ne consiste pas dans les seules paroles de Jésus Christ qu'utilisent les prêtres, aussi bien latins que grecs lors de la Consécration, mais que, pour que la Consécration soit parfaite et consommée, il est nécessaire que soit ajoutée cette formule de prière, qui chez nous précède les paroles mentionnées mais qui dans votre liturgie les suit... (...) En vertu de la sainte obéissance, Nous prescrivons, et Nous ordonnons, qu'ils n'aient plus l'audace désormais de soutenir cette opinion qui dit que, pour cette admirable conversion de toute la substance du pain en la substance du Corps du Christ et de toute la substance du vin en la substance de son Sang, il est nécessaire, outre les paroles du Christ, que soit récitée aussi cette formule de prière ecclésiastique que nous avons déjà mentionnée.[10]

Pie VII établit plusieurs diocèses dans une nouvelle nation : les États-Unis. À la suite du diocèse de Baltimore, tout premier diocèse catholique aux États-Unis, érigé en 1795 par Pie VI, sont créés (en

1808) les diocèses de Boston, New York, Philadelphie et Bardstown (**en**). Pie VII y ajoute encore, en 1821, les diocèses de Charleston et Richmond et en 1821 celui de Cincinnati.

Il rétablit sa résidence au palais du Quirinal, résidence alors civile des papes (par opposition à celle du palais du Vatican, où il séjourne également, ce que feront tous ses successeurs jusqu'à Pie IX en 1870.

Vaste action culturelle et pédagogique

Homme très cultivé, Pie VII s'est distingué par son souci permanent d'embellir Rome et de sauvegarder son passé.

En 1802, il autorise les fouilles archéologiques du port d'Ostie. Ce qui met au jour un ensemble de ruines remarquables : voie d'accès bordée de tombeaux, rues, thermopolium, magasins, thermes, palestres, caserne des vigiles, théâtre, forum, basilique, curie, marchés, sanctuaires, temple capitolin. Il fait aussi entreprendre des fouilles autour du lac Trajan.

À Rome, en 1807, il fait entreprendre de grands travaux de soutènement, de construction de murs de briques et d'arcs-boutants pour sauver le Colisée qui menace la ruine. Il fait aménager les abords de l'arc de Constantin et construire la fontaine de Monte-Cavallo. La place du Peuple (*Piazza del Popolo*) est réaménagée et l'obélisque du mont Pincius est érigée.

Sous le règne de Pie VII, Rome devient le lieu de rendez-vous d'artistes majeurs dont il soutient la création artistique. Il faut citer le vénitien Canova, le Danois Bertel Thorvaldsen (belle ouverture d'esprit puisqu'il était protestant), l'autrichien Führich et les Allemands Overbeck, Pforr, Schadow et Cornelius.

Pie VII enrichit la Bibliothèque vaticane de nombreux manuscrits et volumes imprimés. Les collèges anglais, écossais et allemand sont rouverts et de nouvelles chaires sont créées à l'Université grégorienne.

Il a aussi fait construire de nouvelles salles au musée du Vatican et fait bâtir la partie qu'on nomme « *Braccio Nuovo* », inaugurée en 1822 et qui est plus tard nommée « musée Chiaramonti » en l'honneur de son instigateur. Ce musée abrite des statues romaines et des copies de statues grecques antiques ; le sol est couvert de mosaïques.

C'est également Pie VII qui fait adopter le drapeau jaune et blanc qui est encore aujourd'hui celui du Saint-Siège.

MORT, ENTERREMENT ET VENERATION

Affaibli par le grand âge, Pie VII se déplaçait de plus en plus difficilement. Le 6 juillet 1823, le pape, qui va avoir 81 ans, fit comme d'habitude une lente promenade dans les jardins intérieurs du **palais du Quirinal**. Dans la soirée du 6 (14 ans jour pour jour après son enlèvement par le général Radet et l'armée française), Pie VII, qu'on avait laissé momentanément seul dans son bureau, malgré les recommandations contraires du secrétaire d'État le cardinal Consalvi, voulut se lever de son fauteuil en s'appuyant sur sa table de travail. On avait fixé derrière lui un cordon au mur, qu'il agrippait pour se mettre debout ; mais sa main affaiblie atteignit mal le cordon, qui lui glissa des doigts. Perdant l'équilibre, le pape tomba lourdement sur le carrelage et se fractura le **col du fémur** gauche. Au grand cri qu'il poussa, les **camériers** secrets et les prélats domestiques accoururent des salles voisines. Pie VII s'alita pour ne plus se relever. Au matin du **7 juillet**, la nouvelle s'étant répandue durant la nuit, le peuple romain accourut sur la place de Montecavallo (place du **Quirinal**) et ne cessa plus de veiller sous les fenêtres du Pontife.

Le roi de France Louis XVIII fit envoyer de Paris à Rome un lit mécanique spécial, pour soulager les souffrances du Pontife. Au cardinal Bertazzoli, éploré, qui le harcelait pour qu'il accepte les services de tel ou tel médecin qu'on lui recommandait, le Pape fit cette réponse piquante, avec son calme perpétuel : *Andate, Signor Cardinale... Voi siete pio, ma veramente un pio seccatore. (Allez, Monsieur le Cardinal... Vous êtes pieux, mais vraiment un pieux raseur.)*[11] Le 19 août, son état

s'aggrava et il ne prononça plus que des mots en latin à voix basse, signe qu'il était constamment en prières. Dans la nuit, perdant conscience par moments, il murmura souvent ces seuls et derniers mots : *Savona !... Savona !... Fontainebleau !...*[12], les noms des villes où il avait été déporté cinq ans loin de Rome et où il avait beaucoup souffert. Le 20 août, à cinq heures du matin, alors qu'il venait d'entrer dans sa 82e année, Pie VII, veillé par son fidèle secrétaire d'État le cardinal Consalvi, mourut, après un règne de 23 ans, cinq mois et six jours, pleuré par le peuple romain qui l'accompagna tout au long de sa paisible agonie.

On procéda immédiatement à l'embaumement du pape, dont les entrailles furent portées à l'église Saints-Vincent et Anastase de Trevi, la paroisse du Quirinal où reposent, dans des urnes de marbre, le cœur et les viscères de 23 papes, de Sixte V à Léon XIII. L'anneau du pêcheur fut brisé (pour la seconde fois[13]) et la dépouille mortelle de Pie VII fut exposée au palais du Quirinal, revêtue des vêtements pontificaux solennels. Une foule dense et attristée recouvrit bientôt la place de Monte-Cavallo pour lui rendre un dernier hommage. Le lendemain, 22 août, le corps fut transporté à la basilique Saint-Pierre du Vatican accompagné d'une foule immense.

Les funérailles du Pape durèrent neuf jours, selon la coutume de l'Église de Rome (d'où l'expression *Novendiali*). Le neuvième jour, on scella le cercueil de plomb. Aux pieds du Pape on déposa une bourse contenant les médailles et les monnaies frappées durant son règne ; le cercueil de plomb fut renfermé dans un cercueil de chêne qui fut placé temporairement dans la crypte vaticane, là où avait été inhumé son prédécesseur Pie VI.

Le monument funéraire, par Thorvaldsen

Dans son testament, le cardinal Consalvi, secrétaire d'État de Pie VII, avait stipulé que tous les présents qu'il avait reçus de monarques étrangers au cours de sa longue carrière diplomatique devaient être vendus, et que le produit de la vente devait servir à terminer les façades de plusieurs églises de Rome, à faire quelques présents à ses serviteurs, à soulager les pauvres de la Ville, et à faire ériger dans la basilique Saint-Pierre un monument funéraire à son maître et ami, le pape Pie VII. Le cardinal Consalvi mourut en 1824, quelques mois après le défunt pape.

Il fut fait selon sa volonté. Dans l'un des transepts gauches de la basilique Saint-Pierre, le sculpteur danois Bertel Thorvaldsen élabora les plans d'un monument à Pie VII, représentant le pape le visage grave, entouré de deux figures allégoriques dans une attitude pensive et attristée : la Force et la Sagesse, entourées des génies de l'Histoire et du Temps. La dépouille mortelle de Pie VII y fut transférée en 1825. Le monument funéraire de Pie VII est la seule œuvre d'art de la basilique Saint-Pierre à avoir été réalisée par un artiste non catholique (Thorvaldsen était protestant)[14].

Le successeur de Pie VII fut le pape Léon XII.

LE BILAN D'UNE VIE PROFONDEMENT CHRETIENNE

Face à l'histoire globale, Pie VII et son prédécesseur Pie VI (qui totalisent à eux seuls 47 ans de règne) se trouvent à la charnière entre l'Ancien Régime et l'éclosion d'un monde nouveau, industriel, marqué par les nationalismes, les aspirations à la démocratie et au pluralisme de pensée. C'est la fin de la lutte entre le Pape et l'Empereur, initiée au Moyen Âge et c'est l'Empereur (le pouvoir civil) qui, malgré la résistance des pontifes du XIXe siècle, va s'imposer.

C'est par sa personne elle-même que Pie VII a marqué son temps et qu'il attire aujourd'hui encore l'attention.

Par son caractère profondément pacifique. Comme évêque, il fera tout pour éviter les révoltes contre l'envahisseur et toute la violence qui l'aurait accompagnée. Au général Radet venu l'arrêter, il demande si aucun sang n'a été versé, puis, rassuré, il le suit. À aucun moment de sa captivité, il n'incitera les catholiques à une résistance violente et ne se départira jamais d'une absolue neutralité dans les conflits armés de son époque. Une fois rentré à Rome en 1814, aidé d'Ercole Consalvi, il développera une intense activité diplomatique visant notamment à encourager la coexistence pacifique entre les États européens et les religions.

Par son humilité. Lors du conclave de 1800, Pie VII résistera longtemps au choix des cardinaux de l'élire pape. Plus tard, lors de sa captivité à Fontainebleau, le moine bénédictin qu'il était toujours resté intérieurement insiste pour laver lui-même sa soutane blanche, et en repriser les boutons. Lors de ses nombreux transferts au cours de sa déportation, il accepte de revêtir la bure noire des moines bénédictins que ses geôliers voulurent lui imposer, car il s'agissait pour eux de transporter le Pape dans un incognito total, pour que les gens, le voyant peut-être monter ou descendre de voiture, ne le reconnaissent pas à sa soutane blanche et à sa mozette rouge ; dans l'esprit du pape, resté bénédictin au fond de l'âme, revêtir l'habit noir d'un simple moine ne posa aucun problème, et il répondit simplement : « *Sta bene* » (« *C'est bien, qu'il en soit ainsi* »). L'un des soldats chargés de le garder lors de sa captivité à Savone, écrit, le 10 janvier 1810 : « Moi qui étais l'ennemi des prêtres, il faut que je confesse la vérité, car j'y suis obligé. [...] Depuis que le Pape est relégué ici, dans ce palais épiscopal, et gardé à vue, non seulement par nous mais aussi à l'intérieur de la maison, je peux vous dire que ce saint homme est le modèle de l'humanité, le modèle de la modération et de toutes les vertus sociales, qu'il se fait aimer de tous, qu'il adoucit les esprits les plus forts et fait devenir amis ceux-là mêmes qui sont les ennemis les plus implacables. Le Pape passe presque tout son temps en prière, souvent prostré, et la face contre terre. Et le temps qui lui reste, il s'occupe à écrire ou à donner audience »[15].

Si l'on excepte sa consommation immodérée de tabac à priser, on ne trouve à son propos que des louanges dans la bouche même de ses ennemis.

Par son intégrité. Contrairement aux habitudes de népotisme de nombre de ses prédécesseurs, Pie VII veillera toujours à ne favoriser en rien les membres de sa famille. À son frère Grégoire, il n'accorde qu'une pension de 150 écus par mois et à son neveu orphelin, il n'accorde qu'une microscopique propriété à Césène.

Par sa dimension intellectuelle. L'humble Pie VII est en réalité un brillant intellectuel aux intérêts très variés. Polyglotte (italien, français, anglais, latin), traducteur remarquable (des œuvres de Condillac notamment) et excellente plume (de nombreuses lettres en témoignent), Pie VII a consacré de nombreuses années de sa vie à lire, à étudier (il a été bibliothécaire pendant neuf ans du collège San Anselmo) et à enseigner (à l'abbaye de San Giovanni de Parme, au collège San Anselmo et à l'abbaye de Santa Maria del Monte). Sa bibliothèque privée (conservée à la *Biblioteca Malatestiana* de Césène) est étonnante. Plus de 5000 ouvrages dont des Codex du Moyen Âge (59), des ouvrages d'histoire, d'archéologie, de numismatique, d'économie politique et de sciences. Comme l'écrit Jean Leflon qui a eu accès à cette bibliothèque, « c'est aussi un homme d'étude par goût, avec une prédilection marquée pour les sciences, comme en témoigne sa bibliothèque papale conservée à la Malatestienne de Césène où abondent les ouvrages consacrés à celles-ci. Nous savons qu'il souscrivit à l'encyclopédie raisonnée des Sciences et des Arts [...]. En théologie, en philosophie, dom Gregorio recourt aux méthodes positives ; il osa même patronner la méthode de Condillac [...] »[16]

En fait, c'est à tous les niveaux, même personnel, que Pie VII est à la charnière de l'Histoire et toute sa personne est un paradoxe vivant. En examinant sa bibliothèque, l'on peut à peine deviner qu'elle appartient à un religieux d'autant que plusieurs livres s'y trouvant sont en fait à l'Index... Et l'on peut moins encore imaginer que cet homme curieux et progressiste va devenir pendant 23 ans le chef d'une Église dont il défendra bec et ongles la liberté, l'enseignement, les traditions et le pouvoir temporel.

Par son action politique. En rétablissant les jésuites, Pie VII réhabilite un ordre intellectuel et progressiste. Il semble que sa signature du concordat ne soit pas une façon de se plier à Napoléon, mais qu'elle correspondait à ses convictions profondes. En combattant l'esclavage, il est en avance d'un siècle sur son temps et ne se fait pas que des amis parmi les autres monarques européens. [réf. nécessaire] En établissant à Rome la liberté de commerce, en ouvrant la Curie à des collaborateurs laïques (1800–1806), en tissant des relations diplomatiques avec la Russie, l'Angleterre, les États-Unis, des pays non catholiques, en réorganisant les écoles dans les États

pontificaux et en y abolissant la féodalité, Pie VII est résolument un pape du progrès inspiré des Lumières].

Par son action culturelle. Lorsque moine et prieur bénédictin, dom Gregorio tentera de rénover l'idéal monastique de son ordre et travaillera à y moderniser l'enseignement. Une fois devenu pape, il travaillera à mettre en valeur le passé antique de Rome (fouilles archéologiques du port d'Ostie, travaux de restauration du Colisée) et d'embellir la ville (abords de l'arc de Constantin, fontaine de Monte-Cavallo, *Piazza del Popolo*, obélisque du mont Pincius). Il créera un musée consacré à l'Antiquité, créera ou fera rouvrir des écoles et fera enrichir considérablement la Bibliothèque vaticane. Il invitera aussi à Rome de nombreux artistes sans distinction de provenance ou de religion (nombre d'entre eux sont protestants), ce qui témoigne, vu l'époque et sa fonction, d'une grande ouverture d'esprit.

Par son humanité et sa bonté. Dénué de toute ambition personnelle, ami très fidèle (notamment des cardinaux Pacca et Consalvi), extrêmement sobre (il avouait vivre d'un seul écu par jour), pieux, doux (jamais il n'élevait la voix), discret, modeste, humble, mais très généreux (il dépense tous ses revenus d'évêque à soulager chaque jour les pauvres de son diocèse de Tivoli puis d'Imola), très ferme sur les droits inaliénables de l'Église, au point de risquer sa vie pour les défendre (sa longue résistance, pacifique mais intraitable, face à Napoléon, est à cet égard exemplaire), Pie VII brille aussi par sa grandeur d'âme : il recueille à Rome toute la famille Bonaparte exilée, et est le seul souverain en Europe à insister officiellement pour que la captivité de Napoléon déchu soit adoucie. Sans doute vaut-il mieux laisser la parole à ce sujet à Napoléon Bonaparte lui-même, qui a été son principal adversaire et qui, dans ses *Mémoires de Sainte-Hélène*, écrit ces mots au sujet du pape Pie VII :

« C'est véritablement un bon, un doux, un brave homme. C'est un agneau, un véritable homme de bien, que j'estime, que j'aime beaucoup, et qui, de son côté, me le rend un peu, j'en suis sûr... »

PROCES EN BEATIFICATION

Le **12 mars 2007**, le pape Benoît XVI a autorisé l'ouverture du procès en vue de la béatification de Pie VII. Il a d'ores et déjà reçu le titre canonique de Serviteur de Dieu, par décret papal reconnaissant officiellement *l'héroïcité de ses vertus* (Cf. Serviteur de Dieu).

SUCCESSION APOSTOLIQUE

Pie VII a ordonné les évêques suivants[17] :

- Archevêque Antonio Codronchi (1785)
- Archevêque Alessandro Alessandretti (1787)
- Évêque Giacomo Boschi (1788)
- Cardinal František Herzan von Harras (1800)
- Évêque Gioacchino Tosi (1804)
- Archevêque Dominique-Georges-Frédéric Dufour de Pradt (1805)
- Évêque Gabriel-Laurent Paillou (1805)
- Cardinal Giulio Gabrielli il Giovane (1808)
- Cardinal Diego Innico Caracciolo di Martina (1814)
- Cardinal Antonio Lamberto Rusconi (1816)
- Cardinal Nicola Riganti (1816)
- Évêque Johann Baptist von Keller (1816)
- Évêque Emanuele Custò (it) (1816)

LEON XII

Annibale della Genga, né le 2 août 1760 à Genga, près d'Ancône, et mort le 10 février 1829 à Rome, est le 252^e évêque de Rome. Comme pape, il choisit de régner sous le nom de Léon XII

(en latin *Leo XII*, en italien *Leone XII*), de 1823 à 1829[1].

BIOGRAPHIE

Né dans une famille de noblesse pontificale, il est le fils du comte Ilario et de la comtesse Maria Luisa Periberti de **Fabriano**, qui eurent également neuf autres enfants.

Il est ordonné prêtre en 1783. Diplomate (en Suisse), il se fait remarquer en 1790 pour son éloge funèbre prononcée lors du décès de l'empereur Joseph II.

En 1793, il devient archevêque *in partibus* de *Tyr* et est ensuite nommé nonce apostolique à Lucerne, nonce apostolique à Cologne puis en Bavière. Il y multiplie missions et contacts avec les cours d'Europe, partageant son temps entre les plaisirs de la chasse, la vaillance et les affaires ecclésiastiques. Il attire aussi la rumeur (il aurait eu une liaison et trois enfants illégitimes)[2]. Sa carrière d'ambassadeur cesse avec l'abolition des États pontificaux par le général Bonaparte en 1798, et il vit à l'abbaye de Monticelli (près de Genga, son lieu de naissance), où il chasse les oiseaux et développe le goût de la musique (activité aristocratique qu'il continua à développer comme Pape).

En 1814, à la chute de l'empereur des Français (et roi d'Italie) Napoléon Ier, il est envoyé porter les félicitations pontificales au roi Louis XVIII.

En 1816, il accède au cardinalat, puis en 1820, est nommé vicaire de Rome.

À la mort de Pie VII, il fut élu le 28 septembre 1823 par le parti conservateur, après une période de *sede vacante* (siège vacant) débutée le 20 août 1823.

GOVERNEMENT

Les premières mesures prises par le nouveau pape sont significatives de son désir de ramener l'ordre dans les États pontificaux : par des ordonnances de police, Léon XII relance la lutte contre le brigandage endémique dans les régions montagneuses d'Italie centrale. Sont également concernés par ces mesures les patriotes carbonari dont les menées clandestines et l'organisation en sociétés secrètes inquiètent le Saint-Siège. Pour manifester un retour à la normalité de la vie à Rome, une année sainte est déclarée en 1825.

En 1824, après avoir rendu aux Jésuites la direction du 'Collège romain' (bref '*Cum multa in Urbe*' du 17 mai 1824)[3] avec son observatoire astronomique et son église Saint-Ignace, il relance et réorganise la vie académique dans les états pontificaux par la bulle '*Quod divina sapientia* (28 août 1824). Rome et Bologne deviennent des universités de premier ordre avec 38 chaires académiques. Et cinq autres, y compris Pérouse et Fermo, deviennent des universités de deuxième ordre. Toutes les chaires, sauf quelques-unes réservées aux ordres religieux, sont ouvertes à la compétition publique[4]. Pour superviser la bonne application de ces mesures il crée la 'Congrégation (romaine) des Études'.

En 1823, il rétablit le sermon de *predica coatta*, auquel les Juifs du ghetto étaient obligatoirement forcés d'assister sans broncher ainsi qu'un sermon après leur repas de shabath sous peine d'amende ou de fouet[5],[6] En 1825, il agrandit le ghetto juif de Rome[7]. L'année suivante, il rétablit les portes du ghetto de la ville d'Ancône, que les troupes napoléoniennes avaient abattues, pour y enfermer les Juifs, ce, dès huit heures du soir et jusqu'au matin, leur impose de nombreuses restrictions et les persécute en forçant souvent leur conversion au christianisme. Ces cruautés poussent nombre de Juifs à fuir ces villes[8],[9],[6].

C'est sous son règne que sont exécutés les carbonari Angelo Targhini et Leonida Montanari.

C'est aussi sous son pontificat que la cour quitte le palais du Quirinal pour celui du Vatican.

UNE DOCTRINE CONSERVATRICE

S'inscrivant dans une mouvance conservatrice que suivront ses successeurs, Pie VIII puis Grégoire XVI, Léon XII publie en 1825 la bulle pontificale *Quo Graviora*, par laquelle il condamne la franc-

maçonnerie.

Son intervention disciplinaire la plus marquante demeure cependant la lettre apostolique *Diræ Librorum*, publiée le 26 juin 1827, dans laquelle il déclare qu'« au terrible torrent de boue constitué par les livres sortis de l'officine ténébreuse des impies, sans autre but, sous leur forme éloquente et leur sel perfide, que de corrompre la foi et les mœurs et d'enseigner le péché, le meilleur remède, on en peut être assuré, est de leur opposer des écrits salutaires et de les répandre. »

Politiquement, Léon XII est considéré comme le « pape de la Sainte-Alliance » : son hostilité au libéralisme fait de lui l'héritier politique du congrès de Vienne.

Son conservatisme politique le conduit également à s'ingérer dans la politique interne des États catholiques : il demandera ainsi à Louis XVIII d'écarter Villèle devenu président du conseil, dont ses conseillers jugent la politique trop libérale. Mais le roi Louis XVIII lui répondit que « *des rapports dictés par un zèle imprudent et peu éclairé avaient trompé la religion du Saint-Père sur le véritable état des choses* ». Troublé, Léon XII se renseigna de plus près ; il se rendit compte qu'une fois de plus on avait essayé de le manœuvrer. Il marqua son regret en allant prier à Saint-Louis-des-Français, pour la France.

Peu populaire en raison de son hostilité au mouvement des nationalités, Léon XII meurt à Rome le 10 février 1829, à l'âge de 68 ans.

Anneau cardinalice aux armes de Léon XII

Au cours de son pontificat, Léon XII créa vingt-cinq cardinaux. Un anneau cardinalice du type de celui qui est reproduit ci-dessous leur était remis par le Saint-Siège. Serti d'un saphir et portant au revers du chaton les armoiries du Pape, sommées de la tiare papale et encadrées des clefs de Saint-Pierre. Cet anneau cardinalice aux armes de Léon XII fut vendu aux enchères à Paris en 2012[10], avec une fausse provenance des collections du cardinal Fesch, parce que l'on avait confondu les armes du Premier Empire avec celles de la famille della Genga : « d'azur à l'aigle éployé d'or et couronné de même ».

UN PORTRAIT DE CHATEAUBRIAND

Dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe*, l'écrivain Chateaubriand qui était ambassadeur de France auprès du Saint-Siège le décrit ainsi :

« Léon XII, prince d'une grande taille et d'un air à la fois serein et triste, est vêtu d'une simple soutane blanche ; il n'a aucun faste et se tient dans un cabinet pauvre, presque sans meubles. Il ne mange presque pas ; il vit, avec son chat, d'un peu de polenta. »

— Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, livre 29, ch. 4.

SUCCESSION APOSTOLIQUE

Léon XII a ordonné les évêques suivants[11] :

- Cardinal Giuseppe della Porta Rodiani (1822)
- Archevêque Abraham Chasciur (1824)
- Cardinal Chiarissimo Falconieri Mellini (1826)
- Cardinal Gaspare Bernardo Pianetti (1826)

PIE VIII

Francesco Saverio Castiglioni, né le 20 novembre 1761 à Cingoli (États pontificaux) et mort le 30 novembre 1830 à Rome (États pontificaux), est le 253^e pape de l'Église catholique, élu le 31 mars 1829 sous le nom de Pie VIII (en latin *Pius VIII*, en italien *Pio VIII*). Il meurt un an et sept mois après son élection, faisant de son pontificat le plus court du XIX^e siècle.

BIOGRAPHIE

Né le 20 novembre 1761 à Cingoli dans une famille noble, Francesco Saverio Castiglioni est le troisième des huit enfants du comte Ottavio Castiglioni et de son épouse la comtesse Sanzia Ghislieri.

Il effectue ses études au collège des jésuites d'Osimo. Puis, se destinant à la prêtrise, il poursuit une formation en droit canon à Bologne et enfin à Rome. Il prêtre alors son concours à l'un de ses maîtres, Devoti, qui travaille à cette époque à la constitution d'une compilation de textes juridiques. Il est ordonné prêtre le 17 décembre 1785.

Lorsque Devoti devient évêque d'Anagni, Francesco Castiglioni reste alors dans l'entourage du nouveau prélat, présidant le chapitre cathédral du diocèse. Il occupe ensuite la même charge dans l'évêché de Cingoli dirigé à cette époque par Monseigneur Severoli.

L'ensemble de la péninsule italienne entre sous la domination française. En 1800, le pape Pie [VII](#) nomme Francesco Castiglioni évêque de Montaldo. Ayant refusé de prêter serment à Napoléon Ier, roi d'Italie, le prélat est exilé à Mantoue puis est contraint finalement de rejoindre la France.

En 1816, il est nommé évêque de Césène et est créé cardinal-prêtre de *Santa Maria in Traspontina* par Pie VII. À partir de 1821, il devient cardinal-évêque de *Frascati*, grand pénitencier et préfet de la congrégation de l'Index.

Pape de l'Église catholique

Après avoir été vainement candidat lors du conclave de 1823, qui voit l'élection de Léon XII, Castiglioni, âgé de 67 ans, devient pape le 31 mars 1829, après le décès de ce dernier. Il prend le nom de Pie VIII à son couronnement le 5 avril 1829[2]. Chateaubriand, alors ambassadeur de France, évoque longuement ce conclave dans les *Mémoires d'outre-tombe*, et Stendhal relate son élection dans ses chroniques de *Promenades dans Rome*.

Le 24 mai 1829, il publie l'encyclique *Traditi humilitati*, qui annonce le programme de son pontificat.

Celle-ci est complétée le 25 mars 1830 par la bulle pontificale *Litteris altero*, dans laquelle il condamne les sociétés secrètes. Le pape y précise également que lors de la cérémonie du mariage, la bénédiction de l'Église ne sera donnée qu'en ayant connaissance d'une promesse effectuée au préalable par les futurs époux d'élever leurs enfants dans la religion catholique. Dans les mois qui suivent, ce nouveau point de règlement ecclésiastique devient une source de conflit dans le royaume de Prusse, protestant, entre les évêques et le gouvernement.

Dans le bref apostolique du 15 mai 1829, Pie VIII crée le diocèse de Mobile, qui couvre alors l'Alabama et la Floride[3]. Le 11 août, il crée le diocèse de Charlottetown en le séparant de l'archidiocèse de Québec[4]. Le 4 septembre, dans un troisième bref apostolique, Pie VIII sépare le Cap-Breton de l'archidiocèse de Québec en l'incorporant à celui du vicaire apostolique de la Nouvelle-Écosse[5].

Comme son prédécesseur Léon XII, Pie VIII condamne le libéralisme car cette idéologie conçoit la liberté comme le droit de faire tout ce qu'on veut, et la voit comme le fondement de toute action. Or cette vision s'oppose à la doctrine catholique selon laquelle le fondement de toute action doit être la recherche de ce qui est juste. La liberté, si elle est aussi conçue comme l'expression du libre arbitre, ne peut se concevoir dans l'exercice de n'importe quelle volonté de l'Homme mais seulement dans l'exercice du Bien.

Il doit également faire face à l'agitation européenne qui prépare les révolutions de 1830 :

- ce sont tout d'abord les troubles de Pologne et de Belgique ;
- dans les États pontificaux, il doit faire face aux tentatives d'insurrection engagées par les carbonari ;
- en France, Charles X, remplacé par Louis-Philippe d'Orléans : en dépit du libéralisme du nouveau

gouvernement, Pie VIII préconise aux Français de se rallier au nouveau souverain ;

•au Royaume-Uni, il encourage les catholiques à profiter de leur émancipation (*Roman Catholic Relief Act*) en participant à la vie politique.

De santé fragile tout au long de son pontificat, Pie VIII meurt dans le palais du Quirinal, à Rome, le 30 novembre 1830, à l'âge de 69 ans.

APPARITIONS MARIALES

Sous son pontificat, la Vierge Marie serait apparue le 18 juillet 1830 à Catherine Labouré, novice des sœurs de la Charité et propagatrice de la médaille miraculeuse.

GREGOIRE XVI

Bartolomeo Alberto (en religion *Mauro*) **Cappellari**, né à Bellune (en italien *Belluno*), ville du nord de la république de Venise, le 18 septembre 1765 et décédé à Rome le 1er juin 1846, est un moine, prêtre et abbé camaldule qui fut le 254^e pape de l'Église catholique sous le nom de **Grégoire XVI** (en latin *Gregorius XVI*, en italien *Gregorio XVI*), successeur de Pie VIII.

Élu le 2 février 1831, il est sacré et intronisé le 6 du même mois. Il a défendu la doctrine traditionnelle contre les idées nouvelles ainsi que les États pontificaux contre les attaques des mouvements patriotiques italiens, et a relancé l'engagement missionnaire outre-mer.

BIOGRAPHIE

Bartolomeo Alberto Cappellari, futur Grégoire XVI, naquit le 18 septembre 1765 à Mussoi, devenu actuellement un faubourg de Belluno, dans la maison de campagne de sa famille. Ses parents, Giovanni Battista Cappellari et Giulia (née Cesa), appartenaient tous deux à la petite noblesse[1] et étaient enfants de notaires d'une famille originaire de Pesariis.

À Mussoi, petit village de la haute Vénétie, existe toujours la maison de campagne de ses parents. Il se découvre une vocation religieuse à l'âge de 18 ans et entre, en 1783, au monastère camaldule de saint Michel de Murano. En 1786, il prononce ses vœux monastiques et prend le nom de 'Frère Maur' (*Fra Mauro*, d'après un célèbre moine camaldule et cartographe du XVe siècle). Il reçoit l'année suivante l'ordination diaconale et sacerdotale. Se consacrant à l'étude de la philosophie et de la théologie, il s'occupe également de l'instruction des novices.

Envoyé à Rome en 1795, il réside au monastère Saint-Grégoire (San Gregorio), et en devient l'abbé en 1805.

C'est pendant cette période, ébranlée par la Révolution française, qu'il publie son ouvrage, *Le Triomphe de la sainte Église*, dans lequel il défend l'idée de l'infaillibilité pontificale contre les jansénistes italiens, et la souveraineté du pape sur les États pontificaux. Il s'oppose aussi aux efforts maçonniques visant à contrer l'influence de l'Église, et dénonce un complot pour affaiblir la papauté.

Devenant autrichienne puis française, la république de Venise disparaît dans la tourmente des guerres révolutionnaires, à l'instar des États pontificaux. L'exil du pape Pie VII à Savone, en 1808, interrompt séjour romain de Cappellari, qui quitte Rome et retourne à Murano puis, en 1813, s'installe à Padoue. Le retour triomphal de Pie VII à Rome, en 1814, lui permet de réintégrer le monastère Saint-Grégoire.

Il refuse à deux reprises une nomination épiscopale. Cependant, le 21 mars 1825, le pape Léon XII le crée cardinal *in pectore* de *San Callisto*, création qu'il publie le 13 mars 1826, et lui confie la charge de Préfet de la Congrégation de la Propagation de la Foi. À ce titre, il négocie en 1827 avec succès un concordat avec le roi calviniste Guillaume Ier des Pays-Bas, régissant les relations entre son royaume et l'Église catholique, principalement présente dans les provinces du Sud, la future Belgique qui accède à l'indépendance en 1830.

La situation de l'Église d'Arménie s'améliore également, grâce à la signature d'un accord similaire conclu entre le Saint-Siège et l'Empire ottoman.

PONTIFICAT CONSERVATEUR

Au début de 1831, à la suite du décès du pape Pie VIII et au terme d'un conclave de 74 jours, le cardinal Bartolomeo Cappellari est élu pape. Âgé de 65 ans, il prend le nom de Grégoire XVI et régnera 15 ans.

Élu pape le 2 février 1831, le moine et cardinal n'est cependant pas évêque: c'est le dernier cas d'élection pontificale d'un ecclésiastique qui n'a pas la dignité épiscopale. Il fut consacré évêque de Rome le 6 février 1831, dans la basilique patriarcale du Vatican, par le cardinal Pacca, évêque d'Ostie et de Velletri, doyen du Sacré-Collège des cardinaux, assistés de deux autres cardinaux-évêques, Pierfrancesco Galleffi et Tommaso Arezzo. Il fut intronisé le même jour par le cardinal Albani.

Esprit de la Restauration

En 1831, l'année suivant la révolution française dite des Trois Glorieuses et l'avènement du libéral Louis-Philippe Ier en tant que *roi des Français*, Grégoire XVI reçoit à Rome les rédacteurs du quotidien français *l'Avenir* : Félicité de Lamennais, Henri Lacordaire et Charles de Montalembert, les « pèlerins de la liberté » mais il condamne, le 15 août 1832, leurs thèses du catholicisme libéral, par l'encyclique *Mirari vos*, dans laquelle il précise que :

« On entend retentir les académies et les universités d'opinions nouvelles et monstrueuses ; ce n'est plus en secret ni sourdement qu'elles attaquent la foi catholique ; c'est une guerre horrible et impie qu'elles lui déclarent publiquement et à découvert. Or, dès que les leçons et les examens des maîtres pervertissent ainsi la jeunesse, les désastres de la religion prennent un accroissement immense, et la plus effrayante immoralité gagne et s'étend. Aussi, une fois rejetés les liens sacrés de la religion, qui seuls conservent les royaumes et maintiennent la force et la vigueur de l'autorité, on voit l'ordre public disparaître, l'autorité malade, et toute puissance légitime menacée d'une révolution toujours plus prochaine. (...)

Le but de vos efforts, et l'objet de votre vigilance continuelle, doit donc être de garder le dépôt de la foi au milieu de cette vaste conspiration d'hommes impies que nous voyons, avec la plus vive douleur, formée pour la dissiper et la perdre. Que tous s'en souviennent : le jugement sur la saine doctrine dont on doit nourrir le peuple, le gouvernement et l'administration de l'Église entière, appartient au Pontife romain, "à qui a été confié, par Notre-Seigneur Jésus-Christ", comme l'ont si clairement déclaré les Pères du concile de Florence, "le plein pouvoir de paître, de régir et de gouverner l'Église universelle" » (...)

Nous frémissons, vénérables frères, en considérant de quels monstres de doctrines, ou plutôt de quels prodiges d'erreurs nous sommes accablés ; erreurs disséminées au loin et de tous côtés par une multitude immense de livres, de brochures, et d'autres écrits, petits il est vrai en volume, mais énormes en perversité, d'où sort la malédiction qui couvre la face de la terre et fait couler nos larmes. Il est cependant -ô douleur !- des hommes emportés par un tel excès d'impudence, qu'ils ne craignent pas de soutenir opiniâtement que le déluge d'erreurs qui découle de là est assez abondamment compensé par la publication de quelque livre imprimé pour défendre, au milieu de cet amas d'iniquités, la vérité et la religion. Mais c'est un crime, assurément, et un crime réprouvé par toute espèce de droit, de commettre de dessein prémédité, un mal certain et très grand, dans l'espérance que peut-être il en résultera quelque bien ; et quel homme sensé osera jamais dire qu'il est permis de répandre des poisons, de les vendre publiquement, de les colporter, bien plus, de les prendre avec avidité, sous prétexte qu'il existe quelque remède qui a parfois arraché à la mort ceux qui s'en sont servis ?! »

Un nouveau texte, *Singulari nos*, critique, deux ans plus tard, les idées libérales de Lamennais.

Cette opposition de principe au modernisme s'illustre également en Allemagne, avec la publication de la lettre apostolique *Dum acerbissima*, le 26 septembre 1835.

Autoritarisme politique

Dès son élection, Grégoire XVI doit faire face à de graves problèmes politiques. Son secrétaire d'État, le cardinal Bernetti, ne parvient pas à étouffer l'insurrection libérale qui éclate dans les États de l'Église, et est remplacé par le cardinal Lambruschini, plus autoritaire. La souveraineté temporelle du pape sur les régions qui entourent Rome est d'ailleurs remise en cause par les "*patriotes révolutionnaires*". Le souverain pontife se décide alors à demander l'aide autrichienne. Après une répression violente, l'ordre est rétabli au début du mois d'avril 1831.

Cependant, les puissances européennes décident d'une réforme de l'administration des États de l'Église, qui se traduit par une simplification des institutions judiciaires.

Grégoire XVI refuse de démocratiser l'élection des conseils ayant autorité sur le gouvernement des communes et des États ; il s'oppose également à la création d'un conseil d'élus laïcs, dont le pouvoir rivaliserait avec celui du Sacré Collège placé directement sous son autorité. Ces réformes décisives n'interviendront que quelques années plus tard, avec le pontificat de son successeur Pie IX.

Les troubles reprennent à Césène, puis à Bologne. Une nouvelle intervention des Autrichiens en Romagne est donc nécessaire. L'année suivante, quelques détachements français occupent également les États de l'Église, jusqu'au départ définitif des Autrichiens en 1838.

INDEPENDANCE DE L'EGLISE ET DIFFICULTES DIPLOMATIQUES

Le développement des mouvements libéraux, dans l'Europe issue du Congrès de Vienne, et les révolutions de 1830 contraignent bientôt le Saint Siège à prendre position. Grégoire XVI publie en août 1831 l'encyclique *Sollicitudo ecclesiarum*, dans laquelle il réaffirme *l'indépendance de l'Église, et son refus de s'immiscer dans les affaires dynastiques*.

Sous son pontificat, Grégoire XVI choisit de lutter dans les différents États européens afin de préserver les prérogatives de l'Église catholique :

- en 1831, Grégoire XVI condamne le soulèvement de la Pologne lors de l'Insurrection de Novembre. Lamennais considérant que le Pape voulait défendre davantage les rois que le peuple, s'oppose au pape et s'indigne contre cette décision. Le pape répond en condamnant en 1832 par l'encyclique *Mirari vos* les idées de Lamennais exprimées dans son journal *L'Avenir* ;
- en 1832, il conclut les prêts des Rothschild au Saint-Siège ;
- en Belgique, en 1833 : il donne, par son bref[2] du 13 décembre 1833, l'autorisation aux évêques de créer l'« université catholique de Belgique » (« *Universitas Catholica Belgii* »), appelée couramment « *université catholique de Malines* », qui sera inaugurée à Malines le 8 novembre 1834, puis transférée à Louvain en 1835, où elle prend le nom d'université catholique de Louvain[3], après la suppression de l'université d'État de Louvain. Le premier recteur de l'Université catholique de Belgique, Monseigneur de Ram, veut, dans l'esprit de la reconquête catholique instaurée par Grégoire XVI[4], en faire un rempart qui puisse s'opposer « aux ennemis de la religion » et faire obstacle « au progrès de ces funestes doctrines qui depuis un demi-siècle ont ébranlé les bases de la société »[5] ;
- il offrit en 1840 au baron Joseph van der Linden d'Hooghvorst les reliques de Saint-Florius qui deviendra le saint protecteur de Limal. Et, en 1845, au comte Ferdinand de Meeûs, celles de Saint-Eusébien. Les deux martyrs reposaient dans les catacombes de Rome[6] ;
- au Portugal, où se met en place une législation anticléricale, le siège de la nonciature à Lisbonne est bientôt supprimé. À partir de 1841, cependant, les relations entre le Saint Siège et le gouvernement de la reine Marie II s'apaisent, sous la pression populaire ;

- en Espagne, la régence de la reine Marie-Christine est marquée par la suppression des ordres religieux, en 1835, tandis que vingt-deux diocèses sont laissés sans évêques ;
- en Allemagne, le problème des mariages mixtes est la cause de heurts fréquents entre l'Église catholique et les gouvernements. Ceci est la cause de l'arrestation de l'archevêque de Cologne, Droste zu Vischering, par les autorités prussiennes en 1837 ;
- vis-à-vis de la France du roi Louis-Philippe, il reçoit solennellement, malgré les pressions du gouvernement français, le duc de Bordeaux, neveu et héritier du prétendant légitimiste au trône de France, en exil, le 23 novembre 1839 ;
- en 1845, il proteste en vain contre la situation de l'Église catholique dans l'Empire russe.

RELANCE DE L'ENGAGEMENT MISSIONNAIRE

Un important effort missionnaire est constaté sous le pontificat de Grégoire XVI. Par le bref apostolique *Multa praeclare*, le pape libère les territoires missionnaires du contrôle du 'Padroado' portugais. Par la 'Propaganda Fide', dicastère romain pour l'évangélisation, il relance le travail missionnaire à partir de 1840.

Des missionnaires sont envoyés auprès des Indiens d'Amérique du Nord, tandis que de nouveaux diocèses sont créés aux États-Unis. Sur le continent asiatique, la Chine et l'Inde mobilisent l'effort des congrégations religieuses. En Océanie, la prise de possession des archipels polynésiens par les puissances européennes favorise l'élan missionnaire. Le continent africain, notamment l'Abyssinie, est également l'objet de l'intérêt du souverain pontife.

AFFAIRE MONTEL

Cette volonté de reconquête catholique s'accompagne de décisions arbitraires voire antisémites : ainsi, en 1840, dans l'Affaire Montel, le pape cautionne d'abord l'enlèvement d'une nouvelle-née juive qui aurait été baptisée à sa naissance en Italie, à l'insu de ses parents français, par une femme de chambre de Fiumicino.

Si le pape accepte finalement de la libérer, c'est pour la remettre à la France en la personne d'un diplomate français, (et non à « ses parents infidèles »[7], bien que citoyens français), et exiger du gouvernement du roi Louis-Philippe que l'enfant soit élevée dans la religion catholique[8]. Il suggère au diplomate que la famille Montel pourrait y consentir comme « à tout ce qu'on voudrait » contre quelque argent « qui (est) tout puissant auprès des Juifs »[7].

APPARITIONS MARIALES

Sous son pontificat, la Vierge Marie serait apparue deux fois en France. D'abord en 1830 à Catherine Labouré, novice des sœurs de la Charité et propagatrice de la médaille miraculeuse, puis en 1846 à La Salette à deux enfants pauvres.

Elle serait aussi apparue à Rome à Alphonse Ratisbonne, de naissance juive, dont la conversion causa un grand émoi en Europe.

REJET DE L'ESCLAVAGE

Grégoire XVI est l'un des papes qui demandera avec force l'abolition de l'esclavage. (Constitution *In supremo apostolatus fastigio* du 3 décembre 1839, voir Denzinger 2745).

« Nous avertissons tous les fidèles chrétiens, de toute condition, et Nous les conjurons instamment dans le Seigneur : que personne désormais n'ait l'audace de tourmenter injustement des Indiens, des Nègres et d'autres hommes de cette sorte, de les dépouiller de leurs biens ou de les réduire en esclavage, ou d'en aider ou d'en soutenir d'autres qui commettent de tels actes à leur égard, ou de pratiquer ce trafic inhumain par lequel des Nègres, qui ont été réduits en esclavage d'une manière ou d'une autre, comme s'ils n'étaient pas des hommes mais de purs et simples animaux, sont achetés et vendus sans aucune distinction, en opposition aux commandements de la justice et de l'humanité, et condamnés parfois à endurer les travaux les plus durs... »

FIN DE PONTIFICAT

Peu populaire auprès de ses sujets, Grégoire XVI entreprend en août 1841 un voyage dans les États pontificaux. Sa politique engendre cependant des émeutes en Romagne et en Ombrie en 1843, puis dans la ville de Rimini en septembre 1845.

Il meurt à la suite d'une crise d'érésipèle, à Rome, le 1er juin 1846 à l'âge de 80 ans.

SUCCESSION APOSTOLIQUE

Grégoire XVI a ordonné les évêques suivants^[9] :

- Cardinal Lodovico Altieri (1836)
- Patriarche Antonio Maria Traversi (**de**) (1836)
- Cardinal Karl August von Reisach (1836)
- Cardinal Castruccio Castracane degli Antelminelli (1844)
- Cardinal Niccola Clarelli Parracciani (1844)
- Cardinal Paolo Polidori (1844)
- Cardinal Antonio Maria Cagiano de Azevedo (1844)

PIE IX

Giovanni Maria Mastai Ferretti, né le 13 mai 1792 à Senigallia (États pontificaux) et mort le 7 février 1878 à Rome (Italie), est un ecclésiastique italien 255^e pape de l'Église catholique, élu le 16 juin 1846 sous le nom de **Pie IX** (en latin : *Pius IX*), et dernier souverain des États pontificaux. Son pontificat de plus de 31 ans est le plus long de l'histoire de la papauté.

Aux prises avec la vague révolutionnaire qui bouleverse la politique européenne, Pie IX est partagé entre le statut de pasteur universel et celui de pape-souverain d'un État indépendant.

Résolument conservateur, il est l'auteur du *Syllabus errorum* et de l'encyclique *Quanta cura*, qui condamnent toute forme de modernisme dans l'Église. Pie IX proclame le dogme de l'Immaculée Conception. Il convoque le premier concile œcuménique du Vatican, qui définit notamment l'infailibilité pontificale, ce qui élargit encore la fracture entre l'Église catholique et les autres confessions chrétiennes. Le concile, ayant accompli son but principal, est suspendu *sine die* quand les troupes italiennes envahissent Rome. Pie IX, dernier souverain des États pontificaux, se déclare alors « prisonnier au Vatican », situation qui va, dès lors, provoquer la Question romaine, qui ne trouvera sa solution qu'en 1929, avec la signature des accords du Latran entre l'État du Vatican, qui devient alors de droit international, et l'État italien.

Son procès en béatification est ouvert en 1907 par Pie X, ce qui ne va pas sans provoquer des controverses, la Question romaine étant encore d'actualité à cette époque. Sous les pontificats de Benoît XV et de Pie XI, le procès suit lentement son cours, puis Pie XII le fait activer en 1954 ; il aboutit lorsque Jean-Paul II le proclame solennellement bienheureux en 2000.

Il est commémoré le 7 février selon le Martyrologe romain.

JEUNESSE ET CARRIERE ECCLESIASTIQUE

Né le **13 mai 1792** à Senigallia, Giovanni Maria Mastai Ferretti est le fils du comte Girolamo Mastai Ferretti (1750-1833) et de la comtesse, née Caterina Solazzi (1764-1842), qui ont eu huit autres enfants. Il est le neuvième et dernier de sa fratrie.

Après avoir fréquenté le collège piariste de Volterra, il étudie la théologie et la philosophie à Rome. À cette époque, il est fiancé à une jeune aristocrate irlandaise, Miss Foster, qui est la fille de Vincent Foster, évêque dans l'Église d'Irlande. En raison de l'opposition de ses parents à cette union avec une anglicane, Mastai Ferretti rompt les fiançailles et annule le mariage, qui se serait déroulé à l'église Saint-Louis-des-Français de Rome^[1].

Il est ensuite refusé chez les gardes nobles à cause de sa santé (il est sujet à des crises d'épilepsie) et

il poursuit ses études au séminaire romain afin d'entrer dans la prêtrise.

Ordonné prêtre en 1819, il est nommé directeur spirituel d'un célèbre orphelinat romain.

En 1823, Pie VII l'envoie au Chili en tant qu'auditeur de Muzi, délégué apostolique.

Rétrospectivement, il devient la première personne ayant exercé les fonctions de pape dans l'histoire à mettre les pieds sur le continent américain. En 1825, à son retour, il est nommé par Léon XII chanoine de Sainte-Marie de Via Lata et directeur de l'hôpital San Michele. En 1827, il est fait archevêque de Spolète. En 1832, il est transféré au diocèse d'Imola en prenant le titre personnel d'archevêque.

Le pape Grégoire XVI le crée cardinal *in pectore* lors du consistoire du 23 décembre 1839. Sa création est publiée le 14 décembre 1840. Il reçoit le chapeau de cardinal-prêtre du titre des *Santi Marcellino e Pietro*.

PAPE DE L'EGLISE CATHOLIQUE

Conclave et élection

Grégoire XVI s'éteint le **1er juin 1846**. Le **16 juin 1846** s'ouvre le conclave. Le cardinal Luigi Lambruschini, secrétaire d'État de Grégoire XVI, est le favori des conservateurs tandis que le cardinal Mastai Ferretti est le favori des libéraux. Le cardinal Lambruschini obtient la majorité des voix dès les premiers tours, mais ne parvient pas à recueillir les deux tiers des voix requis pour être élu pape.

Le cardinal von Gaisruck, archevêque de Milan, arrive trop tard pour remettre l'exclusive prononcée par l'empereur d'Autriche Ferdinand Ier, suivant la politique de Metternich, contre le cardinal Mastai Ferretti ; celui-ci, ayant recueilli les deux tiers des voix, accepte la tiare et prend alors le nom de « Pie IX », en hommage aux anciens papes Pie VI, Pie VII et Pie VIII. Il est alors âgé de 54 ans.

Des débuts libéraux

Pie IX bénéficie à la suite de son élection d'une grande popularité au sein de la population italienne : durant son épiscopat en Romagne, il n'a pu ignorer le besoin de réformes dont souffrait l'État pontifical et que le soulèvement de Rimini, en 1845, avait démontré.

Les premières années de son pontificat sont marquées par des mesures libérales qui s'opposent aux méthodes de Grégoire XVI et de son secrétaire d'État, le cardinal Lambruschini. Il choisit pour secrétaire d'État le cardinal Tommaso Pasquale Gizzi.

Les premières mesures

Le 16 juillet 1846, il décrète une amnistie générale pour les détenus politiques et fait préparer une constitution qui est concédée le 14 mars 1848 : le *Statut fondamental pour le gouvernement temporel des États de l'Église*, qui institue deux Chambres et le Sacré Collège des cardinaux présidé par le pape. C'est l'époque des réformes politiques ;

- Il crée le *Conseil d'État* ;
- Il institue la liberté de la presse ;
- Il établit une commission laïque chargée de la censure ;
- En 1847, il établit ainsi une *Consulta*, un conseil consultatif composé de laïcs dont le rôle est de lui transmettre les désirs de la population ; et, auprès de lui, un conseil de cabinet puis une garde civique.
- Il crée également un certain nombre de commissions auxquelles participent des laïcs, afin de réviser les lois ;
- En 1867, il a béatifié toutes les victimes du Grand martyre de Nagasaki.

À la différence de Grégoire XVI, qui les considérait comme « les chemins du diable », Pie IX fait construire dans les États pontificaux un réseau ferré et télégraphique.

Il restaure l'éclairage public et accepte d'être photographié.

En 1847, il s'oppose à l'Autriche qui avait fait occuper la ville de Ferrare alors qu'elle n'avait le droit que d'avoir une garnison dans la citadelle. Pie IX devient l'espoir des patriotes italiens, sa popularité est alors immense : l'Unité italienne se ferait-elle autour de lui ?

Accueil des mesures en Europe

Ce mouvement réformiste qu'il contribue à amorcer par ses choix personnels lui attire bientôt la sympathie des patriotes dans l'ensemble des États italiens (Toscane, Deux-Siciles, Piémont, Parme...) : certains d'entre eux n'hésitent pas à souhaiter la réalisation d'une fédération italienne, dont il prendrait la présidence.

Victor Hugo prononce à la Chambre des pairs le 13 janvier 1848 un éloge vibrant de Pie IX : « Cet homme qui tient dans ses mains les clefs de la pensée de tant d'hommes, il pouvait fermer les intelligences; il les a ouvertes. Il a posé l'idée d'émancipation et de liberté sur le plus haut sommet où l'homme puisse poser une lumière. [...] ces principes de droit, d'égalité, de devoir réciproque qui il y a cinquante ans étaient un moment apparus au monde, toujours grands sans doute, mais farouches, formidables et terribles sous le bonnet rouge, [...] il vient de les montrer à l'univers rayonnants de mansuétude, doux et vénérables sous la tiare. [...] Pie IX enseigne la route bonne et sûre aux rois, aux peuples, aux hommes d'État, aux philosophes, à tous ». Ce discours est cependant mal accueilli dans une chambre conservatrice inquiète de la remontée en puissance des idées républicaines.

Pie IX est à ce moment « le pape des droits de l'homme »[2].

Les événements vont en faire un bien différent « pape du Syllabus ».

Un tournant conservateur

L'année 1848

En 1848, le « printemps des peuples » embrase l'Europe du congrès de Vienne.

Charles-Albert, roi du Piémont, déclare la guerre à l'Autriche.

Le 24 mars, Pie IX autorise le départ de Rome pour Ferrare d'un corps expéditionnaire de 7 500 hommes commandé par le général Durando, suivi deux jours après par un corps de volontaires, la légion des volontaires pontificaux (*Legione dei Volontari Pontifici*) formée d'hommes d'Italie centrale confiée au général Andrea Ferrari[3].

Pie IX, par l'allocution du consistoire du 29 avril 1848, condamne la guerre contre l'Autriche :

« à nos soldats envoyés aux frontières pontificales, nous recommandons seulement de défendre l'intégrité et la sécurité des États pontificaux. Mais si certains souhaitaient que nous, ensemble à d'autres peuples et princes d'Italie, prenions part à la guerre contre les Autrichiens ... ce n'est pas dans nos intentions et nos recommandations »

il conclut en invitant les Italiens « à rester attaché fermement à leurs principes dont ils avaient expérimenté la bienveillance et qu'il ne s'en détache pas ». En fait, le pape se trouve dans l'embarras de combattre une grande puissance catholique :

« nous avons su que certains ennemis de la religion catholique ont profité de l'occasion pour enflammer les âmes des Allemands afin de les détacher du Saint-Siège ... Les peuples allemands ne devraient pas nourrir un sentiment de dédain à notre égard parce qu'il nous a été impossible de freiner nos sujets qui applaudirent les événements anti-autrichiens en Italie septentrionale ... d'autres souverains

européens, qui disposent d'armées plus puissantes que la nôtre, n'ont pu freiner l'agitation de leur peuple ».

Cela met en évidence la contradiction et les incompatibilités de la position du pape comme chef de l'Église universelle et en même temps chef d'un État italien ; entre le pouvoir spirituel et temporel[4].

Il refuse donc de soutenir le mouvement d'unification pour ne pas froisser l'Autriche catholique. À la suite de cette déclaration, le roi Ferdinand II des Deux-Siciles, proche parent de l'empereur d'Autriche et opposé à toute idée libérale, retire aussitôt ses troupes qui forment le plus gros contingent de l'armée italienne. Pour les patriotes et les libéraux, la guerre est perdue d'avance. La popularité du pape s'effondre alors parmi les patriotes italiens.

Tout en étant désireux d'affirmer l'indépendance de la papauté, Pie IX doit accorder une constitution aux États pontificaux.

Le 15 novembre 1848, le chef du gouvernement du Saint-Siège, Pellegrino Rossi est assassiné et les insurgés proclament la République romaine.

La fin des États pontificaux

Le 24 novembre 1848, Pie IX quitte de nuit le Quirinal dans la voiture à cheval du duc d'Harcourt, après l'attaque du palais par les partisans de Giuseppe Mazzini (Palma trouve la mort à cette occasion). Pie IX se réfugie dans la forteresse de Gaète, dans le royaume des Deux-Siciles. Il lance un appel aux puissances européennes pour retrouver son trône. Rome devient une république. L'Autriche, le roi Ferdinand II des Deux-Siciles et la France apportent leur soutien au pape.

C'est cependant la France qui est la plus active : elle envoie un corps expéditionnaire commandé par le général Oudinot, qui s'empare de Rome le 30 juin 1849 et en chasse définitivement les révolutionnaires en juillet.

D'abord hésitant, une vive protestation du vicaire apostolique de Mandchourie de passage en Europe, Emmanuel Verrolles décide enfin le pape à quitter Gaète pour Rome. De retour à Rome le 12 avril 1850, Pie IX mène une politique de répression contre les idées républicaines. Un nouveau secrétaire d'État, le cardinal Giacomo Antonelli, est nommé, qui renoue avec la politique conservatrice de Grégoire XVI.

Rome reste l'objectif principal de la politique de Giuseppe Mazzini et de Giuseppe Garibaldi, qui organise diverses opérations militaires sans succès.

Pour s'opposer aux risques d'une annexion par le royaume de Sardaigne qui a fait main basse sur les principautés du Nord de l'Italie et la moitié des États pontificaux, les troupes françaises restent stationnées dans les États du pape et les zouaves pontificaux sont créés en 1860 avec la bénédiction du pape et du prélat franco-belge Xavier de Mérode. Ces derniers sont placés sous le commandement du général de Lamoricière, ancien de la colonisation d'Algérie et ancien ministre de la IIe République.

Jusqu'en 1870, le recrutement se fait auprès des volontaires de France, des Pays-Bas, de Belgique, d'Italie et du Québec.

La guerre franco-prussienne de 1870 entraîne le retrait des militaires français affectés à la protection du pape. En revanche, les volontaires français (officiers ou hommes de troupe) engagés dans le corps des Zouaves pontificaux restent sur place, commandés par le colonel de Charette.

En septembre 1870, la défaite de la France contre la Prusse, alliée de l'Italie, provoque l'invasion de ce qui reste des États pontificaux par une armée italienne de 70 000 hommes sous le commandement du général Raffaele Cadorna.

En face, les effectifs pontificaux ne dépassent pas 13 000 hommes dont 3 000 zouaves. Le général Hermann Kanzler, le commandant de l'armée pontificale, concentre ses efforts sur la défense de Rome. Le 20 septembre, l'artillerie italienne bombarde les fortifications romaines. Le pape demande

à Kanzler de cesser le feu dès les premiers coups de canon au grand dépit des zouaves souhaitant se battre. Onze zouaves seulement sont tués lors des combats.

L'armement obsolète des armées pontificales, malgré la victoire de Mentana contre Garibaldi en 1867 (où pour la première fois le fusil Chassepot est utilisé), permet aux troupes italiennes de s'emparer sans difficulté de Rome le 20 septembre 1870.

Le pape ordonne aux zouaves de n'opposer qu'une résistance symbolique. Le lendemain, le régiment des zouaves est licencié et les Français sont rapatriés à Toulon.

La question romaine

La prise de Rome, le 20 septembre 1870, constitue un aboutissement à l'unification de la péninsule en faisant de la cité du pape la nouvelle capitale du royaume d'Italie.

Une *loi des Garanties*, votée le 15 mai 1871, accorde au Saint-Siège un revenu annuel, l'extraterritorialité de quelques palais et les droits de souveraineté sur sa cité du Vatican, mais le pape Pie IX se considère désormais comme prisonnier à l'intérieur du palais du Vatican. Dans l'Église, l'émotion est grande.

En France, la politique italienne de Napoléon III suscite l'indignation des catholiques pour qui le pouvoir temporel du pape garantissait son indépendance spirituelle. Pie IX apparaît alors comme « le pape-martyr ». Cependant, le prestige moral de la papauté et l'autorité spirituelle qui en découle en sortent renforcés.

La défense de l'Église catholique

La fin du siècle consacre la perte d'influence politique du catholicisme en Europe notamment dans les pays catholiques. La France devenue républicaine et l'Allemagne, unifiée et soumise par une dynastie protestante, mènent des politiques anticléricales. L'Espagne et le Portugal, qui perdent leurs empires coloniaux, connaissent une instabilité permanente. L'Italie, aux mains des libéraux, est agitée par la Question Romaine. Exclue d'Italie et d'Allemagne, l'Autriche, devenue Autriche-Hongrie, est entourée d'ennemis.

En sus du problème du territoire pontifical, Pie IX entend lutter contre les courants et idéologies anticatholiques. Par sa lettre *Gravissimum supremi* (1866) il donne un statut quasi officiel à la revue jésuite *La Civiltà Cattolica*. Il dénonce aussi le *Kulturkampf* allemand dans la ligne de Bismarck ainsi que les violences exercées par les Suisses contre le clergé catholique : une encyclique de 1873 condamne les violences suisses.

En 1874, le gouvernement autrichien rompt son concordat.

Cette époque est aussi celle d'une expansion missionnaire de l'Église dans le monde. Pie IX crée de nombreux diocèses aux États-Unis, rétablit malgré l'opposition des protestants la hiérarchie catholique en Angleterre (1850), en Hollande (1853), en Écosse. Il refonde le patriarcat latin de Jérusalem.

De nombreux concordats sont également signés par le Saint-Siège avec des États européens catholiques comme l'Espagne en 1851, l'Autriche en 1855 et le Portugal en 1857, ou d'Amérique du Sud comme le Costa Rica et le Guatemala en 1852, le Nicaragua en 1861, le Venezuela et l'Équateur en 1862.

Relations avec les juifs

La réforme du statut de protection

À l'accession de Pie IX au trône de Pierre en 1846, les Juifs des États pontificaux étaient soumis à un statut particulier dit de *protection*, la plupart étant les descendants des Sépharades expulsés d'Espagne ou rejetés par l'Empire ottoman ayant trouvé refuge auprès du pape.

Ils étaient tenus de vivre dans des quartiers distincts (ghettos), ne pouvaient témoigner contre des

chrétiens, avaient parfois l'obligation de suivre des sermons catholiques et étaient soumis à des taxes particulières, comme dans nombre de pays de l'époque (Autriche, Russie, Danemark, etc.). Le culte juif était le seul toléré en dehors du culte catholique dans les États pontificaux, à l'exclusion des "hérésies" protestantes. Au début de son pontificat, Pie IX amorce des réformes en direction de la modernisation du statut des Juifs et ouvre le ghetto de Rome parfois contre la volonté de certains rabbins. Il sera supprimé quelques années plus tard. Ces efforts ont néanmoins une portée limitée et sont interrompus avec l'éclatement de l'affaire Mortara. Pie IX conserve la position traditionnelle de l'Église catholique, stigmatisant l'« aveuglement du peuple élu ».

L'affaire Mortara

Le 23 juin 1858 à Bologne, la gendarmerie pontificale perquisitionne la demeure d'un couple de Juifs, Salomone et Marianna Padovani Mortara, et fait enlever un de leurs huit enfants, Edgardo, âgé alors de six ans - celui-ci ayant été précédemment baptisé d'urgence par la servante de la famille, Anna Morisi, qui l'avait cru en danger de mort au cours d'une grave maladie alors qu'il était nourrisson. L'enfant est conduit à Rome et confié à la Maison des catéchumènes pour Juifs convertis puis dans un couvent pour être élevé dans la religion catholique sous le nom de Pio.

Le baptême, administré en cas d'urgence, est valide au regard du Droit canonique. En effet, dans ce cas, toute personne, même non ecclésiastique et même non chrétienne, peut administrer valablement le baptême, si elle procède selon les intentions de l'Église. Les conditions dans lesquelles Edgardo Mortara a été baptisé par la servante Anna Morisi posent un délicat problème d'interprétation, et Pie IX doit arbitrer. D'un côté, l'enfant, baptisé, fait désormais partie de l'Église catholique dans laquelle il a, dès lors, vocation à être élevé ; de l'autre, se pose la question de savoir si l'on pouvait le baptiser sans le consentement de ses parents, non chrétiens. Pie IX tranche dans le sens de ce qu'il estime être les intérêts spirituels supérieurs du jeune Edgardo. La famille Mortara supplie, proteste et exige que son enfant lui soit rendu au nom - au moins - de ces mêmes intérêts.

Quoique non unique dans son genre, l'affaire connaît un retentissement international inédit et la conduite de l'Église est fortement critiquée, ainsi par Napoléon III dont les troupes assuraient alors la protection militaire des États pontificaux. Pour contrer les gouvernements catholiques étrangers qui exigent la restitution de l'enfant à sa famille, celui-ci est placé discrètement dans une institution religieuse et sa mère ne pourra le voir que des années plus tard.

Une fois devenu majeur, Edgardo-Pio déclare son intention de rester catholique et même sa vocation religieuse. Il entre alors dans la Congrégation des Augustins, en France. Il est ordonné prêtre quelques années plus tard et devient « missionnaire pontifical » sillonnant l'Europe. Jusqu'à sa mort en 1940, il défend tenacement la position de l'Église catholique, témoigne en faveur du pape Pie IX lors des différentes phases de l'instruction du procès en béatification du défunt pape et n'a de cesse de vouloir convertir les membres de sa famille qu'il peut à nouveau rencontrer[5].

Doctrine

Contrairement à ce qui avait été envisagé en début de pontificat, Pie IX développe après la révolution de 1848 une doctrine particulièrement conservatrice, voire sur certains points réactionnaire[6].

Le pontificat de Pie IX correspond à une réaction de rejet à l'égard de l'évolution libérale des sociétés européennes et plus largement des idées nées de la Révolution qu'il décide de combattre après 1848. L'industrialisation qui s'accélère au cours du siècle voit se développer en Europe occidentale une classe ouvrière déracinée : né en dehors de toute influence religieuse, le prolétariat est tenté par le socialisme. La politique de Pie IX comme chef d'État et son enseignement comme pape sont empreints d'une grande hostilité à l'égard des idées modernes (libéralisme, matérialisme, socialisme, rationalisme) et de ceux qui les diffusent, en particulier les francs-maçons, regardés comme responsables de l'évolution libérale et laïque des États européens.

Condamnation de Renan

L'exégèse historico-critique de la Bible que développe Ernest Renan à la suite des théologiens allemands étant incompatible avec la foi catholique, Pie IX condamna avec une extrême violence les travaux de cet écrivain sur *l'Histoire des origines du christianisme*, en particulier sa *Vie de Jésus* (1863), qui crée un scandale retentissant.

Le rationalisme et les idéologies scientiste et positiviste sont condamnées à partir de 1864.

Condamnation du modernisme

L'encyclique *Quanta cura*, le 8 décembre 1864, condamne violemment les « hérésies et erreurs qui souillent l'Église et la Cité », comme le socialisme et le communisme, mais également le « délire » (selon l'expression de Grégoire XVI) de la liberté de conscience et de culte et autres « opinions dérégées » et « machinations criminelles d'hommes iniques » parmi lesquelles la séparation du temporel et du spirituel et l'école laïque.

Il précise que « là où la religion a été mise à l'écart de la société civile (...) la pure notion même de justice et du droit humain s'obscurcit et se perd, et la force matérielle prend la place de la véritable justice ». Il attaque également implicitement une certaine conception de la liberté de la presse, lorsque « les ennemis acharnés de notre religion, au moyen de livres empoisonnés, de brochures et de journaux répandus par toute la terre, trompent les peuples, mentent perfidement, et diffusent toutes sortes d'autres doctrines impies ».

Pie IX souligne que « non contents de mettre la religion à l'écart de la société, ils veulent même l'écartier de la vie privée des familles. En effet enseignant et professant l'erreur très funeste du communisme et du socialisme, ils affirment que la société domestique ou la famille emprunte au seul droit civil toute sa raison d'être. »

Catholicisme social

Hostile au capitalisme libéral, le pape soutient les premières initiatives du catholicisme social qui se développe contre le libéralisme industriel, inspiré par les initiatives de l'évêque de Mayence Wilhelm Emmanuel von Ketteler, insistant notamment sur l'obligation d'un salaire décent pour les familles, de l'interdiction du travail des mineurs et l'obligation du repos dominical.

Condamnation du rationalisme et de la liberté de pensée

Dans le *Syllabus*, Pie IX condamne explicitement le rationalisme, la liberté d'opinion, la liberté de culte[7] et la séparation de l'Église et de l'État[8].

En 1864, Pie IX explique le rôle qu'il entend assigner à l'école :

« Les écoles populaires sont principalement établies en vue de donner au peuple un enseignement religieux, de le porter à la piété et à une discipline morale »[9].

Pie IX aurait déclaré que la théorie darwinienne était « le doigt du démon »[10].

Condamnation de la franc-maçonnerie

Avec l'exhortation apostolique *Multiplices inter*, publiée par le pontife le **25 septembre 1865**, il condamne la participation des catholiques aux loges maçonniques.

L'esclavage

Malgré le ralliement de Grégoire XVI à l'abolitionnisme en 1839, le pape Pie IX déclare en 1866 :

« L'esclavage, en lui-même, n'est dans sa nature essentielle pas du tout contraire au droit naturel et divin, et il peut y avoir plusieurs raisons justes d'esclavage[11]. »

Selon le cardinal Avery Dulles, cette déclaration est une réponse à propos de la coutume de l'esclavage dans certaines parties de l'Afrique[12].

Les proclamations dogmatiques

Le dogme de l'Immaculée Conception et les apparitions de Lourdes

Le 8 décembre 1854, Pie IX proclame, dans sa bulle *Ineffabilis Deus*, le dogme de l'Immaculée Conception. Il définit solennellement, en vertu de sa suprême autorité apostolique, que la bienheureuse Vierge Marie a été exempte du péché originel.

Trois ans plus tard, entre le 11 février et le 16 juillet 1858, une jeune Lourdaise illettrée Bernadette Soubirous affirmera avoir vu « une belle dame », dans la petite grotte de Massabielle à Lourdes, qui lui dit (*aquerò c'est-à-dire cela* dira la jeune fille) en occitan gascon : « Que soï era Immaculata concepciu »

Les apparitions seront reconnues par l'Église en 1862 et Lourdes devient rapidement un des pèlerinages les plus importants du monde catholique tandis que Bernadette entre chez les Sœurs de la Charité de Nevers.

La fête du Sacré-Cœur et de saint Joseph

C'est en 1856 que la fête du Sacré-Cœur est étendue à toute l'Église catholique et inscrite dans le calendrier liturgique universel[13].

Le 8 décembre 1870, en la fête de l'Immaculée Conception, le pape proclame Joseph saint patron et protecteur de l'Église catholique et fixe les solennités obligatoires de sa fête le troisième dimanche après Pâques (bien que le saint soit fêté le 19 mars et le 1er mai).

Le concile Vatican I : proclamation du dogme de l'infaillibilité pontificale

En 1867, Pie IX convoque le concile Vatican I, qui s'ouvre le 8 décembre 1869.

Malgré les résistances d'une minorité[14], les Pères conciliaires votent, le 18 juillet 1870, la constitution apostolique *Pastor æternus* qui définit l'infaillibilité du Pontife romain (le pape), lorsque celui-ci se prononce, solennellement et *ex cathedra*, en vertu de sa charge apostolique, sur un point de doctrine concernant la foi ou les mœurs[15].

Son principal objectif atteint, les travaux du concile seront suspendus *sine die* par Pie IX au moment de la guerre de 1870 entre la France et la Prusse et la prise de Rome par les troupes italiennes.

En 1875, Pie IX invite également tous les fidèles à consacrer leur vie au Sacré-Cœur, le cœur charnel de Jésus symbole de l'amour de Dieu pour les hommes.

Paris construit déjà à cette époque sa basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, édifice expiatoire pour les crimes qu'a commis la Commune[16].

La même année, et malgré l'occupation de Rome par les troupes de Victor-Emmanuel II, il convoque le jubilé sans pouvoir effectuer les cérémonies d'ouverture et de fermeture de la Porte Sainte[17].

Une question essentielle fait rapidement surface, à savoir si le pape était infaillible quand il publia l'encyclique du *Syllabus*. Certains, comme le journaliste français Louis Veuillot, acceptaient et soutenaient l'infaillibilité non seulement en matière de dogme mais également pour chaque parole prononcée par le souverain pontife. D'autres, comme Félix Dupanloup concevaient qu'il pouvait être vrai que l'infaillibilité soit principalement dévolue au pape, qu'il était très complexe de la définir exactement et surtout qu'il n'était pas sage de vouloir le faire.

C'est ainsi que le concile Vatican se trouva partagé en deux groupes principaux : une majorité qui désirait établir une définition de l'infaillibilité du pape et une minorité qui s'opposait à toute définition. C'est finalement la majorité, soutenue par le pape, qui l'emporta. Cependant, la minorité dirigée par Dupanloup ne manqua pas d'influence dans la rédaction de cette définition puisque telle que rédigée, elle limitait étroitement la nature de l'infaillibilité (*ex cathedra* comme sus-cité)[18].

Mode de vie personnel

Pie IX commençait sa journée à six heures du matin par une heure d'**oraison**, puis célébrait la **messe** à sept heures dans sa chapelle privée, suivie d'une autre messe à laquelle il assistait en

action de [grâces](#). Après le petit déjeuner, commençaient les audiences.

Le jeudi était réservé aux pétitions des Romains, et, tous les 14 du mois, le pape recevait en audience publique ceux qui le désiraient.

Pie IX prenait son déjeuner à deux heures de l'après-midi de façon frugale et toujours terminé par un fruit, selon l'habitude maternelle. Il faisait alors une promenade dans les jardins du Vatican, ou ceux du Quirinal s'il s'y trouvait, ou, avant la prise de Rome, faisait une courte promenade en attelage dans les rues avoisinantes. Il rentrait ensuite au palais du Quirinal (aujourd'hui résidence du président de la République italienne) pour travailler à son bureau.

Après le dîner, il avait souvent un entretien avec son confesseur et se rendait devant le tabernacle de sa chapelle privée pour une longue méditation à genoux. Il aimait particulièrement la prière de la *Couronne des Douze Étoiles* composée par Joseph Calasanz, évoquant la Vierge Marie indemne du péché originel, habitude qu'il avait depuis le temps de ses études chez les pères piaristes.

Mort et inhumation

Après 31 ans de pontificat, Pie IX meurt au Palais apostolique le **7 février 1878**, d'une crise d'épilepsie, à l'âge de 85 ans.

Le pape aurait pu être inhumé dans les grottes vaticanes, sous la basilique Saint-Pierre, mais ce fut sa volonté expresse de l'être en la basilique Saint-Laurent-hors-les-Murs, dans le territoire de son diocèse romain. Sa dépouille est gardée un court délai au cimetière de Campo Verano, voisin de la basilique, le temps que l'on y aménage son tombeau. Au cours du transfert de sa dépouille vers celle-ci, des laïcs extrémistes s'affrontent aux fidèles et veulent jeter son cercueil dans le Tibre en criant « *Al fiume il Papa porco... !* » (« *Au fleuve le pape porc !...* »). Ce climat passionnel s'atténue au cours des années suivantes.

Le 6 avril 2000, sur ordre de Jean-Paul II, il est procédé par une équipe scientifique et ecclésiastique à l'ouverture du cercueil de Pie IX et à l'examen de sa dépouille mortelle dans le cadre de son procès en béatification. Il repose désormais dans la chapelle située en contrebas du chœur de la basilique, dans un cercueil de verre, revêtu du complet habit papal de chœur (soutane blanche, rochet blanc, mozette pourpre bordée d'hermine, étole papale et camauro[\[19\]](#)).

Pie IX eut le plus long pontificat de l'histoire de la papauté : plus de 31 ans (de 1846 à 1878), devant celui de Jean-Paul II (1978-2005) et de Léon XIII (1878-1903).

Il est béatifié en même temps que le pape Jean XXIII le 3 septembre 2000 par Jean-Paul II, non sans que cette béatification ait entraîné des polémiques[\[20\]](#).

Il est commémoré le 7 février selon le Martyrologe romain[\[21\]](#).